

Panorama des régions du Québec

Édition 2021



Pour tout renseignement concernant l'ISQ
et les données statistiques dont il dispose,
s'adresser à :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone :
418 691-2401
1 800 463-4090 (Canada et États-Unis)

Site Web : statistique.quebec.ca

Ce document est disponible seulement en version électronique.

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
4^e trimestre 2021
ISBN 978-2-550-90544-8 (en ligne)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, 2009

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle
est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
statistique.quebec.ca/fr/institut/nous-joindre/droits-auteur-permission-reproduction

Novembre 2021

Avant-propos

Le *Panorama des régions du Québec – Édition 2021* dresse un portrait socioéconomique des 17 régions administratives et des municipalités régionales de comté (MRC) qui les constituent.

Le Panorama présente onze thématiques sur les régions administratives : la démographie, le marché du travail, l'éducation, le PIB régional, le revenu disponible par habitant, les conditions de vie des familles, la valeur foncière, les investissements, l'hébergement touristique (à laquelle on a ajouté une nouvelle analyse sur la fréquentation des terrains de camping), le secteur minier et le transport électrique.

Cet ouvrage, qui regroupe les efforts de plusieurs directions de l'Institut de la statistique (ISQ), réunit des analyses statistiques réalisées à partir des données administratives et d'enquêtes les plus récentes. Plusieurs thématiques présentent des données qui permettent de jeter un regard sur les répercussions de la crise sanitaire provoquée par la pandémie de COVID-19 dans les régions du Québec.

L'édition 2021 fournit par ailleurs des statistiques détaillées traçant l'évolution récente de certains indicateurs clés à l'échelle des MRC. Comme dans les années passées, la démographie, le revenu disponible, l'emploi et la valeur foncière des résidences unifamiliales sont analysés.

Pour conclure, un portrait statistique de chaque région administrative est disponible en un coup d'œil en annexe du document.

Par la diffusion du *Panorama des régions du Québec*, l'Institut de la statistique du Québec met, depuis 2009, un ouvrage de référence à la disposition des acteurs de la scène régionale. En publiant cette treizième édition, l'ISQ continue à soutenir la réflexion et la prise de décision, tant à l'échelle du Québec qu'à l'échelle de ses régions et MRC.

Le statisticien en chef,

A stylized, handwritten-style signature in black ink that reads "Florea D.".

Daniel Florea

Publication réalisée à
l'Institut de la statistique du Québec
sous la coordination de :

Raphaël Delobbe, Virginie Lachance et
Stéphane Ladouceur

Sous la direction de :

Éric Deschênes, directeur général des statistiques
et de l'analyse économiques

Avec la collaboration de :

Saïd Allaf, Patricia Beauregard-Desjardins,
Sophie Brehain, Anne Binette Charbonneau,
Luc Cloutier-Villeneuve, Raphaël Delobbe,
Stéphane Ladouceur, Louis Madore, Guillaume Marchand,
Virginie Nanhon et Laurent O'Connor-Blanchard,
rédaction

Virginie Lachance, assistance technique

Maxime Keith, cartographie

Révision linguistique et édition :

Direction de la diffusion et des communications

Photos en page couverture (de gauche à droite) :

Marc Bruxelles, RnDmS, Kristi Blokhin /
Shutterstock.com

Pour tout renseignement concernant
le contenu de cette publication :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone :

418 691-2401

1 800 463-4090 (Canada et États-Unis)

Site Web : statistique.quebec.ca

Le *Panorama des régions du Québec, édition 2021* présente les statistiques les plus récentes au moment de sa publication. Pour des données actualisées, veuillez consulter le site Web de l'Institut à statistique.quebec.ca.

Notice bibliographique suggérée

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2021). *Panorama des régions du Québec. Édition 2021*, [En ligne], Québec, L'Institut, 187 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/panorama-des-regions-du-quebec-edition-2021.pdf]

Notes

L'usage du masculin a pour seul but d'alléger le texte.

En raison de l'arrondissement de certaines données, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties.

Abréviations et symboles

%	Pour cent ou pourcentage	TCA	Taux de croissance annuel
Var.	Variation	TAA	Taux d'accroissement annuel
km ²	Kilomètre carré	EPA	Enquête sur la population active
hab.	Habitant	TCAM	Taux de croissance annuel moyen
MRC	Municipalité régionale de comté	PIB	Produit intérieur brut
RA	Région administrative	SCIAN	Système de classification des industries de l'Amérique du Nord
RMR	Région métropolitaine de recensement		
TE	Territoire équivalent		

Signes conventionnels

..	Donnée non disponible	x	Donnée confidentielle
...	N'ayant pas lieu de figurer	i	Intentions
–	Néant ou zéro	V	Volt
—	Donnée infime	n	Nombre
p	Donnée provisoire	\$	En dollars
r	Donnée révisée	k	En milliers
e	Donnée estimée	M	En millions
F	Donnée peu fiable	G	En milliards

Régions administratives du Québec

01	BSL	Bas-Saint-Laurent
02	SLSJ	Saguenay-Lac-Saint-Jean
03	CAPN	Capitale-Nationale
04	MAUR	Mauricie
05	ESTR	Estrie
06	MTL	Montréal
07	OUT	Outaouais
08	ABT	Abitibi-Témiscamingue
09	CN	Côte-Nord
10	NQC	Nord-du-Québec
11	GIM	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
12	CHAPP	Chaudière-Appalaches
13	LAV	Laval
14	LAN	Lanaudière
15	LAUR	Laurentides
16	MGIE	Montréal
17	CQC	Centre-du-Québec

Table des matières

Introduction	9
1 Démographie	13
2 Marché du travail	25
3 Éducation : niveau de scolarité	35
4 Produit intérieur brut	45
5 Revenu disponible par habitant	55
6 Conditions de vie : taux de faible revenu et revenu médian des familles	67
7 Valeur foncière des résidences unifamiliales et des copropriétés	73
8 Investissements	81
9 Hébergement touristique	89
10 Secteur minier	103
11 Transport électrique	115

12	Statistiques par MRC	123
12.1	Démographie	124
12.2	Revenu disponible par habitant	131
12.3	Taux de travailleurs	138
12.4	Valeur foncière des résidences unifamiliales	153
Concepts et définitions		161
Coup d'œil sur les régions		169

Introduction

Le *Panorama des régions du Québec* est un ouvrage collectif réalisé par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) qui propose annuellement, depuis 2009, un tour d'horizon à la fois social et économique des régions du Québec. Cette publication permet non seulement de situer les régions les unes par rapport aux autres, mais également de faire ressortir les tendances qui les caractérisent ainsi que leur contribution respective aux résultats de l'ensemble du Québec. Pour ce faire, elle prend appui sur les sources les plus récentes, qu'il s'agisse d'enquêtes, de recensements ou de données administratives.

Certaines thématiques de cette 13^e édition brossent le tableau de la situation qui avait cours avant l'apparition de la pandémie de COVID-19 en 2018 et 2019. D'autres thématiques, bénéficiant de mises à jour plus rapides, tracent le portrait des régions en pleine pandémie (données 2020 et 2021), ce qui permettra au lecteur de jeter un regard sur les répercussions de la crise sanitaire à l'échelle régionale.

Le contenu du *Panorama*

Le *Panorama* contient 11 chapitres consacrés aux données par région administrative, ainsi qu'un chapitre supplémentaire offrant quelques statistiques par municipalité régionale de comté (MRC).

Le chapitre 1 présente d'abord divers indicateurs relatifs à la [population](#) et à son évolution entre le 1^{er} juillet 2019 et le 1^{er} juillet 2020. Il est suivi d'une analyse du [marché du travail](#), qui dresse le portrait de l'emploi et du chômage de 2010 à l'année mouvementée de 2020. Des statistiques relatives [au niveau de scolarité](#) de la population en 2020 sont ensuite présentées au chapitre 3.

Les chapitres 4 et 5 offrent un aperçu de la situation économique des régions en 2019 en examinant deux indicateurs intimement liés, soit le [produit intérieur brut](#) (PIB) régional et le [revenu disponible par habitant](#). Les [conditions de vie des familles](#) sont ensuite étudiées sous l'angle du faible revenu et du revenu médian en 2018 dans le chapitre 6, puis le chapitre 7 propose un examen de la [valeur foncière](#) des résidences unifamiliales et des copropriétés pour l'exercice financier 2021. Enfin, un chapitre sur les [investissements](#) présente notamment les intentions de dépenses en immobilisation des secteurs public et privé pour 2021.

Le regard régional se poursuit par l'analyse, au chapitre 9, du secteur de l'[hébergement touristique](#), lequel a été particulièrement touché par la crise sanitaire. Il y est question de la fréquentation des terrains de camping, une nouveauté dans le *Panorama*, ainsi que de celle des établissements hôteliers et des résidences de tourisme au cours de l'année 2020.

Le chapitre 10 fait le point sur [les investissements miniers et la production minérale](#) en 2019 dans les principales régions minières du Québec. Le tour d'horizon des régions se termine par un portrait récent de l'implantation du transport électrique.

Le tout dernier chapitre du *Panorama* présente les [statistiques par MRC](#), et traite de la démographie, du revenu disponible par habitant, du taux de travailleurs et de la valeur foncière des résidences unifamiliales.

Pour connaître la signification des concepts utilisés dans les différents chapitres, le lecteur pourra en tout temps se référer à la section [Concepts et définitions](#). Les 17 fiches synthèses de la section [Coup d'œil sur les régions](#), en annexe de la publication, offrent quant à elles une vue d'ensemble des principaux indicateurs socio-économiques de chaque région.

Les territoires couverts par le Panorama

Le découpage territorial de référence employé dans le *Panorama* est généralement celui des régions administratives. Il peut cependant varier selon les thèmes. Par exemple, le chapitre relatif à l'hébergement touristique se base sur les 22 régions touristiques définies par le ministère du Tourisme, différentes des régions administratives tant par les limites qui les définissent que par leur désignation.

Il importe de souligner que les données portant sur les régions administratives de cette 13^e édition du *Panorama* ne tiennent pas compte du redécoupage administratif des régions de l'Estrie et de la Montérégie annoncé par le Gouvernement du Québec le 8 juillet 2021 et entré officiellement en vigueur le 28 juillet dernier¹. Le découpage géographique des régions administratives utilisé dans cette édition reflète celui qui était en vigueur au 1^{er} janvier 2021.

Comme mentionné, des données se rapportant aux 104 MRC sont présentées au chapitre 12 et dans la section *Coup d'œil sur les régions*. Le découpage utilisé est celui des MRC géographiques. Il fait l'objet de précisions dans l'introduction du chapitre 12.

De plus amples informations sur les représentations cartographiques des différents découpages territoriaux se trouvent dans le module [Cartographie interactive des divisions territoriales](#) du site Web de l'ISQ. Pour en savoir plus sur l'historique des différents découpages territoriaux du Québec, consultez l'encadré de l'introduction de l'[édition 2017](#) du *Panorama des régions*.

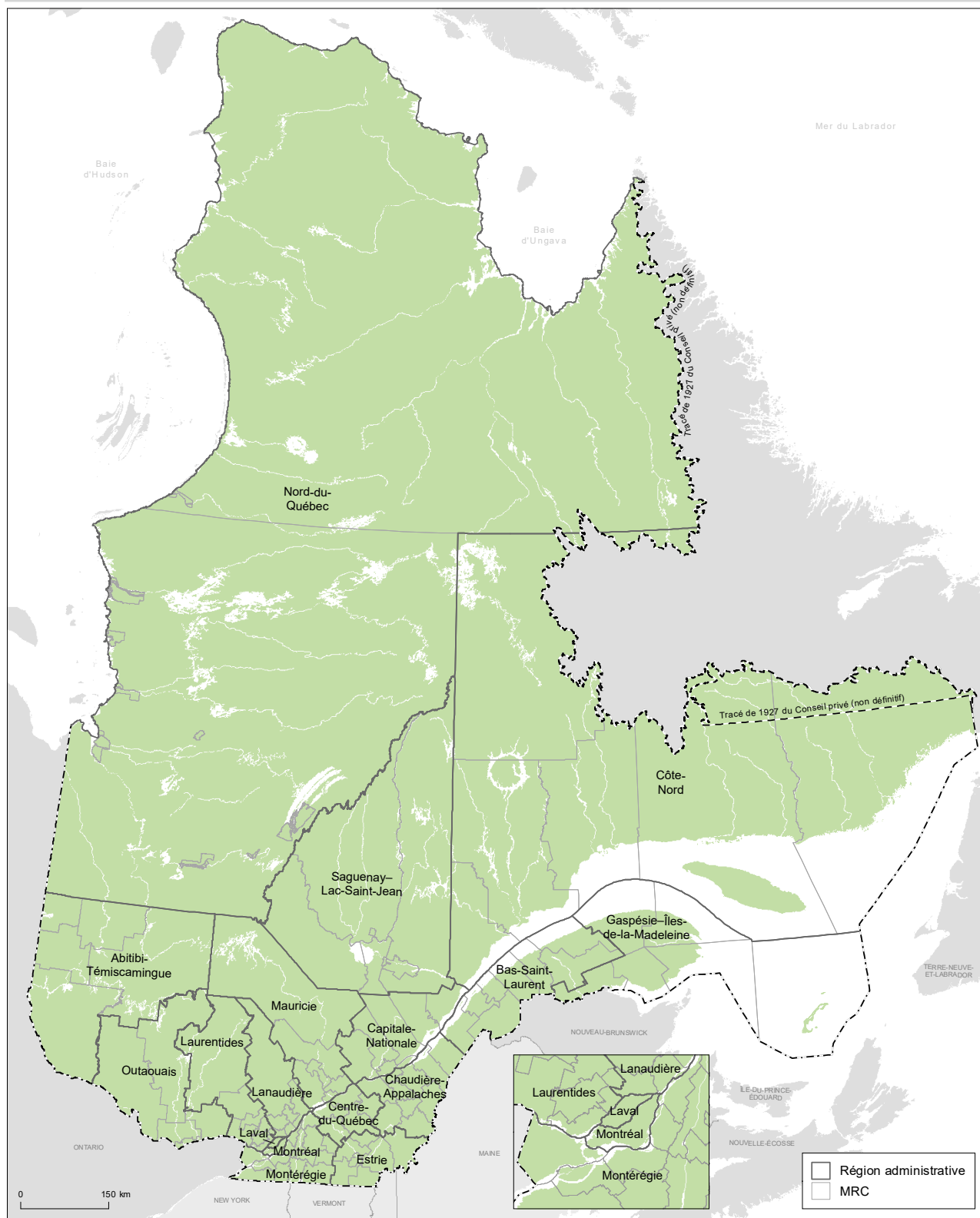
Pour en savoir plus

Le *Panorama des régions du Québec* est une publication qui fournit aux utilisatrices et utilisateurs de statistiques officielles des analyses réalisées à partir des nombreuses statistiques produites par l'ISQ, dont plusieurs sont disponibles sur son site Web. À la fin de plusieurs chapitres se trouvent des hyperliens offrant un accès direct à de multiples tableaux et publications en lien avec les analyses. Nous invitons quiconque désire en apprendre davantage sur les régions du Québec à les consulter.

Finalement, des analyses détaillées pour chacune des régions sont à la disposition du lecteur qui désire approfondir ses connaissances. Les 17 [Bulletins statistiques régionaux](#) abordent des thèmes variés, spécifiques à chaque région, sous forme de faits saillants.

1. Le 28 juillet 2021, date de publication du décret [961-2021](#) à la Gazette officielle du Québec, les municipalités constituant les MRC de La Haute-Yamaska et de Brome-Missisquoi ont changé officiellement de région administrative, passant de la Montérégie à l'Estrie.

Régions administratives du Québec



Note : Selon le découpage géographique des régions administratives au 1^{er} janvier 2021.

Source : Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (données sur l'hydrographie et les limites administratives).

Démographie

Anne Binette Charbonneau, Direction des statistiques sociodémographiques

La dynamique démographique varie grandement d'une région à l'autre. Dans chacune d'entre elles, fécondité, mortalité et mouvements migratoires se combinent différemment pour faire évoluer la taille et la structure par âge de la population. Le présent chapitre compare brièvement l'évolution de la population au 1^{er} juillet 2020 des 17 régions administratives du Québec. La structure par âge et par sexe est également présentée, et l'accent est mis notamment sur le rythme variable du vieillissement des populations régionales.

Si la pandémie de COVID-19 semble avoir laissé sa trace sur l'évolution de la population entre le 1^{er} juillet 2019 et le 1^{er} juillet 2020, il importe de souligner que seuls les derniers mois de cette période ont été touchés par la crise sanitaire. Le bilan des régions porte donc aussi la marque du contexte prépandémique.

Évolution de la population : la croissance démographique ralentit fortement à Montréal, tandis qu'elle s'accélère dans plusieurs autres régions du Québec

La population du Québec est estimée à 8 575 000 personnes au 1^{er} juillet 2020, selon les données provisoires.

La région de Montréal est la plus peuplée du Québec avec un peu plus de 2 millions d'habitants, soit près du quart de la population québécoise. La Montérégie arrive au deuxième rang avec 1,6 million d'habitants, loin devant la Capitale-Nationale (757 000 habitants). Les trois régions les moins peuplées sont le Nord-du-Québec avec environ 46 000 habitants, ainsi que la Côte-Nord et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine qui comptent chacune un peu plus de 90 000 habitants.

La population québécoise s'est accrue de près de 73 000 personnes entre le 1^{er} juillet 2019 et le 1^{er} juillet 2020, selon les estimations provisoires. En termes relatifs, cette hausse équivaut à un taux d'accroissement de 8,5 pour mille. La croissance de la population a ralenti comparativement aux deux années précédentes, alors que ce taux atteignait près de 12 pour mille.

Les résultats de la section sur l'évolution de la population sont tirés de l'article [La population des régions administratives du Québec en 2020](#), publié en janvier 2021. On y trouve notamment une analyse des effets du contexte de la pandémie de COVID-19 sur les différentes composantes démographiques qui se reflètent sur le bilan de l'année 2019-2020 des régions administratives.

Le ralentissement de la croissance démographique en 2019-2020 se concentre dans quelques régions seulement, notamment celles où se trouvent les plus grands centres urbains ([figure 1.1](#)). C'est particulièrement le cas de Montréal, où le taux d'accroissement est passé de l'un des plus élevés au Québec en 2018-2019 (18,0 pour mille) à l'un des plus faibles en 2019-2020 (2,3 pour mille). Les autres régions qui ont vu leur croissance ralentir, bien que de manière nettement moins marquée, sont la Capitale-Nationale, l'Outaouais, Laval et la Montérégie, de même que le Nord-du-Québec, qui ne compte toutefois aucun grand centre.

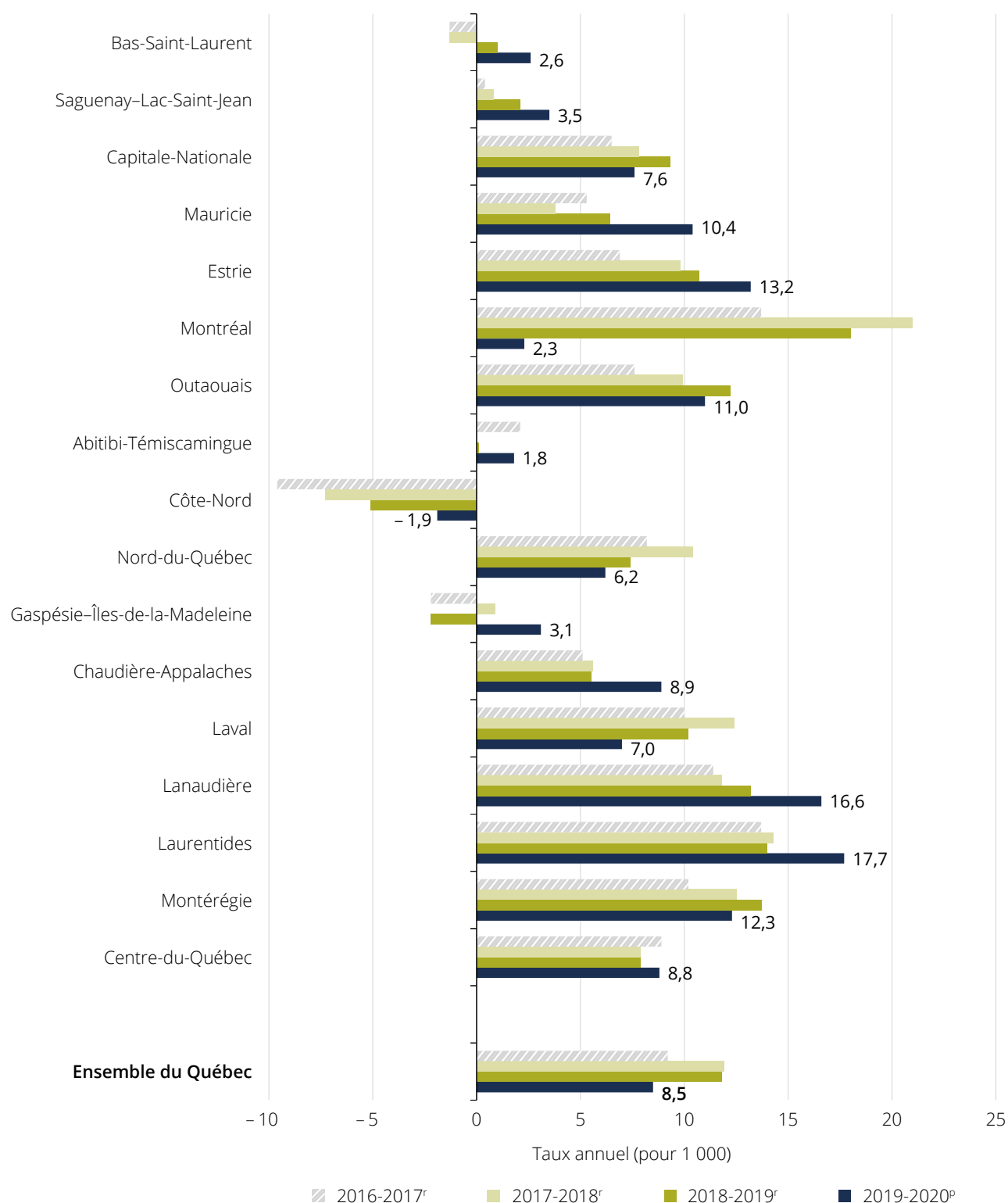
La majorité des régions ont plutôt vu leur croissance s'accroître en 2019-2020. C'est notamment le cas des Laurentides et de Lanaudière, qui affichaient déjà des

taux d'accroissement élevés, mais où la croissance a connu un essor notable. Mentionnons que si ce taux paraît relativement faible dans les régions du Bas-Saint-Laurent, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, il représente toutefois un bilan démographique rehaussé comparativement aux années précédentes, durant lesquelles les taux d'accroissement ont parfois été négatifs.

La Côte-Nord est la seule région où la population s'est réduite entre 2019 et 2020. Si le taux d'accroissement y demeure négatif, on remarque néanmoins que le déclin de la population a continué de ralentir par rapport aux années précédentes.

Figure 1.1

Taux d'accroissement annuel de la population, régions administratives et ensemble du Québec, 2016-2017 à 2019-2020



Source : Tableau 1.1.

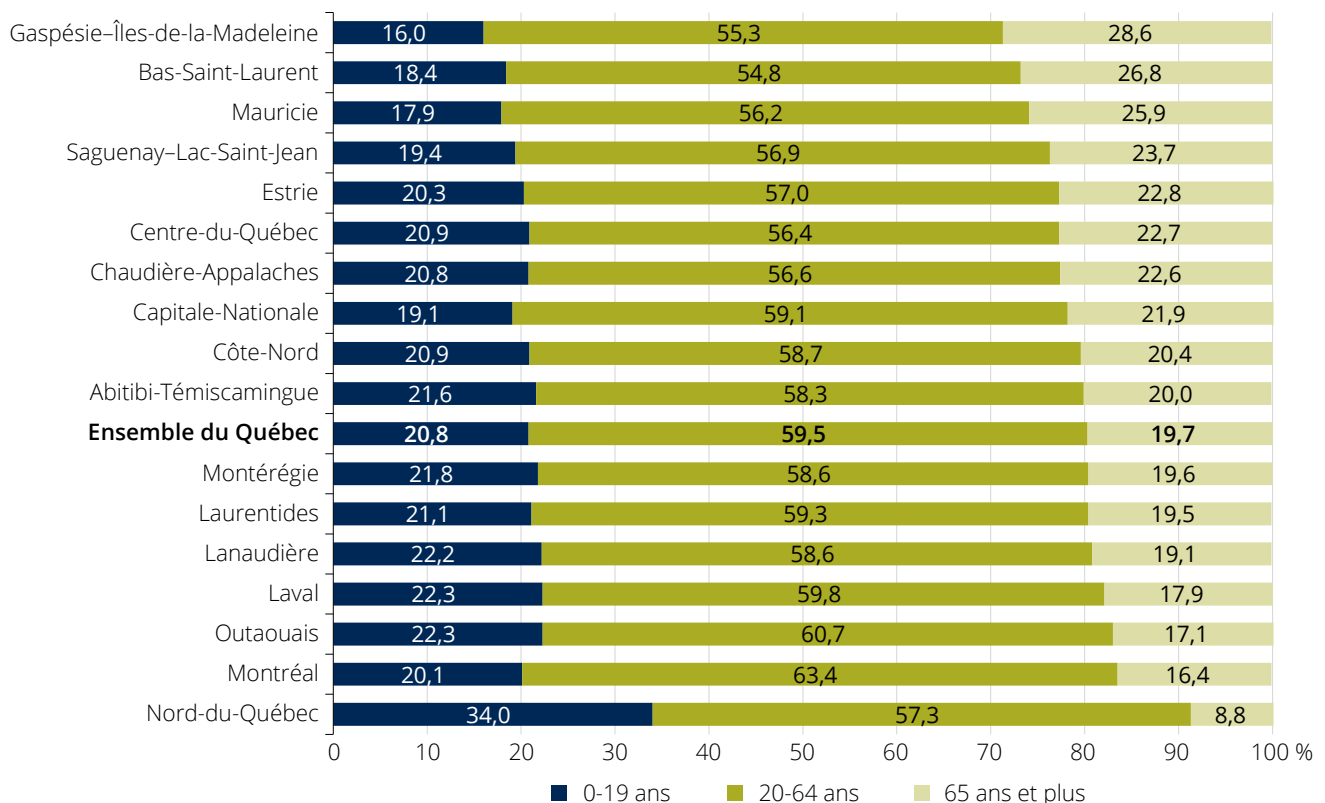
Les populations régionales selon la structure par âge

Au 1^{er} juillet 2020, 20,8 % de la population du Québec a moins de 20 ans, 59,5 % sont âgés de 20 à 64 ans et 19,7 % font partie du groupe des 65 ans et plus. La part des deux premiers groupes d'âge s'est réduite d'un peu plus de 3 points de pourcentage chacune depuis 2001, tandis que celle des aînés s'est accrue de près de 7 points. L'âge moyen au Québec en 2020 est de 42,6 ans, ce qui correspond à une hausse de 4 ans depuis 2001. Le vieillissement démographique de la population québécoise est appelé à se poursuivre, en lien notamment avec l'augmentation de l'espérance de vie combinée à l'avancée en âge des générations nombreuses du baby-boom des années 1946-1966.

Des différences dans les comportements démographiques régionaux (fécondité, mortalité et mouvements migratoires) ont conduit à des évolutions différentes de la taille des populations régionales, mais ont également façonné différemment leur structure par âge, ce qui explique que le vieillissement soit plus marqué dans certaines régions. C'est notamment le cas en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, où 28,6 % de la population est âgée de 65 ans et plus en 2020, soit la proportion la plus élevée du Québec, mais aussi l'une des plus élevées du Canada¹. Comme le montre la figure 1.2, cette proportion surpasse largement celle des jeunes de moins de 20 ans (16,0 %), qui est la plus faible de toutes les régions. L'âge moyen de la population de cette région est de 48,8 ans, le plus élevé de toutes les régions du Québec. C'est aussi celui qui a augmenté le plus rapidement au cours des

Figure 1.2

Répartition de la population selon le groupe d'âge, régions administratives et ensemble du Québec, 2020



Note : Données provisoires.

Source : Tableau 1.2.

1. Statistique Canada. [Tableau 17-10-0137-01. Estimations de la population, 1^{er} juillet, selon la région économique, limites de 2016.](#)

dernières années, avec une hausse de près de 8 ans depuis 2001 (figure 1.3). Le Bas-Saint-Laurent et la Mauricie figurent également parmi les régions où la population est la plus âgée. En 2020, les personnes de 65 ans et plus y représentent plus du quart de la population et l'âge moyen y est d'environ 46,5 ans.

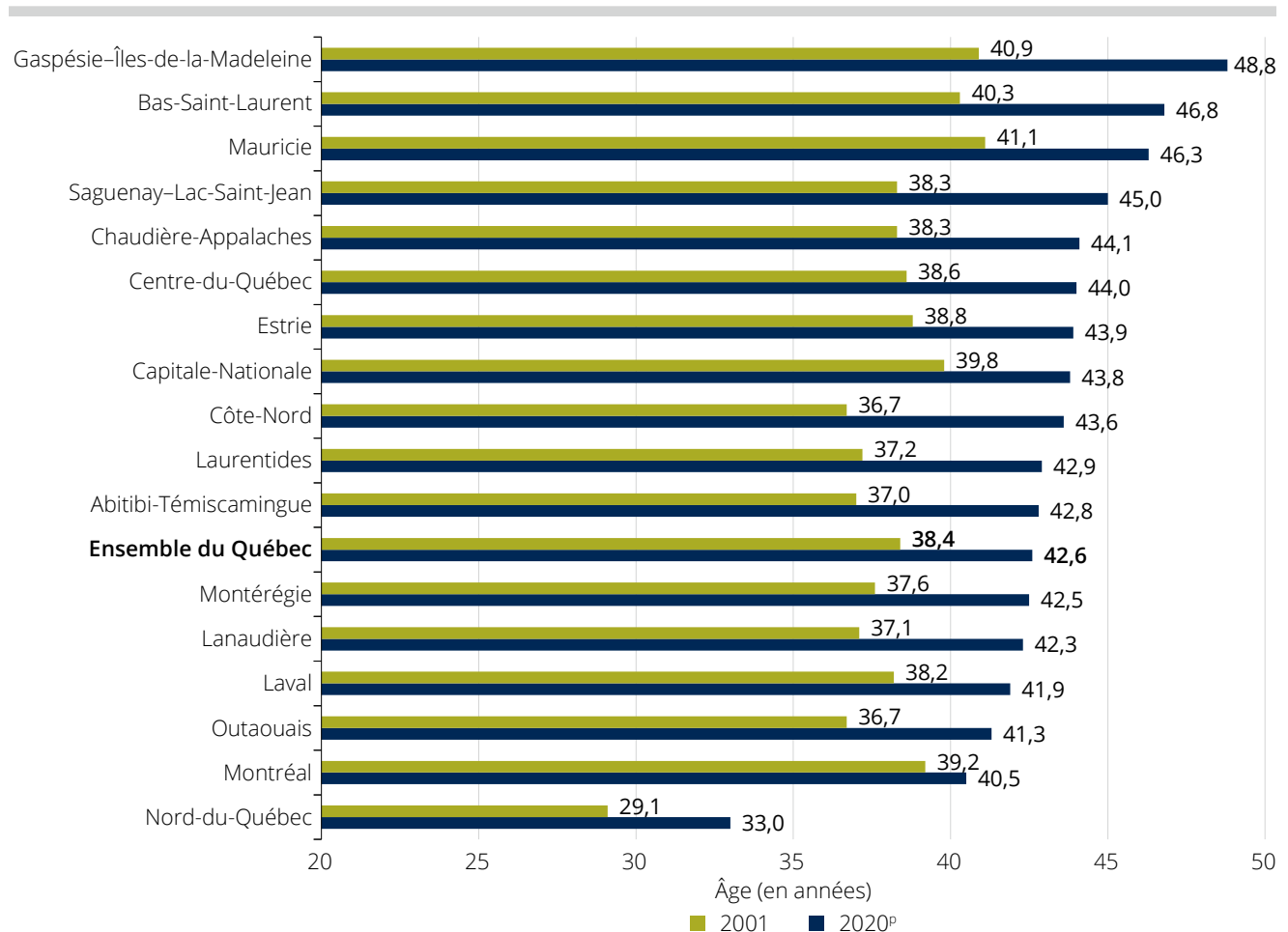
La population des régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de l'Estrie, du Centre-du-Québec, de la Chaudière-Appalaches et de la Capitale-Nationale est aussi plus âgée que celle de l'ensemble du Québec relativement à la proportion des personnes de 65 ans et plus, qui atteint entre 22 % et 24 % en 2020. Cette proportion est supérieure à celle des jeunes de moins de 20 ans dans toutes ces régions. Dans la Capitale-Nationale et le Saguenay-Lac-Saint-Jean, la part des moins de 20 ans

est d'environ 19 %, alors qu'elle est comparable à celle de l'ensemble du Québec (20,8 %) dans les autres régions. L'âge moyen est de 45,0 ans au Saguenay-Lac-Saint-Jean et de l'ordre de 44,0 ans dans les autres régions.

À l'autre bout du spectre, la région du Nord-du-Québec a, de loin, la population la plus jeune du Québec. En 2020, plus d'une personne sur trois (34,0 %) y a moins de 20 ans, tandis que les personnes âgées de 65 ans et plus représentent 8,8 % de la population. Cette structure relativement jeune s'explique par une fécondité plus élevée que dans l'ensemble du Québec et une espérance de vie plus faible. Néanmoins, comme dans les autres régions, la population du Nord-du-Québec vieillit. L'âge moyen a connu une augmentation de près de 4 ans depuis 2001, pour atteindre 33,0 ans en 2020.

Figure 1.3

Âge moyen de la population, régions administratives et ensemble du Québec, 2001 et 2020



Source : Tableau 1.2.

Avec un âge moyen de 40,5 ans, la population de Montréal est un peu plus jeune que celle de la plupart des autres régions. Le profil par âge de cette région est unique : la part des moins de 20 ans y est parmi les plus faibles (20,1 %), mais elle compte la plus importante proportion d'individus dits d'âge actif, soit les 20-64 ans, qui représentent 63,4 % de sa population. Les données détaillées pour la région de Montréal, non illustrées ici, montrent par ailleurs que sa population d'âge actif se concentre chez les 20 à 44 ans. Quant aux 65 ans et plus, ils représentent 16,4 % de l'ensemble des Montréalais, la deuxième proportion la plus faible du Québec. La part de ce groupe d'âge a peu changé à Montréal depuis 2001, tandis qu'elle s'est accrue de quelques points de pourcentage dans toutes les autres régions. L'âge moyen a également peu bougé en comparaison de ce qui s'observe ailleurs au Québec, ayant augmenté de seulement une année depuis 2001.

La population de l'Outaouais est elle aussi plus jeune que celle de la plupart des autres régions. Les jeunes de moins de 20 ans (22,3 %) sont proportionnellement plus nombreux dans cette région que dans l'ensemble du Québec, alors que la part des personnes âgées (17,1 %) y est parmi les plus faibles du Québec. L'Outaouais se distingue en outre par la deuxième plus forte proportion de 20-64 ans (60,7 %), derrière Montréal. En 2020, l'âge moyen y est de 41,3 ans.

Dans les quatre régions adjacentes à Montréal (Laval, Lanaudière, Laurentides et Montérégie) ainsi qu'en Abitibi-Témiscamingue et sur la Côte-Nord, la part des moins de 20 ans (21 % ou 22 %) est égale ou un peu plus élevée que celle de l'ensemble du Québec, tandis que la part des 65 ans et plus (de 18 % à 20 %) y est égale ou légèrement inférieure. Dans ces régions, l'âge moyen varie de 42 à 44 ans.

Les populations régionales selon le sexe

La population québécoise compte un peu plus de femmes (4 288 000) que d'hommes (4 287 000). Cette légère surreprésentation féminine n'est toutefois pas assez importante pour être traduite par le rapport de féminité, qui s'établit à 100 femmes pour 100 hommes en 2020. Bien qu'il naisse généralement plus de garçons que de filles, le rapport entre les sexes tend à s'inverser avec l'âge, principalement en raison de la surmortalité masculine à chaque âge. En 2020, le rapport de féminité du Québec est de 96 chez les moins de 20 ans et de 97 chez les 20-64 ans, alors que chez les 65 ans et plus, on compte plus de femmes que d'hommes, avec un rapport de 116.

Le groupe des 65 ans et plus est le seul pour lequel on constate des différences notables entre les régions. Montréal affiche le rapport de féminité le plus élevé, avec 130 femmes pour 100 hommes. À l'opposé, le Nord-du-Québec est la seule région où l'on compte moins de femmes que d'hommes, avec 97 femmes pour 100 hommes. Rappelons toutefois que le nombre de personnes âgées y est faible et que l'écart entre les sexes ne représente qu'une soixantaine de personnes.

Les estimations de la population

Les estimations de la population des différents découpages géographiques du Québec sont le produit d'une collaboration entre Statistique Canada et l'Institut de la statistique du Québec. Elles sont fondées sur les comptes des recensements qui sont rajustés afin de tenir compte du sous-dénombrement net des recensements et des réserves indiennes partiellement dénombrées.

Les estimations de population de la période 2016-2020 sont encore provisoires. Elles ont comme point de départ les comptes rajustés du Recensement de 2016, auxquels est ajoutée une estimation du bilan des différents événements démographiques enregistrés par la suite (naissances, décès et mouvements migratoires). Comme plusieurs de ces composantes ne sont pas définitives (obtenues par modélisation ou tirées de sources disponibles rapidement, mais moins précises), les estimations peuvent changer au fil des révisions. De plus, les données feront l'objet d'une révision pour s'arrimer aux comptes rajustés du Recensement de 2021 lorsque ceux-ci seront connus ; c'est alors que les estimations des années 2016 et suivantes deviendront définitives. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'interprétation de ces résultats récents.

Informations statistiques complémentaires

Des tableaux détaillés de données sur [la population et la structure par âge et sexe](#) du Québec, des régions administratives, des MRC, des municipalités et des régions métropolitaines de recensement sont disponibles sur le site Web de l'Institut de la statistique du Québec sous le thème *Démographie et population*. D'autres données y sont également consultables, notamment celles concernant les composantes démographiques qui façonnent la taille et la structure de la population ([naissances](#), [décès](#) et migrations [internes](#) ou [internationales et interprovinciales](#)). De plus, les résultats de la mise à jour 2021 des [perspectives démographiques](#) du Québec et des régions administratives et métropolitaines sont maintenant disponibles.

Tableau 1.1

Population totale, taux d'accroissement annuel par région administrative et ensemble du Québec, 2016 à 2020

Région administrative	Population au 1 ^{er} juillet					Taux d'accroissement annuel ¹			
	2016	2017 ^r	2018 ^r	2019 ^r	2020 ^p	2016-2017 ^r	2017-2018 ^r	2018-2019 ^r	2019-2020 ^p
	n					pour 1 000			
Bas-Saint-Laurent	197 802	197 550	197 291	197 480	197 987	-1,3	-1,3	1,0	2,6
Saguenay-Lac-Saint-Jean	277 076	277 174	277 388	277 985	278 971	0,4	0,8	2,1	3,5
Capitale-Nationale	733 847	738 620	744 399	751 345	757 065	6,5	7,8	9,3	7,6
Mauricie	267 021	268 434	269 455	271 181	274 013	5,3	3,8	6,4	10,4
Estrie	320 452	322 664	325 833	329 325	333 704	6,9	9,8	10,7	13,2
Montréal	1 959 014	1 986 067	2 028 244	2 064 991	2 069 849	13,7	21,0	18,0	2,3
Outaouais	385 385	388 330	392 200	397 004	401 388	7,6	9,9	12,2	11,0
Abitibi-Témiscamingue	147 293	147 609	147 607	147 625	147 897	2,1	0,0	0,1	1,8
Côte-Nord	92 713	91 824	91 160	90 699	90 529	-9,6	-7,3	-5,1	-1,9
Nord-du-Québec	44 720	45 086	45 557	45 894	46 178	8,2	10,4	7,4	6,2
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	90 740	90 537	90 615	90 412	90 697	-2,2	0,9	-2,2	3,1
Chaudière-Appalaches	422 019	424 188	426 578	428 947	432 782	5,1	5,6	5,5	8,9
Laval	425 461	429 753	435 099	439 575	442 648	10,0	12,4	10,2	7,0
Lanaudière	497 298	502 991	508 958	515 711	524 368	11,4	11,8	13,2	16,6
Laurentides	594 981	603 209	611 917	620 521	631 592	13,7	14,3	14,0	17,7
Montréal	1 526 762	1 542 490	1 561 941	1 583 554	1 603 232	10,2	12,5	13,7	12,3
Centre-du-Québec	243 366	245 537	247 496	249 454	251 671	8,9	7,9	7,9	8,8
Ensemble du Québec	8 225 950	8 302 063	8 401 738	8 501 703	8 574 571	9,2	11,9	11,8	8,5

1. Calculé en faisant le rapport entre la variation annuelle de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée et la population moyenne de la période (exprimée en pour mille).

Note : Les estimations actuellement disponibles pour les années 2016 à 2020 sont basées sur les comptes rajustés du Recensement de 2016 et ne sont pas définitives. Elles feront l'objet d'une révision à la suite du Recensement de 2021. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution récente de la population des régions.

Sources : Institut de la statistique du Québec.

Statistique Canada, Estimations démographiques annuelles (régions infraprovinciales, janvier 2021). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 1.2

Population selon le groupe d'âge, âge médian et âge moyen, régions administratives et ensemble du Québec, 2001 et 2020

Région administrative	Groupe d'âge								Âge médian	Âge moyen
	0-19 ans	20-64 ans	65 ans et plus	Total	0-19 ans	20-64 ans	65 ans et plus	Total		
	n				%				ans	
2001										
Bas-Saint-Laurent	47 372	125 445	31 475	204 292	23,2	61,4	15,4	100,0	41,1	40,3
Saguenay-Lac-Saint-Jean	70 568	177 317	35 384	283 269	24,9	62,6	12,5	100,0	39,2	38,3
Capitale-Nationale	138 240	422 262	91 154	651 656	21,2	64,8	14,0	100,0	40,1	39,8
Mauricie	56 963	160 761	42 250	259 974	21,9	61,8	16,3	100,0	41,9	41,1
Estrie	71 324	179 460	40 574	291 358	24,5	61,6	13,9	100,0	39,0	38,8
Montréal	392 956	1 179 939	277 251	1 850 146	21,2	63,8	15,0	100,0	38,0	39,2
Outaouais	84 020	206 168	32 778	322 966	26,0	63,8	10,1	100,0	37,2	36,7
Abitibi-Témiscamingue	40 317	91 404	16 849	148 570	27,1	61,5	11,3	100,0	37,6	37,0
Côte-Nord	26 012	63 878	9 606	99 496	26,1	64,2	9,7	100,0	37,5	36,7
Nord-du-Québec	15 008	22 609	1 714	39 331	38,2	57,5	4,4	100,0	27,3	29,1
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	22 339	61 004	15 241	98 584	22,7	61,9	15,5	100,0	41,9	40,9
Chaudière-Appalaches	97 628	243 087	50 107	390 822	25,0	62,2	12,8	100,0	38,6	38,3
Laval	85 835	218 834	45 704	350 373	24,5	62,5	13,0	100,0	38,4	38,2
Lanaudière	106 569	247 689	42 119	396 377	26,9	62,5	10,6	100,0	38,1	37,1
Laurentides	124 451	297 159	51 469	473 079	26,3	62,8	10,9	100,0	37,9	37,2
Montréal	337 842	825 474	150 125	1 313 441	25,7	62,8	11,4	100,0	38,2	37,6
Centre-du-Québec	55 801	136 470	30 451	222 722	25,1	61,3	13,7	100,0	38,8	38,6
Ensemble du Québec	1 773 245	4 658 960	964 251	7 396 456	24,0	63,0	13,0	100,0	38,5	38,4
2020 ^P										
Bas-Saint-Laurent	36 425	108 404	53 158	197 987	18,4	54,8	26,8	100,0	50,3	46,8
Saguenay-Lac-Saint-Jean	54 047	158 753	66 171	278 971	19,4	56,9	23,7	100,0	46,7	45,0
Capitale-Nationale	144 296	447 182	165 587	757 065	19,1	59,1	21,9	100,0	43,7	43,8
Mauricie	49 076	154 061	70 876	274 013	17,9	56,2	25,9	100,0	49,0	46,3
Estrie	67 691	190 050	75 963	333 704	20,3	57,0	22,8	100,0	44,7	43,9
Montréal	417 046	1 312 347	340 456	2 069 849	20,1	63,4	16,4	100,0	38,7	40,5
Outaouais	89 324	243 573	68 491	401 388	22,3	60,7	17,1	100,0	41,7	41,3
Abitibi-Témiscamingue	32 019	86 288	29 590	147 897	21,6	58,3	20,0	100,0	43,8	42,8
Côte-Nord	18 931	53 142	18 456	90 529	20,9	58,7	20,4	100,0	45,7	43,6
Nord-du-Québec	15 691	26 440	4 047	46 178	34,0	57,3	8,8	100,0	30,4	33,0
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	14 533	50 193	25 971	90 697	16,0	55,3	28,6	100,0	53,8	48,8
Chaudière-Appalaches	90 095	244 743	97 944	432 782	20,8	56,6	22,6	100,0	45,3	44,1
Laval	98 762	264 490	79 396	442 648	22,3	59,8	17,9	100,0	42,6	41,9
Lanaudière	116 521	307 458	100 389	524 368	22,2	58,6	19,1	100,0	43,3	42,3
Laurentides	133 527	374 826	123 239	631 592	21,1	59,3	19,5	100,0	44,3	42,9
Montréal	349 564	939 148	314 520	1 603 232	21,8	58,6	19,6	100,0	43,2	42,5
Centre-du-Québec	52 508	141 934	57 229	251 671	20,9	56,4	22,7	100,0	45,0	44,0
Ensemble du Québec	1 780 056	5 103 032	1 691 483	8 574 571	20,8	59,5	19,7	100,0	42,7	42,6

Sources : Institut de la statistique du Québec.

Statistique Canada, Estimations démographiques annuelles (régions infraprovinciales, janvier 2021). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 1.3

Population selon le groupe d'âge et le sexe et rapport de féminité, régions administratives et ensemble du Québec, 2020

Région administrative	Groupe d'âge							
	0-19 ans		20-64 ans		65 ans et plus		Total	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	n							
Bas-Saint-Laurent	18 761	17 664	54 963	53 441	25 477	27 681	99 201	98 786
Saguenay-Lac-Saint-Jean	27 637	26 410	82 397	76 356	31 824	34 347	141 858	137 113
Capitale-Nationale	73 415	70 881	229 120	218 062	74 833	90 754	377 368	379 697
Mauricie	25 199	23 877	78 706	75 355	33 198	37 678	137 103	136 910
Estrie	35 074	32 617	96 696	93 354	36 159	39 804	167 929	165 775
Montréal	212 315	204 731	667 155	645 192	148 117	192 339	1 027 587	1 042 262
Outaouais	45 548	43 776	121 598	121 975	32 518	35 973	199 664	201 724
Abitibi-Témiscamingue	16 272	15 747	44 763	41 525	14 390	15 200	75 425	72 472
Côte-Nord	9 531	9 400	27 325	25 817	9 127	9 329	45 983	44 546
Nord-du-Québec	8 115	7 576	13 690	12 750	2 057	1 990	23 862	22 316
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	7 360	7 173	25 145	25 048	12 504	13 467	45 009	45 688
Chaudière-Appalaches	46 194	43 901	126 627	118 116	46 965	50 979	219 786	212 996
Laval	50 426	48 336	132 296	132 194	35 705	43 691	218 427	224 221
Lanaudière	59 487	57 034	155 478	151 980	48 120	52 269	263 085	261 283
Laurentides	68 369	65 158	189 054	185 772	59 160	64 079	316 583	315 009
Montréal	178 477	171 087	475 225	463 923	146 392	168 128	800 094	803 138
Centre-du-Québec	26 940	25 568	73 734	68 200	27 237	29 992	127 911	123 760
Ensemble du Québec	909 120	870 936	2 593 972	2 509 060	783 783	907 700	4 286 875	4 287 696
Rapport de féminité (nombre de femmes pour 100 hommes)								
Bas-Saint-Laurent		94		97		109		100
Saguenay-Lac-Saint-Jean		96		93		108		97
Capitale-Nationale		97		95		121		101
Mauricie		95		96		113		100
Estrie		93		97		110		99
Montréal		96		97		130		101
Outaouais		96		100		111		101
Abitibi-Témiscamingue		97		93		106		96
Côte-Nord		99		94		102		97
Nord-du-Québec		93		93		97		94
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine		97		100		108		102
Chaudière-Appalaches		95		93		109		97
Laval		96		100		122		103
Lanaudière		96		98		109		99
Laurentides		95		98		108		100
Montréal		96		98		115		100
Centre-du-Québec		95		92		110		97
Ensemble du Québec		96		97		116		100

Note : Données provisoires.

Sources : Institut de la statistique du Québec.

Statistique Canada, Estimations démographiques annuelles (régions infraprovinciales, janvier 2021). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Références

- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2021). « La population des régions administratives du Québec en 2020 », *Bulletin sociodémographique*, [En ligne], vol. 25, n° 2, janvier, L'Institut, p. 1-6. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/population-regions-administratives-quebec-2020.pdf].
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2020). « Annexe 1 – Fiches régionales », dans *Le bilan démographique du Québec. Édition 2020*, [En ligne], Québec, L'Institut, p. 125-170. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/bilan-demographique-du-quebec-edition-2020.pdf].

Marché du travail

Luc Cloutier-Villeneuve, Direction des statistiques du travail et de la rémunération

Note méthodologique

Les données présentées dans ce chapitre sont des estimations tirées de l'*Enquête sur la population active* (EPA) de Statistique Canada et sont fondées sur un échantillon. Les estimations régionales sont sujettes à une plus grande variabilité que les tendances observées dans des territoires plus grands, comme les provinces ou le Canada. Des tests statistiques ont été réalisés avec un niveau de confiance de 68 % afin de vérifier si les différences observées étaient significatives. Seules les variations statistiquement significatives sont présentées dans cette section.

Les données de l'EPA sont utilisées pour produire des estimations du nombre de personnes au chômage et en emploi dans différents territoires, selon le lieu de résidence des répondants (et non selon leur lieu de travail). À titre d'exemple, le chiffre sur l'emploi correspond au nombre d'habitants de la région qui occupent un emploi, mais il ne nous permet pas de savoir si l'emploi occupé se situe dans la même région ou dans une autre. Pour plus d'information, se référer à la section 7 – Qualité des données, de la publication [Guide de l'Enquête sur la population active](#) (numéro 71-543-G au catalogue).

Il est à noter que les régions administratives de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec sont regroupées en raison de la petite taille de leur population et de la variabilité des données.

Ce chapitre présente le portrait du marché du travail dans l'ensemble du Québec et dans les différentes régions administratives pour la période de 2010 à 2020. Dans cette édition du *Panorama des régions du Québec*, l'analyse porte principalement sur les changements survenus en 2020 afin de montrer les effets de la pandémie sur le marché du travail dans les régions de la province.

En 2020, le nombre d'emplois au Québec a diminué de 208 500 (– 4,8 %) en moyenne par rapport à 2019, et s'est établi à 4 099 600 ([tableau 2.1](#)). Cette baisse s'est produite tant dans les emplois à temps partiel (– 106 900) que dans les emplois à temps plein (– 101 500), mais a touché davantage les femmes (– 113 100) que les hommes (– 95 400) ([tableau 2.2](#)). Ces réductions d'emploi ont

affecté le taux d'emploi, qui s'est contracté de 3,4 points de pourcentage pour se fixer à 58,1 % en 2020. Pour sa part, le taux de chômage a augmenté de 3,8 points dans la dernière année, et s'est établi à 8,9 %.

Durant la décennie 2010-2020, l'emploi s'est accru de 179 500 (+ 4,6 %) au Québec. Cette croissance est attribuable à l'emploi à temps plein (+ 234 000), alors qu'on dénote une baisse du côté de l'emploi à temps partiel (– 54 400). Durant cette période, les hommes ont connu un gain net d'emplois de 107 100, un nombre supérieur à ce qui a été observé chez les femmes (+ 72 400). Le taux d'emploi a néanmoins diminué de 1,7 point de pourcentage au cours des dix dernières années, alors que le taux de chômage a augmenté de près de 1 point.

En 2020, plusieurs régions ont connu une baisse de l'emploi

En 2020, au moins dix régions administratives ont affiché une baisse de leur nombre d'emplois ([tableau 2.1](#)). Les diminutions d'emplois les plus importantes se sont produites dans les régions de Montréal (– 59 400), de la Capitale-Nationale (– 35 900), des Laurentides (– 35 500) et de la Montérégie (– 28 300). À elles seules, ces régions comptent pour trois quarts des pertes d'emplois en 2020.

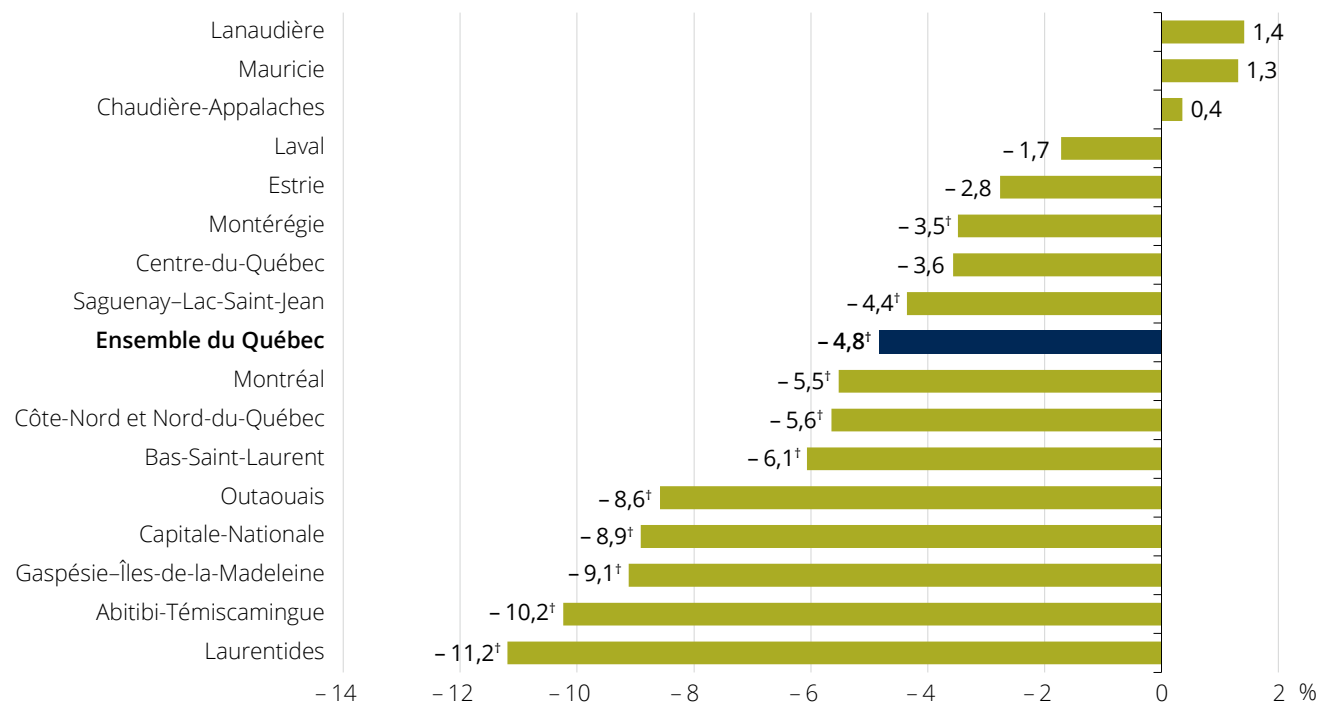
De 2019 à 2020, cinq régions se sont démarquées par des baisses relatives d'emplois importantes (figure 2.1) : les Laurentides (– 11,2 %), l'Abitibi-Témiscamingue (– 10,2 %), la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (– 9,1 %), la Capitale-Nationale (– 8,9 %) et l'Outaouais (– 8,6 %). Par ailleurs, trois régions ont connu une baisse d'au moins 20 000 emplois à temps plein en 2020, soit la Capitale-Nationale (– 26 200), les Laurentides (– 24 900) et la Montérégie (– 19 700). Pour sa part, la région de Montréal a connu une baisse de 44 200 emplois à temps partiel, soit l'équivalent d'une réduction de 20,7 %.

Les données selon le sexe ([tableau 2.2](#)) montrent que chez les hommes, les baisses de l'emploi les plus importantes de 2020 ont eu lieu dans les régions de Montréal (– 33 000) et de la Capitale-Nationale (– 20 800), tandis que chez les femmes, ce sont les régions de Montréal (– 26 400), de la Montérégie (– 24 100) et des Laurentides (– 20 100) qui ont été les plus touchées. Si on regarde les résultats en termes relatifs, on constate que les plus fortes réductions d'emplois chez les femmes se sont produites dans les régions des Laurentides (– 13,2 %), de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (– 12,1 %) et de l'Abitibi-Témiscamingue (– 9,6 %). Les régions où les hommes ont subi les plus fortes baisses d'emplois en termes relatifs en 2020 sont l'Outaouais (– 12,0 %), l'Abitibi-Témiscamingue (– 10,6 %) et la Capitale-Nationale (– 9,9 %).

Pour la période 2010-2020, deux régions se partagent environ 70 % de la hausse globale de l'emploi. La région de Montréal domine avec 75 600 nouveaux emplois, suivie de la Montérégie, avec un gain net de 49 600 emplois. Cette croissance a essentiellement touché les emplois à temps plein dans les deux régions. Montréal a vu ses effectifs dans cette catégorie augmenter de 95 200,

Figure 2.1

Variation de l'emploi, régions administratives et ensemble du Québec, 2019-2020



[†] Variation statistiquement significative au seuil de 68 % entre 2019 et 2020.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2021. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

mais a perdu environ 20 000 emplois à temps partiel ([tableau 2.1](#)). Dans la région de Lanaudière, 27 200 nouveaux emplois ont été créés, pratiquement tous à temps plein.

En 2020, le taux de chômage a augmenté dans toutes les régions, à l'exception de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

La pandémie a eu une incidence certaine sur le taux de chômage régional, qui a connu une hausse dans presque toutes les régions (figure 2.2 ; [tableau 2.3](#)). Des augmentations de 4 à 5,5 points de pourcentage ont été enregistrées dans quatre régions administratives : Montréal (+ 4,1 points), la Montérégie (+ 4,2 points), Lanaudière (+ 4,5 points) et les Laurentides (+ 5,5 points). En 2020, le taux de chômage à Montréal était de 11,4 %, comparativement à 8,9 % pour l'ensemble du Québec. Le taux de chômage de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine,

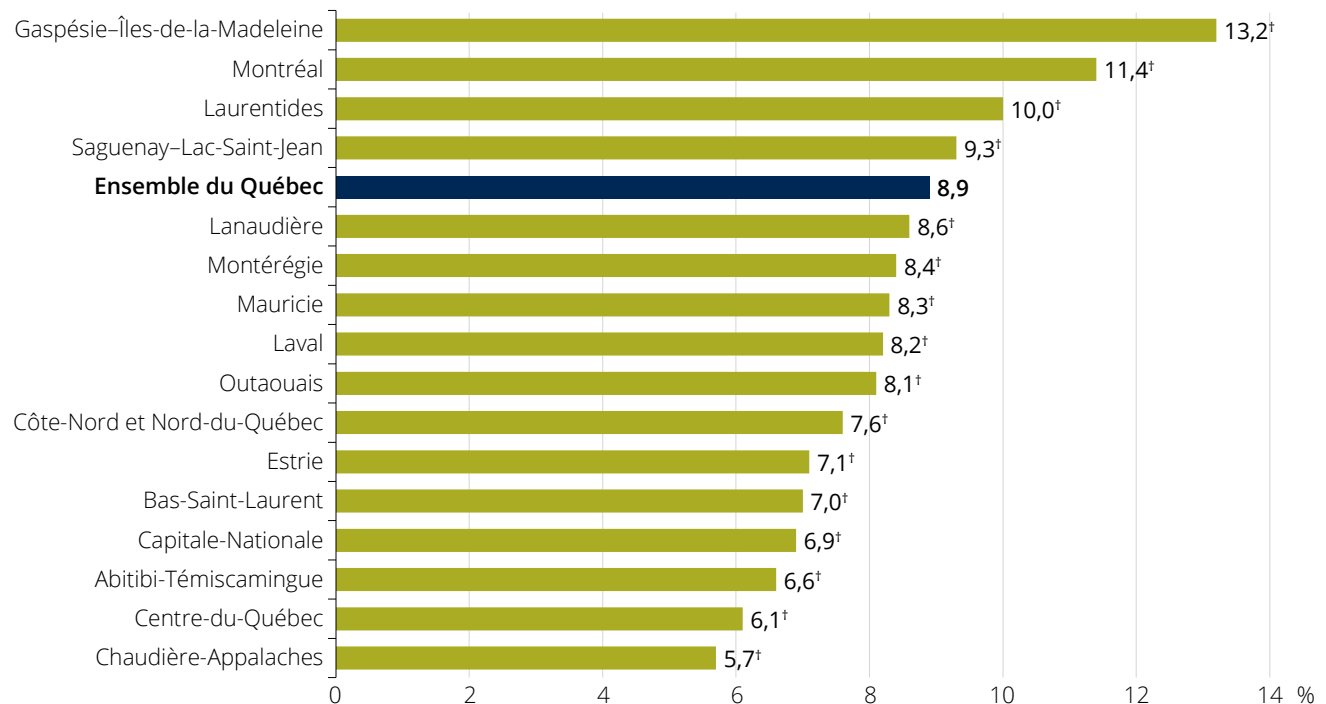
qui s'élevait à 13,2 %, est demeuré stable par rapport à 2019. D'autres régions ont vu leur taux de chômage augmenter d'au moins trois points de pourcentage entre 2019 et 2020, soit la Capitale-Nationale (+ 3,4 points, pour atteindre 6,9 %), Laval (+ 3,8 points, pour atteindre 8,2 %), l'Outaouais (+ 3,1 points, pour atteindre 8,1 %) et le Saguenay-Lac-Saint-Jean (+ 3,7, pour atteindre 9,3 %).

Les taux de chômage observés dans chacune des régions administratives sont tous statistiquement différents de la moyenne de l'ensemble du Québec en 2020 (8,9 %). Les régions affichant un taux de chômage supérieur à la moyenne québécoise sont celles de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (13,2 %), de Montréal (11,4 %), des Laurentides (10,0 %) et du Saguenay-Lac-Saint-Jean (9,3 %).

Par ailleurs, certaines régions ont connu une réduction de leur taux de chômage entre 2010 et 2020, dont la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (- 1,9 point) et le Bas-Saint-Laurent (- 3,2 points). À l'opposé, d'autres régions ont vu leur taux de chômage s'accroître durant cette période, notamment Montréal (+ 1,6 point) et les Laurentides (+ 1,5 point).

Figure 2.2

Taux de chômage, régions administratives et ensemble du Québec, 2020



[†] Différence statistiquement significative au seuil de 68 % entre la donnée de la région et celle pour l'ensemble du Québec.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2021. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Le taux d'emploi a chuté dans plusieurs régions du Québec en 2020

En 2020, l'effet de la pandémie sur le marché du travail s'est notamment traduit par une baisse du taux d'emploi dans au moins 10 régions administratives (figure 2.3). Quatre régions ont subi une baisse de plus de 5 points de pourcentage (tableau 2.4) : les Laurentides (– 7,5 points, pour atteindre 54,1 %), l'Abitibi-Témiscamingue (– 6,2 points, pour atteindre 57,6 %), la Capitale-Nationale (– 6,0 points, pour atteindre 58,9 %) et l'Outaouais (– 5,9 points, pour atteindre 57,7 %). La Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine a affiché un taux d'emploi de seulement 40,4 % en 2020, une baisse de près de 4 points par rapport à 2019. Le Bas-Saint-Laurent a vu son taux d'emploi diminuer de 3 points, pour s'établir à 52,1 %.

En 2020, certaines régions ont affiché un taux d'emploi inférieur à la moyenne de l'ensemble du Québec (58,1 %). C'est le cas de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (40,4 %), du Bas-Saint-Laurent (52,1 %), du Saguenay-Lac-Saint-Jean (53,5 %), des Laurentides (54,1 %), de la Mauricie (54,4 %) de l'Estrie (57,3 %) et de l'Outaouais (57,7 %). À l'opposé, d'autres régions ont enregistré un taux d'emploi plus élevé que l'ensemble du Québec. C'est le cas de la Capitale-Nationale (58,9 %), du Centre-du-Québec (59,0 %), de la Montérégie (60,1 %), de Lanaudière (62,5 %) et de la Chaudière-Appalaches (62,8 %).

Entre 2010 et 2020, certaines régions ont connu une baisse de leur taux d'emploi. On a entre autres observé une diminution de 7,7 points dans les Laurentides, de 5,4 points en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et de 5,0 points en Outaouais. Durant la même période, les régions de la Capitale-Nationale et de Laval ont vu leur taux respectif diminuer de 3,6 et de 3,5 points.

Figure 2.3

Taux d'emploi, régions administratives et ensemble du Québec, 2020



[†] Différence statistiquement significative au seuil de 68 % entre la donnée de la région et celle pour l'ensemble du Québec.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2021. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 2.1

Emploi selon le régime de travail, régions administratives et ensemble du Québec, 2010, 2019 et 2020

	2010 ^r	2019 ^r	2020	2019-2020		2010-2020	
				Écart	Variation	Écart	Variation
	k	k	k	k	%	k	%
Bas-Saint-Laurent	89,9	92,3	86,7	- 5,6	- 6,1[†]	- 3,2	- 3,6
Temps plein	71,1	75,4	72,8	- 2,6	- 3,4	1,7	2,4
Temps partiel	18,8	16,9	14,0	- 2,9	- 17,2 [†]	- 4,8	- 25,5 [†]
Saguenay-Lac-Saint-Jean	122,7	128,5	122,9	- 5,6	- 4,4[†]	0,2	0,2
Temps plein	95,2	103,3	101,9	- 1,4	- 1,4	6,7	7,0 [†]
Temps partiel	27,5	25,2	21,0	- 4,2	- 16,7 [†]	- 6,5	- 23,6 [†]
Capitale-Nationale	368,1	403,0	367,1	- 35,9	- 8,9[†]	- 1,0	- 0,3
Temps plein	293,5	326,7	300,5	- 26,2	- 8,0 [†]	7,0	2,4
Temps partiel	74,7	76,3	66,6	- 9,7	- 12,7 [†]	- 8,1	- 10,8 [†]
Mauricie	116,5	122,2	123,8	1,6	1,3	7,3	6,3[†]
Temps plein	90,4	94,4	96,5	2,1	2,2	6,1	6,7 [†]
Temps partiel	26,1	27,8	27,3	- 0,5	- 1,8	1,2	4,6
Estrie	146,8	163,0	158,5	- 4,5	- 2,8	11,7	8,0[†]
Temps plein	116,1	131,5	126,0	- 5,5	- 4,2 [†]	9,9	8,5 [†]
Temps partiel	30,8	31,5	32,5	1,0	3,2	1,7	5,5
Montréal	940,1	1 075,1	1 015,7	- 59,4	- 5,5[†]	75,6	8,0[†]
Temps plein	751,0	861,5	846,2	- 15,3	- 1,8	95,2	12,7 [†]
Temps partiel	189,1	213,6	169,4	- 44,2	- 20,7 [†]	- 19,7	- 10,4 [†]
Outaouais	189,8	206,3	188,6	- 17,7	- 8,6[†]	- 1,2	- 0,6
Temps plein	158,3	172,1	158,1	- 14,0	- 8,1 [†]	- 0,2	- 0,1
Temps partiel	31,5	34,2	30,4	- 3,8	- 11,1 [†]	- 1,1	- 3,5
Abitibi-Témiscamingue	69,1	76,2	68,4	- 7,8	- 10,2[†]	- 0,7	- 1,0
Temps plein	56,2	62,2	56,3	- 5,9	- 9,5 [†]	0,1	0,2
Temps partiel	12,9	14,0	12,1	- 1,9	- 13,6 [†]	- 0,8	- 6,2
Côte-Nord et Nord-du-Québec	54,1	53,1	50,1	- 3,0	- 5,6[†]	- 4,0	- 7,4[†]
Temps plein	46,3	44,5	41,6	- 2,9	- 6,5 [†]	- 4,7	- 10,2 [†]
Temps partiel	7,8	8,7	8,6	- 0,1	- 1,1	0,8	10,3
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	36,6	34,0	30,9	- 3,1	- 9,1[†]	- 5,7	- 15,6[†]
Temps plein	30,4	28,7	26,0	- 2,7	- 9,4 [†]	- 4,4	- 14,5 [†]
Temps partiel	6,1	5,3	4,9	- 0,4	- 7,5	- 1,2	- 19,7 [†]
Chaudière-Appalaches	219,5	222,6	223,4	0,8	0,4	3,9	1,8
Temps plein	177,9	182,7	186,3	3,6	2,0	8,4	4,7 [†]
Temps partiel	41,6	40,0	37,1	- 2,9	- 7,3	- 4,5	- 10,8 [†]
Laval	202,2	215,0	211,3	- 3,7	- 1,7	9,1	4,5
Temps plein	160,5	170,7	173,9	3,2	1,9	13,4	8,3 [†]
Temps partiel	41,7	44,3	37,4	- 6,9	- 15,6 [†]	- 4,3	- 10,3

Suite à la page 30

Tableau 2.1 (suite)

Emploi selon le régime de travail, régions administratives et ensemble du Québec, 2010, 2019 et 2020

	2010 ^r	2019 ^r	2020	2019-2020		2010-2020	
				Écart	Variation	Écart	Variation
	k			k	%	k	%
Lanaudière	237,6	261,1	264,8	3,7	1,4	27,2	11,4[†]
Temps plein	199,4	215,0	224,3	9,3	4,3	24,9	12,5 [†]
Temps partiel	38,2	46,1	40,5	-5,6	-12,1 [†]	2,3	6,0
Laurentides	283,8	317,2	281,7	-35,5	-11,2[†]	-2,1	-0,7
Temps plein	223,0	254,7	229,8	-24,9	-9,8 [†]	6,8	3,0
Temps partiel	60,8	62,4	51,9	-10,5	-16,8 [†]	-8,9	-14,6 [†]
Montréal	734,3	812,2	783,9	-28,3	-3,5[†]	49,6	6,8[†]
Temps plein	597,7	666,3	646,6	-19,7	-3,0 [†]	48,9	8,2 [†]
Temps partiel	136,6	146,0	137,4	-8,6	-5,9 [†]	0,8	0,6
Centre-du-Québec	108,9	126,3	121,8	-4,5	-3,6	12,9	11,8[†]
Temps plein	86,5	99,3	100,6	1,3	1,3	14,1	16,3 [†]
Temps partiel	22,4	27,0	21,2	-5,8	-21,5 [†]	-1,2	-5,4
Ensemble du Québec	3 920,1	4 308,1	4 099,6	-208,5	-4,8[†]	179,5	4,6[†]
Temps plein	3 153,4	3 488,9	3 387,4	-101,5	-2,9[†]	234,0	7,4[†]
Temps partiel	766,7	819,2	712,3	-106,9	-13,0[†]	-54,4	-7,1[†]

[†] Différence statistiquement significative au seuil de 68 %.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2021. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 2.2

Emploi selon le sexe, régions administratives et ensemble du Québec, 2010, 2019 et 2020

	2010 ^r	2019 ^r	2020	2019-2020		2010-2020	
				Écart	Variation	Écart	Variation
	k			k	%	k	%
Bas-Saint-Laurent							
Hommes	45,1	47,4	45,8	- 1,6	- 3,4	0,7	1,6
Femmes	44,8	44,9	40,9	- 4,0	- 8,9 [†]	- 3,9	- 8,7 [†]
Saguenay-Lac-Saint-Jean							
Hommes	63,9	68,4	65,5	- 2,9	- 4,2 [†]	1,6	2,5 [†]
Femmes	58,7	60,1	57,4	- 2,7	- 4,5 [†]	- 1,3	- 2,2 [†]
Capitale-Nationale							
Hommes	187,5	210,2	189,4	- 20,8	- 9,9 [†]	1,9	1,0 [†]
Femmes	180,6	192,8	177,7	- 15,1	- 7,8 [†]	- 2,9	- 1,6 [†]
Mauricie							
Hommes	61,3	64,2	64,1	- 0,1	- 0,2	2,8	4,6
Femmes	55,2	57,9	59,7	1,8	3,1	4,5	8,2
Estrie							
Hommes	76,2	84,8	82,5	- 2,3	- 2,7	6,3	8,3
Femmes	70,7	78,3	76,0	- 2,3	- 2,9	5,3	7,5
Montréal							
Hommes	489,1	571,6	538,6	- 33,0	- 5,8 [†]	49,5	10,1 [†]
Femmes	451,0	503,5	477,1	- 26,4	- 5,2 [†]	26,1	5,8 [†]
Outaouais							
Hommes	95,0	107,7	94,8	- 12,9	- 12,0 [†]	- 0,2	- 0,2 [†]
Femmes	94,8	98,6	93,7	- 4,9	- 5,0 [†]	- 1,1	- 1,2 [†]
Abitibi-Témiscamingue							
Hommes	37,2	40,7	36,4	- 4,3	- 10,6 [†]	- 0,8	- 2,2 [†]
Femmes	31,9	35,4	32,0	- 3,4	- 9,6 [†]	0,1	0,3 [†]
Côte-Nord et Nord-du-Québec							
Hommes	29,4	28,6	26,0	- 2,6	- 9,1 [†]	- 3,4	- 11,6 [†]
Femmes	24,7	24,6	24,2	- 0,4	- 1,6	- 0,5	- 2,0
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine							
Hommes	17,8	16,7	15,6	- 1,1	- 6,6	- 2,2	- 12,4
Femmes	18,8	17,3	15,2	- 2,1	- 12,1 [†]	- 3,6	- 19,1 [†]
Chaudière-Appalaches							
Hommes	117,5	117,7	116,6	- 1,1	- 0,9	- 0,9	- 0,8
Femmes	102,0	104,9	106,8	1,9	1,8	4,8	4,7
Laval							
Hommes	109,0	109,5	110,2	0,7	0,6	1,2	1,1
Femmes	93,2	105,5	101,0	- 4,5	- 4,3	7,8	8,4

Suite à la page 32

Tableau 2.2 (suite)

Emploi selon le sexe, régions administratives et ensemble du Québec, 2010, 2019 et 2020

	2010 ^r	2019 ^r	2020	2019-2020		2010-2020	
				Écart	Variation	Écart	Variation
	k			k	%	k	%
Lanaudière							
Hommes	133,0	136,9	144,4	7,5	5,5	11,4	8,6
Femmes	104,6	124,2	120,4	-3,8	-3,1	15,8	15,1
Laurentides							
Hommes	147,5	165,4	150,2	-15,2	-9,2 [†]	2,7	1,8 [†]
Femmes	136,3	151,7	131,6	-20,1	-13,2 [†]	-4,7	-3,4 [†]
Montérégie							
Hommes	387,9	419,5	415,2	-4,3	-1,0	27,3	7,0
Femmes	346,4	392,8	368,7	-24,1	-6,1 [†]	22,3	6,4 [†]
Centre-du-Québec							
Hommes	54,9	65,7	64,3	-1,4	-2,1	9,4	17,1
Femmes	54,1	60,7	57,5	-3,2	-5,3	3,4	6,3
Ensemble du Québec							
Hommes	2 052,5	2 255,0	2 159,6	-95,4	-4,2 [†]	107,1	5,2 [†]
Femmes	1 867,6	2 053,1	1 940,0	-113,1	-5,5 [†]	72,4	3,9 [†]

† Différence statistiquement significative au seuil de 68 %.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2021. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 2.3

Taux de chômage, régions administratives et ensemble du Québec, 2010, 2019 et 2020

	2010 ^r	2019 ^r	2020	2019-2020	2010-2020
				Variation	
	%			points de %	
Bas-Saint-Laurent	10,2	5,6	7,0	1,4 [†]	-3,2 [†]
Saguenay-Lac-Saint-Jean	8,4	5,6	9,3	3,7 [†]	0,9 [†]
Capitale-Nationale	5,3	3,5	6,9	3,4 [†]	1,6 [†]
Mauricie	9,3	5,6	8,3	2,7 [†]	-1,0
Estrie	8,0	4,3	7,1	2,8 [†]	-0,9 [†]
Montréal	9,8	7,3	11,4	4,1 [†]	1,6 [†]
Outaouais	7,0	5,0	8,1	3,1 [†]	1,1 [†]
Abitibi-Témiscamingue	7,7	3,9	6,6	2,7 [†]	-1,1 [†]
Côte-Nord et Nord-du-Québec	7,4	4,8	7,6	2,8 [†]	0,2
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	15,1	13,3	13,2	-0,1	-1,9 [†]
Chaudière-Appalaches	5,4	3,3	5,7	2,4 [†]	0,3
Laval	8,0	4,4	8,2	3,8 [†]	0,2
Lanaudière	7,5	4,1	8,6	4,5 [†]	1,1
Laurentides	8,5	4,5	10,0	5,5 [†]	1,5 [†]
Montréal	7,8	4,2	8,4	4,2 [†]	0,6
Centre-du-Québec	6,8	4,0	6,1	2,1 [†]	-0,7
Ensemble du Québec	8,1	5,1	8,9	3,8[†]	0,8[†]

[†] Différence statistiquement significative au seuil de 68 %.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2021. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 2.4

Taux d'emploi, régions administratives et ensemble du Québec, 2010, 2019 et 2020

	2010 ^r	2019 ^r	2020	2019-2020	2010-2020
				Variation	
	%			points de %	
Bas-Saint-Laurent	52,8	55,2	52,1	-3,1 [†]	-0,7
Saguenay-Lac-Saint-Jean	53,2	55,8	53,5	-2,3 [†]	0,3
Capitale-Nationale	62,5	64,9	58,9	-6,0 [†]	-3,6 [†]
Mauricie	52,0	53,6	54,4	0,8	2,4 [†]
Estrie	56,7	59,3	57,3	-2,0 [†]	0,6
Montréal	58,9	62,5	58,1	-4,4 [†]	-0,8
Outaouais	62,7	63,6	57,7	-5,9 [†]	-5,0 [†]
Abitibi-Témiscamingue	58,7	63,8	57,6	-6,2 [†]	-1,1
Côte-Nord et Nord-du-Québec	59,0	61,0	58,1	-2,9	-0,9
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	45,8	44,3	40,4	-3,9 [†]	-5,4 [†]
Chaudière-Appalaches	64,5	62,7	62,8	0,1	-1,7
Laval	61,6	59,5	58,1	-1,4	-3,5 [†]
Lanaudière	61,4	62,0	62,5	0,5	1,1
Laurentides	61,8	61,6	54,1	-7,5 [†]	-7,7 [†]
Montréal	61,9	62,8	60,1	-2,7 [†]	-1,8 [†]
Centre-du-Québec	56,5	61,4	59,0	-2,4	2,5
Ensemble du Québec	59,8	61,5	58,1	-3,4[†]	-1,7[†]

[†] Différence statistiquement significative au seuil de 68 %.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2021. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Éducation : niveau de scolarité

Virginie Nanhou, Direction principale des statistiques sociales et de santé

La présente section dresse un bilan du niveau de scolarité de la population québécoise en 2020 à partir des données de l'*Enquête sur la population active* (EPA) de Statistique Canada. La population analysée est celle âgée de 25 à 64 ans, laquelle regroupe les personnes qui ont généralement terminé leur formation initiale et qui forment le principal contingent de la population active. Cette tranche d'âge présente aussi l'avantage d'atténuer partiellement les effets de structure par âge lorsque l'on procède aux comparaisons interrégionales.

Le plus haut niveau de scolarité est défini à partir du plus haut certificat ou diplôme obtenu par la personne. Ce concept renvoie à une hiérarchie des attestations d'études. Toutefois, Statistique Canada précise à ce sujet que « dans un certain nombre de cas, les niveaux ne sont pas entièrement hiérarchiques si l'on compare les programmes de différents types d'établissement¹ ». De plus, notons que la notion de hiérarchie peut s'avérer problématique chez les diplômés d'une école de métiers. En effet, un diplôme professionnel peut être obtenu soit dans le cadre d'un programme d'études secondaires, soit après l'obtention d'un diplôme d'études secondaires.

La première catégorie, « aucun diplôme », regroupe les personnes qui n'ont pas obtenu minimalement le diplôme d'études secondaires. La catégorie « diplôme d'études secondaires » comprend les détenteurs d'un diplôme d'études secondaires ou d'une attestation d'équivalence qui n'ont pas obtenu un certificat, un diplôme ou un grade de niveau plus élevé. Les titulaires d'un certificat, d'un diplôme ou d'une attestation équivalente dans un métier spécialisé ou dans un emploi professionnel ou technique sont regroupés dans la catégorie « certificat ou diplôme d'une école de métiers » ; celle-ci comprend les personnes ayant obtenu un diplôme dans le cadre d'un programme de formation professionnelle de niveau secondaire au Québec. Ceux ayant obtenu un certificat ou un diplôme décerné par un collège communautaire, un cégep (formation préuniversitaire ou technique), ou d'un autre établissement de niveau collégial se retrouvent dans la catégorie « certificat ou diplôme d'un collège ou d'un cégep ». La catégorie « certificat, diplôme ou grade universitaire » inclut les sous-catégories « certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat », « baccalauréat » et « diplôme universitaire supérieur au baccalauréat ». À noter que cette dernière sous-catégorie comprend le diplôme de maîtrise, de doctorat ainsi que les baccalauréats professionnels tels que le diplôme en médecine.

Il importe aussi de soulever la possibilité d'erreur non due à l'échantillonnage résultant du fait que l'EPA soit une enquête basée sur l'autodéclaration des répondants. Ainsi, il est possible que certains répondants aient déclaré le diplôme le plus récent comme étant celui du niveau le plus élevé.

1. STATISTIQUE CANADA (2016).

Les différences statistiquement significatives ont été évaluées à partir des intervalles de confiance calculés à un niveau de 95 %. Des tests d'égalité de proportions ont été effectués lorsqu'il y avait un chevauchement partiel entre les intervalles et que ces derniers ont été produits avec la loi normale.

Il est à noter que les régions administratives de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec sont regroupées en raison de la petite taille de leur population.

Portrait du profil scolaire dans les régions administratives du Québec

En 2020, un peu plus du tiers des Québécois âgés de 25 à 64 ans détenaient un certificat, un diplôme ou un grade universitaire (35 %)¹. À l'opposé, une personne sur 10 déclarait ne détenir aucun diplôme (11 %). Environ 16 % déclaraient avoir un diplôme d'études secondaires comme plus haut niveau de scolarité et 18 %, un certificat ou un diplôme d'une école de métiers. Finalement, environ une personne sur cinq (21 %) avait une scolarité de niveau collégial.

Comme on peut le constater à la [figure 3.1](#), les proportions varient d'une région à l'autre, notamment en ce qui a trait à la scolarité universitaire. Les régions regroupant les principaux centres urbains affichaient de fortes proportions de population ayant obtenu un certificat, un diplôme ou un grade universitaire. En particulier la région de Montréal, qui présentait un profil tout à fait distinct avec un peu plus de la moitié de sa population âgée de 25 à 64 ans ayant déclaré détenir un certificat ou un diplôme universitaire (53 %). L'importance du poids démographique des diplômés universitaires de la région de Montréal, qui correspondait à 39 % de l'ensemble des diplômés universitaires de la province, influence grandement le résultat du Québec pour ce niveau de scolarité². Plusieurs facteurs contribuent à la proportion élevée de diplômés universitaires à Montréal, notamment

la forte présence des personnes immigrantes, qui ont globalement un profil très scolarisé. En effet, 44 % des personnes immigrantes de 25 à 64 ans vivant au Québec en 2016 avaient un certificat, un diplôme ou un grade universitaire, comparativement à 26 % des personnes non immigrantes³. Il faut également prendre en considération la structure économique de la région et la présence de nombreuses institutions d'enseignement supérieur qui ont une incidence sur le niveau de scolarité élevé des résidents.

Après Montréal, les régions de Laval (41 %), de la Capitale-Nationale (38 %) et de l'Outaouais (34 %) présentaient les plus importantes proportions de diplômés universitaires en 2020. Un peu moins d'une personne sur trois détenait un diplôme universitaire en Montérégie (29 %), en Estrie (28 %) et dans les régions des Laurentides (26 %) et de la Chaudière-Appalaches (25 %). Par ailleurs, plus d'une personne sur cinq avait atteint ce niveau dans les régions de Lanaudière (24 %), du Saguenay-Lac-Saint-Jean (24 %), de la Mauricie (23 %), du Centre-du-Québec (22 %), du Bas-Saint-Laurent (22 %) et de l'Abitibi-Témiscamingue (21 %). Pour le regroupement de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, les proportions de diplômés universitaires étaient respectivement de 18 % et de 15 %.

1. Plus précisément, environ 3 % de la population québécoise âgée de 25 à 64 ans détenait un certificat universitaire inférieur au baccalauréat, 21 %, un baccalauréat et 11 %, un diplôme ou certificat universitaire supérieur au baccalauréat ([tableau 3.1](#)).
2. Lorsque l'on exclut Montréal du calcul pour le Québec, on constate que la proportion de la population de 25 à 64 ans ayant atteint le niveau universitaire passe de 35 % à 29 % pour 2020.
3. Les personnes immigrantes totalisaient le quart de l'ensemble des personnes de 25 à 64 ans ayant une scolarité de niveau universitaire au Québec en 2016, alors qu'elles ne représentaient que 17 % de l'ensemble de ce groupe d'âge au Québec (Source : Statistique Canada, Recensement de 2016. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec).

C'est dans les régions de Montréal et de la Capitale-Nationale que les pourcentages de personnes ayant déclaré ne pas détenir de diplôme d'études secondaires étaient les plus faibles (respectivement 7 % et 9 %). À l'opposé, cinq régions présentaient des proportions de 15 % ou plus, soit la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (20 %), l'Abitibi-Témiscamingue (17 %), le Bas-Saint-Laurent (15 %), le regroupement de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec (15 %) et le Centre-du-Québec (15 %). Il est important de mentionner que ces régions se caractérisent par des populations généralement plus âgées⁴ ; or, ces populations présentent des profils moins scolarisés⁵.

En ce qui concerne la proportion de la population détenant un diplôme d'études secondaires, elle était plus élevée que celle observée à l'échelle de la province du Québec (16 %) dans les régions de Lanaudière (20 %), de la Montérégie (20 %) et de l'Outaouais (18 %). À l'inverse, elle était moins élevée dans les régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (12 %), du Bas-Saint-Laurent (12 %), de l'Abitibi-Témiscamingue (14 %) et de Montréal (14 %). En ce qui a trait aux proportions de personnes ayant un certificat ou un diplôme de niveau collégial comme plus haut niveau de scolarité, seulement quelques régions affichaient des proportions statistiquement différentes de celles de l'ensemble du Québec : la région de Montréal présentait une proportion (17 %) moins élevée que celle de l'ensemble du Québec (21 %), tandis que c'était l'inverse pour la Capitale-Nationale (24 %) et Lanaudière (24 %).

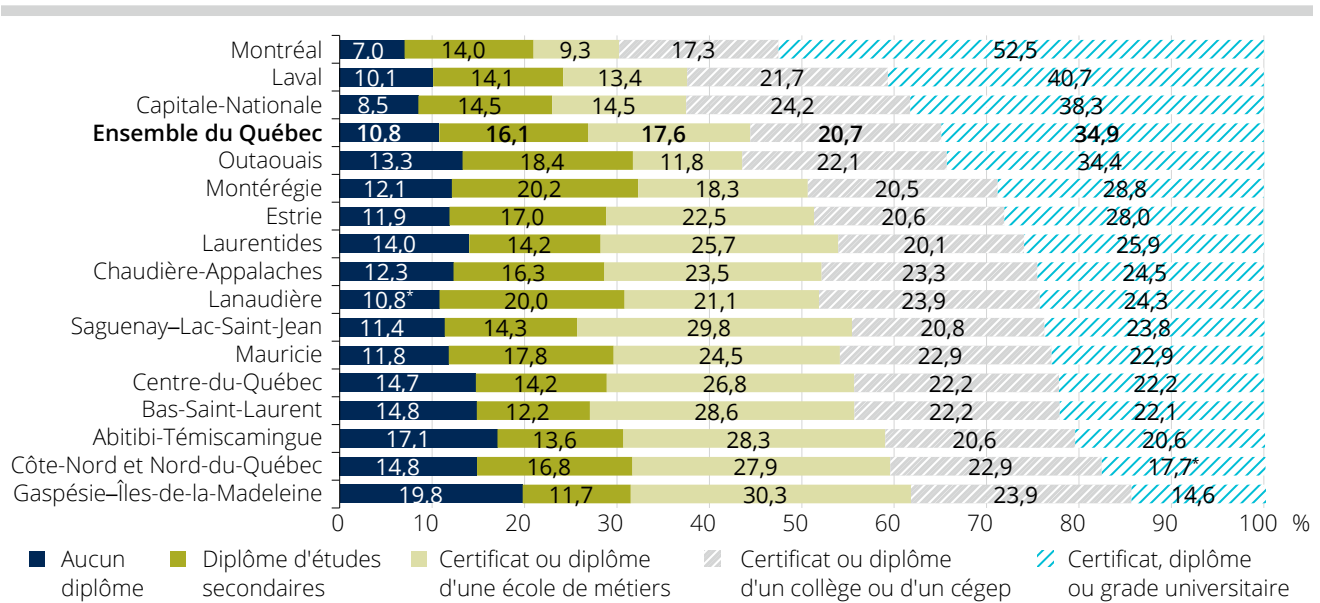
Il importe de souligner que les variations régionales des proportions de diplômés de niveaux secondaire et collégial sont moins marquées que celles des proportions de diplômés universitaires.

Quant au certificat ou diplôme d'une école de métiers, à l'instar de la diplomation universitaire, les analyses font ressortir plusieurs différences régionales. On note que certaines régions affichaient des proportions particulièrement élevées de personnes ayant un certificat ou diplôme d'une école de métiers comme plus haut niveau de scolarité : le Saguenay-Lac-Saint-Jean (30 %), la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (30 %), le Bas-Saint-Laurent (29 %), la Côte-Nord et le Nord-du-Québec (28 %), l'Abitibi-Témiscamingue (28 %), le Centre-du-Québec (27 %), les Laurentides (26 %) et la Mauricie (24 %). Ces fortes proportions pourraient refléter le fait que l'économie de ces régions repose sur des secteurs d'activité nécessitant une main-d'œuvre de niveau professionnel ou des travailleurs dans les métiers spécialisés (Crespo, 2017). À l'opposé, les régions regroupant les principaux centres urbains affichaient des proportions inférieures à la moyenne provinciale (18 %) : Montréal (9 %), l'Outaouais (12 %), Laval (13 %) et la Capitale-Nationale (15 %). Comme ces régions ont un poids démographique plus important, cela a eu pour effet de diminuer la proportion de la population du Québec ayant ce niveau de scolarité⁶.

-
4. Par exemple, parmi la population de 25 à 64 ans, la proportion des personnes âgées de 55 à 64 ans se situait autour de 38 % en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, de 35 % au Bas-Saint-Laurent et de 31 % en Abitibi-Témiscamingue comparativement à 21 % à Montréal (INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, 2020a).
 5. En effet, la population québécoise de 25 à 34 ans présentait une proportion plus élevée de personnes détenant un certificat, un diplôme ou un grade de niveau professionnel, collégial ou universitaire que celle de 55 à 64 ans (INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, 2020b).
 6. Par exemple, lorsque l'on exclut Montréal du calcul pour la province, on constate que la proportion de la population ayant un certificat ou un diplôme d'une école de métiers passe de 18 % à 21 %.

Figure 3.1

Répartition de la population de 25 à 64 ans selon le plus haut niveau de scolarité atteint, régions administratives et ensemble du Québec, 2020



* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

Note : Il est à noter que les régions administratives de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec sont regroupées en raison de la petite taille de leur population.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, compilation spéciale. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Le niveau de scolarité selon le sexe

Au Québec, les hommes étaient proportionnellement plus nombreux que les femmes parmi la population non diplômée de 25 à 64 ans (13 % c. 8 %) en 2020, une situation qui prévalait pour la plupart des régions ([tableau 3.1](#))⁷. Les régions où l'écart entre les hommes et les femmes était significatif sur le plan statistique sont le Bas-Saint-Laurent (20 % c. 9 %), la Mauricie (15 % c. 8 %), l'Estrie (15 % c. 8 %), l'Outaouais (17 % c. 10 %), l'Abitibi-Témiscamingue (22 % c. 12 %), la Chaudière-Appalaches (15 % c. 10 %) et la Montérégie (16 % c. 9 %).

On observe moins d'écart entre les proportions d'hommes et de femmes ayant obtenu un diplôme d'études secondaires pour l'ensemble du Québec (17 % c. 15 %). La seule

région où l'écart entre les hommes et les femmes était significatif à cet égard est l'Abitibi-Témiscamingue (11 % c. 17 %).

Du côté des personnes ayant un certificat ou un diplôme d'une école de métiers comme plus haut niveau de scolarité, les différences entre les sexes apparaissent plus clairement⁸. Toutes régions confondues, les hommes étaient plus nombreux, en proportion, que les femmes à déclarer avoir ce niveau de scolarité en 2020 (21 % c. 14 %). Certaines régions présentaient des contrastes particulièrement importants, soit le regroupement de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec (38 % c. 18 %), le Centre-du-Québec (33 % c. 20 %), le Saguenay-Lac-Saint-Jean (36 % c. 23 %), la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (36 % c. 24 %), la Mauricie (30 % c. 19 %) et la Chaudière-Appalaches (29 % c. 18 %). Dans ces régions, ainsi que dans les régions

7. Cette proportion plus élevée d'hommes n'ayant aucun diplôme concorde d'ailleurs avec un plus faible taux de diplomation et de qualification par cohorte de nouveaux inscrits au secondaire observé chez les garçons (MEES, 2020).

8. On peut se demander si ces écarts observés pourraient s'expliquer, au moins en partie, par la forte progression des études postsecondaires chez les hommes observée dans les programmes de formation des apprentis entre 2006 et 2016, alors que les femmes poursuivent de plus en plus des études universitaires (Statistique Canada, 2017).

de l'Abitibi-Témiscamingue, des Laurentides et du Bas-Saint-Laurent, c'était le niveau de scolarité qui était le plus répandu chez les hommes de 25 à 64 ans (30 % ou plus). Chez les femmes de 25 à 64 ans, les plus fortes proportions de personnes ayant un certificat ou un diplôme d'une école de métiers comme plus haut niveau de scolarité se trouvaient en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (24 %), au Bas-Saint-Laurent (24 %), en Abitibi-Témiscamingue (24 %) et au Saguenay-Lac-Saint-Jean (23 %). Fait intéressant, à quelques exceptions près, c'était dans les régions présentant les plus faibles proportions de diplômés d'une école de métiers que l'on observait les écarts les plus faibles entre les hommes et les femmes, notamment à Montréal (11 % c. 7 %) et en Outaouais (14 % c. 10 %)⁹.

Les femmes étaient proportionnellement plus nombreuses à détenir un diplôme de niveau collégial que les hommes en 2020 (23 % c. 18 % à l'échelle du Québec), mais les différences n'étaient pas aussi marquées que parmi les titulaires d'un certificat ou d'un diplôme d'une école de métiers. Les différences étaient significatives au Saguenay-Lac-Saint-Jean (24 % c. 18 %), dans la Capitale-Nationale (27 % c. 22 %), en Mauricie (26 % c. 20 %), en Estrie (24 % c. 17 %), dans la région de Montréal (19 % c. 16 %), en Chaudière-Appalaches (28 % c. 19 %) et en Montérégie (24 % c. 17 %).

Au niveau universitaire, comme au niveau collégial, les femmes tendaient à être proportionnellement plus nombreuses que les hommes à détenir un certificat ou un diplôme de niveau universitaire dans l'ensemble du

Québec en 2020 (39 % c. 31 %). La plupart des régions présentaient des écarts statistiquement significatifs entre les sexes à cet égard, à l'exception de Montréal, du regroupement de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec, de Laval, de Lanaudière et du Centre-du-Québec. La région de Montréal présentait le plus faible écart entre les hommes et les femmes, en plus d'enregistrer les plus fortes proportions de personnes ayant atteint ce niveau de scolarité (50 % c. 55 %).

La grande majorité de la population qui avait un diplôme universitaire en 2020 avait un diplôme de premier grade, soit le baccalauréat. Les femmes étaient généralement plus nombreuses que les hommes à détenir ce type de diplôme. Dans l'ensemble, une personne âgée de 25 à 64 ans sur cinq au Québec (21 %) a déclaré avoir atteint ce niveau de scolarité, soit 23 % des femmes et 19 % des hommes. Par ailleurs, environ une sur dix (11 %) a déclaré avoir obtenu un diplôme ou un certificat universitaire supérieur au baccalauréat. Comme dans le cas du baccalauréat, les femmes étaient aussi plus nombreuses, en proportion, que les hommes à détenir un diplôme ou un certificat universitaire supérieur au baccalauréat, mais l'écart est moindre (12 % c. 10 %). Il est à noter qu'en 2020, une proportion relativement peu élevée de la population de 25 à 64 ans détenait un certificat universitaire inférieur au baccalauréat (3,4 %), et une fois de plus, on comptait davantage de femmes que d'hommes dans cette situation (4 % c. 2,7 %).

9. C'est également le cas de la région de Laval, mais les écarts ne sont pas statistiquement significatifs (14 % et 12 % respectivement). Noter que pour la région de Lanaudière dont la proportion de diplômés d'une école de métiers n'est pas négligeable (21 %), l'écart entre les hommes et les femmes est faible, mais pas statistiquement significatif (22 % et 20 % respectivement).

Tableau 3.1

Proportion de la population de 25 à 64 ans selon le sexe et le plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu, régions administratives et ensemble du Québec, 2020

	Unité	Total	Hommes	Femmes
Bas-Saint-Laurent	k	96,4	49,5	46,9
Aucun diplôme [†]	%	14,8	20,0	9,4
Diplôme d'études secondaires	%	12,2	11,9	12,6
Certificat ou diplôme d'une école de métiers [†]	%	28,6	32,7	24,3
Certificat ou diplôme d'un collège ou d'un cégep	%	22,2	19,4	25,2
Certificat, diplôme ou grade universitaire [†]	%	22,1	15,8	28,8
Saguenay-Lac-Saint-Jean	k	139,8	72,6	67,3
Aucun diplôme	%	11,4	12,3	10,3
Diplôme d'études secondaires	%	14,3	14,7	13,8
Certificat ou diplôme d'une école de métiers [†]	%	29,8	35,8	23,3
Certificat ou diplôme d'un collège ou d'un cégep [†]	%	20,8	17,8	24,1
Certificat, diplôme ou grade universitaire [†]	%	23,8	19,4	28,5
Capitale-Nationale	k	391,1	193,9	197,2
Aucun diplôme	%	8,5	10,1	7,0
Diplôme d'études secondaires	%	14,5	15,6	13,4
Certificat ou diplôme d'une école de métiers [†]	%	14,5	17,7	11,3
Certificat ou diplôme d'un collège ou d'un cégep [†]	%	24,2	21,6	26,9
Certificat, diplôme ou grade universitaire	%	38,3	35,2	41,4
Mauricie	k	138,0	72,0	66,0
Aucun diplôme [†]	%	11,8	15,1	8,2
Diplôme d'études secondaires	%	17,8	17,2	18,5
Certificat ou diplôme d'une école de métiers [†]	%	24,5	29,7	18,8
Certificat ou diplôme d'un collège ou d'un cégep [†]	%	22,9	20,0	26,1
Certificat, diplôme ou grade universitaire [†]	%	22,9	17,8	28,5
Estrie	k	169,9	86,5	83,4
Aucun diplôme [†]	%	11,9	15,5	8,3
Diplôme d'études secondaires	%	17,0	18,4	15,5
Certificat ou diplôme d'une école de métiers [†]	%	22,5	25,5	19,4
Certificat ou diplôme d'un collège ou d'un cégep [†]	%	20,6	17,5	23,9
Certificat, diplôme ou grade universitaire [†]	%	28,0	23,2	33,1
Montréal	k	1 184,8	598,2	586,6
Aucun diplôme	%	7,0	7,9	6,1
Diplôme d'études secondaires	%	14,0	14,8	13,1
Certificat ou diplôme d'une école de métiers [†]	%	9,3	11,2	7,3
Certificat ou diplôme d'un collège ou d'un cégep [†]	%	17,3	15,8	18,7
Certificat, diplôme ou grade universitaire	%	52,5	50,3	54,8
Outaouais	k	212,8	103,2	109,7
Aucun diplôme [†]	%	13,3	16,9	9,9
Diplôme d'études secondaires	%	18,4	19,7	17,2
Certificat ou diplôme d'une école de métiers [†]	%	11,8	13,6	10,2
Certificat ou diplôme d'un collège ou d'un cégep	%	22,1	20,8	23,3
Certificat, diplôme ou grade universitaire [†]	%	34,4	29,1	39,2

Suite à la page 41

Tableau 3.1 (suite)

Proportion de la population de 25 à 64 ans selon le sexe et le plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu, régions administratives et ensemble du Québec, 2020

	Unité	Total	Hommes	Femmes
Abitibi-Témiscamingue	k	72,0	36,4	35,6
Aucun diplôme [†]	%	17,1	22,0	12,1
Diplôme d'études secondaires [†]	%	13,6	10,7	16,6
Certificat ou diplôme d'une école de métiers [†]	%	28,3	33,0	23,6
Certificat ou diplôme d'un collège ou d'un cégep	%	20,6	19,0	22,2
Certificat, diplôme ou grade universitaire [†]	%	20,6	15,4	25,8
Côte-Nord et Nord-du-Québec	k	55,9	28,8	27,0
Aucun diplôme	%	14,8	15,6	14,1*
Diplôme d'études secondaires	%	16,8	14,6*	18,9
Certificat ou diplôme d'une école de métiers [†]	%	27,9	37,5	17,8
Certificat ou diplôme d'un collège ou d'un cégep	%	22,9	20,1	25,9
Certificat, diplôme ou grade universitaire [†]	%	17,7*	12,2*	23,7
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	k	41,9	21,0	20,9
Aucun diplôme	%	19,8	24,3	15,3
Diplôme d'études secondaires	%	11,7	10,0	13,4
Certificat ou diplôme d'une école de métiers	%	30,3	36,2	24,4
Certificat ou diplôme d'un collège ou d'un cégep	%	23,9	19,5	27,8
Certificat, diplôme ou grade universitaire [†]	%	14,6	10,0*	19,1
Chaudière-Appalaches	k	227,6	117,0	110,6
Aucun diplôme [†]	%	12,3	14,7	9,8
Diplôme d'études secondaires	%	16,3	17,9	14,6
Certificat ou diplôme d'une école de métiers [†]	%	23,5	28,8	17,9
Certificat ou diplôme d'un collège ou d'un cégep [†]	%	23,3	19,1	27,8
Certificat, diplôme ou grade universitaire [†]	%	24,5	19,3	30,0
Laval	k	226,4	114,3	112,1
Aucun diplôme	%	10,1	11,5*	8,7*
Diplôme d'études secondaires	%	14,1	15,2	12,9
Certificat ou diplôme d'une école de métiers	%	13,4	14,3	12,5
Certificat ou diplôme d'un collège ou d'un cégep	%	21,7	22,1	21,3
Certificat, diplôme ou grade universitaire	%	40,7	36,9	44,5
Lanaudière	k	283,6	145,9	137,7
Aucun diplôme	%	10,8*	14,1*	7,3*
Diplôme d'études secondaires	%	20,0	22,0	17,9
Certificat ou diplôme d'une école de métiers	%	21,1	21,8	20,3
Certificat ou diplôme d'un collège ou d'un cégep	%	23,9	21,2	26,7
Certificat, diplôme ou grade universitaire	%	24,3	20,9	27,8
Laurentides	k	316,1	158,7	157,4
Aucun diplôme	%	14,0	17,4	10,6*
Diplôme d'études secondaires	%	14,2	13,2	15,2
Certificat ou diplôme d'une école de métiers [†]	%	25,7	30,0	21,4
Certificat ou diplôme d'un collège ou d'un cégep	%	20,1	17,9	22,3
Certificat, diplôme ou grade universitaire [†]	%	25,9	21,5	30,4

Suite à la page 42

Tableau 3.1 (suite)

Proportion de la population de 25 à 64 ans selon le sexe et le plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu, régions administratives et ensemble du Québec, 2020

	Unité	Total	Hommes	Femmes
Montérégie	k	840,9	421,5	419,4
Aucun diplôme [†]	%	12,1	15,7	8,5
Diplôme d'études secondaires	%	20,2	20,6	19,8
Certificat ou diplôme d'une école de métiers [†]	%	18,3	21,8	14,9
Certificat ou diplôme d'un collège ou d'un cégep [†]	%	20,5	17,1	24,0
Certificat, diplôme ou grade universitaire [†]	%	28,8	24,9	32,7
Centre-du-Québec	k	130,4	67,1	63,3
Aucun diplôme	%	14,7	17,3*	11,8*
Diplôme d'études secondaires	%	14,2	15,2	13,3
Certificat ou diplôme d'une école de métiers [†]	%	26,8	33,1	20,2
Certificat ou diplôme d'un collège ou d'un cégep	%	22,2	16,7*	28,0
Certificat, diplôme ou grade universitaire	%	22,2	17,7*	26,7
Ensemble du Québec	k	4 527,7	2 286,6	2 241,1
Aucun diplôme [†]	%	10,8	13,2	8,3
Diplôme d'études secondaires [†]	%	16,1	16,7	15,5
Certificat ou diplôme d'une école de métiers [†]	%	17,6	20,8	14,3
Certificat ou diplôme d'un collège ou d'un cégep [†]	%	20,7	18,2	23,2
Certificat, diplôme ou grade universitaire [†]	%	34,9	31,1	38,7
...Certificat universitaire inférieur au baccalauréat [†]	%	3,4	2,7	4,0
...Baccalauréat [†]	%	20,8	18,6	22,9
...Diplôme ou certificat universitaire supérieur au baccalauréat [†]	%	10,8	9,8	11,8

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

† Différence statistiquement significative entre les hommes et les femmes observée à partir de la méthode des intervalles de confiance calculés à un niveau de 95 %.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, compilation spéciale. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec

Références

- CRESPO, Stéphane (2017). « Éducation », dans INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Panorama des régions du Québec. Édition 2017*, [En ligne], Québec, L'Institut, p. 45-57. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/panorama-des-regions-du-quebec-edition-2017.pdf].
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2020a). *Estimations de la population des régions administratives selon le groupe d'âge et le sexe, âge médian et âge moyen, Québec, au 1^{er} juillet 1996 à 2020*, [En ligne]. [statistique.quebec.ca/fr/document/population-et-structure-par-age-et-sexe-regions-administratives/tableau/estimations-population-regions-administratives-selon-age-sexe-age-median-age-moyen#tri_tertr=01&tri_pop=10].
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2020b). « Niveau de scolarité et domaine d'études selon le sexe et le groupe d'âge », *Bulletin sociodémographique*, vol. 24, n° 7, juillet, p. 1-9. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/niveau-de-scolarite-et-domaine-detudes-selon-le-sexe-et-le-groupe-dage.pdf].
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2020c). *Panorama des régions du Québec. Édition 2020*, [En ligne], Québec, L'Institut, 195 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/panorama-des-regions-du-quebec-edition-2020.pdf].
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (MEES) [Québec] (2020). *Diplomation et qualification par commission scolaire au secondaire. Édition 2020*, [En ligne], Québec, Gouvernement du Québec, 26 p. [www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/statistiques_info_decisionnelle/Rapport_diplomation_qualif_CS_sec_ed2020_WEB.pdf].
- STATISTIQUE CANADA (2016). *Classification du plus haut niveau de scolarité atteint*, [En ligne]. [www23.statcan.gc.ca/imdb/pUtil_f.pl?Function=getNote&Id=305734&NT=01].
- STATISTIQUE CANADA (2017). « La scolarité au Canada : faits saillants du Recensement de 2016 », *Le Quotidien*, [En ligne], 29 novembre, p. 1-13. [www150.statcan.gc.ca/n1/fr/daily-quotidien/171129/dq171129a-fra.pdf?st=uefEwOO9].

Produit intérieur brut

Saïd Allaf, Direction des statistiques économiques

Le produit intérieur brut (PIB) constitue l'un des principaux indicateurs de la situation économique d'un pays ou d'une région. Le PIB aux prix de base en dollars courants correspond à la valeur totale de tous les biens et services finaux (sans double compte) produits dans un territoire, au cours d'une période donnée, peu importe le lieu de résidence de ceux qui en perçoivent le revenu.

L'économie du Québec connaît une croissance de 4,4 % en 2019

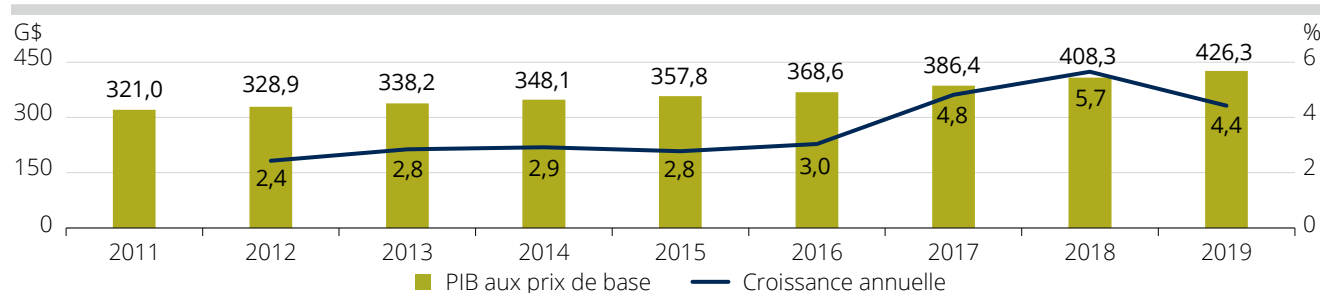
Le PIB aux prix de base en dollars courants de l'ensemble du Québec se chiffre à 426,3 G\$ en 2019, ce qui correspond à une hausse annuelle de 4,4 % par rapport à 2018. Cette croissance provient principalement des industries productrices de services, lesquelles y contribuent pour un peu plus de 79,3 %. Le taux de croissance annuel moyen du PIB du Québec a atteint 3,6 % entre 2011 et 2019.

La méthode de calcul du PIB régional incorpore des matrices de navettage résidence-travail par industrie (SCIAN) provenant de compilations spéciales de Statistique Canada. Ces compilations sont faites à partir des données de l'*Enquête nationale auprès des ménages* (ENM) de 2011 et du recensement de 2016.

Ainsi, la matrice de navettage basée sur l'ENM de 2011 est appliquée aux données couvrant la période de 2010 à 2014. La matrice de navettage basée sur le recensement de 2016 est appliquée aux données couvrant les années 2015 à 2018. Le passage d'une matrice de navettage à une autre peut amener des ruptures de séries dans certains cas.

Figure 4.1

Produit intérieur brut aux prix de base et croissance annuelle, ensemble du Québec¹, 2011 à 2019



1. Pour les années 2011 à 2017, les totaux proviennent de Statistique Canada, Division des comptes des industries, Tableau 36-10-0402-01 – Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base, par industries, provinces et territoires, mai 2021.

Sources : Institut de la statistique du Québec ; Statistique Canada ; Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation ; Pêches et Océans Canada et Revenu Québec.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Quatre régions contribuent de façon importante à la croissance

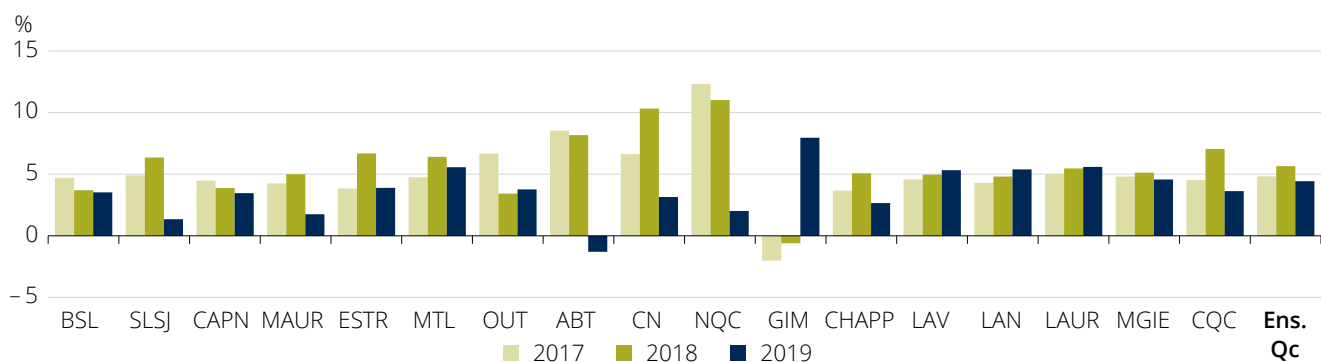
Quatre régions comptent pour 74,3 % de la croissance du PIB en 2019. Il s'agit des régions de Montréal (+ 5,6 %), de la Montérégie (+ 4,6 %), de la Capitale-Nationale (+ 3,5 %) et des Laurentides (+ 5,6 %). Dans ces quatre régions, le secteur de la finance, des assurances et des services immobiliers, ainsi que les soins de santé et l'assistance sociale occupent une part importante de l'économie. Dans la Capitale-Nationale toutefois, c'est le secteur des administrations publiques qui occupe le deuxième rang, avec 16,2 % de l'activité économique.

À l'exception de la région de l'Abitibi-Témiscamingue, qui a vu son PIB nominal diminuer en 2019 (– 1,3 %), toutes les autres régions administratives ont connu une croissance de leur économie en 2019. Six régions ont connu une croissance économique plus forte que celle de l'ensemble du Québec (+ 4,4 %) : la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (+ 8,0 %), Montréal (+ 5,6 %), les Laurentides (+ 5,6 %), Lanaudière (+ 5,4 %), Laval (+ 5,3 %) et la Montérégie (+ 4,6 %).

Pour la période 2011-2019, plusieurs régions affichent un taux de croissance annuel moyen (TCAM) supérieur à celui de l'ensemble du Québec (+ 3,6 %). Les taux les plus élevés ont été observés dans le Nord-du-Québec (+ 6,4 %), les Laurentides (+ 4,4 %), la Montérégie et Laval (+ 4,0 % chacune).

Figure 4.2

Croissance annuelle du PIB aux prix de base, régions administratives et ensemble du Québec, 2017 à 2019



Sources : Institut de la statistique du Québec ; Statistique Canada ; Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation ; Pêches et Océans Canada et Revenu Québec.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

La croissance du PIB en 2019 provient en grande partie des industries de services

Les industries productrices de services ont généré un PIB de près de 309,6 G\$, représentant 72,6 % de l'économie du Québec. Le taux de croissance de ce PIB est de 4,9 % en 2019, contre 3,3 % pour celui des industries productrices de biens.

Parmi les secteurs ayant contribué à la croissance des industries de services en 2019, on retrouve prioritairement ceux de la finance, des assurances et des services immobiliers (+ 4,4 %), des soins de santé et de l'assistance sociale (+ 6,7 %), ainsi que des services professionnels, scientifiques et techniques (+ 8,8 %).

Les industries de services dans les régions

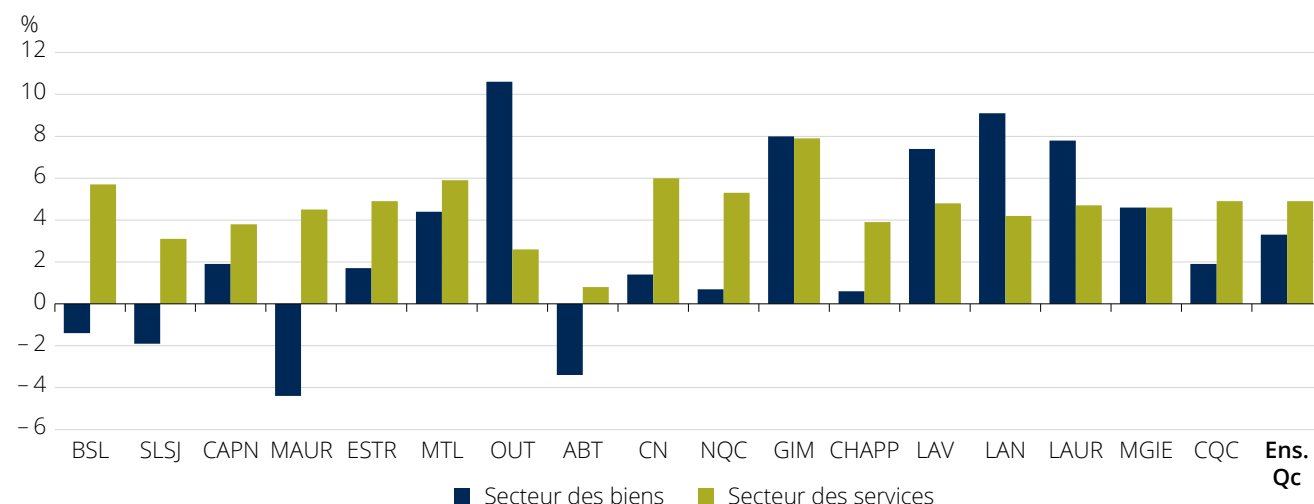
La croissance du secteur de la finance, des assurances et des services immobiliers émane principalement de trois régions, soit Montréal (+ 5,7 %), la Montérégie (+ 3,5 %) et la Capitale-Nationale (+ 2,7 %). Les soins de santé et de l'assistance sociale ont aussi connu une forte augmentation dans ces trois régions, avec des taux de croissance de 7,1 %, 6,2 % et 6,7 % respectivement.

Pour ce qui est du secteur des administrations publiques, il occupe le premier rang de l'activité économique en Outaouais (31,3 % du PIB) et le deuxième rang dans la Capitale-Nationale (16,2 %). C'est toutefois la région de Montréal, en raison de son poids économique important, qui génère la plus grande part du PIB attribuable aux administrations publiques (26,6 %), suivie de la Capitale-Nationale (20,7 %) et de l'Outaouais (14,4 %).

En ce qui concerne les services professionnels, scientifiques et techniques, c'est la région de Montréal (+ 9,3 %) qui se distingue, comptant pour un peu plus de 55 % de la croissance à l'échelle de la province. Suivent, encore une fois, la Montérégie (+ 8,7 %) et la Capitale-Nationale (+ 9,0 %), avec des apports respectifs à la croissance de 12,9 % et de 10,3 %.

Figure 4.3

Croissance annuelle du PIB aux prix de base selon le secteur, régions administratives et ensemble du Québec, 2019



Sources : Institut de la statistique du Québec ; Statistique Canada ; Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation ; Pêches et Océans Canada et Revenu Québec.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Le secteur des services d'enseignement, en septième place à l'échelle provinciale, arrive entre le quatrième et le sixième rang dans 13 régions administratives sur 17. Son apport économique régional le plus élevé est enregistré en Estrie (10,5 %) et en Mauricie (8,4 %).

Le commerce de gros (5,3 %) et le commerce de détail (5,6 %) ont presque le même poids économique pour l'ensemble du Québec. Ces deux secteurs sont particulièrement importants dans la région de Laval, où leur part dépasse les 8 % du PIB. Le commerce de gros se démarque aussi dans le Centre-du-Québec avec une part de 8,7 %, alors que le commerce de détail occupe une part de 8,9 % dans Lanaudière. Toutefois, pour ce qui est de la croissance, les gains les plus importants du commerce de gros et du commerce de détail ont été enregistrés dans les régions de Montréal et de la Montérégie, lesquelles cumulent 55,4 % de la hausse provinciale pour le commerce de gros et 48,6 % pour le commerce de détail.

Les industries productrices de biens dans les régions

La fabrication et la construction sont les principaux secteurs des industries productrices de biens, et comptent pour un peu plus de 76 % de la production.

Pour ce qui est du poids au sein des économies régionales, le secteur de la fabrication est au centre de l'activité économique en Chaudière-Appalaches, au Centre-du-Québec et en Estrie avec une part dépassant les 20 % du PIB de chacune d'elles. Le niveau de production de ce secteur est toutefois beaucoup plus élevé dans les régions de Montréal et de la Montérégie. Le secteur de la fabrication de ces deux régions compte pour un peu plus de la moitié de la production provinciale, contre seulement 17,8 % pour les trois régions précédentes. La Capitale-Nationale se classe au quatrième rang au chapitre de la fabrication, devant l'Estrie et le Centre-du-Québec. Pour ce qui est de la contribution à la croissance de ce secteur, c'est encore la région de Montréal qui tient le haut du pavé, suivie de la Montérégie et des Laurentides.

La construction est le deuxième plus important secteur des industries productrices de biens, avec 6,9 % du PIB du Québec. Elle se situe aussi au deuxième rang dans les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec. La croissance de ce secteur provient par contre dans une très large mesure des régions de Montréal (+ 7,6 %), de la Montérégie (+ 6,5 %) et de l'Outaouais (+ 25,7 %).

L'industrie de l'extraction minière, de l'exploitation en carrière et de l'extraction de pétrole et de gaz a une importance économique particulièrement évidente dans trois régions administratives : elle représente en effet 42,9 % du PIB du Nord-du-Québec, 26,4 % de celui de la Côte-Nord et 19,7 % de celui de l'Abitibi-Témiscamingue. En 2019, la croissance de ce secteur ne s'est toutefois matérialisée de manière appréciable que sur la Côte-Nord (+ 3,6 %). Elle était négative dans le Nord-du-Québec (- 2,4 %), et de seulement 0,7 % en Abitibi-Témiscamingue.

Le secteur des cultures agricoles et de l'élevage a vu son PIB augmenter de près de 8,1 % en 2019. Ce gain s'explique principalement par la hausse survenue en Montérégie (+ 12,4 %), laquelle compte pour près de la moitié (48,3 %) de la croissance provinciale.

Finalement, en 2019, le PIB du secteur de la foresterie et de l'exploitation forestière a enregistré une croissance de 5,8 % pour l'ensemble du Québec. Si toutes les régions administratives ont participé à cette croissance, les hausses les plus importantes ont été observées en Abitibi-Témiscamingue (+ 6,5 %), en Chaudière-Appalaches (+ 11,0 %) et au Saguenay-Lac-Saint-Jean (+ 4,2 %).

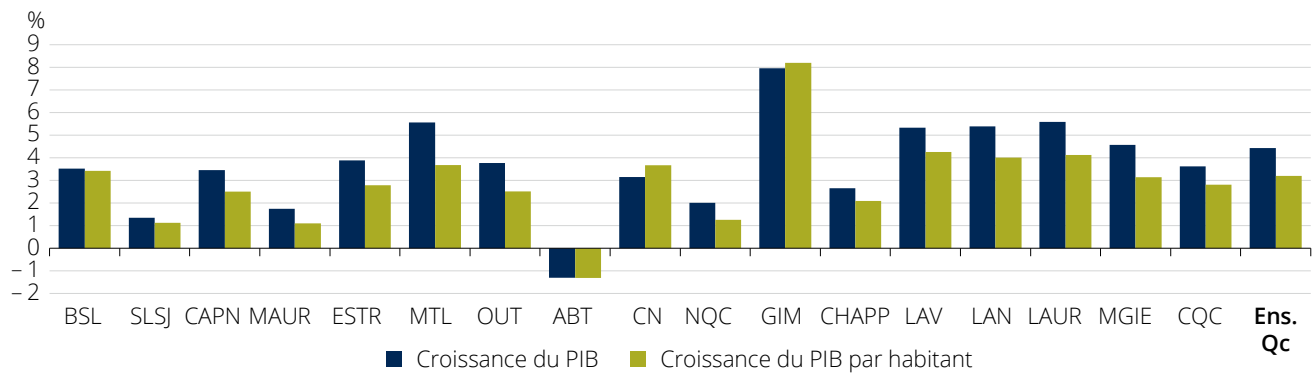
Le PIB par habitant estimé à 50 147 \$ au Québec

En 2019, le PIB par habitant pour l'ensemble des régions administratives du Québec s'élève à 50 147 \$, une hausse de 3,2 % par rapport à 2018 (48 593 \$). La croissance du PIB a donc été plus rapide que celle de la population, qui a été d'à peine 1,2 %.

En 2019, ce sont les régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (+ 8,2 %), de Laval (+ 4,3 %), des Laurentides (+ 4,1 %) et de Lanaudière (+ 4,0 %) qui ont enregistré les plus fortes croissances de leur PIB par

Figure 4.4

Croissance annuelle du PIB aux prix de base et du PIB par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2019

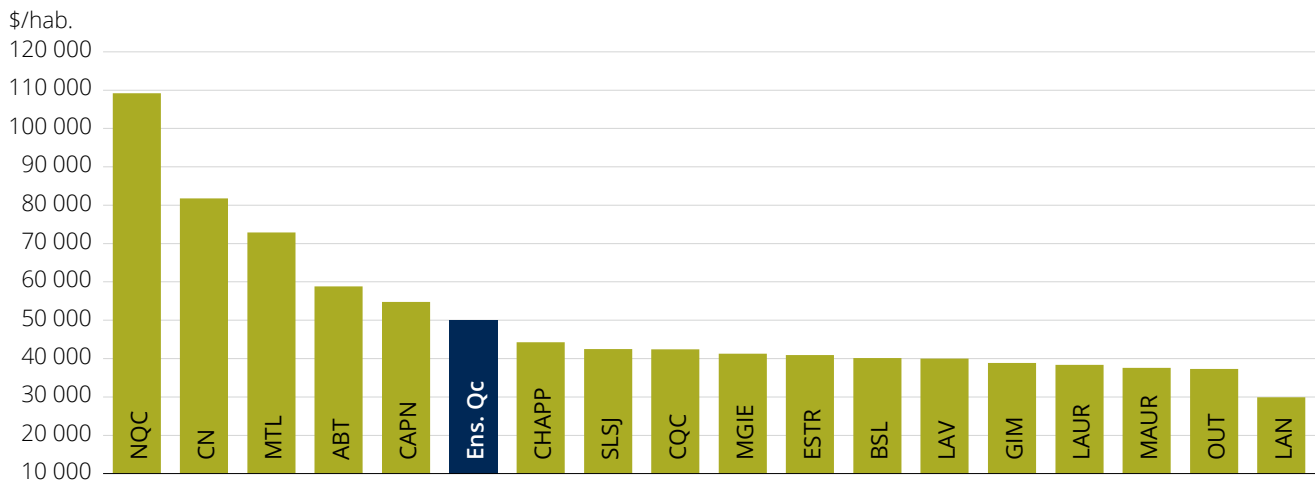


Sources : Institut de la statistique du Québec ; Statistique Canada ; Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation ; Pêches et Océans Canada et Revenu Québec.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Figure 4.5

PIB aux prix de base par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2019



Sources : Institut de la statistique du Québec ; Statistique Canada ; Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation ; Pêches et Océans Canada et Revenu Québec.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

habitant. Sur les 17 régions administratives, seule la région de l'Abitibi-Témiscamingue a vu son PIB par habitant diminuer durant cette année (-1,3 %). Rappelons que la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine était dans la même situation en 2018.

Selon les données présentées à la figure 4.5, cinq régions administratives affichent un PIB par habitant supérieur à celui calculé pour le Québec (50 147 \$) en 2019. Parmi celles-ci, on trouve les trois régions du

Québec dont l'économie repose en bonne partie sur l'exploitation des ressources minières, à savoir le Nord-du-Québec (109 156 \$), la Côte-Nord (81 787 \$) et l'Abitibi-Témiscamingue (58 793 \$). Les régions administratives de Montréal (72 914 \$) et de la Capitale-Nationale (54 798 \$), où se trouvent deux importantes villes du Québec, font également bonne figure et affichent un PIB par habitant supérieur à la moyenne provinciale. Le PIB par habitant le plus faible est quant à lui observé dans Lanaudière (29 900 \$).

Informations statistiques complémentaires

Des données détaillées sur le [PIB aux prix de base par industrie](#) du Québec, des régions administratives et des régions métropolitaines de recensement sont disponibles sur le site Web de l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 4.1

PIB aux prix de base, régions administratives et ensemble du Québec, 2011 à 2019

Région administrative	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017 ^r	2018 ^{e,r}	2019 ^e	TCAM 2019/ 2011	Variation 2019/ 2018
	M\$									%	
Bas-Saint-Laurent	6 256	6 449	6 766	6 892	6 826	7 053	7 385	7 658	7 928	3,0	3,5
Saguenay–Lac-Saint-Jean	10 189	10 032	10 098	10 412	10 373	10 454	10 967	11 663	11 820	1,9	1,3
Capitale-Nationale	31 885	33 137	34 323	35 298	35 537	36 671	38 311	39 797	41 172	3,2	3,5
Mauricie	8 073	8 233	8 392	8 642	8 971	9 161	9 550	10 026	10 201	3,0	1,7
Estrie	10 037	10 476	10 793	11 093	11 342	11 719	12 168	12 981	13 485	3,8	3,9
Montréal	111 551	114 226	117 836	122 410	124 477	127 969	134 045	142 640	150 567	3,8	5,6
Outaouais	11 571	11 698	11 880	12 177	12 756	12 935	13 798	14 270	14 808	3,1	3,8
Abitibi-Témiscamingue	7 378	7 193	7 319	7 223	7 140	7 491	8 130	8 794	8 679	2,1	-1,3
Côte-Nord	7 122	7 280	7 175	6 497	6 146	6 113	6 519	7 192	7 418	0,5	3,1
Nord-du-Québec	3 047	3 161	3 433	3 469	3 505	3 938	4 424	4 911	5 010	6,4	2,0
Gaspésie– Îles-de-la-Madeleine	2 711	2 639	2 732	2 891	3 146	3 343	3 276	3 256	3 515	3,3	8,0
Chaudière-Appalaches	14 280	14 215	14 759	15 345	16 610	16 971	17 592	18 485	18 976	3,6	2,7
Laval	12 820	13 329	13 691	14 085	14 705	15 212	15 908	16 697	17 587	4,0	5,3
Lanaudière	11 311	11 678	11 945	12 353	12 863	13 385	13 960	14 632	15 420	3,9	5,4
Laurentides	16 873	17 544	18 252	18 572	19 980	20 358	21 379	22 546	23 806	4,4	5,6
Montérégie	47 898	49 338	50 368	52 100	54 621	56 739	59 465	62 510	65 365	4,0	4,6
Centre-du-Québec	8 045	8 227	8 452	8 638	8 759	9 122	9 534	10 205	10 575	3,5	3,6
Ensemble du Québec	321 047	328 856	338 214	348 098	357 759	368 635	386 407	408 263	426 331	3,6	4,4

Sources : Institut de la statistique du Québec ; Statistique Canada ; Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation ; Pêches et Océans Canada et Revenu Québec.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 4.2

PIB aux prix de base par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2011 à 2019

Région administrative	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017 ^r	2018 ^{er}	2019 ^e	TCAM 2019/ 2011	Variation 2019/ 2018
	\$									%	
Bas-Saint-Laurent	31 091	32 124	33 811	34 608	34 451	35 657	37 382	38 816	40 144	3,2	3,4
Saguenay-Lac-Saint-Jean	36 745	36 100	36 338	37 506	37 417	37 730	39 566	42 047	42 520	1,8	1,1
Capitale-Nationale	44 880	46 321	47 618	48 661	48 742	49 971	51 868	53 461	54 798	2,5	2,5
Mauricie	30 401	30 983	31 568	32 457	33 694	34 306	35 575	37 210	37 617	2,7	1,1
Estrie	32 027	33 277	34 129	34 970	35 680	36 570	37 712	39 840	40 949	3,1	2,8
Montréal	58 289	59 282	60 750	62 793	63 833	65 323	67 493	70 327	72 914	2,8	3,7
Outaouais	30 963	31 071	31 384	32 008	33 398	33 564	35 531	36 385	37 299	2,4	2,5
Abitibi-Témiscamingue	50 283	48 798	49 532	48 894	48 474	50 856	55 079	59 577	58 793	2,0	- 1,3
Côte-Nord	74 382	75 987	74 950	68 306	65 424	65 939	70 989	78 891	81 787	1,2	3,7
Nord-du-Québec	70 829	72 759	78 296	78 679	78 711	88 066	98 118	107 799	109 156	5,6	1,3
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	28 679	28 067	29 341	31 354	34 409	36 845	36 183	35 931	38 876	3,9	8,2
Chaudière-Appalaches	34 459	34 170	35 377	36 698	39 566	40 214	41 473	43 333	44 238	3,2	2,1
Laval	31 583	32 426	32 954	33 637	34 897	35 754	37 016	38 375	40 009	3,0	4,3
Lanaudière	23 714	24 182	24 506	25 159	26 052	26 916	27 753	28 748	29 900	2,9	4,0
Laurentides	29 777	30 622	31 576	31 852	33 969	34 216	35 441	36 845	38 365	3,2	4,1
Montérégie	32 595	33 295	33 714	34 640	36 107	37 163	38 551	40 021	41 277	3,0	3,1
Centre-du-Québec	34 051	34 606	35 329	35 909	36 254	37 483	38 828	41 234	42 392	2,8	2,8
Ensemble du Québec	40 105	40 795	41 699	42 711	43 761	44 814	46 544	48 593	50 147	2,8	3,2

Sources : Institut de la statistique du Québec ; Statistique Canada ; Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation ; Pêches et Océans Canada et Revenu Québec.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 4.3

Croissance annuelle du PIB des grands agrégats industriels, régions administratives du Québec, 2019

Industrie	BSL	SLSJ	CAPN	MAUR	ESTR	MTL	OUT	ABT	CN
	%								
Industries productrices de biens	- 1,4	- 1,9	1,9	- 4,4	1,7	4,4	10,6	- 3,4	1,4
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	5,9	13,1	6,3	3,3	8,8	x	3,2	x	x
Cultures agricoles et élevage	7,8	x	5,5	x	8,1	10,8	x	- 6,4	- 8,1
Foresterie et exploitation forestière	3,7	4,2	2,8	3,7	x	8,4	4,6	6,5	7,6
Pêche, chasse et piégeage	- 1,8	x	x	x	x	x	x	x	- 8,3
Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	3,0	6,8	x	9,3	18,5	15,6	7,5	4,0	x
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	88,1	x	16,5	x	- 11,2	x	- 17,9	0,7	3,6
Services publics	- 7,3	x	- 2,0	x	- 6,4	- 0,5	- 0,5	x	x
Construction	- 15,1	- 5,2	3,0	- 17,6	3,6	7,6	25,7	- 11,7	10,0
Fabrication	1,2	- 3,5	1,6	1,7	0,5	4,3	- 2,5	- 5,0	- 7,5
Fabrication d'aliments	7,8	3,3	3,0	2,6	2,8	2,1	13,5	3,3	x
Fabrication de boissons et de produits du tabac	14,5	4,4	x	9,9	7,7	7,0	8,2	1,4	x
Usines de textiles et de produits textiles	x	x	- 2,3	x	8,2	x	x	x	x
Fabrication de vêtements et de produits en cuir et de produits analogues	- 19,3	7,7	- 23,5	- 28,6	- 8,0	8,3	x	- 0,3	x
Fabrication de produits en bois	- 4,0	- 3,3	- 5,1	- 6,8	- 3,2	0,7	- 11,0	- 3,9	- 5,7
Fabrication du papier	x	x	- 16,8	- 11,5	- 13,0	- 9,3	- 11,4	x	x
Impression et activités connexes de soutien	3,2	- 5,8	7,5	5,2	6,6	4,1	- 4,3	10,9	- 8,7
Fabrication de produits du pétrole et du charbon	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Fabrication de produits chimiques	8,4	14,4	5,9	6,0	11,3	4,0	15,8	x	13,9
Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	- 12,9	2,3	2,7	5,3	- 21,0	4,8	x	18,0	x
Fabrication de produits minéraux non métalliques	15,5	12,3	10,7	14,9	12,7	9,9	x	x	x
Première transformation des métaux	x	x	x	x	x	- 9,0	x	x	x
Fabrication de produits métalliques	12,4	13,4	10,2	8,3	13,6	7,7	16,2	6,1	8,5
Fabrication de machines	3,8	17,4	11,9	15,7	14,6	12,2	9,2	9,0	x
Fabrication de produits informatiques et électroniques	- 14,4	x	- 9,0	- 9,6	- 9,3	- 2,6	- 3,3	x	x
Fabrication de matériel, d'appareils et de composants électriques	- 19,0	x	- 9,7	- 8,7	x	- 0,9	x	x	x
Fabrication de matériel de transport	x	11,8	x	x	x	12,7	x	x	x
Fabrication de meubles et de produits connexes	1,8	1,3	- 9,8	0,7	2,0	1,8	- 8,3	0,2	x
Activités diverses de fabrication	6,0	11,6	9,3	4,8	4,1	10,0	6,8	0,5	5,3
Industries productrices de services	5,7	3,1	3,8	4,5	4,9	5,9	2,6	0,8	6,0
Commerce de gros	1,0	3,1	3,6	1,2	3,3	1,6	3,6	- 1,9	1,7
Commerce de détail	0,5	1,9	1,5	1,1	2,6	2,7	4,2	1,9	- 1,0
Transport et entreposage	22,8	- 11,3	- 4,8	1,5	- 9,1	10,4	- 37,1	- 10,1	16,7
Industrie de l'information et industrie culturelle	- 2,6	- 1,7	1,5	0,5	1,7	1,0	- 0,4	- 6,1	1,5
Finance et assurances, services immobiliers et de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises	5,3	2,1	2,7	5,7	5,6	5,7	2,5	2,2	3,6
Services professionnels, scientifiques et techniques	10,1	7,3	9,0	10,7	12,7	9,3	8,9	- 5,5	4,8
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	9,8	13,2	8,1	8,5	11,6	7,7	5,6	8,5	20,3
Services d'enseignement	5,8	4,4	4,1	4,2	4,9	6,0	4,3	5,4	4,8
Soins de santé et assistance sociale	5,8	8,1	6,7	7,5	6,7	7,1	5,0	3,9	5,1
Arts, spectacles et loisirs	3,7	3,5	2,9	5,3	6,6	5,5	6,2	2,4	6,5
Services d'hébergement et de restauration	2,5	1,7	1,2	3,9	2,3	7,1	1,2	- 6,0	3,2
Autres services, sauf les administrations publiques	2,8	4,6	7,2	4,7	4,4	7,7	4,4	1,5	9,4
Administrations publiques	5,4	1,5	3,7	2,8	5,0	4,0	4,6	4,8	1,5
Ensemble des industries	3,5	1,3	3,5	1,7	3,9	5,6	3,8	- 1,3	3,1

Suite à la page 53

Tableau 4.3 (suite)

Croissance annuelle du PIB des grands agrégats industriels, régions administratives du Québec, 2019

Industrie	NQC	GIM	CHAPP	LAV	LAN	LAUR	MGIE	CQC
	%							
Industries productrices de biens	0,7	8,0	0,6	7,4	9,1	7,8	4,6	1,9
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	7,2	x	2,5	x	9,9	4,0	12,4	x
Cultures agricoles et élevage	x	x	1,1	21,6	9,5	3,7	12,4	5,0
Foresterie et exploitation forestière	4,9	4,7	11,0	x	x	2,1	8,6	8,7
Pêche, chasse et piégeage	x	20,8	46,3	x	x	20,8	12,7	x
Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	9,4	-6,3	8,3	x	9,9	8,8	12,5	4,3
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	-2,4	x	8,3	x	100,0	3,9	-14,5	x
Services publics	-3,2	x	-3,9	-1,9	-1,5	-2,3	-0,5	x
Construction	12,5	15,1	-8,6	11,8	17,4	11,8	6,5	2,0
Fabrication	9,5	7,7	3,1	6,2	4,4	8,6	3,7	1,7
Fabrication d'aliments	x	5,0	2,4	2,0	1,3	1,3	0,5	-0,7
Fabrication de boissons et de produits du tabac	x	7,2	5,4	8,4	7,2	8,0	x	12,7
Usines de textiles et de produits textiles	x	x	8,8	-1,5	7,4	x	3,2	x
Fabrication de vêtements et de produits en cuir et de produits analogues	x	x	-9,6	10,2	3,8	x	1,1	5,5
Fabrication de produits en bois	x	-2,2	-5,3	x	-2,8	-1,9	-7,1	-5,6
Fabrication du papier	x	x	-8,2	x	-13,9	-13,0	-8,2	-13,2
Impression et activités connexes de soutien	x	x	4,4	4,2	3,5	4,3	3,1	0,6
Fabrication de produits du pétrole et du charbon	x	x	x	x	x	x	x	x
Fabrication de produits chimiques	x	x	5,3	3,5	4,4	5,2	6,0	11,7
Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	x	x	2,8	6,8	7,8	4,6	3,3	9,4
Fabrication de produits minéraux non métalliques	x	x	13,8	8,4	13,9	5,2	10,1	15,1
Première transformation des métaux	x	x	x	-14,9	-9,7	x	-9,4	-11,5
Fabrication de produits métalliques	21,3	14,7	10,3	8,9	8,5	10,5	10,5	8,1
Fabrication de machines	x	x	12,5	13,0	12,2	16,0	9,7	13,9
Fabrication de produits informatiques et électroniques	x	x	-10,0	-3,5	-6,2	-4,2	-7,0	-14,1
Fabrication de matériel, d'appareils et de composants électriques	x	-21,5	x	-2,4	-5,2	-3,7	-5,6	-15,5
Fabrication de matériel de transport	x	14,5	13,2	x	x	15,2	13,9	x
Fabrication de meubles et de produits connexes	x	2,2	-2,2	0,4	-1,2	7,6	1,8	-1,5
Activités diverses de fabrication	x	x	7,7	11,2	8,2	12,1	5,3	2,8
Industries productrices de services	5,3	7,9	3,9	4,8	4,2	4,7	4,6	4,9
Commerce de gros	3,1	8,4	2,5	1,6	2,0	1,1	2,9	3,6
Commerce de détail	1,0	0,2	1,4	3,1	1,4	3,8	2,7	4,0
Transport et entreposage	-6,5	54,9	-3,3	8,5	3,9	1,4	6,1	-0,0
Industrie de l'information et industrie culturelle	0,1	4,1	-0,1	0,1	0,8	0,1	0,6	3,7
Finance et assurances, services immobiliers et de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises	-0,4	3,2	3,5	4,0	3,2	4,5	3,5	4,1
Services professionnels, scientifiques et techniques	-5,1	10,0	9,0	8,3	6,4	7,2	8,7	8,0
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	42,5	13,4	8,8	9,0	9,4	9,0	7,7	6,9
Services d'enseignement	5,2	5,3	4,9	5,7	5,3	5,0	5,4	7,2
Soins de santé et assistance sociale	7,9	6,1	7,9	6,5	6,1	7,2	6,2	7,4
Arts, spectacles et loisirs	5,0	1,6	4,7	5,6	4,1	3,1	1,3	3,1
Services d'hébergement et de restauration	0,5	2,9	1,3	4,9	5,0	4,7	3,3	0,9
Autres services, sauf les administrations publiques	5,3	9,0	7,3	7,2	7,4	7,3	6,1	8,9
Administrations publiques	3,2	4,6	4,3	3,4	4,3	3,4	3,7	4,7
Ensemble des industries	2,0	8,0	2,7	5,3	5,4	5,6	4,6	3,6

Sources : Institut de la statistique du Québec ; Statistique Canada ; Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation ; Pêches et Océans Canada et Revenu Québec.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 4.4

Croissance annuelle du PIB des grands agrégats industriels, ensemble du Québec, 2018 et 2019

Industrie	2018	2019
	%	
Industries productrices de biens	8,0	3,3
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	4,2	8,1
Cultures agricoles et élevage	3,6	8,1
Foresterie et exploitation forestière	8,9	5,8
Pêche, chasse et piégeage	8,4	10,9
Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	1,1	10,1
Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz	22,6	1,3
Services publics	7,2	-1,7
Construction	7,7	5,4
Fabrication	7,3	3,2
Fabrication d'aliments	6,2	1,7
Fabrication de boissons et de produits du tabac	4,5	6,6
Usines de textiles et de produits textiles	6,0	2,2
Fabrication de vêtements et de produits en cuir et de produits analogues	0,2	3,8
Fabrication de produits en bois	3,8	-4,4
Fabrication du papier	8,7	-11,4
Impression et activités connexes de soutien	-0,2	4,0
Fabrication de produits du pétrole et du charbon	4,7	-2,2
Fabrication de produits chimiques	7,1	5,2
Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	7,4	0,6
Fabrication de produits minéraux non métalliques	7,8	11,5
Première transformation des métaux	10,3	-9,3
Fabrication de produits métalliques	15,8	9,7
Fabrication de machines	11,3	12,4
Fabrication de produits informatiques et électroniques	-5,5	-5,2
Fabrication de matériel, d'appareils et de composants électriques	7,1	-4,0
Fabrication de matériel de transport	7,7	13,5
Fabrication de meubles et de produits connexes	5,1	0,3
Activités diverses de fabrication	10,5	8,2
Industries productrices de services	4,8	4,9
Commerce de gros	5,7	2,1
Commerce de détail	4,5	2,4
Transport et entreposage	9,3	5,1
Industrie de l'information et industrie culturelle	3,9	0,8
Finance et assurances, services immobiliers et de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises	4,0	4,4
Services professionnels, scientifiques et techniques	5,5	8,8
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	2,9	8,5
Services d'enseignement	4,1	5,3
Soins de santé et assistance sociale	5,8	6,7
Arts, spectacles et loisirs	5,1	4,4
Services d'hébergement et de restauration	4,7	4,0
Autres services, sauf les administrations publiques	4,9	6,8
Administrations publiques	3,4	3,9
Ensemble des industries	5,7	4,4

Sources : Institut de la statistique du Québec ; Statistique Canada ; Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation ; Pêches et Océans Canada et Revenu Québec.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Revenu disponible par habitant

Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Le revenu disponible correspond au revenu qui reste à la disposition des particuliers pour la consommation finale de biens et de services ainsi que pour l'épargne volontaire. Il est un agrégat du secteur des ménages du Système des comptes macroéconomiques.

Pour obtenir le revenu disponible par habitant, on additionne d'abord tous les revenus des résidents d'un territoire donné. On soustrait ensuite les transferts payés par ceux-ci aux secteurs institutionnels, dont l'impôt sur le revenu des particuliers, les cotisations aux régimes d'assurance sociale ainsi que les cotisations payées par les employés à un régime de retraite à prestations et à cotisations déterminées. Enfin, on divise par la population totale du territoire.

En plus de comparer les données provisoires de 2019 avec celles de 2018, la présente section met en évidence les différences de revenu dans les 17 régions administratives du Québec. L'analyse ne se limite pas à la seule comparaison du revenu disponible par habitant. Le texte s'attarde

également aux prestations et aux crédits d'impôt remboursables versés par les différents ordres de gouvernement, lesquels représentent la principale source de revenus des particuliers après la rémunération des salariés.

Forte croissance du revenu disponible en 2019

Après avoir crû de 2,0 % en 2018, le revenu disponible par habitant dans l'ensemble du Québec a progressé en dollars courants de façon plus marquée en 2019, soit de 3,9 %. Soulignons qu'il s'agit de la deuxième plus forte augmentation parmi les 10 provinces canadiennes. L'accélération de la croissance du revenu disponible au cours de la dernière année au Québec est attribuable, d'une part, à une hausse plus marquée du revenu primaire ainsi que des transferts en provenance des administrations publiques, et d'autre part, à une augmentation plus lente de l'impôt sur le revenu payé par les particuliers.

Les estimations des années les plus récentes doivent être interprétées avec prudence

Les estimations annuelles du revenu disponible par habitant font régulièrement l'objet de révisions afin qu'y soient intégrées les données les plus complètes provenant de différentes sources (enquêtes, données administratives, comptes publics, etc.). Ces révisions touchent habituellement les deux à trois années les plus récentes. Les estimations de l'année la plus récente sont d'ailleurs sujettes à des révisions de plus grande ampleur étant donné qu'elles reposent, en bonne partie, sur des données provisoires. Ces révisions peuvent entraîner des changements non négligeables sur les taux de croissance du revenu disponible par habitant. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution récente du revenu disponible par habitant, tant à l'échelle des régions administratives qu'à celle des municipalités régionales de comté.

À l'échelle des régions administratives, le revenu disponible par habitant a progressé sur l'ensemble du territoire entre 2018 et 2019 (figure 5.1). Avec une hausse de 5,2 %, la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean est celle ayant connu la plus forte augmentation. Celle-ci s'explique notamment par une croissance plus importante de la rémunération des salariés et du revenu net des entreprises individuelles, et ce, en dépit d'une baisse du revenu net de la propriété. C'est la troisième fois en quatre ans que le revenu disponible par habitant du Saguenay–Lac-Saint-Jean croît plus fortement que celui de la province.

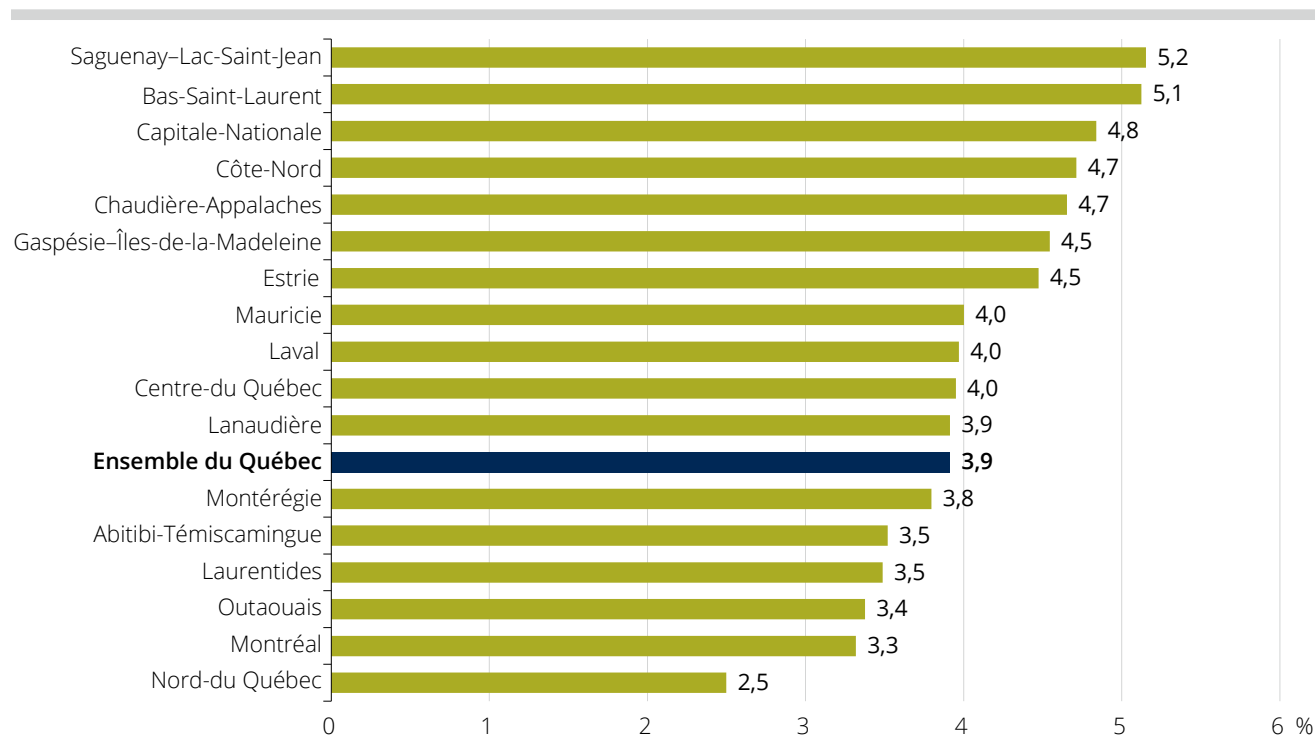
Outre le Saguenay–Lac-Saint-Jean, 10 régions ont enregistré en 2019 une croissance supérieure ou égale à celle observée dans l'ensemble du Québec. Parmi celles-ci, le Bas-Saint-Laurent, la Capitale-Nationale, la Côte-Nord et la Chaudière-Appalaches se distinguent avec un taux de croissance de plus de 4,5 %. La hausse dans ces régions

est due en bonne partie à l'augmentation de la rémunération des salariés, des transferts en provenance des administrations publiques ainsi que des transferts en provenance des sociétés financières. Ces derniers sont constitués des rentes versées aux particuliers en vertu d'un régime de retraite à prestations ou à cotisations déterminées.

À l'opposé, le Nord-du-Québec (+ 2,5 %) est la région qui présentait la plus faible progression du revenu disponible par habitant entre 2018 et 2019. Le ralentissement de la croissance de la rémunération des salariés et le recul du revenu net des entreprises individuelles non agricoles ainsi que du revenu de location ont pesé sur l'évolution du revenu disponible dans cette région nordique. Notons que pour une deuxième année consécutive, le revenu disponible par habitant du Nord-du-Québec s'est accru moins rapidement que celui de l'ensemble du Québec.

Figure 5.1

Croissance annuelle du revenu disponible par habitant, en dollars courants, régions administratives et ensemble du Québec, 2019



Sources : Institut de la statistique du Québec ; ministère des Affaires municipales et de l'Habitation ; ministère de l'Enseignement supérieur ; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris ; Retraite Québec ; Revenu Québec ; Services aux Autochtones Canada ; Société de l'assurance automobile du Québec ; Société d'habitation du Québec et Statistique Canada.

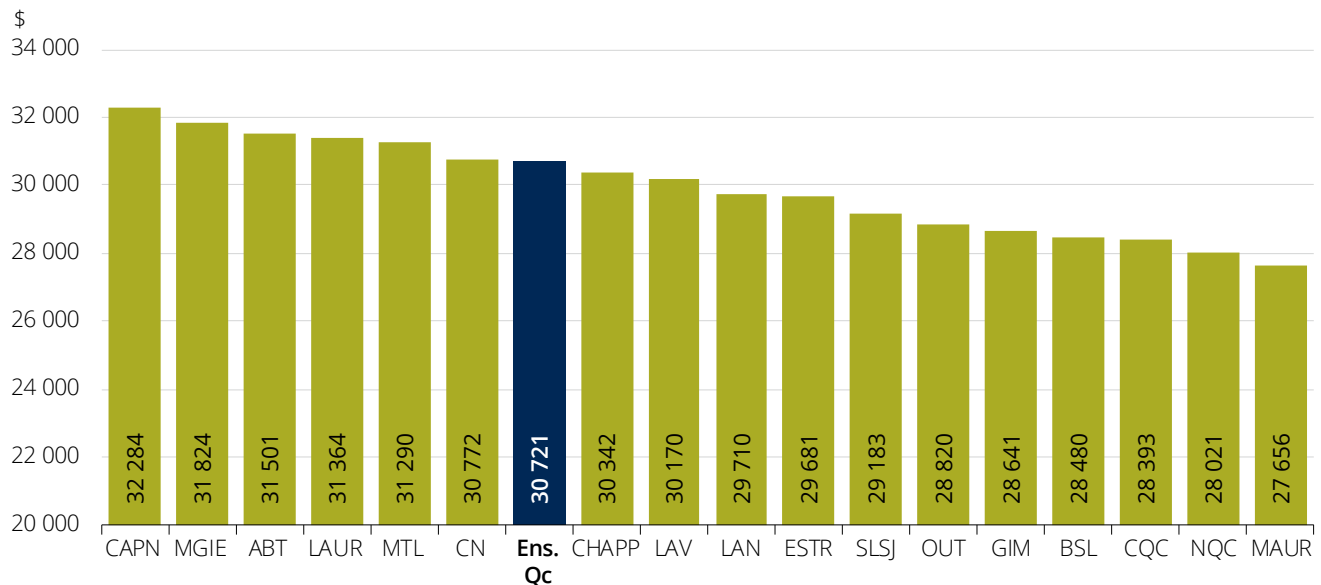
La Capitale-Nationale toujours en tête des régions

En 2019, c'est la Capitale-Nationale (32 284 \$) qui affichait le revenu disponible par habitant le plus élevé parmi les régions administratives, et ce, pour une troisième année consécutive. Elle est immédiatement suivie par la Montérégie (31 824 \$) et l'Abitibi-Témiscamingue (31 501 \$). Les niveaux de revenus élevés dans la Capitale-Nationale et en Montérégie sont attribuables à un taux d'emploi et à une rémunération des salariés parmi les plus élevés du Québec. Quant à l'Abitibi-Témiscamingue, le poids du secteur minier dans son économie et les salaires élevés versés par cette industrie contribuent certainement à élever le revenu disponible par habitant de la région. En 2019, le salaire annuel moyen d'un emploi minier en Abitibi-Témiscamingue s'élevait à plus de 121 600 \$ (voir [Chapitre 10 – Secteur minier](#)).

À l'autre bout du spectre, 11 régions présentaient un revenu disponible par habitant inférieur à celui enregistré dans l'ensemble du Québec (30 721 \$). Parmi celles-ci, la Mauricie (27 656 \$) et le Nord-du-Québec (28 021 \$) avaient les revenus les plus bas. En Mauricie, le faible niveau de revenu s'explique principalement par un taux d'emploi et un salaire hebdomadaire moyen des employés plus bas que dans l'ensemble de la province, selon l'*Enquête sur la population active*. Quant au Nord-du-Québec, la proportion de personnes en âge de travailler y est nettement moins élevée que dans le reste du Québec, ce qui a évidemment une incidence sur le niveau de revenu, puisque ce sont surtout les 15-64 ans qui gagnent des revenus de travail, principale source de revenu des particuliers. En 2019, plus du quart de la population de cette région nordique avait moins de 15 ans.

Figure 5.2

Revenu disponible par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2019



Sources : Institut de la statistique du Québec ; ministère des Affaires municipales et de l'Habitation ; ministère de l'Enseignement supérieur ; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs crs ; Retraite Québec ; Revenu Québec ; Services aux Autochtones Canada ; Société de l'assurance automobile du Québec ; Société d'habitation du Québec et Statistique Canada.

Transferts gouvernementaux : des disparités régionales attribuables à la structure par âge

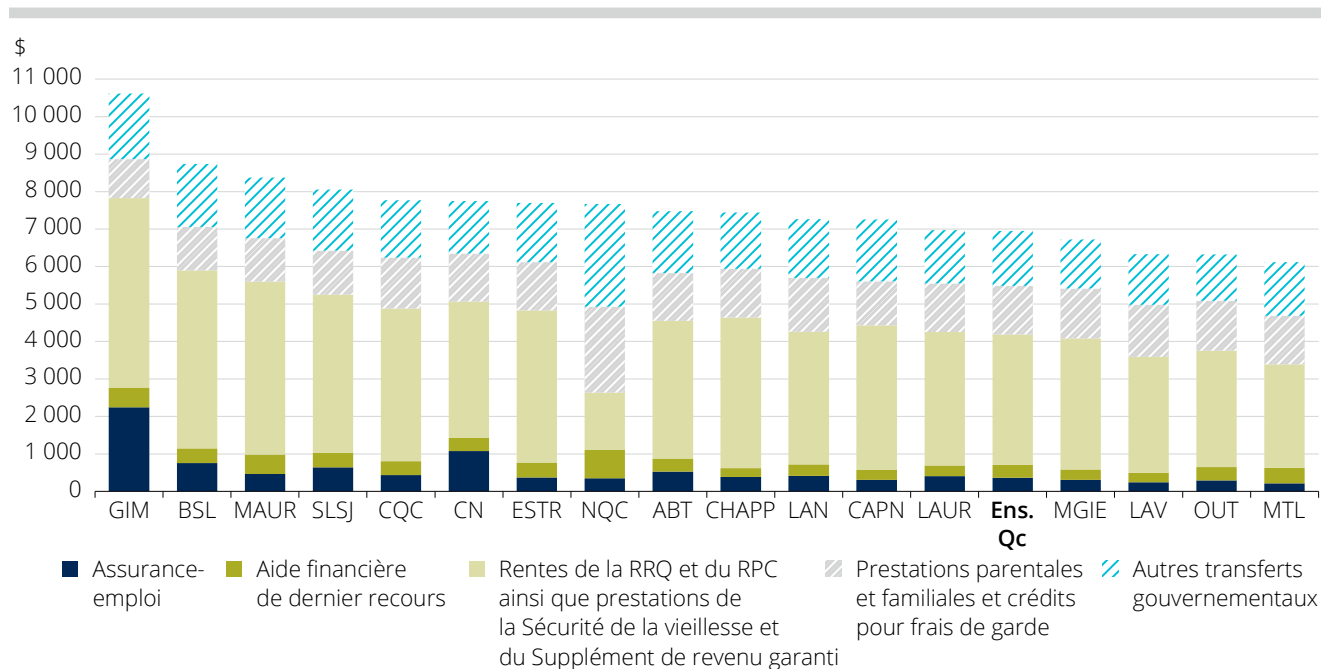
En 2019, les différents ordres de gouvernement ont versé 59,1 milliards de dollars en transferts courants aux Québécois. Par habitant, les transferts gouvernementaux s'élevaient à plus de 6 950 \$ au Québec (figure 5.3). Ils constituaient la seconde source de revenus en importance pour les particuliers, la première étant la rémunération des salariés. En 2019, les principaux transferts versés aux particuliers étaient les prestations du Régime de rentes du Québec (RRQ) et du Régime de pensions du Canada (RPC) (1 797 \$ par habitant), ainsi que celles de la Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti (SRG) (1 682 \$ par habitant). Ces prestations

gouvernementales représentent la moitié de tous les transferts versés par les administrations publiques aux particuliers. Parmi les autres grandes composantes des transferts gouvernementaux, on compte les prestations parentales et familiales, incluant les crédits d'impôt pour frais de garde, ainsi que les prestations d'assurance-emploi et d'aide financière de dernier recours.

Il n'est donc pas étonnant de constater que ce sont les régions avec une forte proportion de personnes âgées de 65 ans et plus qui recevaient le plus en transferts courants des différents ordres de gouvernement en 2019. C'est le cas de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (10 616 \$), du Bas-Saint-Laurent (8 736 \$), de la Mauricie (8 373 \$) et du Saguenay-Lac-Saint-Jean (8 053 \$).

Figure 5.3

Transferts gouvernementaux par habitant selon le type de prestation, régions administratives et ensemble du Québec, 2019



Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Habitation; ministère de l'Enseignement supérieur; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs crs; Retraite Québec; Revenu Québec; Services aux Autochtones Canada; Société de l'assurance automobile du Québec; Société d'habitation du Québec et Statistique Canada.

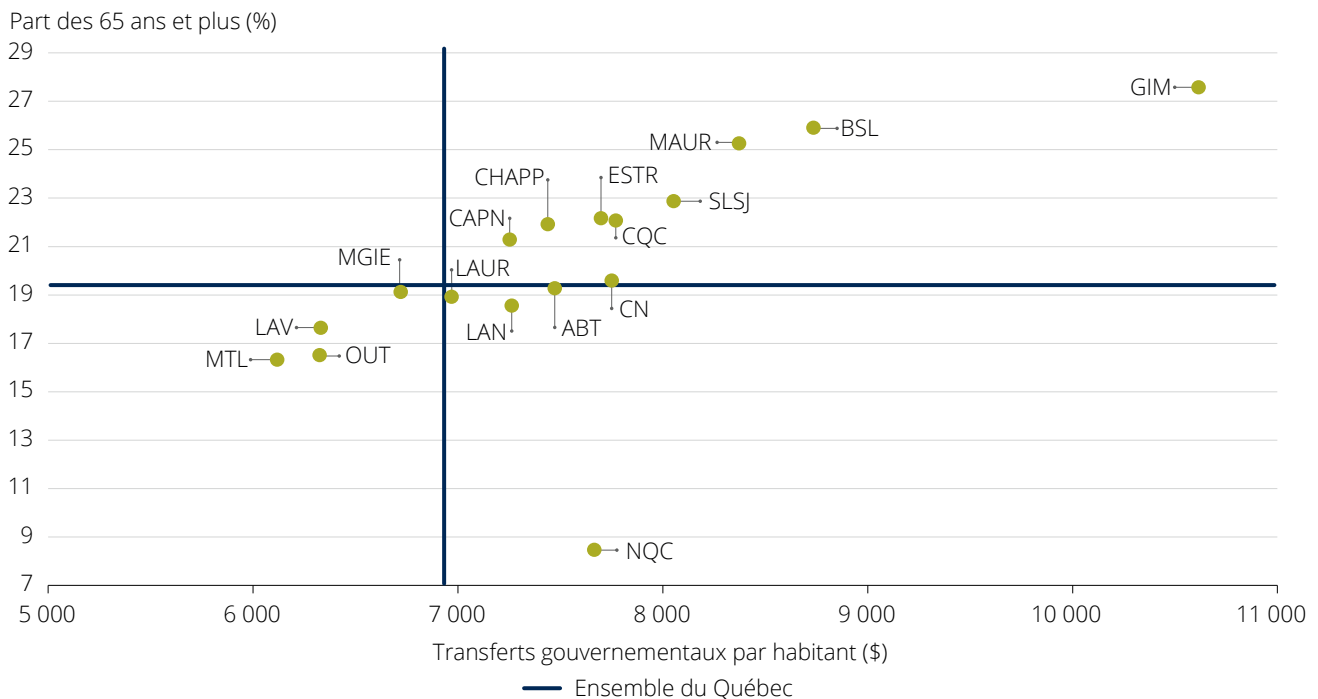
À l’opposé, les régions dont la population est relative-
ment jeune sont celles qui recevaient généralement le
moins en transferts gouvernementaux par habitant en
2019. À Montréal, en Outaouais et à Laval, le montant par
habitant reçu des divers ordres de gouvernement était
inférieur à 6 400 \$, soit bien en dessous de la moyenne
québécoise. Globalement, ces trois régions recevaient
moins en prestations et en rentes du RRQ, du RPC, de
la Sécurité de la vieillesse et du SRG que la moyenne
québécoise. En contrepartie, les prestations parentales et
familiales, incluant les frais de garde, étaient globalement
plus élevées dans ces territoires que dans l’ensemble
du Québec.

La situation du Nord-du-Québec est pour sa part sin-
gulière, comme l’illustre la figure 5.4. Bien qu’elle soit
une région dont la population est relativement jeune,
elle recevait tout de même davantage en transferts

gouvernementaux que la moyenne québécoise. En
2019, les différents ordres de gouvernement y ont
versé 7 667 \$, en moyenne, en prestations et en cré-
dits d’impôt remboursables. Contrairement aux autres
régions, ce sont l’aide gouvernementale accordée aux
Autochtones et les prestations parentales et familiales
qui constituaient les principaux transferts courants
en provenance des administrations publiques dans le
Nord-du-Québec. D’ailleurs, les prestations familiales
et parentales représentaient 29,9 % de l’ensemble des
transferts versés par les gouvernements dans cette
région nordique. À titre comparatif, la proportion n’était
que de 18,7 % dans l’ensemble du Québec. En revanche,
la part des transferts gouvernementaux provenant des
rentes et des prestations de retraite des gouvernements
demeurait largement plus faible dans cette région (19,9 %)
qu’à l’échelle de la province (50,0 %).

Figure 5.4

**Transferts gouvernementaux par habitant et proportion des personnes âgées de 65 ans et plus, régions administratives
et ensemble du Québec, 2019**



Sources : Institut de la statistique du Québec ; ministère des Affaires municipales et de l’Habitation ; ministère de l’Enseignement supérieur ; Office de la
sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris ; Retraite Québec ; Revenu Québec ; Services aux Autochtones Canada ; Société de l’assurance
automobile du Québec ; Société d’habitation du Québec et Statistique Canada.

Forte croissance des transferts gouvernementaux

Les transferts courants versés aux particuliers par les administrations publiques ont augmenté de 4,2 % dans l'ensemble du Québec en 2019, et ce, après avoir connu une hausse timide de 0,8 % un an plus tôt. Cette forte progression des transferts gouvernementaux s'explique, entre autres, par une croissance marquée des prestations de la Sécurité de la vieillesse et du SRG ainsi que des rentes du RRQ et du RPC, et par un rebond des transferts divers en provenance de l'administration provinciale. Cependant, la hausse a été partiellement contrebalancée par la baisse des prestations d'assurance-emploi et de l'aide financière de dernier recours.

Sur le plan régional, les transferts gouvernementaux ont augmenté dans toutes les régions administratives du Québec, selon les données provisoires de 2019. Les croissances les plus importantes ont eu lieu dans les régions de la Chaudière-Appalaches (+ 6,2 %), de l'Abitibi-Témiscamingue (+ 5,8 %), du Bas-Saint-Laurent (+ 5,8 %) et de la Capitale-Nationale (+ 5,8 %), grâce essentiellement à la hausse des rentes et des prestations de retraites versées par les régimes publics.

En revanche, la région de Montréal (+ 1,8 %) est celle où les transferts gouvernementaux ont progressé le plus modestement en 2019, en raison notamment de la baisse des prestations d'assurance-emploi et d'une croissance atone des pensions et des prestations publiques de retraite.

Tableau 5.1

Revenu disponible et ses composantes par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2014 à 2019

Région administrative et composante du revenu	2014	2015	2016	2017 ^r	2018 ^r	2019 ^p	Variation 2019/2018	TCAM 2019/2014
	\$						%	
Bas-Saint-Laurent								
Revenu primaire	25 453	25 791	26 377	27 542	28 202	29 746	5,5	3,2
Rémunération des salariés	20 520	20 683	21 140	22 059	23 192	24 579	6,0	3,7
Revenu mixte net	2 845	2 877	2 829	2 861	2 770	2 777	0,3	- 0,5
Revenu net de la propriété	2 088	2 231	2 409	2 622	2 240	2 391	6,7	2,7
Plus : Transferts courants reçus	9 646	10 287	10 837	11 119	11 383	11 938	4,9	4,4
Des administrations publiques	7 283	7 650	7 926	8 168	8 260	8 736	5,8	3,7
Des sociétés financières	2 284	2 554	2 829	2 864	3 028	3 102	2,4	6,3
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	59	59	58	63	68	75	10,3	4,9
Des non-résidents	20	24	24	24	28	25	- 10,7	4,6
Moins : Transferts courants payés	10 874	11 217	11 689	11 862	12 493	13 204	5,7	4,0
Égal : Revenu disponible	24 226	24 861	25 525	26 799	27 092	28 480	5,1	3,3
Saguenay-Lac-Saint-Jean								
Revenu primaire	27 989	27 900	28 433	29 407	30 666	32 542	6,1	3,1
Rémunération des salariés	23 331	23 237	23 737	24 624	26 022	27 769	6,7	3,5
Revenu mixte net	2 741	2 644	2 598	2 583	2 628	2 781	5,8	0,3
Revenu net de la propriété	1 916	2 018	2 099	2 199	2 017	1 991	- 1,3	0,8
Plus : Transferts courants reçus	9 392	10 169	10 811	11 067	11 353	11 825	4,2	4,7
Des administrations publiques	6 635	7 125	7 415	7 580	7 693	8 053	4,7	3,9
Des sociétés financières	2 700	2 987	3 339	3 425	3 594	3 701	3,0	6,5
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	50	48	48	53	58	60	3,4	3,7
Des non-résidents	7	8	9	9	9	11	22,2	9,5
Moins : Transferts courants payés	12 375	12 621	13 205	13 399	14 267	15 184	6,4	4,2
Égal : Revenu disponible	25 005	25 447	26 039	27 074	27 753	29 183	5,2	3,1
Capitale-Nationale								
Revenu primaire	33 659	34 380	34 841	36 325	37 570	39 455	5,0	3,2
Rémunération des salariés	26 750	27 173	27 587	28 826	30 242	31 951	5,7	3,6
Revenu mixte net	3 688	3 648	3 703	3 727	3 730	3 801	1,9	0,6
Revenu net de la propriété	3 221	3 558	3 551	3 772	3 599	3 703	2,9	2,8
Plus : Transferts courants reçus	9 363	9 944	10 379	10 683	10 962	11 474	4,7	4,2
Des administrations publiques	6 097	6 376	6 499	6 766	6 858	7 253	5,8	3,5
Des sociétés financières	3 140	3 441	3 747	3 769	3 943	4 039	2,4	5,2
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	89	88	92	106	120	125	4,2	7,0
Des non-résidents	36	39	40	41	41	57	39,0	9,6
Moins : Transferts courants payés	15 376	15 827	16 446	16 852	17 738	18 645	5,1	3,9
Égal : Revenu disponible	27 646	28 498	28 774	30 156	30 794	32 284	4,8	3,2

Suite à la page 62

Tableau 5.1 (suite)

Revenu disponible et ses composantes par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2014 à 2019

Région administrative et composante du revenu	2014	2015	2016	2017 ^r	2018 ^r	2019 ^p	Variation 2019/2018	TCAM 2019/2014
	\$						%	
Mauricie								
Revenu primaire	25 258	25 523	26 107	27 390	27 623	28 735	4,0	2,6
Rémunération des salariés	20 371	20 428	20 830	21 912	22 516	23 531	4,5	2,9
Revenu mixte net	2 488	2 488	2 542	2 557	2 495	2 532	1,5	0,4
Revenu net de la propriété	2 398	2 607	2 736	2 921	2 612	2 672	2,3	2,2
Plus : Transferts courants reçus	9 902	10 510	11 068	11 307	11 599	12 091	4,2	4,1
Des administrations publiques	7 077	7 397	7 621	7 850	7 956	8 373	5,2	3,4
Des sociétés financières	2 756	3 045	3 378	3 380	3 563	3 636	2,0	5,7
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	53	52	52	58	61	63	3,3	3,5
Des non-résidents	16	16	17	19	18	19	5,6	3,5
Moins : Transferts courants payés	11 120	11 419	11 860	12 243	12 629	13 169	4,3	3,4
Égal : Revenu disponible	24 039	24 614	25 315	26 454	26 592	27 656	4,0	2,8
Estrie								
Revenu primaire	28 156	28 586	29 293	30 528	31 651	33 162	4,8	3,3
Rémunération des salariés	21 268	21 597	21 864	22 867	24 233	25 504	5,2	3,7
Revenu mixte net	3 906	3 741	3 876	3 909	3 962	4 132	4,3	1,1
Revenu net de la propriété	2 982	3 248	3 552	3 753	3 456	3 525	2,0	3,4
Plus : Transferts courants reçus	8 824	9 395	9 909	10 183	10 422	10 885	4,4	4,3
Des administrations publiques	6 447	6 772	7 012	7 236	7 330	7 699	5,0	3,6
Des sociétés financières	2 250	2 494	2 756	2 798	2 929	3 014	2,9	6,0
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	79	77	89	96	107	115	7,5	7,8
Des non-résidents	48	52	53	52	56	57	1,8	3,5
Moins : Transferts courants payés	11 762	12 188	12 561	12 914	13 663	14 365	5,1	4,1
Égal : Revenu disponible	25 218	25 793	26 641	27 798	28 410	29 681	4,5	3,3
Montréal								
Revenu primaire	33 982	35 587	36 109	37 218	38 677	40 118	3,7	3,4
Rémunération des salariés	24 596	25 589	26 230	27 069	28 390	29 656	4,5	3,8
Revenu mixte net	4 674	4 764	4 910	4 984	5 206	5 361	3,0	2,8
Revenu net de la propriété	4 713	5 235	4 969	5 165	5 080	5 102	0,4	1,6
Plus : Transferts courants reçus	7 701	8 080	8 379	8 464	8 497	8 619	1,4	2,3
Des administrations publiques	5 605	5 817	5 978	6 061	6 010	6 118	1,8	1,8
Des sociétés financières	1 724	1 874	2 016	2 006	2 064	2 049	-0,7	3,5
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	226	232	226	241	262	281	7,3	4,5
Des non-résidents	145	156	158	156	161	172	6,8	3,5
Moins : Transferts courants payés	14 347	15 028	15 672	16 023	16 889	17 447	3,3	4,0
Égal : Revenu disponible	27 335	28 639	28 816	29 658	30 285	31 290	3,3	2,7

Suite à la page 63

Tableau 5.1 (suite)

Revenu disponible et ses composantes par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2014 à 2019

Région administrative et composante du revenu	2014	2015	2016	2017 ^r	2018 ^r	2019 ^p	Variation 2019/2018	TCAM 2019/2014
	\$						%	
Outaouais								
Revenu primaire	32 147	32 577	32 770	34 527	35 447	36 586	3,2	2,6
Rémunération des salariés	26 799	26 988	27 021	28 730	29 714	30 756	3,5	2,8
Revenu mixte net	3 203	3 246	3 345	3 329	3 427	3 462	1,0	1,6
Revenu net de la propriété	2 146	2 343	2 405	2 468	2 306	2 368	2,7	2,0
Plus : Transferts courants reçus	7 939	8 558	9 050	9 313	9 580	9 935	3,7	4,6
Des administrations publiques	5 274	5 628	5 812	6 009	6 082	6 326	4,0	3,7
Des sociétés financières	2 535	2 808	3 108	3 161	3 347	3 448	3,0	6,3
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	83	73	80	91	99	100	1,0	3,8
Des non-résidents	47	49	50	52	53	61	15,1	5,4
Moins : Transferts courants payés	14 731	15 124	15 590	16 369	17 148	17 702	3,2	3,7
Égal : Revenu disponible	25 355	26 012	26 231	27 472	27 879	28 820	3,4	2,6
Abitibi-Témiscamingue								
Revenu primaire	32 709	32 697	33 889	35 826	37 328	38 598	3,4	3,4
Rémunération des salariés	27 803	27 885	28 960	30 573	32 284	33 578	4,0	3,8
Revenu mixte net	2 568	2 597	2 593	2 647	2 682	2 692	0,4	0,9
Revenu net de la propriété	2 338	2 214	2 336	2 606	2 362	2 328	-1,4	-0,1
Plus : Transferts courants reçus	8 142	8 759	9 190	9 374	9 581	10 118	5,6	4,4
Des administrations publiques	6 310	6 686	6 870	7 005	7 061	7 474	5,8	3,4
Des sociétés financières	1 773	2 019	2 261	2 302	2 445	2 570	5,1	7,7
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	49	46	49	57	59	61	3,4	4,5
Des non-résidents	9	9	10	10	15	15	0,0	10,8
Moins : Transferts courants payés	13 845	14 182	15 068	15 547	16 479	17 216	4,5	4,5
Égal : Revenu disponible	27 005	27 273	28 011	29 654	30 430	31 501	3,5	3,1
Côte-Nord								
Revenu primaire	33 239	32 191	32 339	33 575	35 007	36 883	5,4	2,1
Rémunération des salariés	29 508	28 730	28 642	29 798	31 404	33 396	6,3	2,5
Revenu mixte net	2 001	1 970	2 041	2 112	2 111	2 017	-4,5	0,2
Revenu net de la propriété	1 730	1 490	1 656	1 664	1 492	1 470	-1,5	-3,2
Plus : Transferts courants reçus	8 602	9 277	9 901	10 221	10 346	10 803	4,4	4,7
Des administrations publiques	6 399	6 791	7 153	7 432	7 419	7 751	4,5	3,9
Des sociétés financières	2 157	2 439	2 700	2 738	2 874	2 996	4,2	6,8
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	41	41	42	45	47	49	4,3	3,6
Des non-résidents	6	6	6	6	7	8	14,3	5,9
Moins : Transferts courants payés	14 511	14 343	14 717	14 980	15 967	16 914	5,9	3,1
Égal : Revenu disponible	27 331	27 125	27 523	28 815	29 387	30 772	4,7	2,4

Suite à la page 64

Tableau 5.1 (suite)

Revenu disponible et ses composantes par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2014 à 2019

Région administrative et composante du revenu	2014	2015	2016	2017 ^r	2018 ^r	2019 ^p	Variation 2019/2018	TCAM 2019/2014
	\$						%	
Nord-du-Québec								
Revenu primaire	25 495	25 687	26 524	27 463	28 552	29 401	3,0	2,9
Rémunération des salariés	23 344	23 559	24 299	25 168	26 365	27 258	3,4	3,1
Revenu mixte net	1 424	1 394	1 471	1 509	1 541	1 484	-3,7	0,8
Revenu net de la propriété	726	734	753	787	646	659	2,0	-1,9
Plus : Transferts courants reçus	6 843	7 164	8 081	8 790	8 446	8 833	4,6	5,2
Des administrations publiques	6 074	6 323	7 089	7 701	7 299	7 667	5,0	4,8
Des sociétés financières	712	782	939	1 027	1 077	1 088	1,0	8,9
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	52	55	50	58	66	72	9,1	6,7
Des non-résidents	4	4	4	5	4	5	25,0	4,6
Moins : Transferts courants payés	8 283	8 615	8 960	9 154	9 661	10 214	5,7	4,3
Égal : Revenu disponible	24 055	24 236	25 645	27 099	27 338	28 021	2,5	3,1
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine								
Revenu primaire	22 314	22 749	23 826	25 279	25 988	27 273	4,9	4,1
Rémunération des salariés	18 221	18 410	19 074	19 841	20 816	22 155	6,4	4,0
Revenu mixte net	2 431	2 591	2 703	3 141	2 982	3 021	1,3	4,4
Revenu net de la propriété	1 663	1 748	2 048	2 297	2 190	2 097	-4,2	4,7
Plus : Transferts courants reçus	11 139	11 727	12 232	12 612	12 836	13 359	4,1	3,7
Des administrations publiques	9 074	9 454	9 739	10 088	10 171	10 616	4,4	3,2
Des sociétés financières	2 000	2 212	2 430	2 456	2 590	2 669	3,1	5,9
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	53	49	49	51	54	58	7,4	1,8
Des non-résidents	11	12	13	16	21	16	-23,8	7,8
Moins : Transferts courants payés	9 668	10 137	10 631	10 900	11 428	11 991	4,9	4,4
Égal : Revenu disponible	23 785	24 339	25 426	26 990	27 396	28 641	4,5	3,8
Chaudière-Appalaches								
Revenu primaire	30 639	31 454	31 781	33 076	34 106	35 777	4,9	3,1
Rémunération des salariés	24 300	24 698	25 220	26 318	27 598	29 198	5,8	3,7
Revenu mixte net	3 461	3 407	3 440	3 396	3 295	3 195	-3,0	-1,6
Revenu net de la propriété	2 878	3 350	3 122	3 362	3 213	3 384	5,3	3,3
Plus : Transferts courants reçus	8 366	8 934	9 386	9 655	9 898	10 439	5,5	4,5
Des administrations publiques	6 142	6 462	6 667	6 898	7 003	7 439	6,2	3,9
Des sociétés financières	2 137	2 381	2 627	2 654	2 786	2 889	3,7	6,2
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	58	59	59	71	77	77	0,0	5,8
Des non-résidents	29	32	33	31	33	34	3,0	3,2
Moins : Transferts courants payés	12 891	13 450	13 968	14 267	15 012	15 875	5,7	4,3
Égal : Revenu disponible	26 114	26 938	27 199	28 465	28 993	30 342	4,7	3,0

Suite à la page 65

Tableau 5.1 (suite)

Revenu disponible et ses composantes par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2014 à 2019

Région administrative et composante du revenu	2014	2015	2016	2017 ^r	2018 ^r	2019 ^p	Variation 2019/2018	TCAM 2019/2014
	\$						%	
Laval								
Revenu primaire	33 010	33 594	34 332	35 339	36 709	38 285	4,3	3,0
Rémunération des salariés	26 439	26 892	27 338	28 216	29 451	30 847	4,7	3,1
Revenu mixte net	3 439	3 456	3 620	3 721	3 770	3 916	3,9	2,6
Revenu net de la propriété	3 131	3 246	3 374	3 402	3 488	3 523	1,0	2,4
Plus : Transferts courants reçus	7 539	7 988	8 419	8 548	8 713	9 033	3,7	3,7
Des administrations publiques	5 431	5 692	5 877	6 042	6 084	6 332	4,1	3,1
Des sociétés financières	1 930	2 113	2 314	2 305	2 409	2 455	1,9	4,9
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	74	73	115	90	104	122	17,3	10,5
Des non-résidents	104	110	113	111	115	124	7,8	3,6
Moins : Transferts courants payés	14 180	14 684	15 381	15 565	16 405	17 149	4,5	3,9
Égal : Revenu disponible	26 368	26 897	27 371	28 322	29 018	30 170	4,0	2,7
Lanaudière								
Revenu primaire	30 478	30 766	31 722	32 781	33 856	35 259	4,1	3,0
Rémunération des salariés	25 061	25 195	25 900	26 770	27 966	29 223	4,5	3,1
Revenu mixte net	3 076	3 108	3 208	3 246	3 260	3 348	2,7	1,7
Revenu net de la propriété	2 341	2 462	2 614	2 766	2 630	2 688	2,2	2,8
Plus : Transferts courants reçus	8 107	8 682	9 203	9 510	9 805	10 193	4,0	4,7
Des administrations publiques	5 981	6 338	6 574	6 820	6 923	7 263	4,9	4,0
Des sociétés financières	2 057	2 275	2 554	2 609	2 791	2 837	1,6	6,6
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	44	41	48	53	61	60	-1,6	6,4
Des non-résidents	26	29	27	28	30	33	10,0	4,9
Moins : Transferts courants payés	12 910	13 295	14 063	14 258	15 071	15 742	4,5	4,0
Égal : Revenu disponible	25 675	26 154	26 862	28 034	28 591	29 710	3,9	3,0
Laurentides								
Revenu primaire	32 732	33 395	34 274	35 505	36 683	38 044	3,7	3,1
Rémunération des salariés	25 742	26 187	26 641	27 649	28 823	30 146	4,6	3,2
Revenu mixte net	3 754	3 793	3 925	4 011	4 011	4 090	2,0	1,7
Revenu net de la propriété	3 236	3 415	3 707	3 846	3 848	3 807	-1,1	3,3
Plus : Transferts courants reçus	8 040	8 646	9 129	9 407	9 699	10 073	3,9	4,6
Des administrations publiques	5 778	6 118	6 343	6 563	6 671	6 970	4,5	3,8
Des sociétés financières	2 175	2 425	2 700	2 746	2 919	2 993	2,5	6,6
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	53	69	51	61	71	70	-1,4	5,7
Des non-résidents	35	35	36	36	38	39	2,6	2,2
Moins : Transferts courants payés	13 749	14 299	14 977	15 261	16 075	16 752	4,2	4,0
Égal : Revenu disponible	27 023	27 742	28 426	29 651	30 307	31 364	3,5	3,0

Suite à la page 66

Tableau 5.1 (suite)

Revenu disponible et ses composantes par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2014 à 2019

Région administrative et composante du revenu	2014	2015	2016	2017 ^r	2018 ^r	2019 ^p	Variation 2019/2018	TCAM 2019/2014
	\$						%	
Montérégie								
Revenu primaire	34 258	34 865	35 664	37 015	38 285	39 777	3,9	3,0
Rémunération des salariés	27 258	27 660	28 178	29 233	30 511	31 864	4,4	3,2
Revenu mixte net	3 726	3 764	3 858	3 989	3 953	4 082	3,3	1,8
Revenu net de la propriété	3 274	3 441	3 628	3 794	3 821	3 831	0,3	3,2
Plus : Transferts courants reçus	7 988	8 556	9 017	9 248	9 506	9 889	4,0	4,4
Des administrations publiques	5 627	5 944	6 132	6 327	6 420	6 722	4,7	3,6
Des sociétés financières	2 234	2 482	2 747	2 776	2 929	3 003	2,5	6,1
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	78	77	85	92	101	105	4,0	6,1
Des non-résidents	49	52	53	53	56	60	7,1	4,1
Moins : Transferts courants payés	14 644	15 173	15 893	16 240	17 131	17 842	4,2	4,0
Égal : Revenu disponible	27 601	28 248	28 787	30 023	30 660	31 824	3,8	2,9
Centre-du-Québec								
Revenu primaire	26 620	27 467	28 091	29 319	30 132	31 411	4,2	3,4
Rémunération des salariés	20 913	21 263	21 786	22 811	23 857	25 277	6,0	3,9
Revenu mixte net	2 999	3 172	3 199	3 139	3 069	3 016	- 1,7	0,1
Revenu net de la propriété	2 707	3 033	3 106	3 369	3 206	3 118	- 2,7	2,9
Plus : Transferts courants reçus	8 426	8 922	9 354	9 596	9 814	10 288	4,8	4,1
Des administrations publiques	6 549	6 854	7 073	7 287	7 395	7 771	5,1	3,5
Des sociétés financières	1 802	1 992	2 204	2 228	2 324	2 422	4,2	6,1
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	60	60	60	65	75	76	1,3	4,8
Des non-résidents	15	16	17	17	19	19	0,0	4,8
Moins : Transferts courants payés	10 747	11 157	11 660	11 969	12 631	13 306	5,3	4,4
Égal : Revenu disponible	24 299	25 233	25 784	26 946	27 314	28 393	4,0	3,2
Ensemble du Québec								
Revenu primaire	32 045	32 815	33 455	34 722	35 939	37 439	4,2	3,2
Rémunération des salariés	25 089	25 556	26 068	27 097	28 356	29 720	4,8	3,4
Revenu mixte net	3 681	3 709	3 805	3 870	3 921	4 018	2,5	1,8
Revenu net de la propriété	3 275	3 550	3 582	3 756	3 663	3 700	1,0	2,5
Plus : Transferts courants reçus	8 282	8 814	9 254	9 469	9 663	10 015	3,6	3,9
Des administrations publiques	5 940	6 240	6 436	6 620	6 671	6 953	4,2	3,2
Des sociétés financières	2 173	2 399	2 640	2 661	2 790	2 846	2,0	5,5
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	106	107	109	118	130	137	5,4	5,3
Des non-résidents	64	68	70	70	72	79	9,7	4,3
Moins : Transferts courants payés	13 742	14 246	14 872	15 215	16 039	16 733	4,3	4,0
Égal : Revenu disponible	26 586	27 383	27 838	28 976	29 564	30 721	3,9	2,9

Sources : Institut de la statistique du Québec ; ministère des Affaires municipales et de l'Habitation ; ministère de l'Enseignement supérieur ; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris ; Retraite Québec ; Revenu Québec ; Services aux Autochtones Canada ; Société de l'assurance automobile du Québec ; Société d'habitation du Québec et Statistique Canada.

Conditions de vie : taux de faible revenu et revenu médian des familles

Patricia Beauregard-Desjardins, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Cette section se divise en deux parties. Dans la première, on décrit, en fonction des régions administratives, les taux de faible revenu de 2018 ainsi que l'évolution de ces taux entre 2014 et 2018. Ces descriptions sont ensuite ventilées selon le type de famille. Dans la seconde partie, on examine, toujours en fonction des régions administratives, le revenu médian après impôt des couples et des familles monoparentales en 2018, ainsi que l'évolution de ce revenu entre 2014 et 2018.

Taux de faible revenu

Taux de faible revenu de l'ensemble des familles

En 2018, la distribution des taux de faible revenu après impôt de l'ensemble des familles selon les régions administratives a révélé certaines disparités ([figure 6.1](#) et [tableau 6.1; volet 1](#)). D'un côté, les régions du Nord-du-Québec et de Montréal ont affiché, et de loin, les taux les plus élevés, soit 18,1 % et 15,8 % respectivement. Laval est arrivé au troisième rang avec un taux de 9,0 %. Les régions de la Mauricie, de l'Outaouais et de la Côte-Nord ont suivi avec des taux se situant entre 8,7 % et 8,8 %.

Données et méthodologie

La présente section a été préparée à partir de tableaux sur les familles de recensement, dont la source est le Fichier des familles T1 (FFT1). Il s'agit de données fiscales extraites des déclarations de revenus des particuliers de l'Agence du revenu du Canada. Les données sur le taux de faible revenu ainsi que celles sur le revenu médian après impôt des familles proviennent de ce fichier. Il importe de mentionner que ce ne sont pas tous les revenus qui sont pris en compte dans le FFT1. Par exemple, certains crédits d'impôt remboursables provinciaux ne sont pas compris dans le calcul du revenu après impôt des familles. Pour connaître en détail la composition du revenu après impôt des familles, consulter la section « [Concepts et définitions](#) » à la fin de ce document.

Le faible revenu est ici calculé d'après la Mesure du faible revenu (MFR) après impôt. Une famille est considérée comme à faible revenu, lors d'une année, si son revenu après impôt ajusté est inférieur au seuil correspondant à la moitié de la médiane du revenu familial après impôt ajusté de l'ensemble des personnes (de tous âges) du Québec durant la même année. L'ajustement a pour but de rendre comparables les revenus des familles de tailles différentes¹.

1. L'ajustement par la racine carrée de la taille de la famille a été utilisé.

À l'inverse, ce sont les régions de la Chaudière-Appalaches (5,1 %), de la Capitale-Nationale (5,6 %), du Saguenay-Lac-Saint-Jean (5,9 %), du Bas-Saint-Laurent (6,3 %) et de l'Abitibi-Témiscamingue (6,7 %), ainsi que les régions périphériques de Montréal, soit les Laurentides (7,6 %) et Lanaudière (7,7 %), qui présentaient les taux de faible revenu des familles les plus bas.

Entre 2014 et 2018, le taux de faible revenu a décliné dans 16 régions sur 17. La baisse a été au minimum de 0,2 point (Chaudière-Appalaches) et au maximum de 1,7 point (Montréal). Dans la région du Nord-du-Québec, ce taux a augmenté de 0,9 point.

Taux de faible revenu selon le type de famille

La comparaison du taux de faible revenu pour chacun des types de familles montre que la situation des couples sans enfants et des couples avec enfants était relativement similaire en 2018 ([tableau 6.1 ; volets 2 et 3](#)). En revanche, les familles monoparentales affichaient toujours un taux de faible revenu nettement plus élevé que ces couples, et ce, dans chacune des régions ([tableau 6.1 ; volet 4](#)).

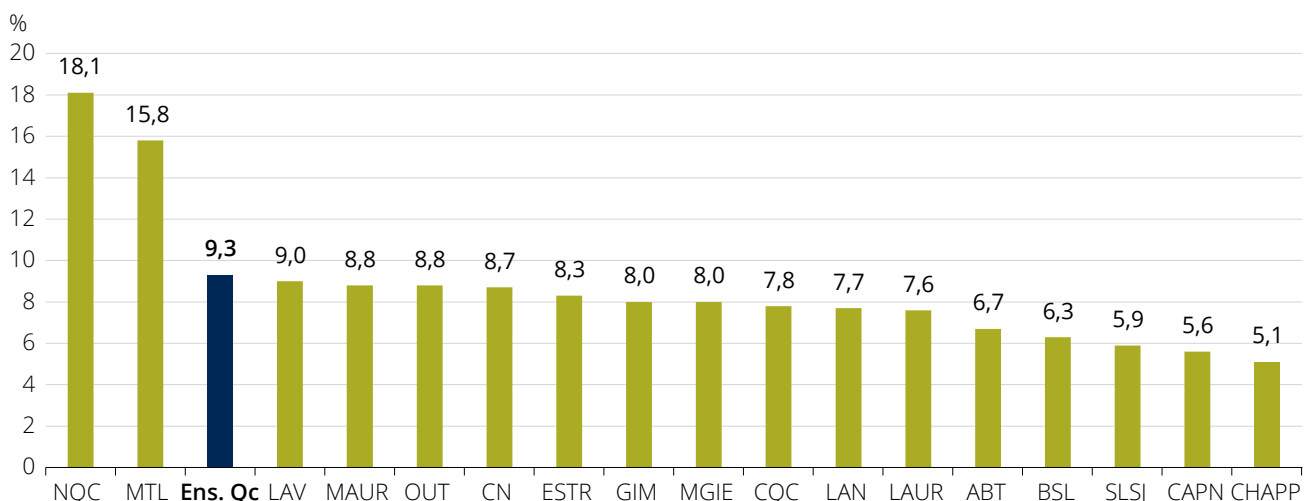
Entre 2014 et 2018, le taux de faible revenu des couples sans enfants a diminué dans 6 régions sur 17. La plus grande diminution a été de 0,8 point de pourcentage (Abitibi-Témiscamingue) et la plus petite, de 0,1 point (Saguenay-Lac-Saint-Jean et Mauricie). Parmi les dix régions où une augmentation de ce taux est survenue, Montréal et le Nord-du-Québec ont présenté la plus forte hausse (+ 1,4 point), et Lanaudière ainsi que la Capitale-Nationale, la plus faible (+ 0,1 point dans les deux cas). Dans la région de la Côte-Nord, le taux est demeuré inchangé entre 2014 et 2018 (3,4 points pour les deux années).

Chez les couples avec enfants, on a assisté à une diminution du faible revenu dans toutes les régions. La baisse la plus faible est revenue à la Chaudière-Appalaches (- 0,6 point) et la plus forte à Montréal (- 4,7 points).

Enfin, dans le cas des familles monoparentales, des diminutions sont survenues dans 16 régions entre 2014 et 2018. Ces diminutions ont varié entre 1,2 point (Laval) et 5,3 points (Saguenay-Lac-Saint-Jean). Seule la région du Nord-du-Québec a vu son taux de faible revenu pour ces familles augmenter (+ 1,0 point) au cours de cette période.

Figure 6.1

Taux de faible revenu¹ de l'ensemble des familles², régions administratives et ensemble du Québec, 2018



1. Selon la mesure du faible revenu (MFR) après impôt.

2. Selon le concept de famille de recensement.

Source : Statistique Canada, Fichier des familles T1. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Revenu médian des familles

L'indicateur utilisé dans cette section concerne le revenu médian après impôt des familles. Il faut souligner pour commencer que ce ne sont pas les mêmes régions qui ont affiché le revenu médian après impôt le plus élevé et le plus faible pour les familles comptant un couple et les familles monoparentales. Chez les familles comptant un couple, la région du Nord-du-Québec a présenté, en 2018, le revenu médian le plus élevé (91 060 \$). Les régions de l'Outaouais, de la Côte-Nord et de la Capitale-Nationale ont suivi, avec des revenus respectifs de 85 360 \$, de 84 370 \$ et de 84 140 \$. À l'inverse, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine a présenté en 2018 le revenu le moins élevé de toutes les régions pour les familles comptant un couple (69 320 \$). Les régions de la Mauricie, du Centre-du-Québec et du Bas-Saint-Laurent se sont classées également parmi les moins avantagées, le revenu médian des couples y ayant été respectivement de 69 770 \$, de 71 090 \$ et de 71 100 \$. Mentionnons que le revenu médian de la région la moins favorisée, soit la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, représentait un peu plus des trois quarts (76,1 %) de celui de la région la plus favorisée, le Nord-du-Québec.

Du côté des familles monoparentales, c'est dans la région de la Capitale-Nationale que le revenu médian de 2018 était le plus élevé (53 690 \$), puis dans celles de la Chaudière-Appalaches (52 830 \$) et de Laval (50 920 \$). À l'opposé, le Nord-du-Québec (41 450 \$), Montréal (43 500 \$), la Mauricie (44 470 \$), la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (44 910 \$) et la Côte-Nord (44 950 \$) sont les régions où ce revenu était le plus faible.

Il ressort principalement de ces données que la situation relative des couples et des familles monoparentales a différé radicalement dans la région du Nord-du-Québec. En effet, cette région présentait en 2018 à la fois le revenu médian des couples le plus élevé et celui des familles monoparentales le plus faible.

Le revenu des familles comptant un couple est plus élevé que celui des familles monoparentales. Bien sûr, les premières sont plus susceptibles que les secondes de bénéficier de la présence d'un pourvoyeur de revenu additionnel, en l'occurrence le conjoint ou la conjointe. En 2018, cette réalité est toujours confirmée par l'indicateur ([figure 6.2](#)).

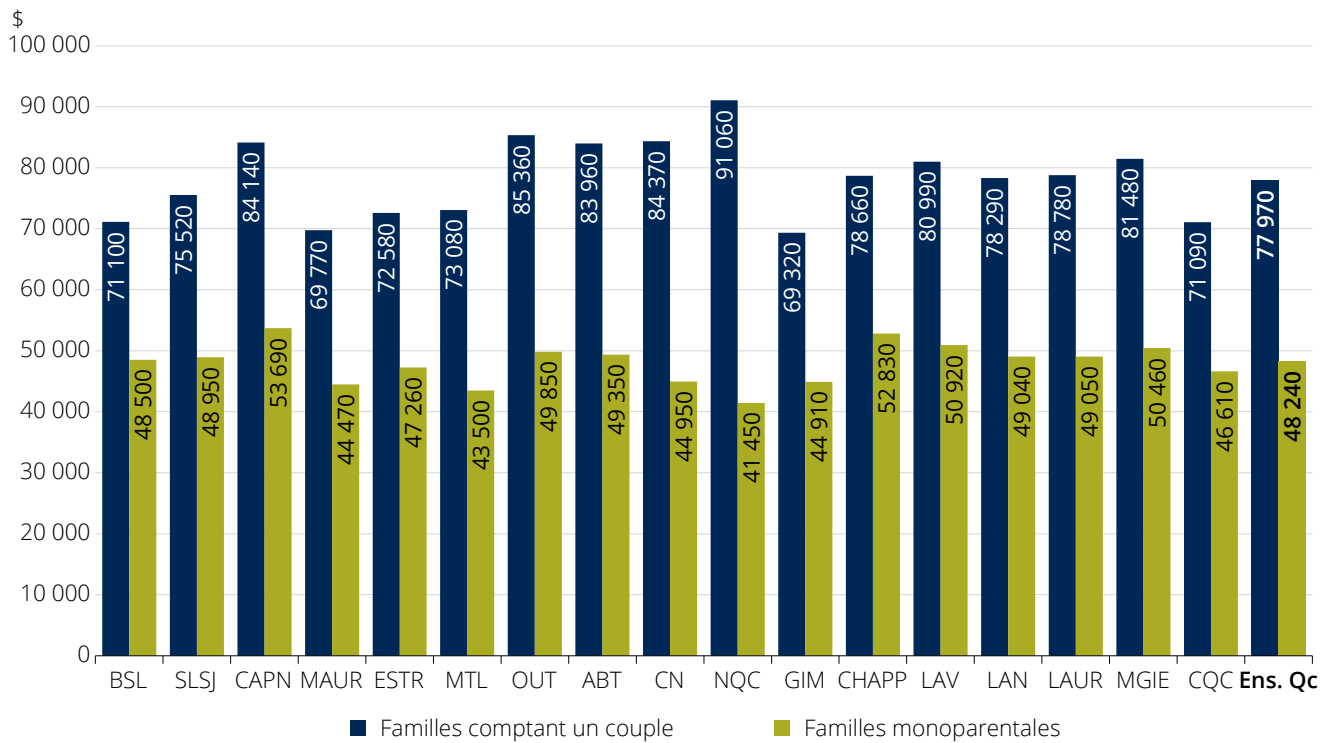
Un indicateur complémentaire illustre cette différence : il s'agit du revenu médian après impôt des familles monoparentales exprimé en pourcentage des familles comptant un couple. Ainsi, dans la région du Nord-du-Québec, le revenu médian des familles monoparentales représentait moins de la moitié de celui des familles comptant un couple (45,5 %). Il s'agit du pourcentage le plus faible de l'ensemble des régions. Toutes les autres régions ont affiché des pourcentages supérieurs à 50 %.

Examinons maintenant l'évolution du revenu médian entre 2014 et 2018 dans ces deux types de familles. On a constaté une généralisation de la croissance du revenu médian réel¹. En effet, toutes les régions ont vu ce revenu augmenter durant la période, tant chez les couples que chez les familles monoparentales. Chez les couples, la croissance la plus prononcée a été enregistrée à Montréal (12,0 %), et la plus faible, sur la Côte-Nord (4,0 %). Enfin, du côté des familles monoparentales, l'Abitibi-Témiscamingue et le Saguenay-Lac-Saint-Jean se sont démarqués avec les hausses à plus long terme les plus élevées (15,4 % et 15,0 %, respectivement), tandis que Laval et Montréal ont enregistré les croissances les plus faibles (9,4 % et 10,2 %).

1. Les données de 2014 à 2018 sur le revenu médian ont été converties en dollars constants de 2018 à l'aide de l'indice des prix à la consommation (indice d'ensemble) relatif au Québec afin d'éliminer les effets de variation de prix au fil du temps.

Figure 6.2

Revenu médian après impôt, familles comptant un couple et familles monoparentales¹, régions administratives et ensemble du Québec, 2018



1. Selon le concept de famille de recensement.

Source : Statistique Canada, Fichier des familles T1. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 6.1

Taux de faible revenu¹ de l'ensemble des familles² et selon le type de famille, régions administratives et ensemble du Québec, 2014 à 2018

Région administrative	Volet 1 : ensemble des familles						Volet 2 : couples sans enfants					
	2014	2015	2016	2017	2018	Écart 2018/2014	2014	2015	2016	2017	2018	Écart 2018/2014
	%					points de %	%					points de %
Bas-Saint-Laurent	6,9	6,6	6,5	6,4	6,3	-0,6	5,4	5,1	5,1	5,1	5,1	-0,3
Saguenay-Lac-Saint-Jean	6,7	6,7	6,3	6,2	5,9	-0,8	4,7	4,7	4,5	4,6	4,6	-0,1
Capitale-Nationale	6,1	6,0	5,8	5,7	5,6	-0,5	4,7	4,7	4,6	4,6	4,8	0,1
Mauricie	9,9	9,4	9,2	9,0	8,8	-1,1	5,7	5,4	5,5	5,5	5,6	-0,1
Estrie	9,1	8,9	8,6	8,5	8,3	-0,8	6,2	6,2	6,2	6,3	6,4	0,2
Montréal	17,5	16,8	16,2	16,3	15,8	-1,7	12,7	12,4	12,3	13,7	14,1	1,4
Outaouais	9,9	9,5	9,3	9,2	8,8	-1,1	5,9	5,8	5,6	5,6	5,6	-0,3
Abitibi-Témiscamingue	7,7	7,5	7,1	7,0	6,7	-1,0	4,8	4,7	4,4	4,3	4,0	-0,8
Côte-Nord	9,1	8,8	8,8	9,1	8,7	-0,4	3,4	3,2	3,1	3,9	3,4	0,0
Nord-du-Québec	17,2	16,3	17,2	17,9	18,1	0,9	4,4	5,5	5,4	5,4	5,8	1,4
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	9,3	8,7	8,4	7,9	8,0	-1,3	5,8	5,4	5,3	5,0	5,5	-0,3
Chaudière-Appalaches	5,3	5,1	5,1	5,1	5,1	-0,2	4,2	4,2	4,4	4,6	5,0	0,8
Laval	9,5	9,4	9,2	9,1	9,0	-0,5	7,4	7,4	7,7	8,1	8,6	1,2
Lanaudière	8,6	8,2	8,1	7,9	7,7	-0,9	6,2	6,2	6,3	6,2	6,3	0,1
Laurentides	8,4	8,2	7,8	7,9	7,6	-0,8	6,1	6,2	6,2	6,2	6,3	0,2
Montréal	8,6	8,3	8,1	8,1	8,0	-0,6	6,8	6,7	7,0	7,2	7,3	0,5
Centre-du-Québec	8,7	8,3	8,1	8,0	7,8	-0,9	6,2	6,2	6,2	6,4	6,5	0,3
Ensemble du Québec	10,2	9,8	9,5	9,5	9,3	-0,9	7,2	7,1	7,1	7,5	7,7	0,5
Région administrative	Volet 3 : couples avec enfants						Volet 4 : familles monoparentales					
	2014	2015	2016	2017	2018	Écart 2018/2014	2014	2015	2016	2017	2018	Écart 2018/2014
	%					points de %	%					points de %
Bas-Saint-Laurent	3,6	3,1	2,9	2,9	2,8	-0,9	24,5	24,3	24,1	23,3	22,2	-2,3
Saguenay-Lac-Saint-Jean	3,1	3,1	2,9	2,6	2,2	-0,9	28,5	27,5	25,9	25,1	23,2	-5,3
Capitale-Nationale	3,5	3,4	3,2	2,7	2,5	-1,0	20,4	20,0	19,2	20,0	18,7	-1,7
Mauricie	6,2	6,0	5,5	5,1	5,0	-1,2	33,0	32,1	31,7	31,0	29,0	-4,0
Estrie	5,9	5,7	5,5	5,0	4,7	-1,2	29,1	27,9	26,4	27,2	25,3	-3,8
Montréal	15,4	14,3	13,5	11,4	10,7	-4,7	35,5	34,5	33,4	35,8	34,1	-1,4
Outaouais	6,4	5,9	6,0	5,3	4,8	-1,6	29,7	28,8	28,0	29,0	27,1	-2,6
Abitibi-Témiscamingue	4,0	3,8	3,6	3,2	3,0	-1,0	29,2	27,8	27,0	27,1	25,5	-3,7
Côte-Nord	4,5	4,2	4,2	3,5	3,4	-1,1	35,4	35,2	35,1	35,1	33,4	-2,0
Nord-du-Québec	8,1	7,2	7,6	7,6	7,3	-0,8	41,7	39,3	41,1	42,4	42,7	1,0
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	5,1	4,4	4,4	3,8	3,6	-1,5	30,1	28,6	27,7	27,1	26,3	-3,8
Chaudière-Appalaches	2,5	2,3	2,1	2,0	1,9	-0,6	20,0	19,4	18,5	18,1	17,0	-3,0
Laval	7,1	6,9	6,7	5,8	5,4	-1,7	24,8	24,6	23,5	24,5	23,6	-1,2
Lanaudière	4,8	4,4	4,1	3,7	3,4	-1,3	28,7	27,1	26,4	25,9	24,7	-4,0
Laurentides	4,8	4,4	4,1	3,7	3,4	-1,4	27,1	26,0	25,0	25,3	24,1	-3,0
Montréal	5,0	4,6	4,4	3,9	3,7	-1,2	26,2	25,4	24,4	24,8	23,6	-2,6
Centre-du-Québec	4,9	4,3	4,2	3,8	3,6	-1,3	30,0	28,0	26,9	26,2	24,9	-5,1
Ensemble du Québec	7,2	6,7	6,4	5,5	5,2	-2,0	29,0	28,1	27,2	27,9	26,5	-2,5

1. Selon la mesure du faible revenu (MFR) après impôt.

2. Selon le concept de famille de recensement

Source : Statistique Canada, Fichier des familles T1. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 6.2

Revenu médian après impôt, familles comptant un couple et familles monoparentales¹, régions administratives et ensemble du Québec, 2014 à 2018

Région administrative	Volet 1 : familles comptant un couple					
	2014	2015	2016	2017	2018	Variation 2018/2014
	\$ constants de 2018					%
Bas-Saint-Laurent	65 608	66 362	67 694	69 939	71 100	8,4
Saguenay–Lac-Saint-Jean	70 291	69 776	71 330	73 781	75 520	7,4
Capitale-Nationale	78 059	78 279	79 762	82 676	84 140	7,8
Mauricie	64 761	65 141	66 267	68 861	69 770	7,7
Estrie	66 863	67 334	68 588	71 341	72 580	8,6
Montréal	65 242	66 528	68 413	71 453	73 080	12,0
Outaouais	78 759	78 983	79 937	83 845	85 360	8,4
Abitibi-Témiscamingue	76 386	76 748	78 211	81 944	83 960	9,9
Côte-Nord	81 163	79 469	79 824	82 259	84 370	4,0
Nord-du-Québec	83 714	84 672	86 356	88 826	91 060	8,8
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	63 151	63 972	65 486	68 129	69 320	9,8
Chaudière-Appalaches	72 685	73 428	74 812	77 207	78 660	8,2
Laval	74 525	75 197	76 455	79 047	80 990	8,7
Lanaudière	72 393	72 569	74 237	76 770	78 290	8,1
Laurentides	72 968	73 231	74 719	77 298	78 780	8,0
Montréal	75 372	75 910	77 349	79 901	81 480	8,1
Centre-du-Québec	64 845	65 514	66 955	69 583	71 090	9,6
Ensemble du Québec	71 682	72 248	73 692	76 455	77 970	8,8

Région administrative	Volet 2 : familles monoparentales					
	2014	2015	2016	2017	2018	Variation 2018/2014
	\$ constants de 2018					%
Bas-Saint-Laurent	42 986	44 007	45 427	46 934	48 500	12,8
Saguenay–Lac-Saint-Jean	42 547	43 748	45 345	47 066	48 950	15,0
Capitale-Nationale	48 432	49 117	50 881	52 413	53 690	10,9
Mauricie	39 275	40 293	41 257	42 990	44 470	13,2
Estrie	41 753	42 683	44 298	45 714	47 260	13,2
Montréal	39 463	40 303	41 720	41 790	43 500	10,2
Outaouais	44 565	45 352	46 978	48 266	49 850	11,9
Abitibi-Témiscamingue	42 746	43 841	45 889	48 022	49 350	15,4
Côte-Nord	40 362	40 697	41 586	43 234	44 950	11,4
Nord-du-Québec	37 581	39 383	39 131	40 245	41 450	10,3
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	39 662	40 945	42 315	43 793	44 910	13,2
Chaudière-Appalaches	46 687	47 048	49 114	51 275	52 830	13,2
Laval	46 530	46 624	48 221	49 282	50 920	9,4
Lanaudière	43 362	44 338	45 869	47 788	49 040	13,1
Laurentides	43 739	44 472	46 321	47 707	49 050	12,1
Montréal	45 035	45 941	47 594	49 028	50 460	12,0
Centre-du-Québec	40 853	41 969	43 805	45 328	46 610	14,1
Ensemble du Québec	43 143	44 028	45 571	46 731	48 240	11,8

1. Selon le concept de famille de recensement.

Source : Statistique Canada, Fichier des familles T1. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Valeur foncière des résidences unifamiliales et des copropriétés

Raphaël Delobbe, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Cette section présente une analyse de l'évolution récente de la valeur foncière moyenne des résidences unifamiliales et des copropriétés dans les 17 régions administratives du Québec. Les statistiques sur la valeur des propriétés résidentielles sont tirées des sommaires du rôle d'évaluation foncière des municipalités, colligés annuellement par le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).

La valeur moyenne des résidences unifamiliales poursuit sa forte croissance au Québec

Pour l'ensemble du Québec, en 2021, la croissance de la valeur foncière moyenne des résidences unifamiliales s'est maintenue à 4,1 %. Cette croissance, observée au cours des deux dernières années, est nettement plus rapide que les hausses enregistrées entre 2016 et 2019. Au cours de cette période, le taux de croissance annuel de la valeur moyenne des résidences unifamiliales oscillait entre 1,1 % et 2,0 %.

Note méthodologique

La valeur foncière des propriétés sert de base aux fins d'imposition foncière pour les municipalités. Elle est aussi utilisée comme base pour la taxation scolaire. Les valeurs foncières uniformisées pour l'exercice financier d'une municipalité donnée reflètent les valeurs établies selon les conditions du marché immobilier telles qu'elles existaient 18 mois avant l'entrée en vigueur du rôle triennal d'évaluation. Pour rendre comparables les valeurs inscrites au rôle triennal d'évaluation, lequel n'est pas déposé la même année par l'ensemble des municipalités québécoises, les valeurs foncières de chacune des localités sont uniformisées, et ce, en les multipliant par un facteur comparatif approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Ainsi, les valeurs foncières uniformisées de l'exercice financier de 2021 d'un rôle d'évaluation équilibré en première année de cycle triennal représentent la valeur réelle des propriétés au 1^{er} juillet 2019, multipliée par le facteur comparatif établi pour l'exercice financier de 2021.

Seule la valeur imposable des immeubles a été prise en compte dans le calcul de la valeur moyenne des résidences unifamiliales et des copropriétés.

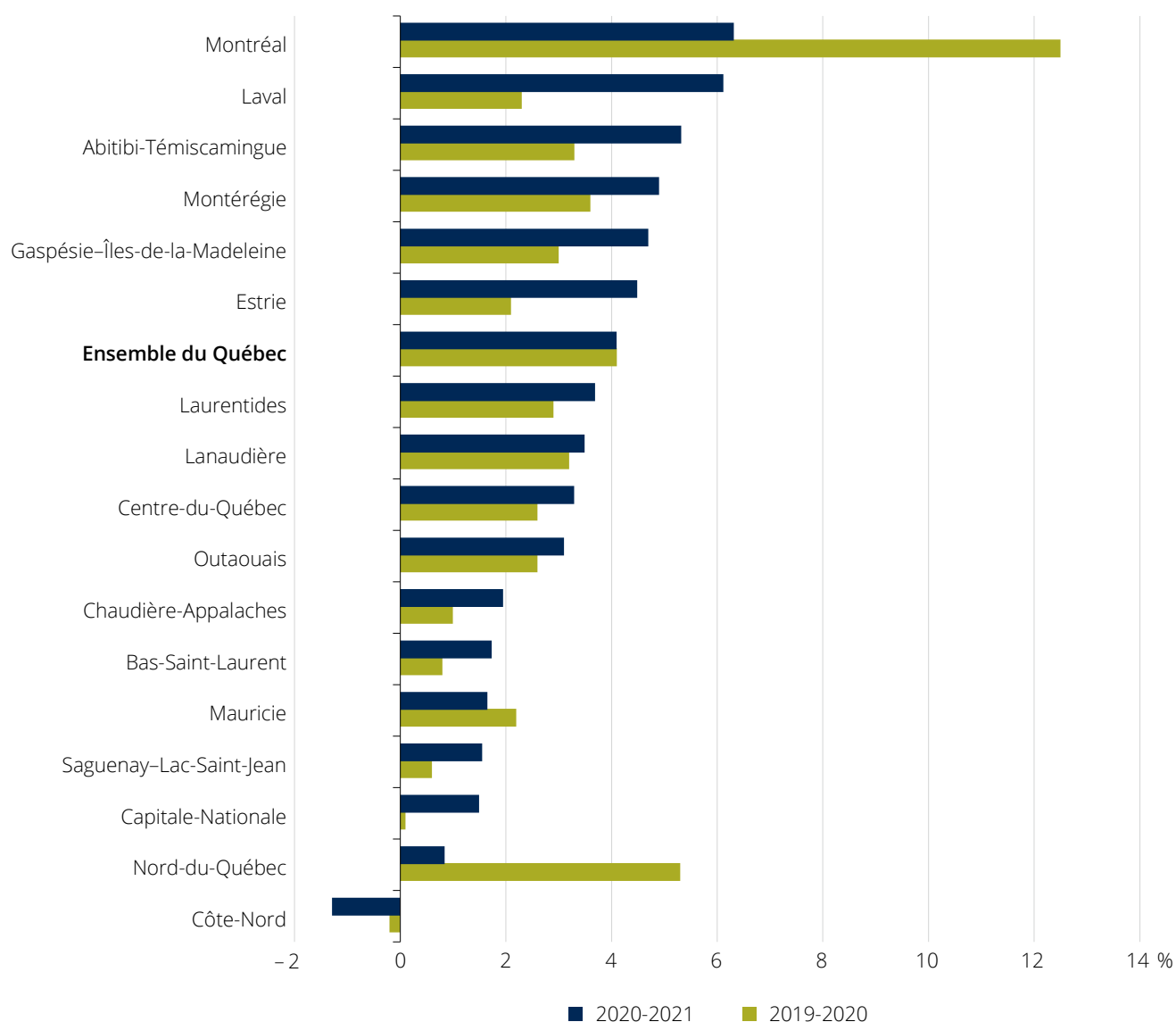
Par ailleurs, les villages nordiques et cris, le village naskapi ainsi que les réserves indiennes et les établissements indiens ne sont pas pris en compte dans les données régionales et provinciales. Ces localités n'ont pas à produire de rôle d'évaluation foncière étant donné qu'elles ne sont pas assujetties à la Loi sur la fiscalité municipale.

En 2021, on observe une hausse de la valeur des résidences unifamiliales dans 16 des 17 régions administratives du Québec. Parmi celles-ci, 14 ont vu leur croissance s'accroître, comme l'indique la figure 7.1. Les régions de Montréal (+ 6,3 %) et de Laval (+ 6,1 %) sont celles qui ont enregistré les plus fortes augmentations au cours de la dernière année. Toutefois, Montréal est la région où le rythme de croissance a le plus ralenti passant de 12,5 % en 2020 à 6,3 % en 2021.

En revanche, les régions de la Chaudière-Appalaches, du Bas-Saint-Laurent, de la Mauricie, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Capitale-Nationale et du Nord-du-Québec sont celles qui ont connu les croissances les plus modestes, les hausses ne dépassant pas 2 % en moyenne. Finalement, la Côte-Nord est la seule région à enregistrer une décroissance en 2021, la valeur des résidences unifamiliales reculant de 1,3 %. Il s'agit d'une sixième baisse annuelle consécutive pour cette région nord-côtière.

Figure 7.1

Taux de croissance de la valeur moyenne des résidences unifamiliales, régions administratives et ensemble du Québec, exercices financiers 2019-2020 et 2020-2021 des municipalités



Source : Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, Sommaires du rôle d'évaluation foncière des municipalités.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Hausse de la valeur moyenne des copropriétés

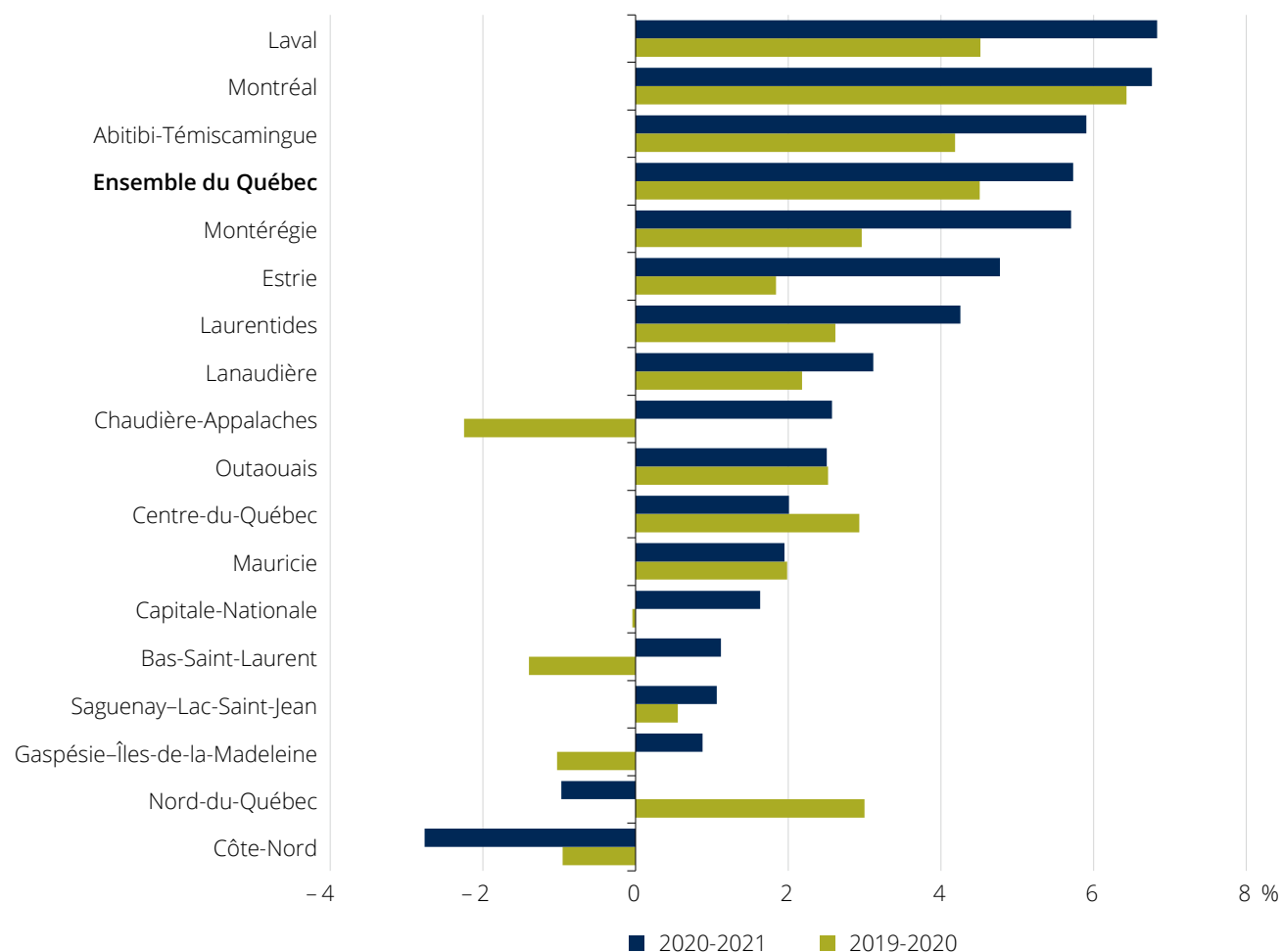
Entre 2020 et 2021, la valeur moyenne des copropriétés au Québec a augmenté de 5,7 % pour s'établir à 302 036 \$. À l'échelle régionale, Laval (+ 6,8 %), Montréal (+ 6,8 %), l'Abitibi-Témiscamingue (+ 5,9 %) et la Montérégie (+ 5,7 %) sont les seules à connaître une augmentation supérieure ou égale à celle observée dans l'ensemble du Québec.

Pour ce qui est des régions de Chaudière-Appalaches, du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, la valeur moyenne des copropriétés a rebondi en 2021, après avoir subi une diminution en 2020.

En revanche, comme nous pouvons l'observer à la figure 7.2, la Côte-Nord a vu la valeur moyenne de ses copropriétés diminuer pour une deuxième année consécutive ; la baisse qui s'est amorcée en 2020 (– 1,0 %) s'est même accélérée au cours de 2021 (– 2,8 %). Le Nord-du-Québec a également connu une baisse en 2021 (– 1,0 %), ce qui contraste avec la croissance de 3,0 % survenue l'année précédente.

Figure 7.2

Taux de croissance de la valeur moyenne des copropriétés, régions administratives et ensemble du Québec, exercices financiers 2019-2020 et 2020-2021 des municipalités



Source : Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, Sommaires du rôle d'évaluation foncière des municipalités.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Près de 640 000 \$ en moyenne pour une résidence unifamiliale à Montréal

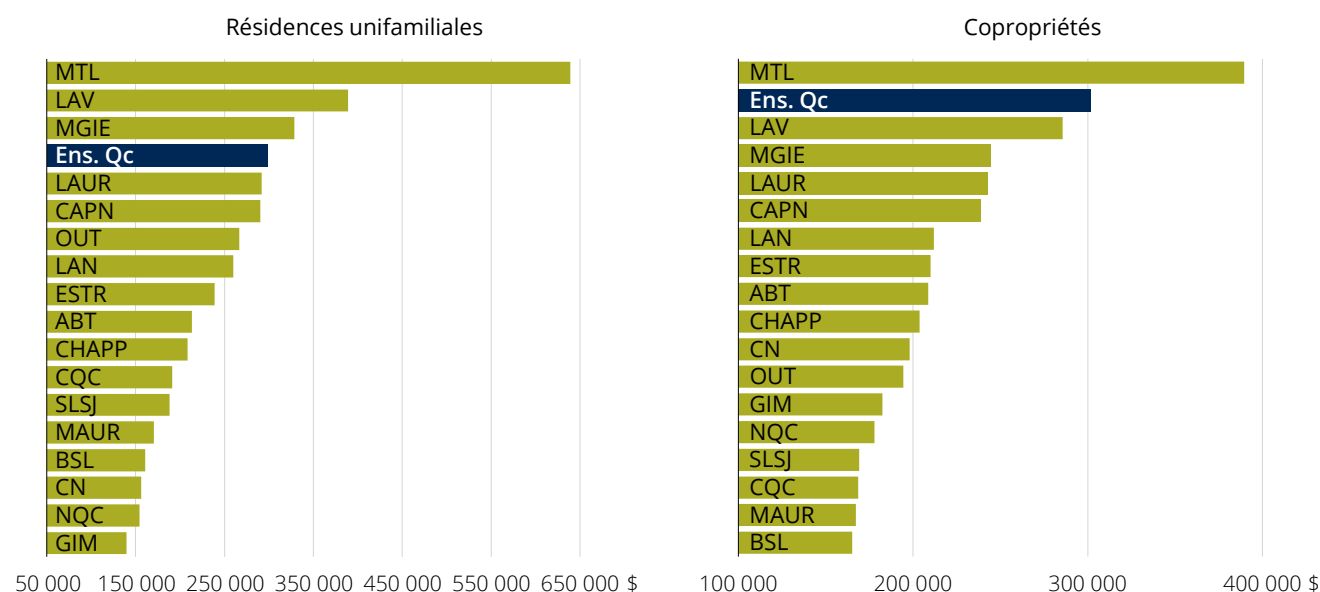
Passant le cap des 600 000 \$ en 2020, la valeur moyenne des résidences unifamiliales de Montréal continue d'augmenter en 2021 et s'établit à près de 640 000 \$. Cette forte hausse influence la moyenne provinciale, qui avoisine les 300 000 \$. Outre Montréal, seules deux régions présentent une valeur moyenne supérieure à la moyenne observée pour l'ensemble du Québec, soit celles de Laval (388 959 \$) et de la Montérégie (328 706 \$). Ces trois régions administratives sont d'ailleurs celles qui présentent les plus fortes densités de population au kilomètre carré à l'échelle du Québec.

À l'inverse, les régions moins peuplées et plus éloignées des grands centres urbains enregistrent les valeurs foncières les moins élevées de la province pour les résidences unifamiliales. C'est notamment le cas des régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (139 863 \$), du Nord-du-Québec (154 340 \$), de la Côte-Nord (156 149 \$) et du Bas-Saint-Laurent (160 782 \$).

En ce qui concerne la valeur moyenne des copropriétés en 2021, seule la région de Montréal (389 559 \$) se situe au-dessus de la moyenne de l'ensemble du Québec (302 036 \$), comme l'illustre la figure 7.3. Pour ce qui est des régions du Bas-Saint-Laurent (165 240 \$), de la Mauricie (167 287 \$), du Centre-du-Québec (168 530 \$) et du Saguenay-Lac-Saint-Jean (169 148 \$), elles enregistrent les valeurs moyennes les plus faibles en 2021.

Figure 7.3

Valeur moyenne des résidences unifamiliales et des copropriétés, régions administratives et ensemble du Québec, exercice financier 2021 des municipalités



Source : Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, Sommaires du rôle d'évaluation foncière des municipalités.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Forte croissance du nombre de copropriétés

En 2021, on observe une augmentation de 9 101 unités pour les copropriétés et de 9 761 unités pour les résidences unifamiliales dans l'ensemble du Québec. Pour une deuxième année consécutive, le nombre de copropriétés a crû de 2,6 %, alors que le taux de croissance du nombre de résidences unifamiliales a légèrement ralenti, passant de 0,6 % à 0,5 % en 2021. Malgré l'importante augmentation du nombre de copropriétés au Québec au cours des dernières décennies (figure 7.4), le nombre total de résidences unifamiliales (1 787 327 d'unités) demeure très largement supérieur à celui des copropriétés (357 437 d'unités).

Montréal est la région où le nombre de copropriétés est de loin le plus élevé. Grâce à une croissance de 3,1 %, le nombre d'unités s'établit à 152 727 en 2021 dans la

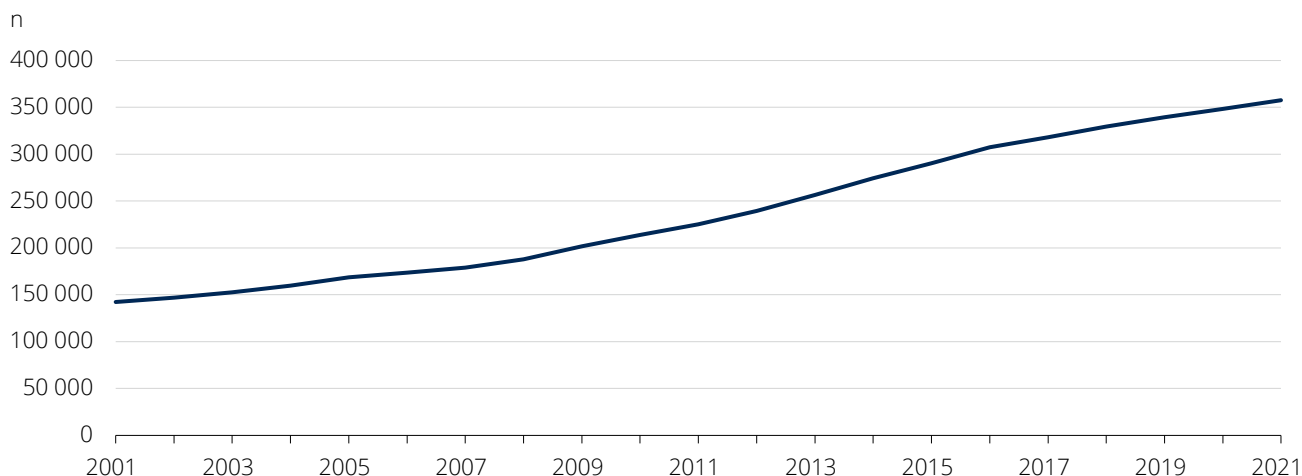
métropole. Ce nombre représente plus de 42 % des copropriétés du Québec. La Montérégie demeure la deuxième région avec le plus grand nombre de copropriétés (66 528 unités) en 2021 sur son territoire.

Entre 2020 et 2021, ce sont les régions de la Chaudière-Appalaches (+ 3,6 %) et de la Capitale-Nationale (+ 3,5 %) qui enregistrent les plus fortes hausses du nombre de copropriétés. Les régions de la Côte-Nord (130 unités), du Nord-du-Québec (23 unités) et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (29 unités) sont les seules à n'enregistrer aucune croissance, et ce, depuis 2019.

Pour ce qui est des résidences unifamiliales, en 2021, aucune région n'a obtenu une croissance supérieure à 1,0 %, à l'exception de l'Estrie (+ 1,5 %). Finalement, le Nord-du-Québec est la seule région qui a connu une baisse du nombre de résidences unifamiliales (– 22 unités), pour s'établir à 3 840 en 2021.

Figure 7.4

Évolution du nombre de copropriétés, ensemble du Québec, exercices financiers 2001 à 2021 des municipalités



Source : Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, Sommaires du rôle d'évaluation foncière des municipalités.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 7.1

Valeur moyenne des résidences unifamiliales, régions administratives et ensemble du Québec, exercices financiers 2016 à 2021 des municipalités

Région administrative	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Variation 2021/2020	TCAM 2021-2016
	\$						%	
Bas-Saint-Laurent	150 606	153 180	154 482	156 786	158 049	160 782	1,7	1,3
Saguenay-Lac-Saint-Jean	182 493	182 971	182 784	184 260	185 328	188 206	1,6	0,6
Capitale-Nationale	279 553	281 490	284 448	285 641	285 904	290 168	1,5	0,7
Mauricie	157 645	159 879	160 561	164 080	167 657	170 422	1,6	1,6
Estrie	214 188	217 166	221 544	223 994	228 609	238 859	4,5	2,2
Montréal	500 533	510 360	516 985	534 129	601 135	639 098	6,3	5,0
Outaouais	248 162	249 722	248 166	251 982	258 614	266 634	3,1	1,4
Abitibi-Témiscamingue	181 021	187 569	192 573	196 130	202 695	213 471	5,3	3,4
Côte-Nord	165 177	163 472	159 780	158 433	158 193	156 149	-1,3	-1,1
Nord-du-Québec	140 544	140 128	146 765	145 368	153 051	154 340	0,8	1,9
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	126 169	126 947	127 342	129 698	133 593	139 863	4,7	2,1
Chaudière-Appalaches	195 749	199 703	200 420	202 376	204 356	208 331	1,9	1,3
Laval	336 805	337 584	345 399	358 286	366 541	388 959	6,1	2,9
Lanaudière	235 005	235 830	238 862	243 244	251 072	259 835	3,5	2,0
Laurentides	263 824	265 721	269 875	273 544	281 394	291 768	3,7	2,0
Montérégie	286 425	289 286	294 636	302 556	313 346	328 706	4,9	2,8
Centre-du-Québec	167 477	172 218	178 209	180 467	185 215	191 312	3,3	2,7
Ensemble du Québec	263 529	266 316	269 697	275 148	286 344	298 070	4,1	2,5

Source : Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, Sommaires du rôle d'évaluation foncière des municipalités.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 7.2

Valeur moyenne des copropriétés, régions administratives et ensemble du Québec, exercices financiers 2016 à 2021 des municipalités

Région administrative	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Variation 2021/2020	TCAM 2021-2016
	\$						%	
Bas-Saint-Laurent	161 401	163 253	162 247	165 729	163 413	165 240	1,1	0,5
Saguenay-Lac-Saint-Jean	171 275	171 597	170 817	166 448	167 369	169 148	1,1	-0,2
Capitale-Nationale	240 988	242 521	244 955	235 247	235 147	238 985	1,6	-0,2
Mauricie	151 103	157 194	154 756	160 889	164 087	167 287	2,0	2,1
Estrie	188 980	190 716	198 167	196 895	200 523	210 092	4,8	2,1
Montréal	326 167	326 010	331 019	342 830	364 877	389 559	6,8	3,6
Outaouais	192 199	192 811	181 471	184 967	189 631	194 378	2,5	0,2
Abitibi-Témiscamingue	178 717	185 149	190 036	189 125	197 040	208 678	5,9	3,1
Côte-Nord	212 298	207 395	200 671	205 589	203 626	197 995	-2,8	-1,4
Nord-du-Québec	189 074	190 100	199 510	174 470	179 704	177 959	-1,0	-1,2
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	188 289	183 858	181 812	182 853	180 971	182 559	0,9	-0,6
Chaudière-Appalaches	203 805	202 398	202 461	203 231	198 662	203 770	2,6	-0,0
Laval	249 011	249 705	259 342	255 768	267 329	285 591	6,8	2,8
Lanaudière	195 195	195 290	199 572	201 115	205 501	211 898	3,1	1,7
Laurentides	218 598	218 114	224 098	226 994	232 934	242 848	4,3	2,1
Montérégie	218 544	220 297	225 247	224 803	231 465	244 673	5,7	2,3
Centre-du-Québec	150 511	154 519	157 432	160 506	165 214	168 530	2,0	2,3
Ensemble du Québec	264 234	264 958	269 114	273 334	285 663	302 036	5,7	2,7

Source : Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, Sommaires du rôle d'évaluation foncière des municipalités.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 7.3

Nombre de résidences unifamiliales, régions administratives et ensemble du Québec, exercices financiers 2016 à 2021 des municipalités

Région administrative	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Variation 2021/2020	TCAM 2021-2016
	n						%	
Bas-Saint-Laurent	58 481	59 007	59 483	59 879	60 326	60 581	0,4	0,7
Saguenay-Lac-Saint-Jean	70 123	70 675	71 145	71 787	72 226	72 777	0,8	0,7
Capitale-Nationale	153 320	154 253	155 091	156 220	157 351	158 061	0,5	0,6
Mauricie	69 659	70 243	70 955	71 403	71 803	72 264	0,6	0,7
Estrie	76 364	77 132	78 119	79 031	80 056	81 288	1,5	1,3
Montréal	152 582	152 998	153 441	153 827	154 186	154 472	0,2	0,2
Outaouais	101 793	102 593	103 256	103 702	104 106	104 628	0,5	0,6
Abitibi-Témiscamingue	37 699	37 972	38 237	38 458	38 666	38 857	0,5	0,6
Côte-Nord	22 251	22 284	22 314	22 363	22 431	22 491	0,3	0,2
Nord-du-Québec	3 783	3 813	3 831	3 843	3 862	3 840	-0,6	0,3
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	30 790	30 962	31 267	31 406	31 504	31 612	0,3	0,5
Chaudière-Appalaches	121 306	122 992	124 340	125 607	126 585	127 370	0,6	1,0
Laval	89 511	89 692	89 825	89 922	89 956	89 993	0,0	0,1
Lanaudière	144 842	145 756	146 836	148 381	149 789	150 476	0,5	0,8
Laurentides	159 909	161 720	164 754	166 276	167 575	168 922	0,8	1,1
Montérégie	367 836	370 421	373 293	376 202	378 760	380 791	0,5	0,7
Centre-du-Québec	65 659	66 234	67 107	67 803	68 384	68 904	0,8	1,0
Ensemble du Québec	1 725 908	1 738 747	1 753 294	1 766 110	1 777 566	1 787 327	0,5	0,7

Source : Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, Sommaires du rôle d'évaluation foncière des municipalités.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 7.4

Nombre de copropriétés, régions administratives et ensemble du Québec, exercices financiers 2016 à 2021 des municipalités

Région administrative	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Variation 2021/2020	TCAM 2021-2016
	n						%	
Bas-Saint-Laurent	1 495	1 513	1 556	1 587	1 595	1 614	1,2	1,5
Saguenay-Lac-Saint-Jean	2 437	2 558	2 659	2 734	2 797	2 866	2,5	3,3
Capitale-Nationale	35 379	36 297	37 631	38 421	39 293	40 681	3,5	2,8
Mauricie	2 386	2 637	2 783	2 883	2 983	3 019	1,2	4,8
Estrie	5 124	5 238	5 401	5 510	5 715	5 765	0,9	2,4
Montréal	129 671	134 788	139 337	144 149	148 187	152 727	3,1	3,3
Outaouais	12 544	12 686	12 679	12 824	12 716	12 836	0,9	0,5
Abitibi-Témiscamingue	412	442	478	488	480	489	1,9	3,5
Côte-Nord	128	129	130	130	130	130	0,0	0,3
Nord-du-Québec	23	23	23	23	23	23	0,0	0,0
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	30	30	30	30	29	29	0,0	-0,7
Chaudière-Appalaches	5 795	5 956	6 100	6 125	6 194	6 420	3,6	2,1
Laval	21 304	21 581	22 457	23 352	23 886	24 229	1,4	2,6
Lanaudière	13 357	13 837	14 426	14 861	15 284	15 493	1,4	3,0
Laurentides	18 418	19 499	20 673	21 493	22 354	22 989	2,8	4,5
Montérégie	57 554	59 309	61 443	63 296	65 090	66 528	2,2	2,9
Centre-du-Québec	1 374	1 439	1 522	1 572	1 580	1 599	1,2	3,1
Ensemble du Québec	307 431	317 962	329 328	339 478	348 336	357 437	2,6	3,1

Source : Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, Sommaires du rôle d'évaluation foncière des municipalités.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Investissements

Guillaume Marchand, Direction des statistiques économiques

La régionalisation des données sur les dépenses en immobilisations s'appuie essentiellement sur l'*Enquête sur les projets d'investissement au Québec* de l'Institut de la statistique du Québec et sur l'*Enquête annuelle sur les dépenses en immobilisations et réparations* de Statistique Canada. Puisque cette dernière enquête n'est pas conçue pour garantir la représentativité régionale, et malgré l'utilisation d'autres sources de données pour améliorer cette représentativité, l'interprétation des données doit être faite avec prudence.

Les investissements ou dépenses en immobilisations sont des dépenses faites pour l'acquisition d'actifs durables neufs qui procurent un avantage économique à son propriétaire. Elles sont divisées entre les immobilisations corporelles (bâtiment, travaux de génie, matériel et outillage), incorporelles (logiciel, recherche et développement, prospection pétrolière, gazière et minérale, etc.) et financières (actions, obligations, prêts, créances, etc.). Elles excluent l'achat de terrains, de constructions déjà existantes, de matériel ou d'outillage d'occasion (à moins qu'ils n'aient été importés). Pour des définitions détaillées des investissements, voir la section « [Concepts et définitions](#) », à la fin de ce document.

Les intentions d'investissements et de dépenses pour 2021 ont été recueillies à l'automne 2020. Elles sont sujettes à des révisions importantes et ne peuvent pas être considérées comme aussi fiables que les données réelles. Les projets de construction et les achats de machineries peuvent être annulés ou reportés, ou voir leurs échéanciers être modifiés au cours des différents cycles de diffusion des données. Les révisions peuvent également être causées par des modifications apportées à l'échantillonnage et aux allocateurs régionaux.

Les estimations des données sur la construction résidentielle par régions administratives se basent sur le programme statistique *Investissement en construction de bâtiments* de Statistique Canada. Aucune donnée sur les intentions 2021 n'est diffusée dans le cadre de ce programme. L'interprétation des dépenses en construction résidentielle par régions administratives doit être faite avec prudence, puisque les données détaillées sur les permis de bâtir utilisées pour la répartition régionale sont partielles pour certaines régions et catégories d'actifs.

Au Québec

Selon les intentions pour 2021, les dépenses en immobilisations corporelles non résidentielles devraient atteindre 48,3 milliards de dollars au Québec, une hausse de 10,9 % par rapport à 2020. Il s'agirait d'une croissance supérieure à celle attendue au Canada (7,0 % en 2021). En 2019 et 2020, ces dépenses ont respectivement augmenté de 7,0 % et diminué de 4,9 % au Québec, alors qu'au Canada elles ont progressé de 3,9 % et baissé de 9,2 %.

Coup d'œil régional

Les dépenses en immobilisations se concentreraient principalement dans la région administrative de Montréal en 2021 avec une part de 34,2 % des dépenses de l'ensemble du Québec. Après une baisse des dépenses de 13,7 % en 2020 et une hausse de 15,8 % en 2021, Montréal retrouverait le même niveau de dépenses qu'en 2019. La variation de 2021 serait principalement attribuable aux secteurs de la fabrication (34,6 %), des services immobiliers

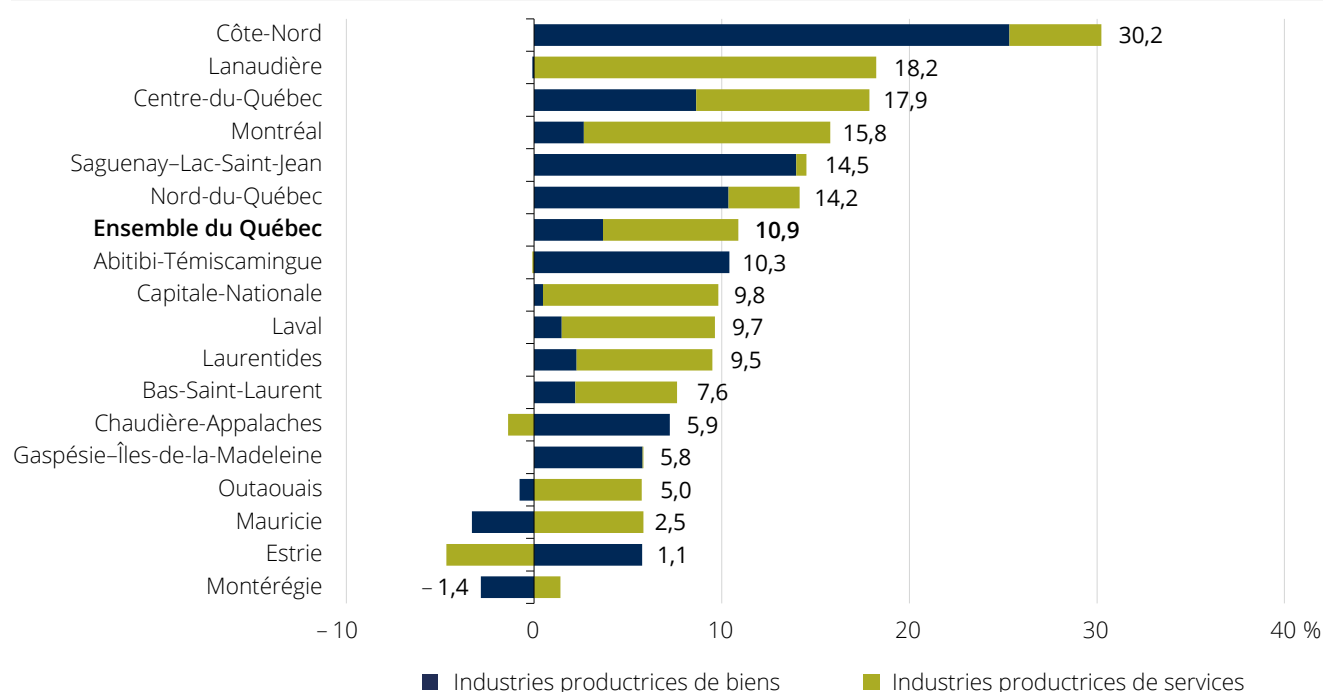
et des services de location et de location à bail (+ 31,9 %), du transport et de l'entreposage (+ 27,1 %) et des administrations publiques (+ 25,6 %). Le secteur du commerce de gros connaîtrait une baisse de ses dépenses, lesquelles passeraient de 386,4 M\$ à 279,1 M\$ (- 27,8 %).

Après cinq années de hausse constante entre 2014 et 2019, la Montérégie, deuxième région administrative en importance sur le plan des dépenses en immobilisations, connaîtrait deux légères baisses en 2020 et 2021 (- 4,0 % et - 1,4 %). En 2021, la variation proviendrait principalement des secteurs de la fabrication (- 18,5 %) et du transport et de l'entreposage (- 17,1 %). La Côte-Nord serait la région administrative qui connaîtrait la plus importante hausse (+ 30,2 %), due à une augmentation des dépenses dans les secteurs de l'extraction minière, de l'exploitation en carrière, et de l'extraction de pétrole et de gaz (+ 100,0 %) et des services publics (+ 12,3 %).

Seize des dix-sept régions administratives du Québec afficheraient une hausse en 2021. Outre la Côte-Nord et Montréal, cinq autres régions auraient une croissance supérieure à 10 % : Lanaudière (+ 18,2 %), le

Figure 8.1

Variation annuelle des intentions de dépenses en immobilisations corporelles non résidentielles selon l'industrie, régions administratives et ensemble du Québec, 2021



Sources : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur les projets d'investissement au Québec*, exploitation des données du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, de la Commission de la construction du Québec, de Pêches et Océans Canada et du ministère de la Santé et des Services sociaux ; Statistique Canada, *Enquête annuelle sur les dépenses en immobilisations et réparations, Permis de bâtir et Recensement de l'agriculture*. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Centre-du-Québec (+ 17,9 %), le Saguenay–Lac-Saint-Jean (+ 14,5 %), le Nord-du-Québec (+ 14,2 %) et l'Abitibi-Témiscamingue (+ 10,3 %). Les hausses proviendraient principalement des secteurs suivants :

- Services d'enseignement (Lanaudière) ;
- Services publics (Centre-du-Québec, Saguenay–Lac-Saint-Jean et Nord-du-Québec) ;
- Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz (Abitibi-Témiscamingue).

Dépenses en immobilisations des entreprises sous contrôle étranger

Au Québec, en 2021, les dépenses des entreprises sous contrôle étranger représentent 19,8 % des dépenses en immobilisations privées et 8,9 % de l'ensemble des dépenses en immobilisations non résidentielles. Pour l'année 2021, les entreprises sous contrôle étranger

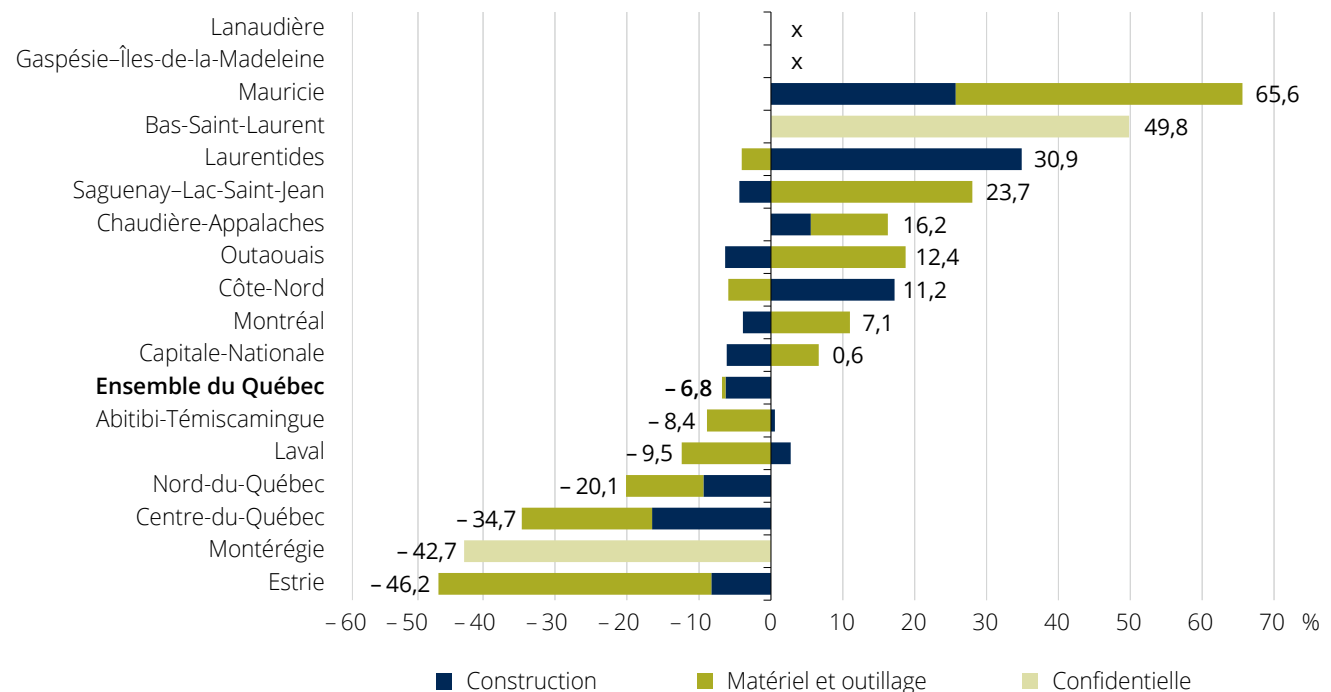
prévoient une baisse de 6,8 % de leurs dépenses en immobilisations corporelles non résidentielles privées au Québec, ramenant ainsi le niveau de dépenses à 4,3 G\$. Du côté des entreprises sous contrôle canadien (celles du Québec y comprises), la hausse atteindrait 11,7 % avec des dépenses de 17,4 G\$.

En ce qui concerne les dépenses des entreprises sous contrôle étranger, la baisse au Québec proviendrait essentiellement de la diminution des dépenses d'entreprises sous contrôle états-unien établies en Montérégie (– 42,7 %). La région du Saguenay–Lac-Saint-Jean afficherait, quant à elle, la plus forte hausse de ces dépenses. Elles passeraient de 473,3 M\$ en 2020 à 585,4 M\$ en 2021 (+ 23,7 %). Cette hausse proviendrait, entre autres, de l'augmentation des dépenses provenant d'entreprises étrangères qui ne sont pas sous contrôle états-unien.

En 2021, les dépenses des entreprises sous contrôle canadien de la Côte-Nord augmenteraient de 392 M\$ (+ 125 %) et celles de Montréal de 1,1 G\$ (+ 21,1 %).

Figure 8.2

Variation annuelle des intentions de dépenses en immobilisations corporelles non résidentielles privées des entreprises sous contrôle étranger, régions administratives et ensemble du Québec, 2021



Sources : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur les projets d'investissement au Québec* ; exploitation des données du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, de la Commission de la construction du Québec, de Pêches et Océans Canada, du Registraire des entreprises et du ministère de la Santé et des Services sociaux ; Statistique Canada, *Enquête annuelle sur les dépenses en immobilisations et réparations, Liens de parenté entre sociétés, Permis de bâtir et Recensement de l'agriculture*. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

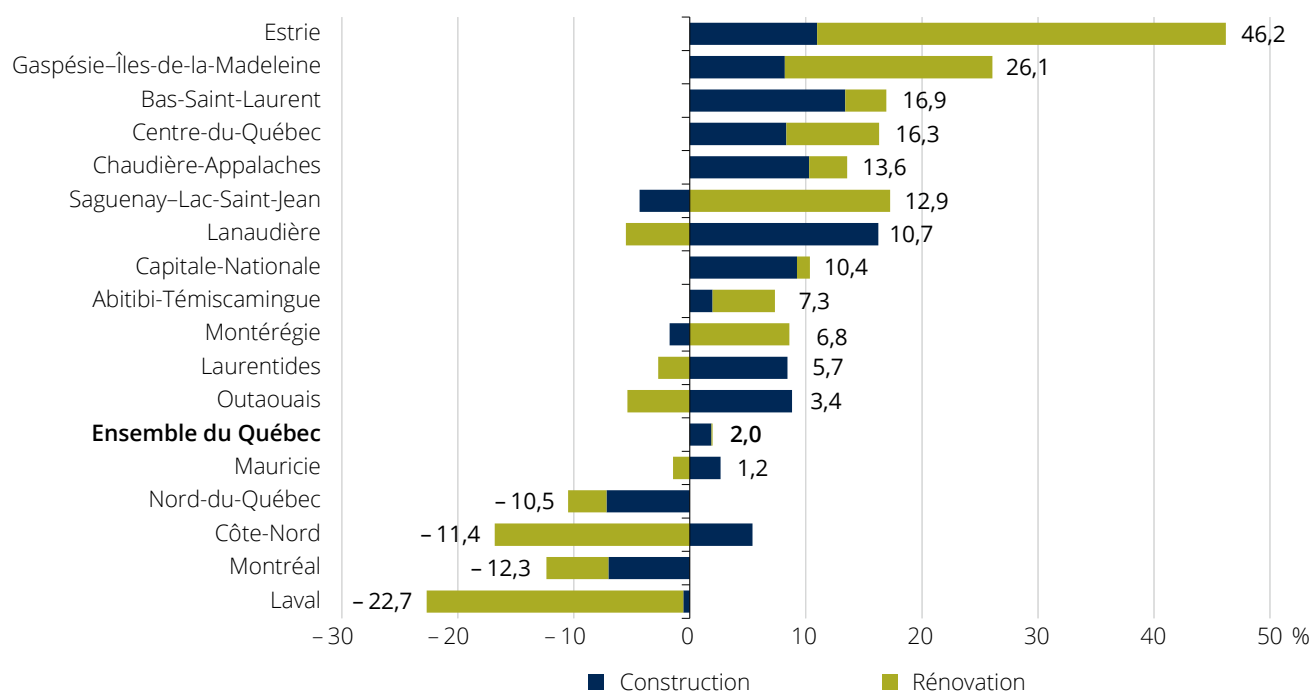
Immobilisations résidentielles

Malgré la pandémie de COVID-19, les dépenses en immobilisations résidentielles ont poursuivi leur croissance au Québec (+ 2,0 %) pour atteindre 26,2 G\$ en 2020. Les dépenses de 13 des 17 régions administratives sont en hausse. La région administrative de l'Estrie (+ 46,2 %) a enregistré la plus forte augmentation, attribuable en grande partie à la rénovation. La Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (26,1 %), le Bas-Saint-Laurent (16,9 %) et le Centre-du-Québec (16,3 %) affichaient des croissances supérieures à 15 %.

Toujours en 2020, seules les régions de Laval, de Montréal, de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec ont vu leurs dépenses en immobilisations résidentielles diminuer. Laval a affiché une baisse (– 22,7 %) en raison d'une diminution dans la rénovation de bâtiments multifamiliaux, laquelle fait suite à une importante hausse observée en 2019 (+ 21,4 %). Pour Montréal, la baisse des dépenses a été de 12,3 %.

Figure 8.3

Variation annuelle des dépenses en construction résidentielle, régions administratives et ensemble du Québec, 2020



Sources : Statistique Canada, *Investissement en construction de bâtiments et Permis de bâtir*. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Informations statistiques complémentaires

Pour l'ensemble du Québec, des régions administratives et des régions métropolitaines de recensement, les données détaillées relatives aux dépenses en immobilisations pour la période allant de 2006 à 2021 sont disponibles à l'adresse suivante : statistique.quebec.ca/fr/recherche?sujet=investissements

Tableau 8.1

Dépenses en immobilisations corporelles non résidentielles selon l'industrie, la propriété et l'actif, régions administratives et ensemble du Québec, intentions 2021

Région administrative	Unité	Industrie (SCIAN)		Propriété		Actif		Total
		Biens	Services	Privé	Public	Construction	Matériel et outillage	
Bas-Saint-Laurent	M\$	265,4	855,4	316,0	804,9	829,8	291,1	1 120,9
	TCA (%)	9,4	7,1	0,5	10,7	15,7	-10,3	7,6
Saguenay-Lac-Saint-Jean	M\$	1 265,9	866,8	1 071,3	1 061,5	1 187,0	945,8	2 132,7
	TCA (%)	25,9	1,2	1,7	31,2	13,8	15,5	14,5
Capitale-Nationale	M\$	842,6	3 997,7	1 865,8	2 974,5	3 120,4	1 720,0	4 840,3
	TCA (%)	2,6	11,5	5,8	12,5	13,9	3,0	9,8
Mauricie	M\$	484,5	563,8	360,3	688,0	748,8	299,5	1 048,3
	TCA (%)	-6,6	11,8	-5,5	7,3	0,6	7,8	2,5
Estrie	M\$	886,1	758,9	862,4	782,6	1 121,5	523,4	1 644,9
	TCA (%)	11,9	-9,1	-9,7	16,4	9,9	-13,7	1,1
Montréal	M\$	2 205,0	14 293,4	7 376,4	9 122,0	10 583,6	5 914,8	16 498,4
	TCA (%)	20,6	15,1	18,9	13,4	18,3	11,6	15,8
Outaouais	M\$	289,1	784,5	407,1	666,5	762,1	311,5	1 073,6
	TCA (%)	-2,7	8,1	-2,4	10,0	6,8	0,8	5,0
Abitibi-Témiscamingue	M\$	1 125,3	486,7	1 181,8	430,1	1 092,1	519,8	1 612,0
	TCA (%)	15,6	-0,3	10,7	9,3	21,1	-7,1	10,3
Côte-Nord	M\$	1 749,8	729,3	1 064,2	1 414,8	2 100,9	378,2	2 479,1
	TCA (%)	38,0	14,7	67,3	11,6	31,4	24,1	30,2
Nord-du-Québec	M\$	994,8	156,3	419,2	731,8	895,3	255,8	1 151,1
	TCA (%)	11,7	32,5	-17,3	45,9	19,4	-1,0	14,2
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	M\$	169,7	461,9	143,8	487,7	496,1	135,5	631,6
	TCA (%)	25,5	0,1	9,3	4,8	17,2	-21,9	5,8
Chaudière-Appalaches	M\$	880,8	981,4	850,2	1 012,0	1 242,7	619,5	1 862,2
	TCA (%)	16,9	-2,4	11,3	1,7	5,8	5,9	5,9
Laval	M\$	273,9	1 015,6	571,4	718,1	813,2	476,3	1 289,5
	TCA (%)	6,8	10,4	4,5	14,1	12,6	5,0	9,7
Lanaudière	M\$	432,7	977,0	710,4	699,3	929,8	479,8	1 409,7
	TCA (%)	-0,2	28,7	9,7	28,1	24,7	7,2	18,2
Laurentides	M\$	665,4	1 409,2	967,8	1 106,8	1 368,8	705,8	2 074,6
	TCA (%)	6,9	10,8	9,1	9,8	8,8	10,8	9,5
Montérégie	M\$	2 101,9	4 105,1	2 894,5	3 312,5	3 927,4	2 279,5	6 207,0
	TCA (%)	-7,8	2,2	-12,9	11,4	1,7	-6,4	-1,4
Centre-du-Québec	M\$	606,4	611,8	627,4	590,8	766,7	451,5	1 218,2
	TCA (%)	17,3	18,5	7,8	30,9	14,9	23,3	17,9
Ensemble du Québec	M\$	15 239,3	33 054,6	21 689,9	26 604,0	31 986,1	16 307,8	48 293,9
	TCA (%)	11,8	10,5	7,5	13,8	14,1	5,0	10,9

Notes : TCA (%) : Taux de croissance annuel.

SCIAN : Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de Statistique Canada.

Sources : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur les projets d'investissement au Québec*, exploitation des données du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, de la Commission de la construction du Québec, de Pêches et Océans Canada, et du ministère de la Santé et des Services sociaux ; Statistique Canada, *Enquête annuelle sur les dépenses en immobilisations et réparations, Permis de bâtir et Recensement de l'agriculture*. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 8.2

Dépenses en immobilisations non résidentielles selon le pays de contrôle, dépenses en immobilisations résidentielles et dépenses liées à certains produits de propriété intellectuelle, régions administratives et ensemble du Québec, 2019 à 2021

Région administrative	Unité	Pays de contrôle		Résidentielle		Produits de propriété intellectuelle	
		2021 ⁱ		2020		2021 ⁱ	2019
		Canada	Étranger	Construction	Rénovation	Prospection	Logiciel
Bas-Saint-Laurent	M\$	272,4	43,6	106,4	304,5	—	24,6
	TCA (%)	- 4,6	49,8	79,4	4,2	..	- 34,2
Saguenay–Lac-Saint-Jean	M\$	485,9	585,4	164,6	548,9	15,6	45,5
	TCA (%)	- 16,2	23,7	- 14,2	24,8	437,9	21,0
Capitale-Nationale	M\$	1 444,9	420,9	1 118,9	977,7	x	712,0
	TCA (%)	7,4	0,6	18,6	2,2	..	26,8
Mauricie	M\$	314,6	45,7	193,7	447,2	x	42,5
	TCA (%)	- 11,1	65,6	9,5	- 2,0	..	30,8
Estrie	M\$	797,5	64,9	503,4	691,2	x	104,1
	TCA (%)	- 4,4	- 46,2	21,7	71,3	..	36,1
Montréal	M\$	6 354,6	1 021,7	2 236,2	4 239,7	-	1 487,7
	TCA (%)	21,1	7,1	- 18,8	- 8,5	..	41,8
Outaouais	M\$	369,9	37,2	661,1	569,1	x	144,2
	TCA (%)	- 3,7	12,4	18,8	- 10,1	..	43,9
Abitibi-Témiscamingue	M\$	1 054,0	127,8	87,5	268,1	302,7	32,5
	TCA (%)	13,6	- 8,4	8,0	7,1	265,6	63,3
Côte-Nord	M\$	705,8	358,4	12,9	78,7	18,4	38,3
	TCA (%)	124,8	11,2	76,7	- 18,1	318,2	59,6
Nord-du-Québec	M\$	131,7	287,6	2,2	27,8	179,1	31,7
	TCA (%)	- 10,2	- 20,1	- 51,1	- 3,8	- 25,7	3,9
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	M\$	x	x	59,3	185,3	x	14,7
	TCA (%)	..	..	36,6	23,0	..	61,5
Chaudière-Appalaches	M\$	680,9	169,2	585,1	821,2	-	96,1
	TCA (%)	10,1	16,2	27,8	5,2	..	- 15,4
Laval	M\$	463,2	108,2	604,1	465,7	-	85,6
	TCA (%)	8,4	- 9,5	- 1,3	- 39,6	..	53,7
Lanaudière	M\$	x	x	1 076,4	777,7	x	83,2
	TCA (%)	..	..	33,8	- 10,6	..	121,9
Laurentides	M\$	750,4	217,4	1 439,9	1 153,4	0,6	78,3
	TCA (%)	4,1	30,9	16,7	- 5,5	- 62,5	36,6
Montérégie	M\$	2 263,1	631,4	2 232,3	2 918,7	-	277,7
	TCA (%)	1,8	- 42,7	- 3,6	16,5	..	36,2
Centre-du-Québec	M\$	544,7	82,7	268,4	374,6	-	44,3
	TCA (%)	19,6	- 34,7	20,6	13,4	..	- 17,2
Ensemble du Québec	M\$	17 394,6	4 295,3	11 352,3	14 849,5	644,1	3 343,0
	TCA (%)	11,7	- 6,8	4,4	0,2	91,6	33,7

Note : TCA (%) : Taux de croissance annuel.

Sources : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur les projets d'investissement au Québec* ; exploitation des données du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, de la Commission de la construction du Québec, de Pêches et Océans Canada, du Registraire des entreprises et du ministère de la Santé et des Services sociaux ; Statistique Canada, *Enquête annuelle sur les dépenses en immobilisations et réparations, Liens de parenté entre sociétés, Permis de bâtir, Recensement de l'agriculture et Investissement en construction résidentielle*. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 8.3

Différences entre les données réelles, provisoires et perspectives, régions administratives et ensemble du Québec, 2019 et 2020

Région administrative	2019 ^p	2019	2020 ⁱ	2020 ^p	Variation	
					2019/2019 ^p	2020 ^p /2020 ⁱ
	M\$				%	
Bas-Saint-Laurent	818,9	901,8	858,2	1 041,5	10,1	21,4
Saguenay–Lac-Saint-Jean	1 676,1	1 701,6	1 714,0	1 862,5	1,5	8,7
Capitale-Nationale	4 092,9	4 228,9	4 048,3	4 407,8	3,3	8,9
Mauricie	904,6	908,8	811,8	1 022,6	0,5	26,0
Estrie	1 396,5	1 289,1	1 369,7	1 627,3	– 7,7	18,8
Montréal	15 337,7	16 517,6	15 220,6	14 248,5	7,7	– 6,4
Outaouais	1 167,4	1 338,3	985,8	1 022,8	14,6	3,8
Abitibi-Témiscamingue	1 494,2	1 424,0	1 379,4	1 461,3	– 4,7	5,9
Côte-Nord	2 158,2	2 000,8	1 980,3	1 903,4	– 7,3	– 3,9
Nord-du-Québec	1 271,4	1 477,1	1 452,2	1 008,3	16,2	– 30,6
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	521,6	515,2	521,9	596,8	– 1,2	14,4
Chaudière-Appalaches	1 750,5	1 688,3	1 557,6	1 759,0	– 3,6	12,9
Laval	1 123,9	1 161,4	1 009,4	1 176,0	3,3	16,5
Lanaudière	1 047,3	1 177,2	1 135,8	1 193,1	12,4	5,0
Laurentides	1 709,8	1 786,1	1 648,1	1 894,6	4,5	15,0
Montérégie	5 846,3	6 563,0	5 069,2	6 297,3	12,3	24,2
Centre-du-Québec	975,4	1 102,8	938,6	1 033,3	13,1	10,1
Ensemble du Québec	43 292,8	45 782,1	41 700,9	43 556,2	5,7	4,4

Sources : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur les projets d'investissement au Québec*, exploitation des données du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, de la Commission de la construction du Québec, de Pêches et Océans Canada, et du ministère de la Santé et des Services sociaux ; Statistique Canada, *Enquête annuelle sur les dépenses en immobilisations et réparations, Permis de bâtir et Recensement de l'agriculture*. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Hébergement touristique

Laurent O'Connor-Blanchard, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

En 2020, la crise sanitaire a durement ébranlé l'industrie touristique du Québec. Les mesures mises en place pour contenir la propagation de la COVID-19, comme la fermeture des frontières et l'interdiction des déplacements interrégionaux, ont notamment eu une incidence sur l'achalandage des hôtels et des résidences de tourisme dans la province. Certaines mesures sanitaires en place ont également eu un impact sur le début de la saison de camping, mais les assouplissements au cours de l'été 2020 et l'engouement des Québécois pour le tourisme intérieur ont permis à ce secteur touristique de s'en tirer avec une baisse plus modérée. L'analyse qui suit se divise en deux parties. Dans la première, on fait le point sur les performances des établissements d'hébergement et les variations observées, et dans la seconde, on brosse le portrait de la fréquentation des terrains de camping dans les différentes régions touristiques du Québec.

Établissements d'hébergement

Cette section présente une analyse des résultats de l'*Enquête sur la fréquentation des établissements d'hébergement du Québec* réalisée par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) en 2020. Depuis 1983, l'enquête a pour objectif de mesurer les performances des établissements hôteliers et des résidences de tourisme¹ des 22 régions touristiques de la province selon quatre principales variables. Pour l'année 2020, l'ISQ a sollicité mensuellement 1 675 établissements (en moyenne) afin de recueillir des renseignements sur le nombre d'unités de location disponibles, le nombre d'unités de location occupées, le revenu brut de location ainsi que le nombre de jours d'ouverture dans le mois. Seuls les établissements touristiques offrant quatre unités de location ou plus étaient admissibles à l'enquête.

Précautions dans la lecture des résultats

Dans le cadre de cette analyse, il faut préciser que le total de l'ensemble du Québec ne correspond pas nécessairement à la somme des régions touristiques. Les données pour le Québec et ses régions sont estimées de manière indépendante pour des raisons de précision statistique. De plus, nous traitons uniquement des différences entre les estimations qui sont statistiquement significatives à un niveau de confiance de 95 %.

1. Voir la section [Concepts et définitions](#) à la fin du document.

Le découpage géographique des régions touristiques, soit celui utilisé aux fins de l'enquête, diffère de celui des régions administratives. En effet, selon la division établie par le ministère du Tourisme en 2007, le Québec compte 22 régions touristiques, lesquelles sont différentes des régions administratives tant par les limites qui les définissent que par leur désignation. Tout d'abord, la région administrative du Bas-Saint-Laurent se divise en deux régions touristiques, soit celle de la Gaspésie et celle du Bas-Saint-Laurent, tout comme la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et la région de la Capitale-Nationale, qui est constituée des régions touristiques de Québec et de Charlevoix. La Côte-Nord est constituée de deux régions touristiques : celle de Duplessis à l'est et celle de Manicouagan à l'ouest. La région du Nord-du-Québec regroupe quant à elle trois régions touristiques : le Nunavik, la Baie-James² et Eeyou Istchee, laquelle regroupe les territoires de plusieurs communautés criées. Finalement, la région touristique des Cantons-de-l'Est est constituée de l'Estrie et d'une partie de l'est de la Montérégie. Ce découpage géographique a été adopté afin de favoriser le développement et la valorisation des attraits touristiques régionaux.

En 2020, le nombre d'établissements admissibles à l'enquête était de 1 833 dans l'ensemble du Québec, ce qui représente une hausse de 18 établissements par rapport à 2019 (1 815). C'est dans la région de Montréal que les variations ont été les plus importantes, puisqu'on a dénombré dans la métropole 15 résidences de tourisme et 7 établissements hôteliers de plus qu'en 2019.

Ailleurs au Québec, la seule variation notable s'observe dans la Montérégie, où on a compté huit établissements admissibles de plus, tous des résidences touristiques. Les régions les plus représentées en nombre d'établissements à l'échelle de la province restent inchangées par rapport à l'année précédente : il s'agit toujours de Montréal (245), de Québec (202), de la Gaspésie (161), des Laurentides (159) et des Cantons-de-l'Est (131).

L'offre d'hébergement touristique en baisse

L'offre d'hébergement, c'est-à-dire le nombre d'unités de location disponibles au courant de l'année, a été de près de 25 millions d'unités en 2020, en baisse de 4,2 % par rapport à 2019 (26 M). Les régions qui ont subi les plus importantes baisses sont les Laurentides (- 10,1 %), Québec (- 7,4 %), les Cantons-de-l'Est (- 6,9 %) et le Centre-du-Québec (- 4,2 %).

Pour certaines régions, la baisse de l'offre d'hébergement en 2020 accentue la tendance négative en cours depuis quatre ans. En effet, en 2020, la région touristique de Lanaudière (- 15,6 %) enregistre une diminution significative statistiquement de son nombre d'unités disponibles par rapport à 2016. Ailleurs au Québec, Manicouagan (- 13,6 %), l'Outaouais (- 12,4 %) et les Cantons-de-l'Est (- 11,0 %) ont également connu un recul de leur offre.

La moitié moins d'achalandage touristique en 2020

Le nombre total d'unités occupées a chuté drastiquement en 2020 à l'échelle de la province, et s'est chiffré à environ 8 millions d'unités louées, soit près de la moitié moins qu'en 2019 (15,8 millions d'unités louées).

La baisse de l'achalandage touristique a particulièrement touché les grands centres urbains en 2020. En effet, les régions de Montréal (- 64,5 %), de Québec (- 57,7 %) et l'Outaouais (- 52,1 %) ont vu leur nombre total d'unités louées reculer de manière importante par rapport à 2019.

Ailleurs au Québec, les régions du Nunavik (- 12,6 %), de Lanaudière (- 20,6 %), de Charlevoix (- 27,5 %) et des Laurentides (- 28,5) affichent également des baisses, mais se placent bien en dessous de la diminution observée pour l'ensemble du Québec (- 49,0 %).

2. Territoire situé entre les 49° et 55° parallèles.

Une année difficile pour les établissements d'hébergement touristique de la province

En 2020, le taux d'occupation des établissements d'hébergement de la province s'est établi à 32,4 %, ce qui représente une diminution de 28,4 points de pourcentage par rapport à 2019 (60,8 %). La pandémie est venue ébranler la stabilité de l'industrie de l'hébergement touristique au Québec, dont les taux d'occupation dépassaient les 60 % entre 2017 et 2019.

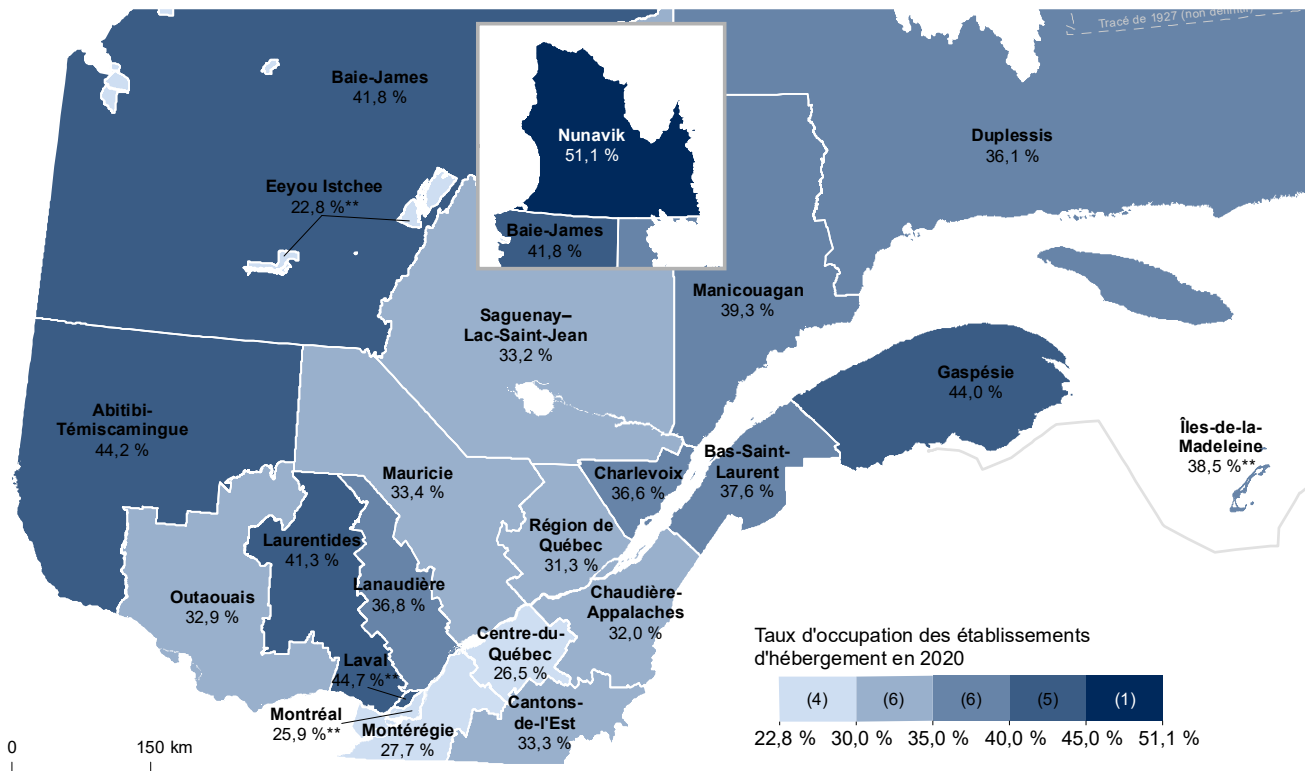
À l'échelle régionale, le Nunavik (51,1 %) a connu une baisse modeste de son taux d'occupation et a même réussi à conserver un taux d'occupation de 18,7 points

de pourcentage plus élevé que l'ensemble de la province, malgré les désagréments engendrés par la pandémie de COVID-19.

Il est intéressant de noter que les quatre régions touristiques qui ont connu les plus importantes diminutions de leur taux d'occupation en 2020 sont celles où se situent les municipalités les plus peuplées du Québec. En effet, les régions de Montréal (– 45,7 points de pourcentage), de Québec (– 37,2 points), de Laval (– 35,6 points) et de l'Outaouais (– 29,2 points) ont enregistré des baisses marquées. L'année a également été particulièrement difficile en Montérégie (– 27,3 points) et dans le Centre-du-Québec (– 24,3 points).

Carte 9.1

Taux d'occupation des établissements d'hébergement, régions touristiques du Québec, 2020



* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

Note : Taux d'occupation déterminé par le nombre total d'unités louées en 2020 divisé par l'offre totale.

Sources : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la fréquentation des établissements d'hébergement* (données sur le taux d'occupation des établissements d'hébergement).

Ministère du Tourisme, 2014 (données sur les limites des régions touristiques).

Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (données sur l'hydrographie).

Des revenus de location en chute libre

En 2020, les revenus bruts de location se chiffrent à un peu plus de 1 milliard de dollars pour l'ensemble de la province de Québec, comparativement à 2,36 milliards en 2019, une baisse de 56,9 %. À l'échelle régionale, plusieurs régions touristiques ont vu leurs revenus bruts de location reculer considérablement. C'est notamment le cas de la région de Montréal (– 75,2 %), de Québec (– 65,5 %), de Laval (– 59,6 %) et de l'Outaouais (– 56,4 %). Certaines régions touristiques au nord de la province ont moins ressenti les effets de la pandémie, dont le Nunavik (– 13,1 %), où la diminution des revenus bruts de location a été moins marquée.

La région touristique de Montréal, qui a généré 39,4 % des revenus bruts au Québec en 2019, voit d'ailleurs sa part de recettes tirées de la location d'unités d'hébergement touristique passer à environ 22,7 %, ce qui est tout de même la part la plus importante au Québec en 2020. À titre de comparaison, la région de Québec arrive deuxième avec une part de 15,3 % des revenus de la province, ce qui correspond à 156 millions de dollars.

Une année en deux temps

Au Québec, la haute saison touristique se déroule généralement de juin à septembre, et c'est durant cette période que l'hébergement locatif suscite le plus d'engouement. Or, ce n'est pas tout à fait ce qui a été observé en 2020. En effet, la pandémie de COVID-19 a grandement diminué l'achalandage touristique à partir de la mi-mars 2020, et les risques de contagion ont écourté la haute saison touristique.

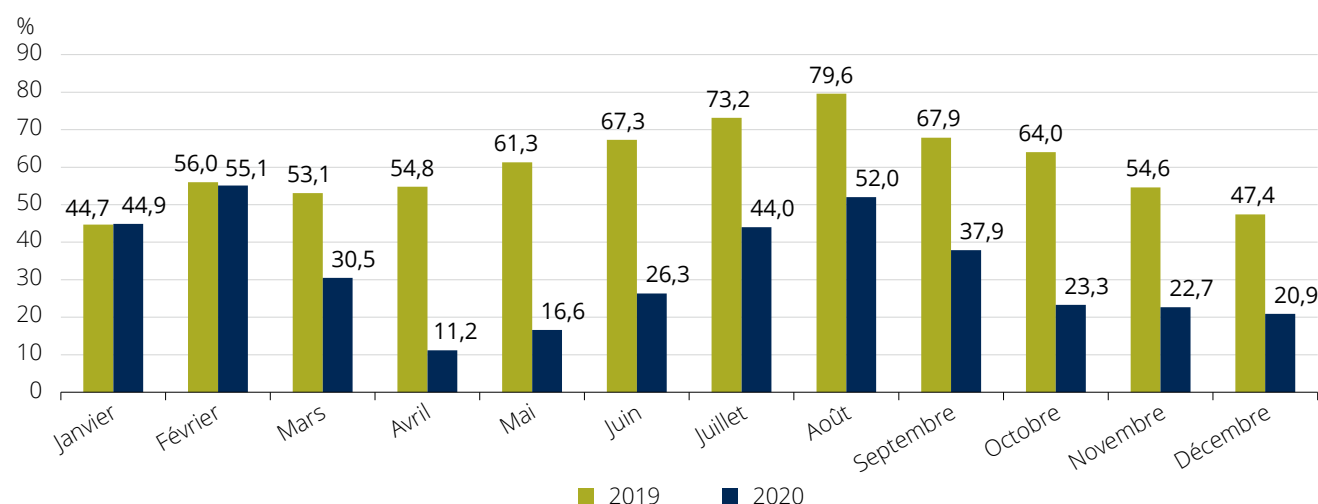
La variation du taux d'occupation occasionnée par la pandémie de COVID-19 est d'ailleurs illustrée à la figure 9.1. On observe toutefois un regain d'activité lors des mois de juillet, août et septembre. Les taux d'occupation ont certes baissé par rapport à 2019, mais on peut déceler une variation saisonnière.

Dans certaines régions, la saison estivale a fait grimper le taux d'occupation des établissements d'hébergement près des seuils normalement enregistrés. C'est notamment le cas en Gaspésie, où le taux d'occupation a été de 78,3 % en juillet, de 82,5 % en août et de 60,4 % en septembre. À titre de comparaison, ces taux lors de l'été 2020 pour l'ensemble du Québec ont été de 44,0 % en juillet, de 52,0 % en août et de 37,9 % en septembre.

Le même phénomène s'observe à la [figure 9.2](#) pour le Bas-Saint-Laurent et Charlevoix, des régions qui, comme la Gaspésie, ont suscité un vif attrait chez les Québécois.

Figure 9.1

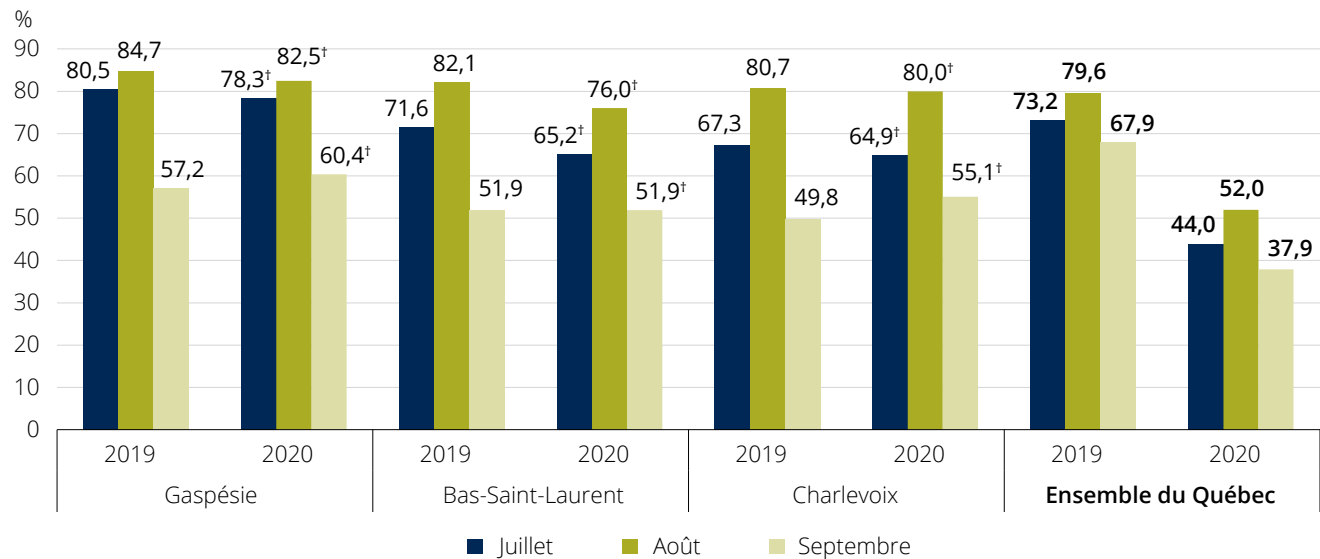
Taux d'occupation des établissements d'hébergement par mois, ensemble du Québec, 2019 à 2020



Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la fréquentation des établissements d'hébergement du Québec, 2019-2020*.

Figure 9.2

Taux d'occupation des établissements d'hébergement, régions touristiques de la Gaspésie, du Bas-Saint-Laurent et de Charlevoix et ensemble du Québec, juillet à septembre 2019 à 2020



† Différence statistiquement significative à un niveau de confiance de 95 % entre 2019 et 2020.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la fréquentation des établissements d'hébergement du Québec*, 2019 à 2020.

Terrains de camping

Cette section présente une analyse des résultats de l'*Enquête sur la fréquentation des terrains de camping du Québec* réalisée par l'ISQ en 2020. Pour l'année 2020, l'ISQ a sollicité au total 980 terrains de camping afin de recueillir des renseignements sur le nombre d'emplacements disponibles, le nombre d'emplacements loués à la saison ou à des campeurs de passages en tente ou en véhicule récréatif (VR), le nombre d'emplacements disponibles et loués de type prêt-à-camper ainsi que le nombre de jours d'ouverture dans le mois. Seuls les terrains de camping en activité au moins 15 jours ou plus par mois étaient admissibles à l'enquête.

Le découpage géographique des régions touristiques demeure le même que pour l'*Enquête sur la fréquentation des établissements d'hébergement du Québec*. La seule différence dans la consultation des résultats est l'ajout d'un regroupement de territoires au nord du 49^e parallèle. Cette entité géographique ajoutée aux tableaux de résultats de l'*Enquête sur la fréquentation des terrains de camping du Québec* regroupe, comme son nom l'indique, les terrains situés au nord du 49^e parallèle. Certaines

régions sont soumises à des règles de confidentialité, et ce découpage permet la consultation d'estimations pour ce territoire touristique d'intérêt.

En 2020, le nombre d'établissements admissibles à l'enquête s'est établi à 954 en moyenne mensuellement, ce qui correspond à une différence de 28 établissements par rapport à la moyenne mensuelle de 2019 (926).

À l'échelle provinciale, les régions touristiques qui comptent le plus grand nombre de terrains de camping sont la Gaspésie (103), les Cantons-de-l'Est (102), les Laurentides (85) et la Montérégie (82).

Le nombre d'emplacements de camping disponibles en recul

Au [tableau 9.6](#), on constate que le nombre total d'emplacements disponibles (mis à part les prêts-à-camper) pour l'ensemble du Québec est en baisse de 3,4 % en 2020 par rapport à 2019. Les restrictions sanitaires en vigueur lors de la saison estivale 2020 ont forcé certains terrains de camping à réduire leur nombre d'emplacements disponibles.

Ainsi, certaines régions touristiques affichent des baisses significatives statistiquement : c'est notamment le cas de la région de Duplessis (– 12,8 %), de la Gaspésie (– 7,6 %), du Bas-Saint-Laurent (– 7,5 %) et de la Montérégie (– 5,4 %).

Il est intéressant de noter que les incertitudes entourant le début de la saison de camping ainsi que l'imposition des mesures sanitaires ont possiblement eu des répercussions sur le nombre d'emplacements disponibles en juin. En effet, il y avait environ 3,2 millions d'emplacements disponibles en juin au Québec, tandis que ce nombre était d'environ 3,6 millions en juillet-août.

Certaines régions en hausse de popularité

En 2020, certaines régions touristiques du Québec ont vu l'achalandage de leurs terrains de camping augmenter de manière importante par rapport à 2019. En effet, le nombre d'emplacements loués a connu une hausse dans les régions de Charlevoix (16,1 %), de la Gaspésie (7,6 %), de Manicouagan (6,6 %) et des Cantons-de-l'Est (5,8 %).

Ailleurs au Québec, les régions de la Montérégie (– 9,0 %) et de la Chaudière-Appalaches (– 4,4 %) affichent, à l'inverse, une baisse de leur nombre d'emplacements loués (mis à part les prêts-à-camper) en 2020 par rapport à 2019. Au niveau provincial, la variation du nombre d'emplacements loués entre 2019 et 2020 n'est pas statistiquement significative, notamment en raison des hausses dans certaines régions et des baisses dans d'autres.

Une variation positive du taux d'occupation provincial

En 2020, le taux d'occupation dans les terrains de camping de l'ensemble du Québec (sauf pour les prêts-à-camper) se situe à 74,9 %, en hausse de 2,3 points de pourcentage par rapport à 2019 (72,6 %). Cette augmentation est en partie liée au fait que le nombre d'emplacements disponibles a reculé, alors que les locations de terrains de camping sont demeurées constantes.

À l'échelle régionale, les régions touristiques de Charlevoix (12,5 points de pourcentage), de la Gaspésie (9,7 points), de Manicouagan (8,3 points) et des Cantons-de-l'Est (5,8 points) affichent une hausse de leur taux d'occupation entre 2019 et 2020. Le taux d'occupation de la région géographique au nord du 49^e parallèle passe de 70,6 % en 2019 à 79,5 % en 2020, soit une différence de 8,9 points de pourcentage.

Ailleurs au Québec, on observe également une hausse significative statistiquement du taux d'occupation en Abitibi-Témiscamingue (4,1 points de pourcentage), au Saguenay-Lac-Saint-Jean (4,1 points) et dans le Bas-Saint-Laurent (3,8 points).

Des variations importantes dans plusieurs régions pour le prêt-à-camper

Les variations dans le nombre d'emplacements disponibles et loués ainsi que dans le taux d'occupation des prêts-à-camper ne sont pas statistiquement significatives entre 2019 et 2020 dans l'ensemble du Québec, comme l'indique le [tableau 9.7](#). Toutefois, à l'échelle régionale, on constate quelques différences qui le sont. C'est le cas dans les Cantons-de-l'Est (29,2 %) et dans Charlevoix (15,4 %), où le nombre d'emplacements disponibles en prêt-à-camper a augmenté considérablement. À l'inverse, Lanaudière (– 22,1 %) et le Bas-Saint-Laurent (– 20,5 %) ont enregistré des baisses notoires entre 2019 et 2020.

Parmi ces quatre régions, seules les régions des Cantons-de-l'Est (43,9 %) et de Charlevoix (22,2 %) ont des variations significatives dans leur nombre total d'emplacements loués de prêt-à-camper. Comme tant les emplacements disponibles et que les emplacements loués augmentent ou diminuent dans les régions nommées, aucune différence statistiquement significative n'est mesurée dans le taux d'occupation entre 2019 et 2020 du côté du prêt-à-camper.

Tableau 9.1

Répartition des résidences de tourisme et des établissements hôteliers, régions touristiques et ensemble du Québec, 2019 à 2020

Région touristique	Résidences de tourisme		Établissements hôteliers		Total		
	2019	2020	2019	2020	2019	2020	Variation 2020/2019
	n						
Îles-de-la-Madeleine	14	16	11	11	25	27	2
Gaspésie	44	45	119	116	163	161	-2
Bas-Saint-Laurent	28	26	82	79	110	105	-5
Québec	37	43	164	159	201	202	1
Charlevoix	21	24	67	65	88	89	1
Chaudière-Appalaches	16	19	76	71	92	90	-2
Mauricie	17	19	55	54	72	73	1
Cantons-de-l'Est	24	32	107	100	131	132	1
Montréal	1	9	92	92	93	101	8
Lanaudière	23	23	48	47	71	70	-1
Laurentides	42	43	121	116	163	159	-4
Montréal	51	66	172	179	223	245	22
Outaouais	17	17	51	52	68	69	1
Abitibi-Témiscamingue	11	11	41	41	52	52	-
Saguenay-Lac-Saint-Jean	35	34	65	65	100	99	-1
Manicouagan	11	11	37	34	48	45	-3
Duplessis	3	3	29	27	32	30	-2
Baie-James	3	3	13	13	16	16	-
Laval	-	1	15	15	15	16	1
Centre-du-Québec	3	3	25	25	28	28	-
Nunavik	-	-	17	17	17	17	-
Eeyou Istchee	-	-	7	7	7	7	-
Ensemble du Québec	401	448	1 414	1 385	1 815	1 833	18

Source : Tourisme Québec, données administratives, 2019 et 2020.

Tableau 9.2

Unités d'hébergement disponibles et louées, régions touristiques et ensemble du Québec, 2016 à 2020

Région touristique	2016	2017	2018	2019	2020	Variation 2020/2019	Variation 2020/2016
	n					%	
Unités disponibles							
Îles-de-la-Madeleine	87 722	96 326	91 358	90 124	96 219	6,8	9,7
Gaspésie	879 594	853 526	850 166	829 459	822 800	- 0,8	- 6,5
Bas-Saint-Laurent	840 861	816 130	841 683	842 320	798 777	- 5,2	- 5,0
Québec	4 033 122	4 071 345	4 102 993	4 126 849	3 823 036	- 7,4 [†]	- 5,2 [†]
Charlevoix	707 853	693 377	686 473	698 852	683 749	- 2,2	- 3,4
Chaudière-Appalaches	829 188	854 461	866 285	891 658	839 835	- 5,8	1,3
Mauricie	804 856	776 276	829 971	857 543	808 149	- 5,8	0,4
Cantons-de-l'Est	1 312 598	1 300 365	1 270 413	1 255 086	1 168 733	- 6,9 [†]	- 11,0 [†]
Montérégie	1 575 975	1 525 816	1 608 540	1 683 351	1 655 468	- 1,7	5,0
Lanaudière	563 351	521 650	491 906	497 063	475 539	- 4,3	- 15,6 [†]
Laurentides	1 951 832	1 940 855	1 932 081	1 926 034	1 732 080	- 10,1 [†]	- 11,3 [†]
Montréal	7 055 132	7 022 499	7 457 739	7 688 901	7 558 654	- 1,7	7,1
Outaouais	1 021 835	1 052 336	1 035 583	990 084	895 046	- 9,6	- 12,4 [†]
Abitibi-Témiscamingue	515 630	518 653	538 765	551 438	549 905	- 0,3	6,6
Saguenay-Lac-Saint-Jean	1 002 326	995 702	976 941	975 825	944 761	- 3,2	- 5,7 [†]
Manicouagan	388 445	372 663	364 096	360 663	335 543	- 7,0	- 13,6 [†]
Duplessis	399 207	395 537	387 292	376 833	365 716	- 3,0	- 8,4
Baie-James	139 979	138 791	137 523	133 118	133 856	0,6	- 4,4 [†]
Laval	556 563	547 073	548 725	548 517	539 661	- 1,6	- 3,0
Centre-du-Québec	524 645	523 931	514 623	510 691	489 069	- 4,2 [†]	- 6,8 [†]
Nunavik	121 266	120 917	120 171	121 168	121 159	- 0,0	- 0,1
Eeyou Istchee	47 796	54 226	52 498	56 185	56 097	- 0,2	17,4
Ensemble du Québec	25 366 083	25 194 783	25 711 500	26 015 308	24 914 327	- 4,2 [†]	- 1,8

Suite à la page 97

Tableau 9.2 (suite)

Unités d'hébergement disponibles et louées, régions touristiques et ensemble du Québec, 2016 à 2020

Région touristique	2016	2017	2018	2019	2020	Variation 2020/2019	Variation 2020/2016
	n					%	
Unités occupées							
Îles-de-la-Madeleine	42 170	45 469	46 823	49 453	37 077*	- 25,0	- 12,1
Gaspésie	412 533	412 027	421 362	421 596	361 697	- 14,2	- 12,3
Bas-Saint-Laurent	414 928	424 666	426 436	423 814	300 215	- 29,2 [†]	- 27,6
Québec	2 621 390	2 761 796	2 821 052	2 826 906	1 196 724	- 57,7 [†]	- 54,3 [†]
Charlevoix	333 329	343 484	360 011	345 172	250 309	- 27,5 [†]	- 24,9 [†]
Chaudière-Appalaches	392 817	416 570	434 119	459 696	268 888	- 41,5 [†]	- 31,5 [†]
Mauricie	376 237	395 884	407 826	429 750	269 874	- 37,2 [†]	- 28,3 [†]
Cantons-de-l'Est	538 895	574 569	564 210	581 025	389 267	- 33,0 [†]	- 27,8 [†]
Montérégie	771 675	816 920	880 459	924 890	458 274	- 50,5 [†]	- 40,6 [†]
Lanaudière	217 707	215 917	208 802	220 531	175 070	- 20,6 [†]	- 19,6 [†]
Laurentides	919 314	953 328	972 246	999 052	714 813	- 28,5 [†]	- 22,2
Montréal	5 153 247	5 301 802	5 433 783	5 504 674	1 955 292**	- 64,5 [†]	- 62,1 [†]
Outaouais	593 562	651 181	655 666	614 602	294 599	- 52,1 [†]	- 50,4 [†]
Abitibi-Témiscamingue	268 628	297 194	303 630	307 551	242 998**	- 21,0	- 9,5
Saguenay-Lac-Saint-Jean	464 635	463 076	466 199	474 819	313 329	- 34,0 [†]	- 32,6 [†]
Manicouagan	184 881	191 768	189 852	182 761	131 955	- 27,8 [†]	- 28,6 [†]
Duplessis	132 574	143 538	152 956	163 373	132 110	- 19,1	- 0,3
Baie-James	59 709	67 461	73 081	69 284	55 898	- 19,3	- 6,4
Laval	429 799	442 764	451 048	440 590	241 297**	- 45,2 [†]	- 43,9 [†]
Centre-du-Québec	253 329	265 070	267 920	259 311	129 376	- 50,1 [†]	- 48,9 [†]
Nunavik	55 847	56 871	64 929	70 877	61 915	- 12,6 [†]	10,9 [†]
Eeyou Istchee	15 116*	20 572*	21 377	24 332	12 796**	- 47,4	- 15,3
Ensemble du Québec	14 663 410	15 256 797	15 658 037	15 807 360	8 069 174	- 49,0 [†]	- 45,0 [†]

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

† Différence statistiquement significative à un niveau de confiance de 95 % entre 2020 et 2019 ou 2020 et 2016.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la fréquentation des établissements d'hébergement du Québec*, 2016 à 2020.

Tableau 9.3

Taux d'occupation des établissements d'hébergement, régions touristiques et ensemble du Québec, 2016 à 2020

Région touristique	2016	2017	2018	2019	2020	Variation 2020/2019	Variation 2020/2016
	%					Points de pourcentage	
Îles-de-la-Madeleine	48,1	47,2	51,3	54,9	38,5**	- 16,3	- 9,5
Gaspésie	46,9	48,3	49,6	50,8	44,0	- 6,9	- 2,9
Bas-Saint-Laurent	49,3	52,0	50,7	50,3	37,6	- 12,7 [†]	- 11,8
Québec	65,0	67,8	68,8	68,5	31,3	- 37,2 [†]	- 33,7 [†]
Charlevoix	47,1	49,5	52,4	49,4	36,6	- 12,8 [†]	- 10,5 [†]
Chaudière-Appalaches	47,4	48,8	50,1	51,6	32,0	- 19,5 [†]	- 15,4 [†]
Mauricie	46,7	51,0	49,1	50,1	33,4	- 16,7 [†]	- 13,4 [†]
Cantons-de-l'Est	41,1	44,2	44,4	46,3	33,3	- 13,0 [†]	- 7,7
Montréal	49,0	53,5	54,7	54,9	27,7	- 27,3 [†]	- 21,3 [†]
Lanaudière	38,6	41,4	42,4	44,4	36,8	- 7,6	- 1,8
Laurentides	47,1	49,1	50,3	51,9	41,3	- 10,6	- 5,8
Montréal	73,0	75,5	72,9	71,6	25,9**	- 45,7 [†]	- 47,2 [†]
Outaouais	58,1	61,9	63,3	62,1	32,9	- 29,2 [†]	- 25,2 [†]
Abitibi-Témiscamingue	52,1	57,3	56,4	55,8	44,2**	- 11,6	- 7,9
Saguenay-Lac-Saint-Jean	46,4	46,5	47,7	48,7	33,2	- 15,5 [†]	- 13,2 [†]
Manicouagan	47,6	51,5	52,1	50,7	39,3	- 11,3	- 8,3
Duplessis	33,2	36,3	39,5	43,4	36,1	- 7,2	2,9
Baie-James	42,7	48,6	53,1	52,0	41,8	- 10,3	- 0,9
Laval	77,2	80,9	82,2	80,3	44,7**	- 35,6 [†]	- 32,5
Centre-du-Québec	48,3	50,6	52,1	50,8	26,5	- 24,3 [†]	- 21,8 [†]
Nunavik	46,1	47,0	54,0	58,5	51,1	- 7,4 [†]	5,0 [†]
Eeyou Istchee	31,6*	37,9*	40,7	43,3*	22,8**	- 20,5	- 8,8
Ensemble du Québec	57,8	60,6	60,9	60,8	32,4	- 28,4[†]	- 25,4[†]

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

† Différence statistiquement significative à un niveau de confiance de 95 % entre 2020 et 2019 ou 2020 et 2016.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la fréquentation des établissements d'hébergement du Québec*, 2016 à 2020.

Tableau 9.4

Revenus bruts de location, régions touristiques et ensemble du Québec, 2016 à 2020

Région touristique	2016	2017	2018	2019	2020	Variation 2020/ 2019	Variation 2020/ 2016
	\$					%	
Îles-de-la-Madeleine	4 423 088	4 646 066	5 226 422	5 521 167*	4 120 876	-25,4	-6,8
Gaspésie	41 124 671	44 414 432	47 701 302	49 835 750	45 256 846	-9,2	10,0
Bas-Saint-Laurent	44 067 796	48 557 352*	48 582 901	50 232 730	35 728 121	-28,9 [†]	-18,9
Québec	379 661 795	416 447 704	444 565 728	452 351 915	156 171 416	-65,5 [†]	-58,9 [†]
Charlevoix	45 442 850	48 409 698	55 482 159	54 461 992	40 294 731	-26,0 [†]	-11,3
Chaudière-Appalaches	39 624 850	43 798 318	47 711 471	51 286 392	27 608 465	-46,2 [†]	-30,3 [†]
Mauricie	41 408 008	44 199 622	46 800 164	51 455 682	31 569 451	-38,6 [†]	-23,8 [†]
Cantons-de-l'Est	68 354 392	75 128 822	75 777 569	79 555 705	54 816 629	-31,1 [†]	-19,8
Montréal	83 705 535	91 484 679	100 633 252	110 419 047	49 494 037	-55,2 [†]	-40,9 [†]
Lanaudière	22 980 155	23 625 907	23 903 695	26 666 925	21 038 861	-21,1 [†]	-8,4
Laurentides	142 607 302	150 650 339	162 213 649	168 211 965	119 006 440	-29,3 [†]	-16,5
Montréal	847 626 381	895 627 111	894 857 970	931 191 305	230 826 733**	-75,2 [†]	-72,8 [†]
Outaouais	80 935 533	91 147 963	92 518 643	87 318 076	38 113 246	-56,4 [†]	-52,9 [†]
Abitibi-Témiscamingue	31 113 992	34 916 220	35 780 687*	37 783 524*	29 133 124**	-22,9	-6,4
Saguenay-Lac-Saint-Jean	49 375 310	50 202 357	52 772 980	54 215 881	34 976 486	-35,5 [†]	-29,2 [†]
Manicouagan	19 345 654	20 120 648	21 054 860	21 263 799	15 121 477	-28,9 [†]	-21,8
Duplessis	14 150 648	15 129 211	15 761 077	17 176 463	14 043 612	-18,2	-0,8
Baie-James	6 848 376	7 549 074	8 984 433	8 567 301	7 041 420	-17,8	2,8
Laval	47 334 889	52 332 613	54 792 140	57 338 449	23 191 076**	-59,6 [†]	-51,0 [†]
Centre-du-Québec	27 205 695	29 743 526	30 472 515	30 114 255	14 542 731	-51,7 [†]	-46,5 [†]
Nunavik	10 940 823	11 202 275	12 865 018	14 175 717	12 317 160	-13,1 [†]	12,6 [†]
Eeyou Istchee	2 260 510*	3 215 575*	3 330 715	3 802 911	1 941 927**	-48,9	-14,1
Ensemble du Québec	2 048 560 000	2 196 980 000	2 288 810 000	2 363 520 000	1 018 228 191	-56,9[†]	-50,3[†]

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

† Différence statistiquement significative à un niveau de confiance de 95 % entre 2020 et 2019 ou 2020 et 2016.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la fréquentation des établissements d'hébergement du Québec*, 2016 à 2020.

Tableau 9.5

Prix moyen de location par unité louée, régions touristiques et ensemble du Québec, 2016 à 2020

Région touristique	2016	2017	2018	2019	2020	Variation 2020/2019	Variation 2020/2016
	\$					%	
Îles-de-la-Madeleine	104,90 *	102,20	111,60	111,60 *	111,14 *	- 0,4	6,0
Gaspésie	99,70	107,80	113,20	118,20	125,12	5,9	25,5
Bas-Saint-Laurent	106,20	114,30 *	113,90	118,50	119,01	0,4	12,1
Québec	144,80	150,80	157,60	160,00	130,50	- 18,4	- 9,9
Charlevoix	136,30	140,90	154,10	157,80	160,98	2,0	18,1
Chaudière-Appalaches	100,90	105,10	109,90	111,60	102,68	- 8,0	1,8
Mauricie	110,10	111,60	114,80	119,70	116,98	- 2,3	6,2
Cantons-de-l'Est	126,80	130,80	134,30	136,90	140,82 *	2,8	11,1
Montérégie	108,50	112,00	114,30	119,40	108,00	- 9,5	- 0,5
Lanaudière	105,60	109,40	114,50	120,90	120,17	- 0,6	13,8
Laurentides	155,10	158,00	166,80	168,40	166,49 *	- 1,1	7,3
Montréal	164,50	168,90	164,70	169,20	118,05 **	- 30,2	- 28,2
Outaouais	136,40	140,00	141,10	142,10	129,37	- 8,9	- 5,2
Abitibi-Témiscamingue	115,80	117,50	117,80 *	122,90 *	119,89 **	- 2,4	3,5
Saguenay-Lac-Saint-Jean	106,30	108,40	113,20	114,20	111,63	- 2,2	5,0
Manicouagan	104,60	104,90	110,90	116,30	114,60	- 1,5	9,6
Duplessis	106,70	105,40	103,00	105,10	106,30 *	1,1	- 0,4
Baie-James	114,70	111,90	122,90	123,70	125,97	1,9	9,8
Laval	110,10	118,20	121,50	130,10	96,11 **	- 26,1	- 12,7
Centre-du-Québec	107,40	112,20	113,70	116,10	112,41	- 3,2	4,7
Nunavik	195,90	197,00	198,10	200,00	198,94	- 0,5	1,6
Eeyou Istchee	149,50 **	156,30 **	155,80 *	156,30 *	151,76 **	- 2,9	1,5
Ensemble du Québec	139,70	144,00	146,20	149,50	126,19 **	- 15,6	- 9,7

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

† Différence statistiquement significative à un niveau de confiance de 95 % entre 2020 et 2019 ou 2020 et 2016.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la fréquentation des établissements d'hébergement du Québec*, 2016 à 2020.

Tableau 9.6

Emplacements disponibles et loués, et taux d'occupation (mis à part les prêts-à-camper), régions touristiques et ensemble du Québec, juin à août, 2019 à 2020

Région touristique	Emplacements disponibles			Emplacements loués			Taux d'occupation		
	2019	2020	Variation 2020/2019	2019	2020	Variation 2020/2019	2019	2020	Variation 2020/2019
	n		%	n		%	%		Points de pourcentage
Îles-de-la-Madeleine	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Gaspésie	185 263	171 132	- 7,6 [†]	109 003	117 272	7,6 [†]	58,8	68,5	9,7 [†]
Bas-Saint-Laurent	127 227	117 700	- 7,5 [†]	83 354	81 529	- 2,2	65,5	69,3	3,8 [†]
Québec	177 190	170 540	- 3,8 [†]	123 669	120 291	- 2,7	69,8	70,5	0,7
Charlevoix	63 065	60 502	- 4,1 [†]	37 575	43 631	16,1 [†]	59,6	72,1	12,5 [†]
Chaudière-Appalaches	306 604	299 843	- 2,2 [†]	234 305	223 903	- 4,4 [†]	76,4	74,7	- 1,7
Mauricie	247 354	240 228	- 2,9 [†]	169 976	167 659	- 1,4	68,7	69,8	1,1
Cantons-de-l'Est	443 489	435 254	- 1,9 [†]	325 666	344 675	5,8 [†]	73,4	79,2	5,8 [†]
Montréal	579 638	548 109	- 5,4 [†]	461 959	420 600	- 9,0 [†]	79,7	76,7	- 3,0
Lanaudière	303 064	301 333	- 0,6	243 649	248 624	2,0	80,4	82,5	2,1
Laurentides	313 029	305 523	- 2,4	228 692	235 271	2,9	73,1	77,0	3,9
Montréal	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Outaouais	191 937	188 603	- 1,7	137 026	144 455	5,4	71,4	76,6	5,2
Abitibi-Témiscamingue	122 289	118 457	- 3,1	92 131	94 095	2,1	75,3	79,4	4,1 [†]
Saguenay-Lac-Saint-Jean	214 899	206 861	- 3,7 [†]	146 067	149 080	2,1	68,0	72,1	4,1 [†]
Manicouagan	61 920	58 862	- 4,9 [†]	42 251	45 053	6,6 [†]	68,2	76,5	8,3 [†]
Duplessis	35 435	30 909	- 12,8 [†]	25 991	25 064	- 3,6	73,3	81,1	7,8
Baie-James	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Laval	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Centre-du-Québec	226 538	225 207	- 0,6	153 172	149 885	- 2,1	67,6	66,6	- 1,0
Nunavik	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Eeyou Istchee	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Nord du 49 ^e parallèle	84 912	77 293	- 9,0 [†]	59 959	61 414	2,4	70,6	79,5	8,9 [†]
Ensemble du Québec	3 632 179	3 508 113	- 3,4[†]	2 635 313	2 628 868	- 0,2	72,6	74,9	2,3[†]

[†] Différence statistiquement significative à un niveau de confiance de 95 % entre 2019 et 2020.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la fréquentation des terrains de camping du Québec*, 2019 à 2020.

Tableau 9.7

Emplacements disponibles et loués, et taux d'occupation dans les prêts-à-camper, régions touristiques et ensemble du Québec, juin à août, 2019 à 2020

Région touristique	Emplacements disponibles			Emplacements loués			Taux d'occupation		
	2019	2020	Variation 2020/2019	2019	2020	Variation 2020/2019	2019	2020	Variation 2020/2019
	n		%	n		%	%		Points de pourcentage
Îles-de-la-Madeleine	433	x	x	319	x	x	73,8	x	x
Gaspésie	5 247	5 585	6,4	3 040	3 321	9,2	57,9	59,5	1,6
Bas-Saint-Laurent	2 961	2 354	- 20,5 [†]	1 710	1 489	- 12,9	57,8	63,3	5,5
Québec	2 929	3 232	10,3	1 642	1 878	14,4	56,1	58,1	2,0
Charlevoix	2 936	3 388	15,4 [†]	2 087	2 551	22,2 [†]	71,1	75,3	4,2
Chaudière-Appalaches	5 052	4 968	- 1,7	2 504	2 987	19,3	49,6	60,1	10,5
Mauricie	5 534	5 705	3,1	2 491	2 743	10,1	45,0	48,1	3,1
Cantons-de-l'Est	8 813	11 389	29,2 [†]	5 065	7 287	43,9 [†]	57,5	64,0	6,5
Montréal	4 605	4 294	- 6,8	2 016	2 084	3,4	43,8	48,5	4,7
Lanaudière	5 966	4 649	- 22,1 [†]	3 567	2 897	- 18,8	59,8	62,3	2,5
Laurentides	9 254	8 031	- 13,2	5 558	5 595*	0,7	60,1	69,7*	9,6
Montréal	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Outaouais	4 507	4 186	- 7,1	3 059	2 761	- 9,7	67,9*	66,0*	- 1,9
Abitibi-Témiscamingue	2 954	3 186	7,9	870	1 197	37,6	29,4	37,6	8,2
Saguenay-Lac-Saint-Jean	4 018	4 218	5,0	2 249	2 251	0,1	56,0	53,4	- 2,6
Manicouagan	1 953	1 942	- 0,6	1 492	x	x	76,4	x	x
Duplessis	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Baie-James	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Laval	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Centre-du-Québec	4 246	3 703	- 12,8	1 332	1 496	12,3	31,4	40,4	9,0
Nunavik	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Eeyou Istchee	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Nord du 49 ^e parallèle	942*	1 354	43,7	575	x	x	61,1*	x	x
Ensemble du Québec	72 111	72 354	0,3	39 454	42 906	8,7	54,7	59,3	4,6

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

† Différence statistiquement significative à un niveau de confiance de 95 % entre 2019 et 2020.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la fréquentation des terrains de camping du Québec*, 2019 à 2020.

Secteur minier

Louis Madore, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

L'économie du secteur minier s'articule autour de deux pôles, soit l'investissement minier et la production minérale.

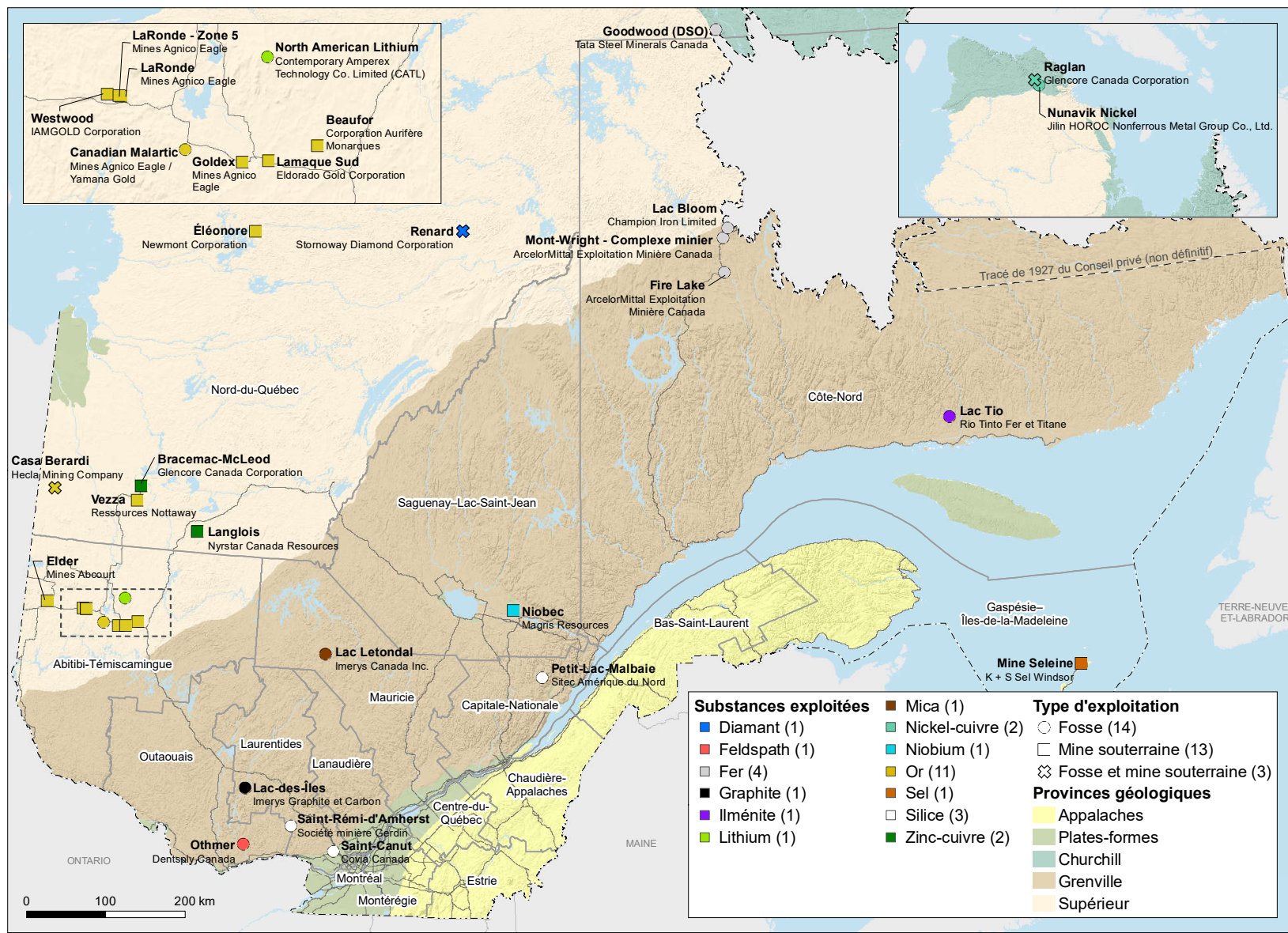
L'investissement minier comprend l'ensemble des dépenses en travaux d'exploration et de mise en valeur d'un gîte minéral. Il comprend également les dépenses en travaux d'aménagement nécessaires à la mise en production d'une mine et au renouvellement des réserves de minerai, le coût de la construction d'infrastructures et de l'acquisition d'équipement et de machinerie liés au complexe minier, ainsi que les coûts de réparation et d'entretien requis pour maintenir la valeur des immobilisations.

La production minérale du Québec provenait en 2019 de 30 mines actives ainsi que de 511 sites d'extraction de substances minérales de surface. Les principales substances métalliques extraites du sol québécois ont été l'or, le fer, le nickel, le titane, le niobium, le cuivre, le zinc et le lithium. Les substances non métalliques extraites des mines québécoises ont été le diamant, le feldspath, le graphite, le mica, le sel et la silice. Les sites d'extraction de substances minérales de surface ont fourni de la pierre, du sable, du gravier et de la tourbe ainsi que les substances nécessaires à la production de la chaux et du ciment.

L'ensemble des données présentées dans ce chapitre provient du *Recensement annuel sur l'investissement minier* et du *Recensement annuel sur la production minérale* réalisés par l'Institut de la statistique du Québec. Il s'agit des données finales de 2019.

Carte 10.1

Mines en production ou en démarrage, Québec, 2019



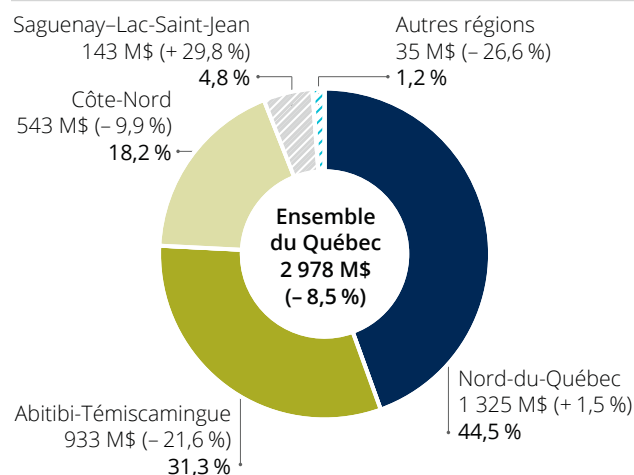
Sources : Cartographie réalisée par l'Institut de la statistique. Découpage administratif du territoire : Système sur les découpages administratifs (SDA), ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN), janvier 2018. Réseau routier : Adresses Québec, 2018.

L'activité minière au Québec

Le bilan de 2019 montre un recul des dépenses en investissement minier de 8,5 % par rapport à 2018, celles-ci ayant atteint 2 978 M\$. En 2019, les trois principales régions minières de la province se sont partagé 94,0 % de l'investissement minier total du Québec, soit 44,5 % (1 325 M\$) pour le Nord-du-Québec, 31,3 % (933 M\$) pour l'Abitibi-Témiscamingue et 18,2 % (543 M\$) pour la Côte-Nord (figure 10.1).

Figure 10.1

Répartition de l'investissement minier, régions administratives et ensemble du Québec, 2019

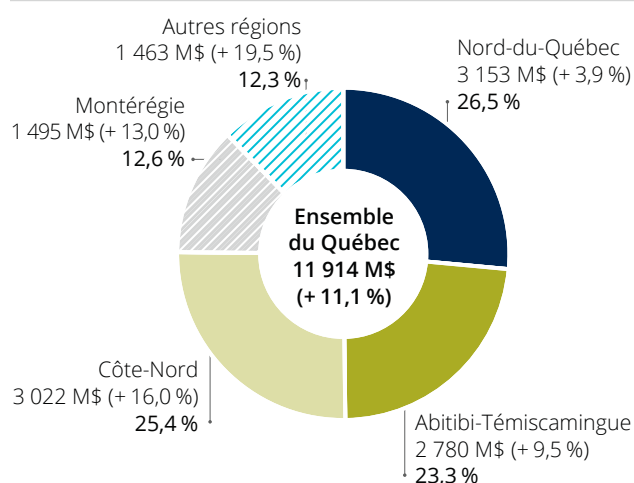


Source : Institut de la statistique du Québec, *Recensement annuel sur l'investissement minier*.

En 2019, la valeur des livraisons minérales a atteint 11 914 M\$, une augmentation de 11,1 % par rapport à 2018. Les trois principales régions minières du Québec ont compté pour 75,2 % de la valeur totale des livraisons minérales de la province, soit 26,5 % (3 153 M\$) pour le Nord-du-Québec, 25,4 % (3 022 M\$) pour la Côte-Nord et 23,3 % (2 780 M\$) pour l'Abitibi-Témiscamingue. La Montérégie, en raison de la présence d'usines de transformation des minéraux sur son territoire, est arrivée en quatrième position et a représenté 12,6 % (1 495 M\$) de la valeur totale des livraisons (figure 10.2).

Figure 10.2

Répartition de la valeur des livraisons minérales, régions administratives et ensemble du Québec, 2019



Source : Institut de la statistique du Québec, *Recensement annuel sur la production minérale*.

Nord-du-Québec : la région toujours en tête sur le plan de la production et des investissements

Avec des dépenses qui ont atteint 1 325 M\$ en 2019, le Nord-du-Québec occupait le premier rang des régions administratives sur le plan de l'investissement minier. La région a vu ses dépenses à ce chapitre augmenter de 1,5 % par rapport à 2018.

En 2019, le Nord-du-Québec occupait aussi le premier rang des régions administratives au chapitre de la valeur des livraisons minérales. Celle-ci a atteint 3 153 M\$, soit 26,5 % de la valeur totale des livraisons minérales québécoises (11 914 M\$). Il s'agit d'une augmentation de 3,9 % par rapport à 2018.

En 2019, la région du Nord-du-Québec comptait trois mines d'or en exploitation et une usine qui traitait le minerai d'or à forfait. Elle comptait aussi quatre mines de métaux usuels en exploitation, dont deux mines de nickel et de cuivre situées dans le nord de la péninsule d'Ungava, et deux mines de zinc et de cuivre plus au sud, dans les secteurs de Matagami et de Lebel-sur-Quévillon.

Sur le territoire du Nord-du-Québec se trouve la première mine de diamant du Québec, qui a commencé sa production commerciale en décembre 2016. On y trouve aussi une fosse située à une cinquantaine de kilomètres au nord-est de Schefferville d'où est extrait du minerai de fer depuis l'été 2017.

Des sablières et des gravières ont aussi été exploitées sur le territoire du Nord-du-Québec.

Tableau 10.1

Établissements miniers en production, Nord-du-Québec, 2019

Nom de l'établissement	Propriétaire	Produit principal	Type d'établissement	Nombre d'employés
Mine Renard	Stornoway Diamond Corporation	Diamant	Fosse et mine souterraine	500 à 999
Mine Goodwood	Tata Steel Minerals Canada	Minerai de fer	Fosse	100 à 199
Mine Nunavik Nickel	Jilin Jien Nickel Industry Co	Nickel, cuivre	Fosse	200 à 499
Mine Raglan	Glencore Canada Corporation	Nickel, cuivre	Fosse et mine souterraine	1 000 à 1 499
Mine Casa Berardi	Hecla Mining Company	Or	Mine souterraine	500 à 999
Mine Éléonore	Newmont Corporation	Or	Mine souterraine	500 à 999
Mine Vezza	Ressources Nottaway	Or	Mine souterraine	20 à 49
Mine Bracemac-McLeod	Glencore Canada Corporation	Zinc, cuivre	Mine souterraine	200 à 499
Mine Langlois	Nyrstar Canada Resources	Zinc, cuivre	Mine souterraine	100 à 199
Usine Géant Dormant	Mines Abcourt	Or	Concentrateur	20 à 49

Source : Institut de la statistique du Québec, *Recensement annuel sur la production minérale*.

Abitibi-Témiscamingue : baisse des investissements de plus de 20 % en 2019

Avec des dépenses de 933 M\$, l'Abitibi-Témiscamingue occupait le deuxième rang des régions administratives sur le plan de l'investissement minier en 2019. Dans cette région, où les activités minières sont surtout axées sur l'or, les investissements ont diminué de 21,6 % en 2019.

L'Abitibi-Témiscamingue arrivait au troisième rang des régions administratives au chapitre de la valeur des livraisons minérales en 2019. Celle-ci a atteint 2 780 M\$,

soit 23,3 % de la valeur totale des livraisons minérales québécoises (11 914 M\$). Il s'agit d'une augmentation de 9,5 % par rapport à 2018.

En 2019, l'Abitibi-Témiscamingue comptait huit mines d'or en exploitation. Elle comptait également deux usines de traitement de minerai aurifère ainsi qu'une fonderie de cuivre. On trouvait également dans la région la première mine au Québec à produire du lithium, mais celle-ci n'est plus en activité depuis février 2019.

Finalement, de la pierre, du sable et du gravier ainsi que de la tourbe ont été extraits de sites d'extraction de substances minérales de surface situés en Abitibi-Témiscamingue.

Tableau 10.2

Établissements miniers en production, Abitibi-Témiscamingue, 2019

Nom de l'établissement	Propriétaire	Produit principal	Type d'établissement	Nombre d'employés
Mine Beaufor	Corporation Aurifère Monarques	Or	Mine souterraine	20 à 49
Mine Canadian Malartic	Mines Agnico Eagle / Yamana Gold	Or	Fosse	500 à 999
Mine Elder	Mines Abcourt	Or	Mine souterraine	100 à 199
Mine Goldex	Mines Agnico Eagle	Or	Mine souterraine	200 à 499
Mine Lamaque Sud	Eldorado Gold Corporation	Or	Mine souterraine	200 à 499
Mine LaRonde	Mines Agnico Eagle	Or	Mine souterraine	500 à 999
Mine LaRonde Zone-5	Mines Agnico Eagle	Or	Mine souterraine	100 à 199
Mine Westwood	IAMGOLD Corporation	Or	Mine souterraine	200 à 499
Mine North American Lithium	North American Lithium	Lithium	Fosse	20 à 49
Usine Camflo	Corporation Aurifère Monarques	Or	Concentrateur	1 à 19
Usine Doyon	IAMGOLD Corporation	Or	Concentrateur	20 à 49
Fonderie Horne	Glencore Canada Corporation	Cuivre	Fonderie	500 à 999

Source : Institut de la statistique du Québec, *Recensement annuel sur la production minérale*.

Côte-Nord : les livraisons minérales en augmentation en 2019

Avec des dépenses de 543 M\$ en 2019, la Côte-Nord arrivait au troisième rang des régions administratives sur le plan de l'investissement minier. Dans cette région où les activités minières sont surtout axées sur l'extraction du minerai de fer et de l'ilménite, les investissements ont diminué de 9,9 % en 2019.

En 2019, la Côte-Nord demeurait au second rang des régions administratives au chapitre de la valeur des livraisons minérales. Celle-ci a atteint 3 022 M\$, soit 25,4 % de la valeur totale des livraisons minérales québécoises (11 914 M\$). Il s'agit d'une augmentation de 16,0 % par rapport à 2018.

En 2019, la région comptait trois mines de fer en exploitation ainsi qu'une mine d'ilménite. On comptait aussi une usine de bouletage de minerai de fer à Port-Cartier et deux stations portuaires par lesquelles transitait le minerai de fer extrait au Québec et au Labrador.

Sur la Côte-Nord, en plus du minerai de fer et de l'ilménite extraits des mines et de la boulette de fer produite à l'usine de Port-Cartier, on a extrait de la pierre, du sable, du gravier, de la silice ainsi que de la tourbe de sites d'extraction de substances minérales de surface.

Tableau 10.3

Établissements miniers en production, Côte-Nord, 2019

Nom de l'établissement	Propriétaire	Produit principal	Type d'établissement	Nombre d'employés
Mine Fire Lake	ArcelorMittal Exploitation Minière Canada	Minerai de fer	Fosse	Inclus dans Mont-Wright
Mine Mont-Wright	ArcelorMittal Exploitation Minière Canada	Minerai de fer	Fosse	1 000 à 1 499
Mine du lac Bloom	Champion Iron Limited	Minerai de fer	Fosse	500 à 999
Mine Lac Tio	Rio Tinto Fer et Titane	Ilménite	Fosse	200 à 499
Usine de Port-Cartier	ArcelorMittal Exploitation Minière Canada	Boulette de fer	Usine de bouletage	200 à 499

Source : Institut de la statistique du Québec, *Recensement annuel sur la production minérale*.

Montérégie : hausse de la valeur des livraisons minérales en 2019

En Montérégie, les livraisons minérales provenaient principalement de produits de première transformation de minéraux extraits du sous-sol québécois. En 2019, ces produits représentaient 85,0 % de la valeur totale des livraisons minérales de la région. Le reste des livraisons provenait des sites d'extraction de substances minérales de surface, c'est-à-dire des carrières, des sablières, des gravières et des tourbières situées sur le territoire.

Bien qu'elle ne soit pas une région typiquement minière, la Montérégie occupait le quatrième rang des régions administratives au chapitre de la valeur des livraisons minérales en 2019. Celle-ci a atteint 1 495 M\$, soit 12,6 % de la valeur totale des livraisons minérales québécoises. Il s'agit d'une augmentation de 13,0 % par rapport à 2018, année où l'on a noté une diminution de 3,8 % par rapport à 2017.

En 2019, la Montérégie comptait un complexe métallurgique qui produisait de la fonte, de l'acier et du dioxyde de titane ainsi qu'une affinerie de zinc. Elle comptait aussi trois usines de fabrication de produits minéraux non métalliques, dont une cimenterie, une usine de chaux et une usine de mica.

Saguenay-Lac-Saint-Jean : l'investissement minier se poursuit

En 2019, les dépenses en investissement minier ont atteint 143 M\$ dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, une augmentation de 29,8 % par rapport à 2018, année où l'on a noté une hausse de 47,4 % par rapport à 2017.

La [figure 10.2](#) montre qu'à l'extérieur du Nord-du-Québec, de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Côte-Nord et de la Montérégie, la valeur des livraisons minérales de la province totalisait 1 463 M\$, soit 12,3 % de la valeur totale en 2019. Ces livraisons minérales provenaient de :

- l'extraction minière de substances minérales (30,3 %) telles que le graphite, le feldspath, le mica, le niobium, le sel et la silice ;
- l'exploitation de sites d'extraction de substances minérales de surface (37,1 %) fournissant de la pierre, du sable, du gravier et de la tourbe ;
- la fabrication de chaux et de ciment (32,5 %).

Tableau 10.4

Établissements miniers en production, Montérégie, 2019

Nom de l'établissement	Propriétaire	Produit principal	Type d'établissement	Nombre d'employés
Montérégie				
Affinerie CEZinc	Glencore Canada Corporation/ Fonds de revenu Noranda	Zinc	Affinerie	500 à 999
Cimenterie de Saint-Constant	Lafarge Canada inc.	Ciment	Usine de transformation	100 à 199
Usine de Bedford	Graymont	Chaux	Usine de transformation	50 à 99
Usine de Boucherville	Imerys Mica Suzorite	Mica	Usine de transformation	20 à 49
Usine Sorel-Tracy	Rio Tinto Group	Dioxyde de titane	Usine de transformation	1 000 à 1 499

Source : Institut de la statistique du Québec, *Recensement annuel sur la production minérale*.

Tableau 10.5

Établissements miniers en production, certaines régions administratives, 2019

Nom de l'établissement	Propriétaire	Produit principal	Type d'établissement	Nombre d'employés
Bas-Saint-Laurent				
Usine de Saint-Moïse	Coopérative de Producteurs de chaux du Bas-Saint-Laurent	Chaux	Usine de transformation	1 à 19
Saguenay-Lac-Saint-Jean				
Mine Niobec	Magris Resources	Niobium	Mine souterraine	200 à 499
Capitale-Nationale				
Mine Petit-Lac-Malbaie	Sitec Amérique du Nord	Silice	Fosse	50 à 99
Cimenterie Gustave Papillon	Ciment Québec	Ciment	Usine de transformation	100 à 199
Mauricie				
Mine Lac Letondal	Imerys Mica Suzorite	Mica	Fosse	1 à 19
Estrie				
Usine de Marbleton	Graymont	Chaux	Usine de transformation	50 à 99
Montréal				
Affinerie CCR	Glencore Canada Corporation	Cuivre	Usine de transformation	500 à 999
Outaouais				
Mine Othmer	Dentsply Canada	Feldspath	Fosse	1 à 19
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine				
Mine Seleine	K + S Sel Windsor	Sel	Mine souterraine	100 à 199
Cimenterie McInnis	Ciment McInnis	Ciment	Usine de transformation	100 à 199
Lanaudière				
Cimenterie de Joliette	Groupe CRH Canada	Ciment	Usine de transformation	100 à 199
Usine de Joliette	Graymont	Chaux	Usine de transformation	1 à 19
Laurentides				
Mine Lac-des-Îles	Imerys Graphite & Carbon	Graphite	Fosse	50 à 99
Mine Saint-Canut	Covia Canada	Silice	Fosse	20 à 49
Mine Saint-Rémi-d'Amherst	Société minière Gerdin	Silice	Fosse	1 à 19
Cimenterie de Kilmar	Lehigh Hanson	Ciment	Usine de transformation	20 à 49

Source : Institut de la statistique du Québec, *Recensement annuel sur la production minérale*.

L'emploi dans le secteur de l'exploitation minière

En 2019, on dénombrait 18 918 emplois (années-personnes) liés au secteur de l'exploitation minière, qui comprend l'extraction minière et certaines activités de première transformation des minéraux. La masse salariale correspondant à ces emplois a atteint 2 092 M\$ en 2019. Par rapport à 2018, il s'agit d'une hausse de 5,6 % du nombre d'emplois et de 4,4 % de la masse salariale. De ces 18 918 emplois, 57,5 % (10 871 emplois) provenaient de l'extraction minière, 21,1 % (3 998 emplois) des activités de première transformation des minéraux et 21,4 % (4 049 emplois) de l'exploitation de sites d'extraction de substances minérales de surface.

Le salaire annuel moyen pour un emploi du secteur minier au Québec était de 110 575 \$ en 2019. Les trois principales régions minières du Québec (le Nord-du-Québec, l'Abitibi-Témiscamingue et la Côte-Nord) ont fourni la majorité des emplois dans le secteur minier, soit 58,3 % des emplois pour l'ensemble du Québec.

Tableau 10.6

Années-personnes et salaire annuel moyen, régions administratives et ensemble du Québec, 2018 à 2019

Région administrative	Années-personnes			Salaire annuel moyen		
	2018	2019	Variation 2019/2018	2018	2019	Variation 2019/2018
	n		%	\$		%
Nord-du-Québec	4 331	4 048	-6,5	127 563	135 581	6,3
Abitibi-Témiscamingue	4 142	3 932	-5,1	111 691	121 653	8,9
Côte-Nord	2 948	3 048	3,4	156 005	163 962	5,1
Montréal	2 815	2 918	3,7	86 101	85 455	-0,8
Autres régions	3 673	4 972	35,4	78 069	63 469	-18,7
Ensemble du Québec	17 909	18 918	5,6	111 906	110 575	-1,2

Source : Institut de la statistique du Québec, *Recensement annuel sur la production minière*.

Informations statistiques complémentaires

Des données détaillées du secteur minier sont disponibles sur le [site Web de l'Institut de la statistique du Québec](http://www.institut-statistique-quebec.ca).

Tableau 10.7

Années-personnes, masse salariale et heures payées, régions administratives et ensemble du Québec, 2019

Région administrative et substance(s)	Années-personnes n	Masse salariale \$	Heures payées n
Bas-Saint-Laurent	632	22 073 179	900 302
Chaux, pierre, sable et gravier, tourbe			
Saguenay-Lac-Saint-Jean	835	69 841 344	1 291 788
Niobium (ferroniobium), pierre, sable et gravier, tourbe			
Capitale-Nationale	709	34 148 591	1 029 023
Ciment, pierre, sable et gravier, silice			
Mauricie	101	2 891 732	116 309
Pierre, sable et gravier, silice			
Estrie	314	14 377 171	334 751
Chaux, pierre, sable et gravier			
Montréal	585	74 211 793	1 256 451
Fonte, affinage et transformation, pierre			
Outaouais	62	2 070 618	88 163
Pierre, sable et gravier			
Abitibi-Témiscamingue	3 932	478 339 752	8 228 905
Fonte, affinage et transformation, lithium (spodumène), or, pierre, sable et gravier, tourbe			
Côte-Nord	3 048	499 757 227	6 567 570
Ilménite (FeTiO ₃), minerai de fer, pierre, sable et gravier, silice, tourbe			
Nord-du-Québec	4 048	548 833 587	8 639 049
Diamant, minerai de fer, nickel, or, pierre, sable et gravier, zinc			
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	419	34 027 107	733 176
Ciment, pierre, sable et gravier, sel, tourbe			
Chaudière-Appalaches	249	6 657 510	251 216
Pierre, sable et gravier, tourbe			
Laval	38	2 332 363	76 495
Pierre			
Lanaudière	541	24 244 798	666 365
Chaux, ciment, pierre, sable et gravier			
Laurentides	362	22 164 025	646 564
Ciment, graphite, pierre, sable et gravier, silice			
Montréal	2 918	249 357 317	6 021 526
Chaux, ciment, fonte, affinage et transformation, mica, pierre, produit d'argile, sable et gravier, tourbe			
Centre-du-Québec	125	6 528 648	226 191
Pierre, sable et gravier, tourbe			
Ensemble du Québec	18 918	2 091 856 762	37 073 844

Source : Institut de la statistique du Québec, *Recensement annuel sur la production minérale*.

Tableau 10.8

Répartition de l'investissement minier, régions administratives et ensemble du Québec, 2019

Région administrative	Travaux d'exploration et de mise en valeur de gîtes minéraux		Travaux d'aménagement de complexes miniers	Immobilisation	Réparation et entretien	Total
	Sur site minier	Hors site minier				
k\$						
Bas-Saint-Laurent	-	11	-	-	-	11
Saguenay-Lac-Saint-Jean	-	x	x	x	x	142 814
Capitale-Nationale	-	x	x	x	x	2 545
Mauricie	-	x	x	x	x	1 693
Estrie	-	178	-	-	-	178
Montréal	-	-	-	-	-	-
Outaouais	-	2 815	-	-	-	2 815
Abitibi-Témiscamingue	9 914	95 673	407 827	285 307	133 965	932 685
Côte-Nord	2 783	7 862	5 702	316 848	209 591	542 786
Nord-du-Québec	23 643	346 245	320 066	354 959	279 756	1 324 669
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	x	x	x	x	x	13 384
Chaudière-Appalaches	-	2 172	-	-	-	2 172
Laval	-	-	-	-	-	-
Lanaudière	-	4 727	-	-	-	4 727
Laurentides	x	x	x	x	x	6 822
Montérégie	x	x	x	x	x	676
Centre-du-Québec	-	-	-	-	-	-
Ensemble du Québec	36 340	466 819	755 011	1 039 560	680 249	2 977 979

Source : Institut de la statistique du Québec, *Recensement annuel sur l'investissement minier*.

Tableau 10.9

Valeur des livraisons minérales, régions administratives et ensemble du Québec, 2019

Région administrative et substance(s)	Valeur (k\$)
Bas-Saint-Laurent	77 064
Chaux, pierre, sable et gravier, tourbe, silice	
Saguenay-Lac-Saint-Jean	350 722
Niobium (ferro-niobium), pierre, sable et gravier, tourbe	
Capitale-Nationale	224 518
Ciment, pierre, sable et gravier, silice	
Mauricie	37 440
Mica, pierre, sable et gravier, silice	
Estrie	79 247
Chaux, pierre, sable et gravier	
Montréal	20 975
Pierre, sable et gravier	
Outaouais	22 700
Feldspath, pierre, sable et gravier	
Abitibi-Témiscamingue	2 780 383
Antimoine, argent, bismuth, cadmium, cuivre, lithium (spodumène), or, pierre, sable et gravier, sélénium, tellure, tourbe, zinc	
Côte-Nord	3 022 413
Ilménite (FeTiO ₃), minerai de fer, pierre, sable et gravier, silice, tourbe	
Nord-du-Québec	3 153 077
Argent, cadmium, cobalt, cuivre, diamant, iridium, minerai de fer, nickel, or, palladium, pierre, platine, rhodium, ruthénium, sable et gravier, tourbe, zinc	
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	237 805
Pierre, sable et gravier, sel, tourbe	
Chaudière-Appalaches	51 568
Pierre, sable et gravier, tourbe	
Laval	14 080
Pierre	
Lanaudière	205 317
Chaux, ciment, pierre, sable et gravier	
Laurentides	122 131
Ciment, graphite, pierre, sable et gravier, silice	
Montréal	1 495 374
Chaux, ciment, fer (fonte, acier), pierre, produit d'argile, sable et gravier, titane (TiO ₂), tourbe	
Centre-du-Québec	19 515
Pierre, sable et gravier, tourbe	
Ensemble du Québec	11 914 330

Source : Institut de la statistique du Québec, *Recensement annuel sur la production minérale*.

Transport électrique

Patricia Beauregard Desjardins, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable de l'Institut de la statistique du Québec, avec la collaboration de la Direction du développement durable et des mobilités innovantes du ministère des Transports du Québec

Les données présentées dans ce chapitre portent sur les véhicules légers de promenade (privés) et les véhicules légers institutionnels, professionnels et commerciaux. Elles incluent également les taxis et quelques véhicules à basse vitesse autorisés à circuler sur le réseau routier. Les véhicules légers regroupent les automobiles et les camions légers¹.

Seuls les véhicules entièrement électriques, y compris les véhicules à basse vitesse, ainsi que les véhicules hybrides rechargeables sont pris en compte dans l'analyse. Les véhicules hybrides qui ne sont pas rechargeables à partir d'une source externe d'électricité sont exclus.

L'analyse s'appuie sur les données d'immatriculation des véhicules électriques extraites en date du 31 mars de chaque année et fournies par le ministère des Transports du Québec.

1. Pour les définitions, voir la section « [Concepts et définitions](#) » à la fin du document.

Les véhicules électriques en 2021

En mars 2021, près de 98 000 véhicules électriques étaient immatriculés au Québec. L'augmentation du nombre de véhicules électriques est, depuis quelques années, très rapide, encouragée notamment par différentes initiatives gouvernementales visant à soutenir l'électrification du parc automobile au Québec¹ et au Canada². Cependant, leur nombre demeure limité dans le parc de véhicules du Québec et représente seulement 2 % de l'ensemble des véhicules légers immatriculés au Québec.

Entre 2020 et 2021, le nombre de véhicules électriques a crû de 42 %

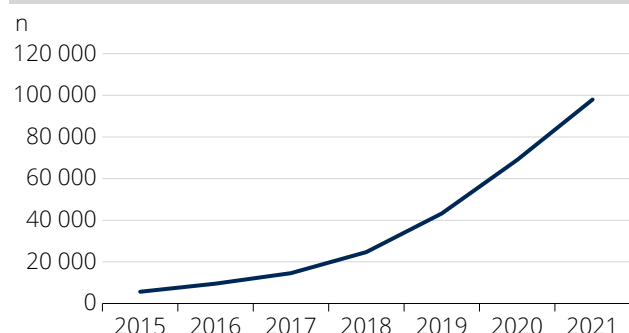
En 2015, on comptait moins de 6 000 véhicules électriques sur les routes du Québec ([figure 11.1](#)). La hausse survenue depuis est fulgurante, s'établissant à 1 623 %. Entre 2020 et 2021 seulement, un peu plus de 29 000 voitures électriques se sont ajoutées sur les routes du Québec, ce qui correspond à une croissance de la présence de cette catégorie de véhicules de 42 %.

À l'échelle régionale, on constate une augmentation partout, quoique d'ampleur variable et de moindre importance en comparaison de l'année précédente. En effet, la pandémie de COVID-19 a entraîné une diminution de l'ensemble des ventes de véhicules (électriques ou non) au Québec, une tendance observée partout dans le monde. Le [tableau 11.1](#) indique que ce sont Lanaudière (+ 31 %), le Nord-du-Québec (+ 32 %) ainsi

1. Ministère des Transports du Québec, Électrification des transports, [En ligne]. [www.transports.gouv.qc.ca/fr/ministere/role_ministere/electrification/Pages/electrification.aspx] (Consulté le 27 mai 2021).
2. Le gouvernement du Canada offre depuis le 1^{er} mai 2019 des incitatifs pour l'achat d'un véhicule zéro émission, dont une remise pouvant aller jusqu'à 5 000 \$. (Source : Transports Canada, *Véhicules zéro émission*, [En ligne]. [tc.canada.ca/fr/transport-routier/technologies-novatrices/vehicules-zero-emission] (Consulté le 27 mai 2021).)

Figure 11.1

Évolution du nombre de véhicules électriques immatriculés au Québec, 2015 à 2021



Note : Données au 31 mars 2021.

Source : Société de l'assurance automobile du Québec.

que l'Estrie, l'Abitibi-Témiscamingue et Laval (+ 37 %) qui ont connu les croissances les moins élevées. En revanche, le nombre de véhicules électriques a crû de manière plus importante dans les régions de la Capitale-Nationale (+ 67 %), de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (+ 54 %), du Saguenay-Lac-Saint-Jean (+ 49 %) et de Montréal (+ 47 %).

Encore cette année, c'est la Montérégie qui compte le plus grand nombre de véhicules électriques. En effet, près du quart des véhicules électriques du Québec, soit plus de

26 000, se trouvent dans cette région. Elle est suivie en importance par les régions de Montréal (qui en compte un peu moins de 15 000), de Lanaudière (un peu moins de 10 000) et des Laurentides (un peu plus de 9 000).

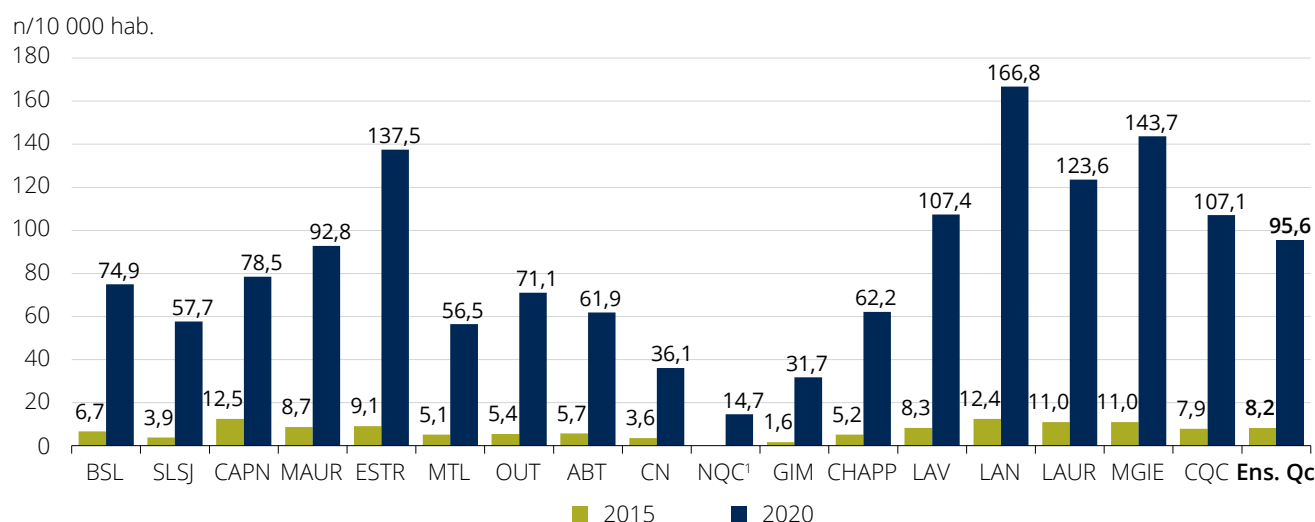
Lanaudière se distingue par un nombre élevé de véhicules électriques par 10 000 habitants

Entre 2015 et 2020, le nombre de véhicules électriques par 10 000 habitants de 15 ans et plus est passé de 8,2 à 95,6 au Québec. Comme en témoigne la figure 11.2, une progression importante s'observe dans l'ensemble des régions pour la période 2015-2020.

Certaines régions se distinguent par des ratios plus élevés en 2020. C'est le cas de Lanaudière, où l'on compte 166,8 voitures électriques pour 10 000 habitants, ainsi que de la Montérégie et de l'Estrie, où les ratios sont respectivement de 143,7 et de 137,5. Les voitures électriques sont, à l'autre bout du spectre, beaucoup plus rares dans le Nord-du-Québec (14,7), en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (31,7) et sur la Côte-Nord (36,1). On remarquera finalement que ces véhicules sont plus présents dans la Capitale-Nationale (78,5) qu'à Montréal (56,5).

Figure 11.2

Nombre de véhicules électriques par 10 000 habitants de 15 ans et plus, régions administratives et ensemble du Québec, 2015 et 2020



1. Les données pour 2015 n'apparaissent pas parce qu'elles sont confidentielles.

Note : Données de population au 1^{er} juillet ; données sur les véhicules électriques au 31 mars.

Sources : Institut de la statistique du Québec et Société de l'assurance automobile du Québec.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Les véhicules hybrides rechargeables : moins présents dans certaines régions

Majoritaires par le passé, les véhicules hybrides rechargeables représentent, depuis deux ans, moins de la moitié des véhicules électriques immatriculés au Québec (44 %), et cette proportion est en baisse constante. Dans 8 des 17 régions, ces véhicules demeurent toutefois majoritaires. On observe notamment que le Nord-du-Québec (67 %), l'Abitibi-Témiscamingue (66 %) et la Côte-Nord (64 %) en comptent davantage (figure 11.3). À l'inverse, ils ont une présence moindre à Laval (39 %) et à Montréal (39 %).

En 2021, le véhicule hybride rechargeable le plus populaire est la Chevrolet Volt (11 724), tandis que la Model 3 de Tesla arrive en tête du côté des véhicules entièrement électriques (11 709), devant la Nissan LEAF (9 460). Au Québec, ces trois modèles sont les plus populaires, et ce, dans la grande majorité des régions.

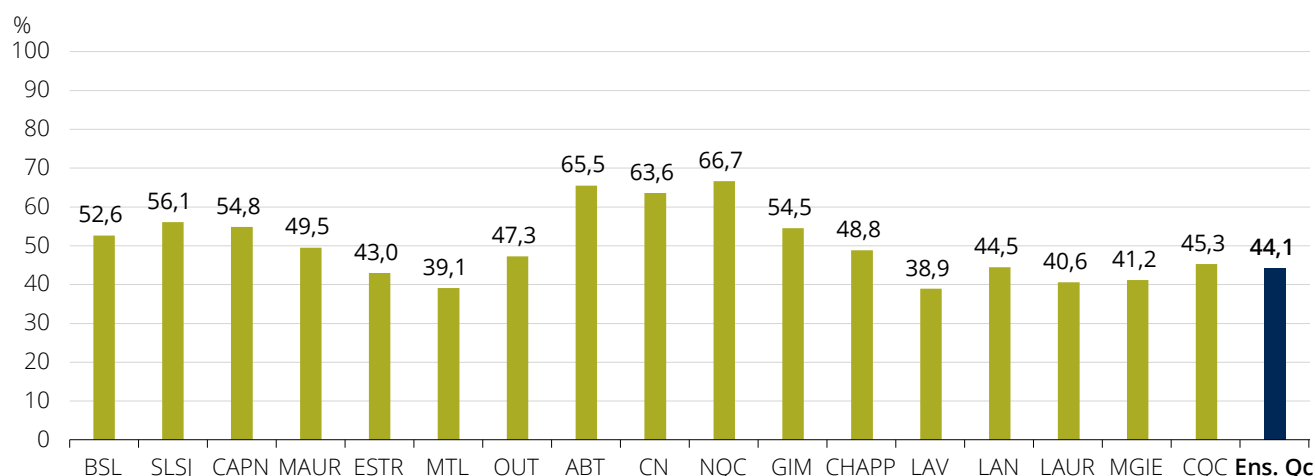
Les bornes de recharge

Les véhicules électriques peuvent être rechargés à partir d'une prise de courant de 120 volts, soit une prise d'usage domestique ordinaire, ou d'une borne de recharge de 240 volts installée à domicile. Selon Hydro-Québec, près de 90 % des besoins de recharge des véhicules électriques sont comblés à la maison ou sur les lieux de travail³. Des bornes de recharge de 240 volts (niveau 2) ou de 400 volts (niveau 3 ou recharge rapide) sont également mises à la disposition des conducteurs de véhicules électriques par l'entremise de quelques réseaux publics et privés.

Le réseau public Circuit électrique, inauguré en mars 2012, est le plus vaste de la province. Il offre des bornes de recharge rapide et de niveau 2 dans les stationnements de partenaires privés et institutionnels et se déploie le long des grands axes routiers. Celles-ci comptent pour 45 % de l'ensemble des bornes publiques installées au Québec. Les réseaux de bornes privés, par exemple ceux des compagnies québécoises AddÉnergie et Elmec ou de la société

Figure 11.3

Proportion de véhicules hybrides rechargeables par rapport à l'ensemble des véhicules électriques, régions administratives d'immatriculation et ensemble du Québec, 2021



Note : Données au 31 mars 2021.

Source : Société de l'assurance automobile du Québec.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

3. Hydro-Québec, « Durée et lieux de recharge des véhicules électriques », *Électrification des transports*, [En ligne]. [www.hydroquebec.com/electrification-transport/voitures-electriques/recharge.html] (Consulté le 21 juillet 2020).

canadienne Sun Country Highway, sont également mis à la disposition des utilisateurs. Ces entreprises travaillent parfois en partenariat avec les municipalités. Le constructeur automobile Tesla détient quant à lui son propre réseau, destiné uniquement aux propriétaires de véhicules Tesla.

Des bornes de recharge désormais en place dans toutes les régions du Québec

Au 31 mars 2021, 6 564 bornes étaient installées dans la province, dont une majorité de bornes de 240 volts (5 842 unités). Les réseaux publics et privés s'étendent à l'ensemble des régions du Québec, y compris le Nord-du-Québec, où l'on trouve dix bornes, dont quatre ont été mises en place au cours de la dernière année. C'est toujours à Montréal que l'on trouve le plus grand nombre de bornes de recharge (1 838), alors que les régions de la Montérégie (1 089) et de la Capitale-Nationale (553) suivent en importance.

À l'échelle provinciale, le nombre de bornes a crû entre mars 2020 et mars 2021 (+ 14 %), mais de façon moins importante que le nombre de véhicules électriques (+ 42 %). Une augmentation est d'ailleurs observée dans la majorité des régions à l'exception de la Mauricie (– 1 %) ([tableau 11.2](#)). La Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (+ 29 %) et le Nord-du-Québec (+ 67 %) présentent les augmentations les plus fortes, quoique le nombre de bornes y demeure inférieur à la plupart des régions. En revanche, les mises en service de bornes ont été, cette année, beaucoup moins nombreuses dans la région de Lanaudière (+ 8 %).

Comme le montre la [carte 11.1](#), les bornes de recharge de 240 volts représentent la vaste majorité des bornes accessibles au public. Les bornes de recharge rapide (400 volts) comptent quant à elles pour 11 % de l'ensemble des bornes installées actuellement, soit une croissance de 1,3 % par rapport à la période précédente. On en trouve dans chacune des régions. À Montréal, elles ne représentent que 4 % de l'ensemble des bornes de recharge. À l'opposé, plus d'une borne sur cinq dans les régions du Centre-du-Québec (23,8 %), de la Côte-Nord (24,2 %), et du Nord-du-Québec (40,0 %) est une borne de recharge rapide.

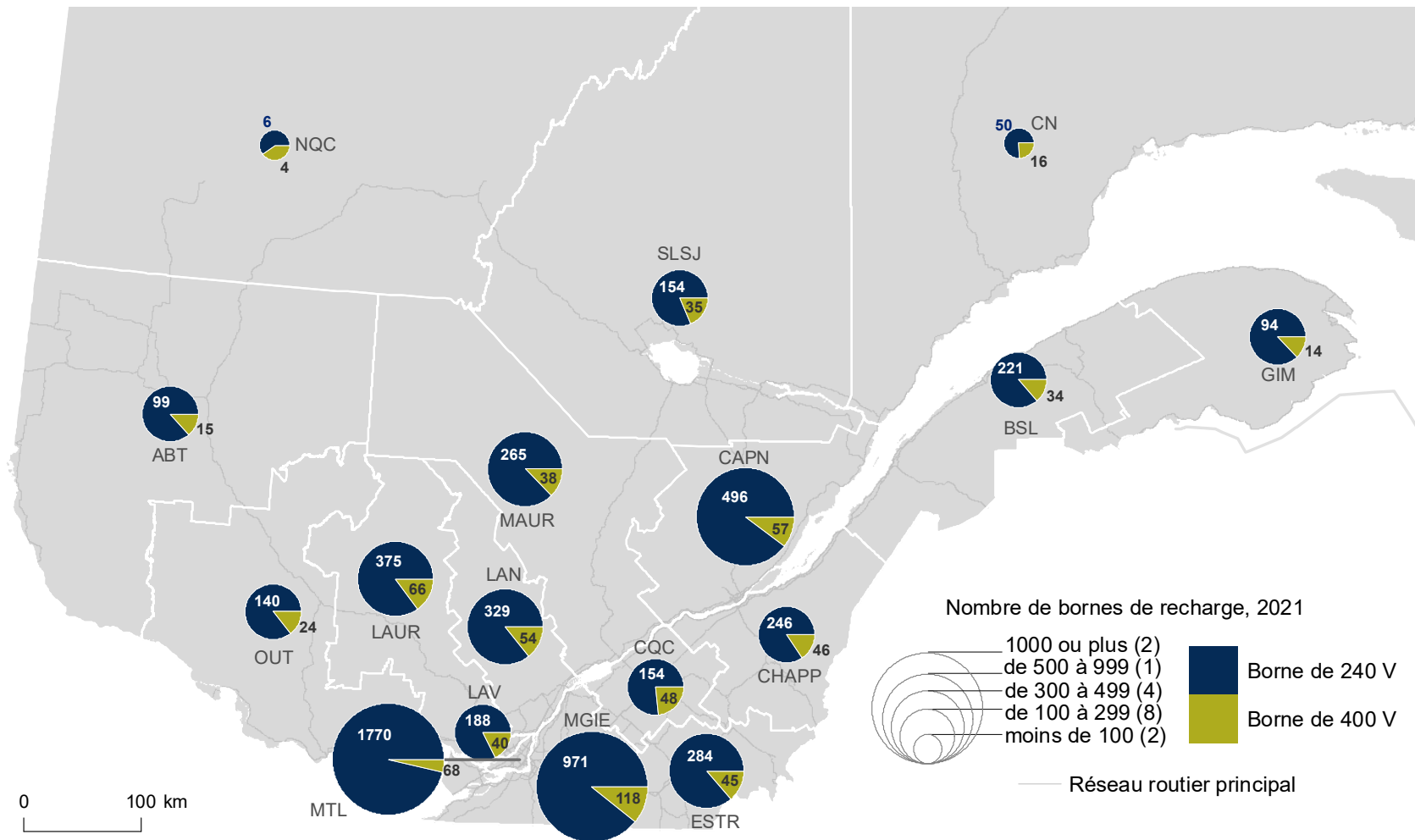
Le ratio de véhicules électriques par borne est inégal d'une région à l'autre

Dans l'ensemble, au Québec, on compte 14,9 véhicules électriques pour chaque borne présente sur le territoire en mars 2021. Supérieur à celui observé l'an dernier (12), ce ratio s'inscrit ainsi dans la tendance à la hausse observée dans les dernières années.

En Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (3,6) et sur la Côte-Nord (5,7), le nombre de véhicules électriques par borne est inférieur à 6. À Montréal, le nombre de véhicules par borne est également faible, comparativement à ce que l'on observe pour l'ensemble de la province (7,9 contre 12,0). En Montérégie, région où l'on trouve un nombre élevé de véhicules électriques, on compte près de 25 véhicules pour chaque borne. C'est également le cas à Laval (23,9) et dans Lanaudière (24,7).

Carte 11.1

Répartition des bornes selon la rapidité de la recharge, régions administratives, Québec, mars 2021



Sources : Mogile technologies inc. (mogiletech.com) (données sur les bornes) ; Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Système sur les découpages administratifs, 2020 (données sur les découpages administratifs) et Adresses Québec, 2018 (données sur le réseau routier principal).

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 11.1

Nombre de véhicules électriques immatriculés, régions administratives et ensemble du Québec, 2015 à 2021

Région administrative	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Variation 2021/2020	Variation 2020/2015
	n							%	
Bas-Saint-Laurent	114	174	257	431	751	1 277	1 810	42	1 020
Saguenay–Lac-Saint-Jean	92	155	229	402	793	1 372	2 051	49	2 129
Capitale-Nationale	781	1 171	1 635	2 565	4 056	5 068	8 465	67	984
Mauricie	201	346	526	865	1 377	2 197	3 107	41	1 446
Estrie	245	445	741	1 329	2 365	3 891	5 326	37	2 074
Montréal	853	1 562	2 379	3 859	6 491	9 904	14 547	47	1 605
Outaouais	172	282	414	729	1 295	2 369	3 346	41	1 845
Abitibi-Témiscamingue	70	99	170	290	502	763	1 046	37	1 394
Côte-Nord	28	40	70	113	191	275	379	38	1 254
Nord-du-Québec	x	5	9	16	25	50	66	32	...
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	13	21	46	80	147	253	389	54	2 892
Chaudière-Appalaches	185	313	431	766	1 324	2 261	3 299	46	1 683
Laval	292	478	762	1 289	2 386	3 965	5 449	37	1 766
Lanaudière	511	954	1 558	2 605	4 573	7 246	9 460	31	1 751
Laurentides	542	901	1 397	2 253	3 994	6 559	9 124	39	1 583
Montréal	1 390	2 314	3 575	6 265	11 492	19 206	26 743	39	1 824
Centre-du-Québec	161	268	410	755	1 377	2 267	3 168	40	1 868
Indéterminée et hors Québec ¹	31	22	15	82	83	81	167	106	439
Ensemble du Québec	5 684	9 550	14 624	24 694	43 222	69 004	97 942	42	1 623

1. La région est indéterminée notamment lorsque le véhicule est immatriculé au Québec, mais acheté par un individu ou une entreprise établis à l'extérieur de la province.

Note : Données au 31 mars.

Source : Société de l'assurance automobile du Québec.

Tableau 11.2

Nombre de bornes de recharge, régions administratives et ensemble du Québec, 2019 à 2021

Région administrative	2019	2020	2021	Variation 2021/2020
	n			%
Bas-Saint-Laurent	170	223	255	14
Saguenay–Lac-Saint-Jean	102	169	189	12
Capitale-Nationale	407	507	553	9
Mauricie	179	306	303	– 1
Estrie	247	285	329	15
Montréal	1 236	1 570	1 838	17
Outaouais	106	142	164	15
Abitibi-Témiscamingue	46	98	114	16
Côte-Nord	33	56	66	18
Nord-du-Québec	0	6	10	67
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	42	84	108	29
Chaudière-Appalaches	160	237	292	23
Laval	161	196	228	16
Lanaudière	249	353	383	8
Laurentides	306	397	441	11
Montréal	691	953	1 089	14
Centre-du-Québec	139	182	202	11
Ensemble du Québec	4 274	5 764	6 564	14

Note : Données au 31 mars.

Source : Ministère des Transports du Québec.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Statistiques par MRC

Ce chapitre du *Panorama des régions du Québec* offre une analyse à l'échelle des municipalités régionales de comté (MRC). Recourir à cette unité territoriale qu'est la MRC permet la comparaison entre des territoires d'une même région ou appartenant à des régions limitrophes. De cette manière, il devient possible d'apporter des nuances au portrait d'une région administrative ou de faire ressortir les territoires supralocaux qui se démarquent.

Au Québec, le territoire se divise en 104 MRC géographiques. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés amérindiennes et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.

Comme par les années passées, sont examinés à l'échelle de ces territoires la démographie, le revenu disponible par habitant, le taux de travailleurs et la valeur foncière.

À noter

- La MRC d'Eeyou Istchee désigne un espace géostatistique pour les Cris¹ dans le Nord-du-Québec. Même si ce n'est pas systématiquement mentionné dans le texte, ce toponyme est provisoire et un toponyme officiel est à venir.
- Les régions administratives de Montréal et Laval sont respectivement composées d'une MRC identique au territoire régional.
- Les variables sont analysées suivant le découpage géographique et la dénomination au 1^{er} juillet 2020 pour la démographie, tandis que, pour le revenu disponible et le taux de travailleurs, l'analyse est faite selon le découpage géographique et la dénomination au 31 décembre 2019. Quant à la valeur foncière, l'analyse est faite selon le découpage géographique et la dénomination au 31 décembre 2020.

1. Ce territoire géostatistique comprend les terres réservées aux Cris (TC) et les villages cris (VC).

12.1 Démographie

Anne Binette Charbonneau, Direction des statistiques sociodémographiques

La dynamique démographique varie grandement d'une région administrative à l'autre, mais également à l'intérieur de chaque région. Pour illustrer ces contrastes, la [carte 12.1.1](#) présente les taux d'accroissement annuels de la population des MRC entre le 1^{er} juillet 2019 et le 1^{er} juillet 2020. Si la pandémie de COVID-19 semble avoir laissé sa trace sur l'évolution de la population, il importe de souligner que seuls les derniers mois de cette période ont été touchés par la crise sanitaire. Le bilan des MRC porte donc aussi la marque du contexte pré-pandémique. Le [tableau 12.1.1](#) contient quant à lui les données détaillées de l'évolution de la population de chaque MRC pour les années 2016 à 2020.

Selon les estimations provisoires, 90 des 104 MRC du Québec, soit la majorité d'entre elles, ont vu leur population s'accroître entre 2019 et 2020. De ce nombre, 21 ont enregistré une croissance annuelle supérieure ou égale à 15 pour mille (ou 1,5 %). Ces MRC à forte croissance se concentrent principalement autour de Montréal, plus particulièrement dans les régions administratives de Lanaudière et des Laurentides, qui en regroupent la moitié. La région des Laurentides compte d'ailleurs les 2 MRC qui affichent les plus fortes croissances au Québec en 2019-2020, soit Mirabel et Les Pays-d'en-Haut, avec un taux d'accroissement de l'ordre de 35 pour mille (ou 3,5 %). Les autres MRC dont la croissance a été supérieure à 15 pour mille se trouvent dans les régions de la Montérégie (4 MRC), de l'Outaouais (2 MRC), de la Capitale-Nationale (2 MRC), de l'Estrie (1 MRC), du Saguenay-Lac-Saint-Jean (1 MRC) et du Nord-du-Québec (1 MRC).

À l'inverse, la population a diminué dans 14 MRC. Seule la MRC de la Jamésie, dans la région du Nord-du-Québec, se démarque par son fort déclin (-13,1 pour mille). Dans les autres cas, la décroissance a été relativement faible, à un taux variant de -5 à 0 pour mille. La région de la Côte-Nord est la seule où presque toutes les MRC (cinq sur six) comptaient moins d'habitants en 2020 qu'en 2019. En Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 2 MRC ont connu une décroissance, mais l'une d'elles affiche une diminution si faible que l'on parle plutôt d'une stabilité des effectifs. Les 6 autres MRC qui ont enregistré une décroissance se répartissent dans six régions : le Bas-Saint-Laurent, la Chaudière-Appalaches, la Capitale-Nationale, le Saguenay-Lac-Saint-Jean, l'Abitibi-Témiscamingue et l'Outaouais. Mentionnons que la moitié des régions administratives du Québec ne comptent aucune MRC en décroissance en 2019-2020.

Par rapport à l'année précédente, la grande majorité des MRC ont rehaussé leur bilan démographique, soit en accélérant leur croissance, en ralentissant leur décroissance ou en passant d'une décroissance à une croissance (données non illustrées). C'est notamment le cas de la MRC des Pays-d'en-Haut, qui s'est hissée au sommet des MRC à forte croissance grâce à un taux d'accroissement presque trois fois supérieur à celui de 2018-2019, selon les données provisoires. Dans 27 des 104 MRC, ce taux a plutôt baissé. Parmi celles-ci se trouve la MRC de Montréal, qui a connu un taux parmi les plus faibles en 2019-2020 (2,3 pour mille), alors qu'il était l'un des plus élevés l'année précédente (18,0 pour mille). La croissance a également ralenti dans les MRC de Laval, de Longueuil, de Gatineau, de Québec et de Sherbrooke, qui comprennent les municipalités du même nom.

Les estimations de la population

Les estimations de la population des différents découpages géographiques du Québec sont le produit d'une collaboration entre Statistique Canada et l'Institut de la statistique du Québec. Elles sont fondées sur les comptes des recensements qui sont rajustés afin de tenir compte du sous-dénombrement net des recensements et des réserves indiennes partiellement dénombrées.

Les estimations de population de la période 2016-2020 sont encore provisoires. Elles ont comme point de départ les comptes rajustés du Recensement de 2016, auxquels est ajoutée une estimation du bilan des différents événements démographiques enregistrés par la suite (naissances, décès et mouvements migratoires). Comme plusieurs de ces composantes ne sont pas définitives (obtenues par modélisation ou tirées de sources disponibles rapidement, mais moins précises), les estimations peuvent changer au fil des révisions. De plus, les données feront l'objet d'une révision pour s'arrimer aux comptes rajustés du Recensement de 2021 lorsque ceux-ci seront connus ; c'est alors que les estimations des années 2016 et suivantes deviendront définitives. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'interprétation de ces résultats récents.

Informations statistiques complémentaires

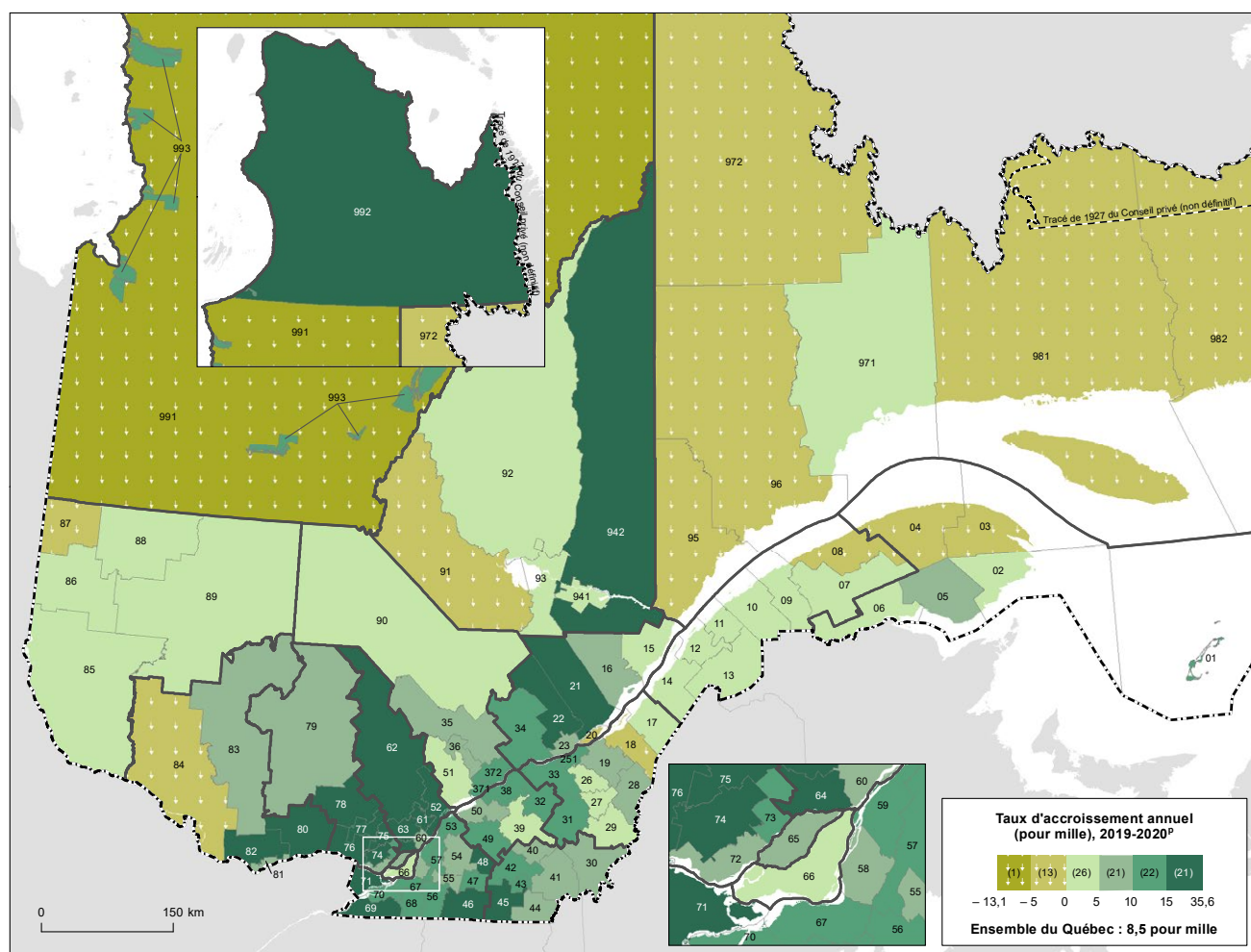
Des tableaux détaillés de données sur [la population et la structure par âge et sexe](#) du Québec, des régions administratives, des MRC, des municipalités et des régions métropolitaines de recensement sont disponibles sur le site Web de l'Institut de la statistique du Québec sous le thème *Démographie et population*. D'autres données y sont également consultables, notamment celles concernant les composantes démographiques qui façonnent la taille et la structure de la population ([naissances](#), [décès](#) et migrations [internes](#) ou [internationales et interprovinciales](#)). De plus, les résultats de la mise à jour 2021 des [perspectives démographiques](#) du Québec et des régions administratives et métropolitaines sont maintenant disponibles.

Références

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2021). *Bulletins statistiques régionaux. Édition 2021*, [En ligne], Québec, L'Institut. [statistique.quebec.ca/fr/recherche?sujet=bulletins-statistiques-regionaux].

Carte 12.1.1

Taux d'accroissement annuel de la population, MRC du Québec, 2019-2020



Notes : Données provisoires. La correspondance entre le code et le nom des MRC ainsi que les résultats détaillés se trouvent dans le tableau 12.1.1.

Sources : Données sur la démographie :

Institut de la statistique du Québec.

Statistique Canada, Estimations démographiques annuelles (régions infraprovinciales, janvier 2021). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Données sur les limites administratives :

Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Système sur les découpages administratifs (SDA), janvier 2019.

Tableau 12.1.1

Population totale et taux d'accroissement annuel, municipalités régionales de comté, régions administratives et ensemble du Québec, 2016 à 2020

Code	MRC ¹ par régions administratives	Population au 1 ^{er} juillet					Taux d'accroissement annuel ²			
		2016	2017 ^r	2018 ^r	2019 ^r	2020 ^p	2016-2017 ^r	2017-2018 ^r	2018-2019 ^r	2019-2020 ^p
		n					pour 1 000			
01	Bas-Saint-Laurent	197 802	197 550	197 291	197 480	197 987	-1,3	-1,3	1,0	2,6
07	La Matapédia	17 935	17 772	17 644	17 640	17 659	-9,1	-7,2	-0,2	1,1
08	La Matanie	21 312	21 155	21 051	20 887	20 836	-7,4	-4,9	-7,8	-2,4
09	La Mitis	18 289	18 156	18 056	18 024	18 079	-7,3	-5,5	-1,8	3,0
10	Rimouski-Neigette	56 869	56 950	57 078	57 458	57 710	1,4	2,2	6,6	4,4
11	Les Basques	8 694	8 658	8 647	8 577	8 605	-4,1	-1,3	-8,1	3,3
12	Rivière-du-Loup	34 073	34 328	34 564	34 787	34 915	7,5	6,9	6,4	3,7
13	Témiscouata	19 568	19 454	19 300	19 243	19 270	-5,8	-7,9	-3,0	1,4
14	Kamouraska	21 062	21 077	20 951	20 864	20 913	0,7	-6,0	-4,2	2,3
02	Saguenay-Lac-Saint-Jean	277 076	277 174	277 388	277 985	278 971	0,4	0,8	2,1	3,5
91	Le Domaine-du-Roy	31 389	31 268	31 135	31 190	31 156	-3,9	-4,3	1,8	-1,1
92	Maria-Chapdelaine	24 778	24 629	24 647	24 512	24 518	-6,0	0,7	-5,5	0,2
93	Lac-Saint-Jean-Est	52 874	52 931	52 830	52 969	53 107	1,1	-1,9	2,6	2,6
941	Saguenay	146 327	146 426	146 634	146 920	147 410	0,7	1,4	1,9	3,3
942	Le Fjord-du-Saguenay	21 708	21 920	22 142	22 394	22 780	9,7	10,1	11,3	17,1
03	Capitale-Nationale	733 847	738 620	744 399	751 345	757 065	6,5	7,8	9,3	7,6
15	Charlevoix-Est	15 521	15 411	15 360	15 296	15 346	-7,1	-3,3	-4,2	3,3
16	Charlevoix	12 947	12 924	12 911	12 962	13 045	-1,8	-1,0	3,9	6,4
20	L'Île-d'Orléans	7 276	7 322	7 604	7 536	7 523	6,3	37,8	-9,0	-1,7
21	La Côte-de-Beaupré	28 348	28 656	28 923	29 254	29 771	10,8	9,3	11,4	17,5
22	La Jacques-Cartier	43 889	44 635	45 512	46 181	47 007	16,9	19,5	14,6	17,7
23	Québec	572 693	576 028	579 984	585 690	589 277	5,8	6,8	9,8	6,1
34	Portneuf	53 173	53 644	54 105	54 426	55 096	8,8	8,6	5,9	12,2
04	Mauricie	267 021	268 434	269 455	271 181	274 013	5,3	3,8	6,4	10,4
35	Mékinac	12 364	12 334	12 365	12 378	12 478	-2,4	2,5	1,1	8,0
36	Shawinigan	49 430	49 335	49 360	49 430	49 812	-1,9	0,5	1,4	7,7
371	Trois-Rivières	135 013	136 146	136 926	138 379	140 420	8,4	5,7	10,6	14,6
372	Les Chenaux	18 716	18 947	19 051	19 118	19 356	12,3	5,5	3,5	12,4
51	Maskinongé	36 427	36 604	36 667	36 820	36 854	4,8	1,7	4,2	0,9
90	La Tuque	15 071	15 068	15 086	15 056	15 093	-0,2	1,2	-2,0	2,5
05	Estrie	320 452	322 664	325 833	329 325	333 704	6,9	9,8	10,7	13,2
30	Le Granit	21 504	21 467	21 445	21 410	21 589	-1,7	-1,0	-1,6	8,3
40	Les Sources	14 281	14 278	14 311	14 291	14 407	-0,2	2,3	-1,4	8,1
41	Le Haut-Saint-François	22 377	22 512	22 592	22 715	22 927	6,0	3,5	5,4	9,3
42	Le Val-Saint-François	30 821	30 962	31 072	31 332	31 743	4,6	3,5	8,3	13,0
43	Sherbrooke	162 373	163 834	166 217	168 762	171 158	9,0	14,4	15,2	14,1
44	Coaticook	18 565	18 504	18 572	18 714	18 860	-3,3	3,7	7,6	7,8
45	Memphrémagog	50 531	51 107	51 624	52 101	53 020	11,3	10,1	9,2	17,5

Suite à la page 128

Tableau 12.1.1 (suite)

Population totale et taux d'accroissement annuel, municipalités régionales de comté, régions administratives et ensemble du Québec, 2016 à 2020

Code	MRC ¹ par régions administratives	Population au 1 ^{er} juillet					Taux d'accroissement annuel ²			
		2016	2017 ^r	2018 ^r	2019 ^r	2020 ^p	2016-2017 ^r	2017-2018 ^r	2018-2019 ^r	2019-2020 ^p
		n					pour 1 000			
06	Montréal	1 959 014	1 986 067	2 028 244	2 064 991	2 069 849	13,7	21,0	18,0	2,3
66	Montréal	1 959 014	1 986 067	2 028 244	2 064 991	2 069 849	13,7	21,0	18,0	2,3
07	Outaouais	385 385	388 330	392 200	397 004	401 388	7,6	9,9	12,2	11,0
80	Papineau	22 927	22 923	23 069	23 241	23 733	-0,2	6,3	7,4	20,9
81	Gatineau	278 257	280 669	283 827	287 650	290 239	8,6	11,2	13,4	9,0
82	Les Collines-de-l'Outaouais	49 403	50 044	50 589	51 408	52 616	12,9	10,8	16,1	23,2
83	La Vallée-de-la-Gatineau	20 527	20 489	20 528	20 547	20 666	-1,9	1,9	0,9	5,8
84	Pontiac	14 271	14 205	14 187	14 158	14 134	-4,6	-1,3	-2,0	-1,7
08	Abitibi-Témiscamingue	147 293	147 609	147 607	147 625	147 897	2,1	0,0	0,1	1,8
85	Témiscamingue	16 017	15 909	15 838	15 724	15 792	-6,8	-4,5	-7,2	4,3
86	Rouyn-Noranda	42 554	42 851	42 965	43 079	43 115	7,0	2,7	2,6	0,8
87	Abitibi-Ouest	20 584	20 543	20 595	20 579	20 539	-2,0	2,5	-0,8	-1,9
88	Abitibi	24 708	24 911	24 803	24 722	24 803	8,2	-4,3	-3,3	3,3
89	La Vallée-de-l'Or	43 430	43 395	43 406	43 521	43 648	-0,8	0,3	2,6	2,9
09	Côte-Nord	92 713	91 824	91 160	90 699	90 529	-9,6	-7,3	-5,1	-1,9
95	La Haute-Côte-Nord	10 899	10 734	10 600	10 534	10 482	-15,3	-12,6	-6,2	-4,9
96	Manicouagan	31 055	30 870	30 503	30 329	30 187	-6,0	-12,0	-5,7	-4,7
971	Sept-Rivières	35 521	35 177	35 095	34 876	34 910	-9,7	-2,3	-6,3	1,0
972	Caniapiscou	3 889	3 811	3 813	3 896	3 893	-20,3	0,5	21,5	-0,8
981	Minganie	6 592	6 543	6 494	6 438	6 437	-7,5	-7,5	-8,7	-0,2
982	Le Golfe-du-Saint-Laurent	4 757	4 689	4 655	4 626	4 620	-14,4	-7,3	-6,2	-1,3
10	Nord-du-Québec	44 720	45 086	45 557	45 894	46 178	8,2	10,4	7,4	6,2
991	Jamésie	13 942	13 851	13 836	13 648	13 470	-6,5	-1,1	-13,7	-13,1
992	Administration régionale Kativik	13 385	13 549	13 817	14 110	14 361	12,2	19,6	21,0	17,6
993	Eeyou Istchee ³	17 393	17 686	17 904	18 136	18 347	16,7	12,3	12,9	11,6
11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	90 740	90 537	90 615	90 412	90 697	-2,2	0,9	-2,2	3,1
01	Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine	12 508	12 490	12 555	12 642	12 774	-1,4	5,2	6,9	10,4
02	Le Rocher-Percé	17 311	17 268	17 175	17 076	17 087	-2,5	-5,4	-5,8	0,6
03	La Côte-de-Gaspé	17 166	17 279	17 484	17 476	17 429	6,6	11,8	-0,5	-2,7
04	La Haute-Gaspésie	11 310	11 217	11 125	10 966	10 965	-8,3	-8,2	-14,4	-0,1
05	Bonaventure	17 664	17 597	17 570	17 578	17 737	-3,8	-1,5	0,5	9,0
06	Avignon	14 781	14 686	14 706	14 674	14 705	-6,4	1,4	-2,2	2,1

Suite à la page 129

Tableau 12.1.1 (suite)

Population totale et taux d'accroissement annuel, municipalités régionales de comté, régions administratives et ensemble du Québec, 2016 à 2020

Code	MRC ¹ par régions administratives	Population au 1 ^{er} juillet					Taux d'accroissement annuel ²			
		2016	2017 ^r	2018 ^r	2019 ^r	2020 ^p	2016-2017 ^r	2017-2018 ^r	2018-2019 ^r	2019-2020 ^p
		n					pour 1 000			
12	Chaudière-Appalaches	422 019	424 188	426 578	428 947	432 782	5,1	5,6	5,5	8,9
17	L'Islet	17 821	17 781	17 670	17 672	17 698	-2,2	-6,3	0,1	1,5
18	Montmagny	22 723	22 670	22 640	22 561	22 528	-2,3	-1,3	-3,5	-1,5
19	Bellechasse	37 396	37 608	37 527	37 645	37 983	5,7	-2,2	3,1	8,9
251	Lévis	144 224	144 996	146 374	147 749	149 929	5,3	9,5	9,3	14,6
26	La Nouvelle-Beauce	37 030	37 449	37 798	37 935	37 936	11,3	9,3	3,6	0,0
27	Robert-Cliche	19 172	19 178	19 221	19 303	19 333	0,3	2,2	4,3	1,6
28	Les Etchemins	16 571	16 510	16 465	16 470	16 566	-3,7	-2,7	0,3	5,8
29	Beauce-Sartigan	52 718	53 004	53 401	53 695	53 956	5,4	7,5	5,5	4,8
31	Les Appalaches	42 404	42 499	42 541	42 596	43 034	2,2	1,0	1,3	10,2
33	Lotbinière	31 960	32 493	32 941	33 321	33 819	16,5	13,7	11,5	14,8
13	Laval	425 461	429 753	435 099	439 575	442 648	10,0	12,4	10,2	7,0
65	Laval	425 461	429 753	435 099	439 575	442 648	10,0	12,4	10,2	7,0
14	Lanaudière	497 298	502 991	508 958	515 711	524 368	11,4	11,8	13,2	16,6
52	D'Autray	42 368	42 766	43 140	43 445	44 120	9,3	8,7	7,0	15,4
60	L'Assomption	125 293	125 847	126 578	127 594	128 622	4,4	5,8	8,0	8,0
61	Joliette	66 729	67 506	68 394	69 281	70 396	11,6	13,1	12,9	16,0
62	Matawinie	50 632	50 996	51 574	52 207	53 504	7,2	11,3	12,2	24,5
63	Montcalm	53 072	54 047	55 062	56 079	57 777	18,2	18,6	18,3	29,8
64	Les Moulins	159 204	161 829	164 210	167 105	169 949	16,4	14,6	17,5	16,9
15	Laurentides	594 981	603 209	611 917	620 521	631 592	13,7	14,3	14,0	17,7
72	Deux-Montagnes	100 357	101 654	102 636	103 546	104 472	12,8	9,6	8,8	8,9
73	Thérèse-De Blainville	158 091	159 474	160 856	162 652	164 556	8,7	8,6	11,1	11,6
74	Mirabel	51 086	53 052	55 228	57 549	59 633	37,8	40,2	41,2	35,6
75	La Rivière-du-Nord	129 351	131 584	134 150	136 472	139 058	17,1	19,3	17,2	18,8
76	Argenteuil	32 477	32 705	32 978	33 207	33 733	7,0	8,3	6,9	15,7
77	Les Pays-d'en-Haut	42 039	42 652	43 344	43 877	45 380	14,5	16,1	12,2	33,7
78	Les Laurentides	46 171	46 609	47 226	47 699	48 895	9,4	13,2	10,0	24,8
79	Antoine-Labelle	35 409	35 479	35 499	35 519	35 865	2,0	0,6	0,6	9,7

Suite à la page 130

Tableau 12.1.1 (suite)

Population totale et taux d'accroissement annuel, municipalités régionales de comté, régions administratives et ensemble du Québec, 2016 à 2020

Code	MRC ¹ par régions administratives	Population au 1 ^{er} juillet					Taux d'accroissement annuel ²			
		2016	2017 ^r	2018 ^r	2019 ^r	2020 ^p	2016-2017 ^r	2017-2018 ^r	2018-2019 ^r	2019-2020 ^p
		n					pour 1 000			
16	Montérégie	1 526 762	1 542 490	1 561 941	1 583 554	1 603 232	10,2	12,5	13,7	12,3
46	Brome-Missisquoi	58 567	59 473	60 440	61 605	63 476	15,4	16,1	19,1	29,9
47	La Haute-Yamaska	88 678	89 598	90 563	91 786	93 102	10,3	10,7	13,4	14,2
48	Acton	15 623	15 577	15 638	15 721	15 971	- 2,9	3,9	5,3	15,8
53	Pierre-De Saurel	51 142	51 044	51 115	51 312	51 833	- 1,9	1,4	3,8	10,1
54	Les Maskoutains	87 618	87 903	88 348	88 920	89 783	3,2	5,0	6,5	9,7
55	Rouville	36 723	37 064	37 248	37 474	37 794	9,2	5,0	6,0	8,5
56	Le Haut-Richelieu	118 002	118 945	119 649	121 002	122 555	8,0	5,9	11,2	12,8
57	La Vallée-du-Richelieu	125 116	126 817	128 583	130 847	132 259	13,5	13,8	17,5	10,7
58	Longueuil	417 816	421 240	426 548	432 409	435 671	8,2	12,5	13,6	7,5
59	Marguerite-D'Youville	77 967	78 475	79 050	79 948	80 823	6,5	7,3	11,3	10,9
67	Roussillon	182 587	185 253	188 914	192 423	195 016	14,5	19,6	18,4	13,4
68	Les Jardins-de-Napierville	28 346	29 076	30 127	30 619	30 951	25,4	35,5	16,2	10,8
69	Le Haut-Saint-Laurent	23 733	23 989	24 092	24 215	24 589	10,7	4,3	5,1	15,3
70	Beauharnois-Salaberry	64 639	65 347	66 045	66 955	67 902	10,9	10,6	13,7	14,0
71	Vaudreuil-Soulanges	150 205	152 689	155 581	158 318	161 507	16,4	18,8	17,4	19,9
17	Centre-du-Québec	243 366	245 537	247 496	249 454	251 671	8,9	7,9	7,9	8,8
32	L'Érable	23 484	23 510	23 480	23 746	23 997	1,1	- 1,3	11,3	10,5
38	Bécancour	20 478	20 470	20 557	20 800	21 079	- 0,4	4,2	11,8	13,3
39	Arthabaska	72 277	72 781	73 591	74 123	74 480	6,9	11,1	7,2	4,8
49	Drummond	103 898	105 219	106 181	107 119	108 288	12,6	9,1	8,8	10,9
50	Nicolet-Yamaska	23 229	23 557	23 687	23 666	23 827	14,0	5,5	- 0,9	6,8
Ensemble du Québec		8 225 950	8 302 063	8 401 738	8 501 703	8 574 571	9,2	11,9	11,8	8,5

1. Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2020.

2. Calculé en faisant le rapport entre la variation annuelle de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée et la population moyenne de la période (exprimée en pour mille).

3. Nouveau toponyme officiel à venir.

Note : Les estimations actuellement disponibles pour les années 2016 à 2020 sont basées sur les comptes rajustés du Recensement de 2016 et ne sont pas définitives. Elles feront l'objet d'une révision à la suite du Recensement de 2021. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution récente de la population des régions.

Sources : Institut de la statistique du Québec.

Statistique Canada, Estimations démographiques annuelles (régions infraprovinciales, janvier 2021). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

12.2 Revenu disponible par habitant

Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

En plus de comparer les données de 2019 avec celles de 2018 pour mieux cerner l'évolution récente du revenu disponible par habitant dans les MRC du Québec, la présente section met en évidence les disparités, souvent importantes, qui subsistent entre les territoires supra-locaux d'une même région. Ce segment du *Panorama* se veut un complément au [chapitre 5](#), dans lequel on fait ressortir les points saillants des données sur le revenu disponible par habitant à l'échelle des régions administratives.

Le revenu disponible en croissance dans l'ensemble des MRC en 2019

En 2019, le revenu disponible par habitant s'est accru par rapport à 2018 dans l'ensemble des MRC de la province. Dans 66 d'entre elles, la progression était égale ou supérieure à celle observée dans l'ensemble du Québec (+ 3,9 %). Avec une hausse de 8,2 %, la MRC des Etchemins est celle qui a connu la croissance la plus prononcée. Cette augmentation tranche avec la baisse de 0,9 % enregistrée par cette MRC de la région de la Chaudière-Appalaches un an plus tôt. Malgré cette croissance marquée, la MRC des Etchemins (29 735 \$) continuait toujours de présenter en 2019 un revenu disponible par habitant inférieur à la moyenne québécoise (30 721 \$).

Au [tableau 12.2.1](#), on constate que l'ensemble des MRC du Bas-Saint-Laurent, du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Capitale-Nationale ont connu une croissance du revenu disponible supérieure à celle de la province en 2019. Les hausses les plus remarquables dans le Bas-Saint-Laurent ont été relevées dans les MRC des Basques (+ 6,7 %) et de La Matanie (+ 6,7 %). Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, ce sont les territoires supralocaux de Maria-Chapdelaine (+ 7,2 %) et de Lac-Saint-Jean-Est (+ 6,0 %) qui se sont démarqués par leur forte croissance. Dans la Capitale-Nationale, les augmentations les plus importantes ont été observées dans les MRC limitrophes de la ville de Québec, dont La Côte-de-Beaupré (+ 6,6 %) et La Jacques-Cartier (+ 5,9 %).

À l'opposé, le revenu disponible par habitant a crû moins rapidement que celui du Québec dans 38 MRC. C'est le cas de la plupart des territoires supralocaux de

l'Outaouais, de l'Abitibi-Témiscamingue, du Nord-du-Québec, des Laurentides et du Centre-du-Québec. Le territoire d'Eeyou Istchee (+ 0,1 %), situé dans le Nord-du-Québec, est celui qui a enregistré l'augmentation la plus modeste en 2019, en raison notamment de la stagnation de la rémunération des salariés.

Caniapiscou toujours en tête des MRC

Comme l'illustre la [figure 12.2.1](#), les MRC affichant les revenus les plus élevés se concentrent dans les régions métropolitaines de Québec et de Montréal ainsi que dans les régions administratives dont l'économie repose en bonne partie sur l'exploitation des ressources minières, telles que la Côte-Nord et l'Abitibi-Témiscamingue. D'ailleurs, c'est une MRC de la région de la Côte-Nord, à savoir Caniapiscou, qui présentait le revenu disponible par habitant le plus élevé en 2019. Ce revenu atteignait 43 044 \$. Cette MRC était suivie de loin par les MRC des Pays-d'en-Haut (37 435 \$), dans les Laurentides, et La Jacques-Cartier (35 853 \$), dans la Capitale-Nationale.

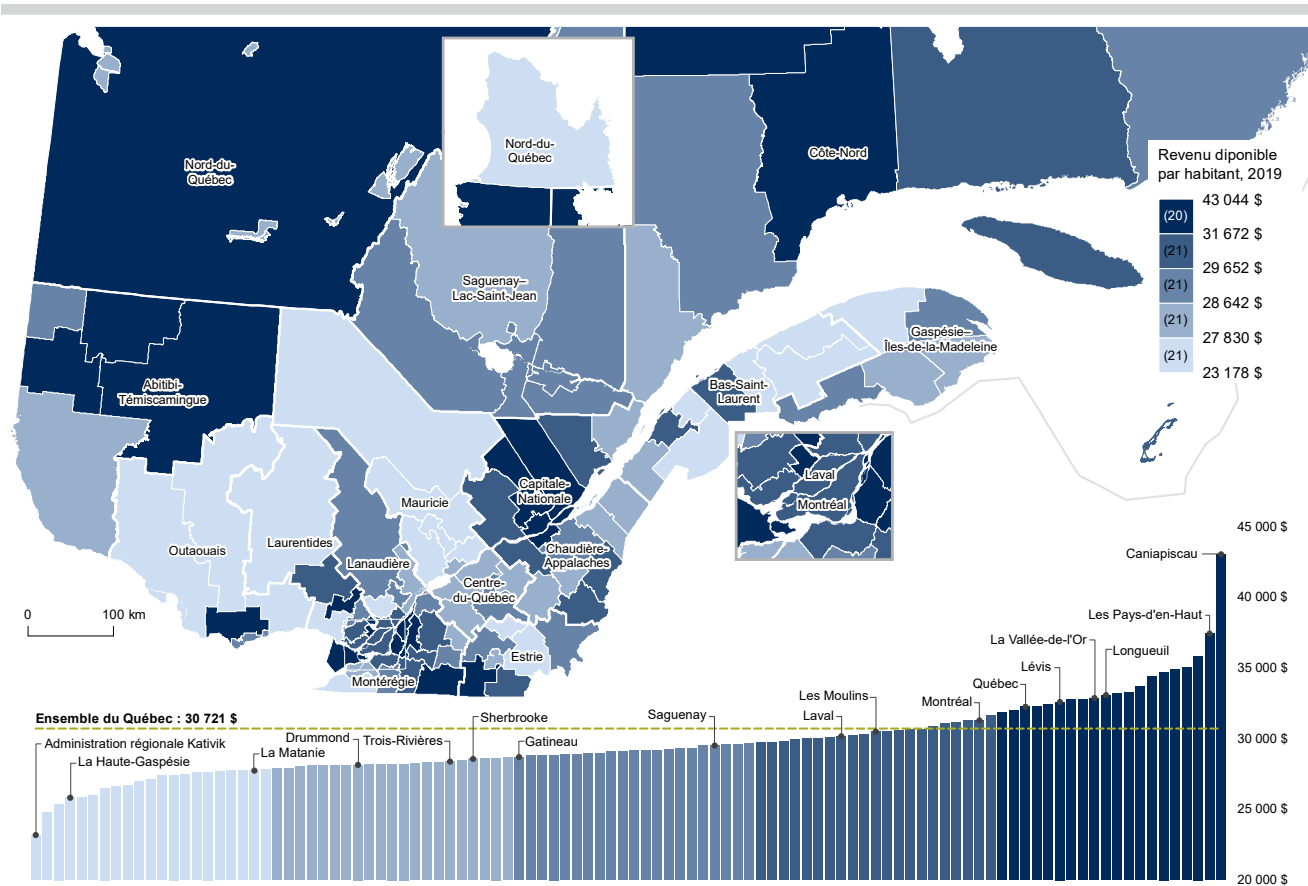
En revanche, la majorité des MRC de la péninsule gaspésienne, du Bas-Saint-Laurent, de l'est de l'Estrie ainsi que celles se trouvant au nord des régions de l'Outaouais, des Laurentides, de Lanaudière, de la Mauricie et du Nord-du-Québec continuaient d'afficher un revenu disponible par habitant bien en dessous de la moyenne québécoise.

Des disparités de revenu encore importantes à l'intérieur de certaines régions

Les différences de revenu entre les MRC varient considérablement d'une région à l'autre, comme en témoigne la [figure 12.2.2](#). En 2019, l'écart le plus important entre les MRC d'une même région était observé sur la Côte-Nord. Dans cette région côtière, la différence était de plus de 14 700 \$ entre la MRC qui affichait le revenu disponible par habitant le plus élevé, Caniapiscou (43 044 \$), et celle présentant le revenu disponible le plus faible, La Haute-Côte-Nord (28 343 \$).

Figure 12.2.1

Revenu disponible par habitant, en dollars courants, MRC du Québec, 2019



Sources : Institut de la statistique du Québec ; ministère des Affaires municipales et de l'Habitation ; ministère de l'Enseignement supérieur ; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs crs ; Retraite Québec ; Revenu Québec ; Services aux Autochtones Canada ; Société de l'assurance automobile du Québec ; Société d'habitation du Québec et Statistique Canada (données sur le revenu disponible).

Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (limites administratives)

Le Nord-du-Québec se caractérisait aussi par des différences de revenu marquées entre les trois territoires supralocaux qui le composent. En 2019, le revenu disponible par habitant de la Jamésie (33 244 \$) était supérieur de plus 10 000 \$ à celui de l'Administration régionale Kativik (23 178 \$) et de plus 5 300 \$ à celui d'Eeyou Istchee (27 858 \$). Dans les territoires de l'Administration régionale Kativik et d'Eeyou Istchee, la proportion de personnes en âge de travailler est nettement plus faible que dans la Jamésie, ce qui pèse globalement sur le niveau de revenu, puisque ce sont surtout les personnes âgées de 15 à 64 ans qui touchent des revenus de travail, principale source de revenus des particuliers.

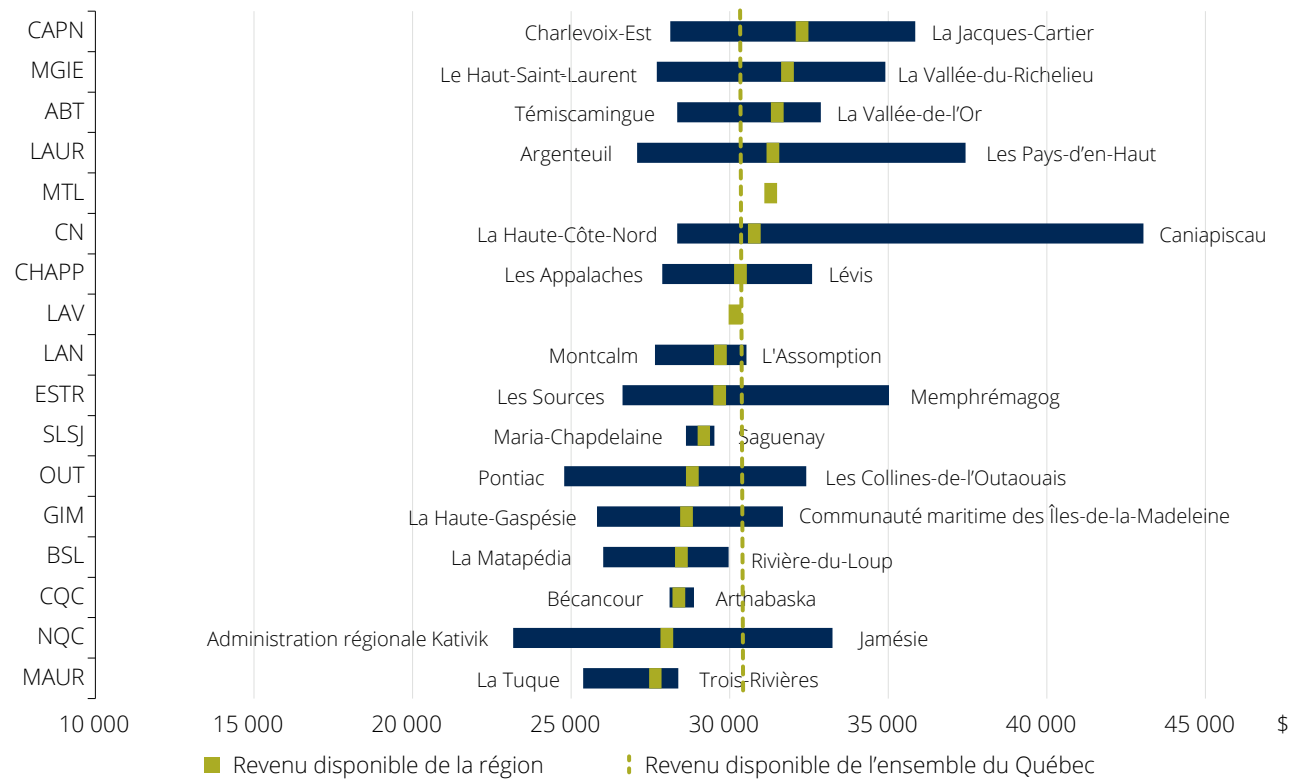
De fortes disparités de revenu étaient également observées dans les régions administratives des Laurentides et de l'Estrie. Dans les Laurentides, la différence était d'au moins 10 000 \$ entre la MRC des Pays-d'en-Haut, qui arrivait en tête avec un revenu disponible par habitant de 37 435 \$, et celles d'Argenteuil (27 084 \$) et d'Antoine-Labelle (27 425 \$), qui se situaient au bas de l'échelle. En Estrie, le revenu disponible des résidents de la MRC des Sources (26 627 \$) était inférieur d'au moins 8 300 \$ à celui des habitants de Memphrémagog (35 022 \$). Cette dernière MRC était d'ailleurs la seule parmi les sept que compte l'Estrie à présenter un revenu

disponible supérieur à la moyenne québécoise (30 721 \$), en raison notamment de l'importance des revenus nets de la propriété déclarés par ses résidents.

En revanche, certaines régions se distinguent par leur relative homogénéité, comme le Centre-du-Québec et le Saguenay-Lac-Saint-Jean. Dans chacune de ces régions, l'écart de revenu ne dépassait pas 900 \$ entre la MRC affichant la valeur la plus élevée et celle présentant la valeur la plus faible.

Figure 12.2.2

Écart entre la MRC affichant le revenu disponible par habitant le plus élevé et celle affichant le plus faible dans chacune des régions administratives, 2019



Sources : Institut de la statistique du Québec ; ministère des Affaires municipales et de l'Habitation ; ministère de l'Enseignement supérieur ; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris ; Retraite Québec ; Revenu Québec ; Services aux Autochtones Canada ; Société de l'assurance automobile du Québec ; Société d'habitation du Québec et Statistique Canada.

Tableau 12.2.1

Revenu disponible par habitant, MRC¹, régions administratives et ensemble du Québec, 2014 à 2019

Code	MRC par régions administratives	2014	2015	2016	2017 ^r	2018 ^r	2019 ^p	Variation 2019/2018	TCAM 2019/2014
\$								%	
01	Bas-Saint-Laurent	24 226	24 861	25 525	26 799	27 092	28 480	5,1	3,3
07	La Matapédia	22 430	22 578	23 121	24 191	24 630	26 010	5,6	3,0
08	La Matanie	23 558	24 000	24 363	25 472	25 988	27 739	6,7	3,3
09	La Mitis	22 937	23 535	24 200	25 184	25 653	26 716	4,1	3,1
10	Rimouski-Neigette	25 691	26 509	27 004	28 256	28 480	29 744	4,4	3,0
11	Les Basques	23 403	24 412	25 411	25 737	25 987	27 726	6,7	3,4
12	Rivière-du-Loup	24 986	25 469	26 781	28 362	28 465	29 970	5,3	3,7
13	Témiscouata	22 973	23 445	24 091	25 502	26 179	27 394	4,6	3,6
14	Kamouraska	23 960	24 932	25 252	26 874	26 766	28 179	5,3	3,3
02	Saguenay-Lac-Saint-Jean	25 005	25 447	26 039	27 074	27 753	29 183	5,2	3,1
91	Le Domaine-du-Roy	24 462	24 928	25 485	26 620	27 305	28 843	5,6	3,3
92	Maria-Chapdelaine	23 645	23 799	24 618	25 513	26 707	28 622	7,2	3,9
93	Lac-Saint-Jean-Est	24 954	25 046	25 608	26 787	27 189	28 812	6,0	2,9
941	Saguenay	25 440	26 071	26 564	27 522	28 240	29 517	4,5	3,0
942	Le Fjord-du-Saguenay	24 557	24 853	25 969	27 179	27 660	28 952	4,7	3,3
03	Capitale-Nationale	27 646	28 498	28 774	30 156	30 794	32 284	4,8	3,2
15	Charlevoix-Est	24 149	24 669	25 300	26 201	26 681	28 130	5,4	3,1
16	Charlevoix	25 071	26 551	26 465	27 742	29 018	30 208	4,1	3,8
20	L'Île-d'Orléans	31 706	32 400	32 013	32 465	32 192	33 694	4,7	1,2
21	La Côte-de-Beaupré	29 048	29 899	30 345	31 504	32 569	34 721	6,6	3,6
22	La Jacques-Cartier	31 007	31 269	31 100	33 537	33 847	35 853	5,9	2,9
23	Québec	27 614	28 545	28 835	30 172	30 825	32 249	4,6	3,2
34	Portneuf	25 740	26 083	26 496	27 856	28 342	29 797	5,1	3,0
04	Mauricie	24 039	24 614	25 315	26 454	26 592	27 656	4,0	2,8
35	Mékinac	23 639	23 904	25 040	26 064	26 377	27 830	5,5	3,3
36	Shawinigan	22 805	23 307	24 096	25 323	25 376	26 510	4,5	3,1
371	Trois-Rivières	24 820	25 418	26 092	27 202	27 451	28 374	3,4	2,7
372	Les Chenaux	24 234	24 719	25 176	25 935	25 789	26 952	4,5	2,1
51	Maskinongé	23 986	24 697	25 208	26 565	26 429	27 734	4,9	2,9
90	La Tuque	21 424	22 016	23 008	24 104	24 371	25 380	4,1	3,4
05	Estrie	25 218	25 793	26 641	27 798	28 410	29 681	4,5	3,3
30	Le Granit	24 725	25 382	26 601	27 701	28 284	29 191	3,2	3,4
40	Les Sources	23 247	23 445	23 400	24 255	24 648	26 627	8,0	2,8
41	Le Haut-Saint-François	23 338	23 588	24 237	25 460	26 404	27 609	4,6	3,4
42	Le Val-Saint-François	25 614	26 381	26 802	27 900	28 503	29 652	4,0	3,0
43	Sherbrooke	24 278	24 966	25 668	26 904	27 335	28 569	4,5	3,3
44	Coaticook	26 181	25 867	26 984	28 800	29 008	30 300	4,5	3,0
45	Memphrémagog	29 268	29 882	31 543	32 301	33 574	35 022	4,3	3,7
06	Montréal	27 335	28 639	28 816	29 658	30 285	31 290	3,3	2,7
66	Montréal	27 335	28 639	28 816	29 658	30 285	31 290	3,3	2,7

Suite à la page 135

Tableau 12.2.1 (suite)

Revenu disponible par habitant, MRC¹, régions administratives et ensemble du Québec, 2014 à 2019

Code	MRC par régions administratives	2014	2015	2016	2017 ^r	2018 ^r	2019 ^p	Variation 2019/2018	TCAM 2019/2014
\$								%	
07	Outaouais	25 355	26 012	26 231	27 472	27 879	28 820	3,4	2,6
80	Papineau	23 312	23 862	24 961	25 693	26 526	27 455	3,5	3,3
81	Gatineau	25 410	25 899	26 142	27 415	27 697	28 699	3,6	2,5
82	Les Collines-de-l'Outaouais	28 657	30 425	29 463	31 076	31 735	32 407	2,1	2,5
83	La Vallée-de-la-Gatineau	21 969	22 205	23 361	24 384	24 953	25 857	3,6	3,3
84	Pontiac	21 275	22 038	22 939	23 221	24 197	24 778	2,4	3,1
08	Abitibi-Témiscamingue	27 005	27 273	28 011	29 654	30 430	31 501	3,5	3,1
85	Témiscamingue	24 349	24 726	25 253	26 497	27 263	28 341	4,0	3,1
86	Rouyn-Noranda	27 771	27 996	28 639	30 235	30 982	31 973	3,2	2,9
87	Abitibi-Ouest	25 050	25 218	25 842	27 402	28 225	29 090	3,1	3,0
88	Abitibi	27 344	27 553	28 417	30 030	31 137	32 277	3,7	3,4
89	La Vallée-de-l'Or	27 998	28 334	29 210	31 086	31 681	32 873	3,8	3,3
09	Côte-Nord	27 331	27 125	27 523	28 815	29 387	30 772	4,7	2,4
95	La Haute-Côte-Nord	23 999	24 051	25 058	25 628	26 376	28 343	7,5	3,4
96	Manicouagan	25 512	25 928	26 330	27 319	27 992	28 965	3,5	2,6
971	Sept-Rivières	29 190	28 235	28 283	29 791	30 320	31 848	5,0	1,8
972	Caniapiscou	36 641	36 730	37 045	39 721	40 167	43 044	7,2	3,3
981	Minganie	28 341	27 887	28 483	29 643	30 118	31 166	3,5	1,9
982	Le Golfe-du-Saint-Laurent	23 652	24 674	26 168	28 615	28 497	29 160	2,3	4,3
10	Nord-du-Québec	24 055	24 236	25 645	27 099	27 338	28 021	2,5	3,1
991	Jamésie	28 828	28 805	29 445	30 997	31 561	33 244	5,3	2,9
992	Administration régionale Kativik	19 712	20 125	21 233	22 439	22 457	23 178	3,2	3,3
993	Eeyou Istchee ²	23 368	23 636	25 995	27 616	27 841	27 858	0,1	3,6
11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	23 785	24 339	25 426	26 990	27 396	28 641	4,5	3,8
01	Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine	25 448	26 088	26 925	30 648	30 778	31 672	2,9	4,5
02	Le Rocher-Percé	22 985	23 840	25 044	26 382	26 606	28 203	6,0	4,2
03	La Côte-de-Gaspé	24 712	25 551	26 619	27 680	28 183	29 139	3,4	3,4
04	La Haute-Gaspésie	21 571	21 790	22 946	23 805	24 779	25 820	4,2	3,7
05	Bonaventure	24 091	24 267	25 300	26 445	26 869	28 038	4,4	3,1
06	Avignon	23 601	24 099	25 268	26 869	27 105	28 778	6,2	4,0

Suite à la page 136

Tableau 12.2.1 (suite)

Revenu disponible par habitant, MRC¹, régions administratives et ensemble du Québec, 2014 à 2019

Code	MRC par régions administratives	2014	2015	2016	2017 ^r	2018 ^r	2019 ^p	Variation 2019/2018	TCAM 2019/2014
\$								%	
12	Chaudière-Appalaches	26 114	26 938	27 199	28 465	28 993	30 342	4,7	3,0
17	L'Islet	24 264	25 045	25 535	26 952	26 991	28 191	4,4	3,0
18	Montmagny	23 954	24 177	25 419	26 362	27 237	28 235	3,7	3,3
19	Bellechasse	25 830	26 005	26 993	28 112	27 985	29 508	5,4	2,7
251	Lévis	28 073	29 077	28 943	30 337	31 004	32 598	5,1	3,0
26	La Nouvelle-Beauce	25 215	26 096	26 668	28 129	28 616	29 612	3,5	3,3
27	Robert-Cliche	24 045	25 161	25 293	26 584	27 830	28 083	0,9	3,2
28	Les Etchemins	24 514	25 055	26 357	27 726	27 472	29 735	8,2	3,9
29	Beauce-Sartigan	26 313	27 548	26 830	28 050	28 533	29 992	5,1	2,7
31	Les Appalaches	23 988	24 586	25 459	26 374	26 953	27 878	3,4	3,1
33	Lotbinière	25 949	26 617	26 871	28 096	28 736	30 002	4,4	2,9
13	Laval	26 368	26 897	27 371	28 322	29 018	30 170	4,0	2,7
65	Laval	26 368	26 897	27 371	28 322	29 018	30 170	4,0	2,7
14	Lanaudière	25 675	26 154	26 862	28 034	28 591	29 710	3,9	3,0
52	D'Au-tray	24 183	24 763	25 490	26 750	27 040	28 642	5,9	3,4
60	L'Assomption	27 177	27 311	27 953	29 070	29 743	30 526	2,6	2,4
61	Joliette	24 648	25 451	26 246	27 290	27 656	29 275	5,9	3,5
62	Matawinie	24 274	25 080	25 897	27 177	27 712	28 873	4,2	3,5
63	Montcalm	23 393	23 612	24 685	25 902	26 360	27 644	4,9	3,4
64	Les Moulins	26 513	27 091	27 660	28 859	29 523	30 500	3,3	2,8
15	Laurentides	27 023	27 742	28 426	29 651	30 307	31 364	3,5	3,0
72	Deux-Montagnes	25 884	26 453	27 058	28 258	29 128	30 110	3,4	3,1
73	Thérèse-De Blainville	30 145	30 915	31 498	32 939	33 337	34 375	3,1	2,7
74	Mirabel	26 777	27 389	28 081	29 582	30 003	31 282	4,3	3,2
75	La Rivière-du-Nord	24 879	25 529	26 103	27 319	27 873	29 117	4,5	3,2
76	Argenteuil	23 727	23 872	25 048	25 741	26 277	27 084	3,1	2,7
77	Les Pays-d'en-Haut	31 674	32 679	34 107	35 310	36 597	37 435	2,3	3,4
78	Les Laurentides	26 048	27 717	28 039	28 814	29 801	30 678	2,9	3,3
79	Antoine-Labelle	23 048	23 467	24 438	25 524	26 391	27 425	3,9	3,5

Suite à la page 137

Tableau 12.2.1 (suite)

Revenu disponible par habitant, MRC¹, régions administratives et ensemble du Québec, 2014 à 2019

Code	MRC par régions administratives	2014	2015	2016	2017 ^r	2018 ^r	2019 ^p	Variation 2019/2018	TCAM 2019/2014
\$								%	
16	Montérégie	27 601	28 248	28 787	30 023	30 660	31 824	3,8	2,9
46	Brome-Missisquoi	28 086	28 886	29 498	30 642	31 590	32 784	3,8	3,1
47	La Haute-Yamaska	25 038	25 508	26 590	27 342	28 160	29 324	4,1	3,2
48	Acton	24 480	24 316	24 702	26 934	26 750	28 136	5,2	2,8
53	Pierre-De Saurel	25 375	26 023	26 307	27 662	28 435	29 600	4,1	3,1
54	Les Maskoutains	26 511	26 877	27 284	28 850	29 235	30 661	4,9	3,0
55	Rouville	26 646	27 118	28 035	29 178	29 708	31 095	4,7	3,1
56	Le Haut-Richelieu	26 112	26 834	27 463	28 911	29 424	30 590	4,0	3,2
57	La Vallée-du-Richelieu	30 547	31 470	31 651	33 147	33 835	34 906	3,2	2,7
58	Longueuil	28 929	29 602	30 133	31 286	32 058	33 083	3,2	2,7
59	Marguerite-D'Youville	29 139	29 801	30 072	31 635	32 343	33 169	2,6	2,6
67	Roussillon	26 771	27 223	27 806	28 829	29 666	30 854	4,0	2,9
68	Les Jardins-de-Napierville	26 128	27 061	27 525	28 342	27 808	29 239	5,1	2,3
69	Le Haut-Saint-Laurent	23 343	25 038	25 388	26 116	26 129	27 696	6,0	3,5
70	Beauharnois-Salaberry	24 887	25 282	25 993	27 045	27 512	28 634	4,1	2,8
71	Vaudreuil-Soulanges	28 287	28 997	29 552	30 959	31 345	32 746	4,5	3,0
17	Centre-du-Québec	24 299	25 233	25 784	26 946	27 314	28 393	4,0	3,2
32	L'Érable	24 098	25 188	26 006	26 759	27 560	28 433	3,2	3,4
38	Bécancour	25 310	25 547	26 600	27 383	27 083	28 108	3,8	2,1
39	Arthabaska	24 328	25 099	25 789	27 015	27 048	28 878	6,8	3,5
49	Drummond	24 030	25 225	25 466	26 824	27 414	28 144	2,7	3,2
50	Nicolet-Yamaska	24 709	25 451	26 250	27 083	27 654	28 209	2,0	2,7
Ensemble du Québec		26 586	27 383	27 838	28 976	29 564	30 721	3,9	2,9

1. Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2019.

2. Nouveau toponyme officiel à venir.

Sources : Institut de la statistique du Québec ; ministère des Affaires municipales et de l'Habitation ; ministère de l'Enseignement supérieur ; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris ; Retraite Québec ; Revenu Québec ; Services aux Autochtones Canada ; Société de l'assurance automobile du Québec ; Société d'habitation du Québec et Statistique Canada.

12.3 Taux de travailleurs

Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Le taux de travailleurs est un indicateur qui a été élaboré par l'ISQ, à partir des données fiscales des particuliers de Revenu Québec, dans le but de suivre annuellement l'évolution du marché du travail dans les MRC. Il correspond au nombre de personnes occupant un emploi, qu'elles soient employées ou travailleuses autonomes, exprimé en pourcentage de la population de 25 à 64 ans ayant produit une déclaration de revenus des particuliers.

La présente section brosse un portrait sommaire de l'évolution de ce taux dans les 104 MRC du Québec, en comparant les données de 2019 avec celles de 2018. Il sera également question de l'écart entre le taux de travailleurs des hommes et celui des femmes, lequel varie considérablement d'une MRC à l'autre.

Il importe de mentionner que les estimations de l'année la plus récente sont provisoires et sujettes à des révisions qui peuvent parfois être considérables. Elles doivent donc être interprétées avec une certaine prudence. Quant aux données des années 2017 à 2018, elles peuvent différer de celles présentées dans les éditions précédentes du *Panorama des régions du Québec*, puisqu'elles ont fait l'objet d'une révision en janvier 2021.

Croissance marquée en 2019

Les données de 2019 sur les travailleurs âgés de 25 à 64 ans confirment une fois de plus le dynamisme du marché du travail qui régnait dans la province avant que la COVID-19 ne frappe le Québec. Au cours de cette année, le nombre de travailleurs a progressé dans l'ensemble du Québec pour une dixième année consécutive, et le taux de travailleurs a grimpé de 1,2 point de pourcentage par rapport à 2018 pour culminer à un sommet historique de 79,3 %. C'est la troisième fois seulement depuis le début de la série chronologique (2002) que le taux de travailleurs enregistre une croissance annuelle d'un point de pourcentage ou plus.

Cette augmentation survenue en 2019 s'est reflétée dans la quasi-totalité des MRC, mais à des degrés divers. Dans 35 des 104 MRC, le taux de travailleurs a augmenté avec plus de vigueur que dans l'ensemble de la province. Avec une hausse de 2,2 points de pourcentage, la MRC du

Golfe-du-Saint-Laurent est celle qui a connu la croissance la plus prononcée en 2019. Elle est immédiatement suivie par les territoires supralocaux de Minganie, sur la Côte-Nord, et des Sources, dans la région de l'Estrie, seules autres MRC à avoir vu leur taux de travailleurs grimper de plus de deux points de pourcentage entre 2018 et 2019.

Notons que la grande majorité des MRC du Bas-Saint-Laurent, du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine ont affiché une croissance du taux de travailleurs supérieure à celle observée au Québec. Les hausses les plus importantes dans le Bas-Saint-Laurent ont été relevées dans Les Basques (+ 2,0 points) et La Matanie (+ 1,8 point). Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, ce sont les territoires du Fjord-du-Saguenay (+ 1,9 point) et de Maria-Chapdelaine (+ 1,8 point) qui se sont démarqués par leurs fortes progressions. Enfin, dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, c'est la MRC d'Avignon (+ 1,7 point) qui a connu la hausse la plus marquée, et ce, pour une deuxième année consécutive.

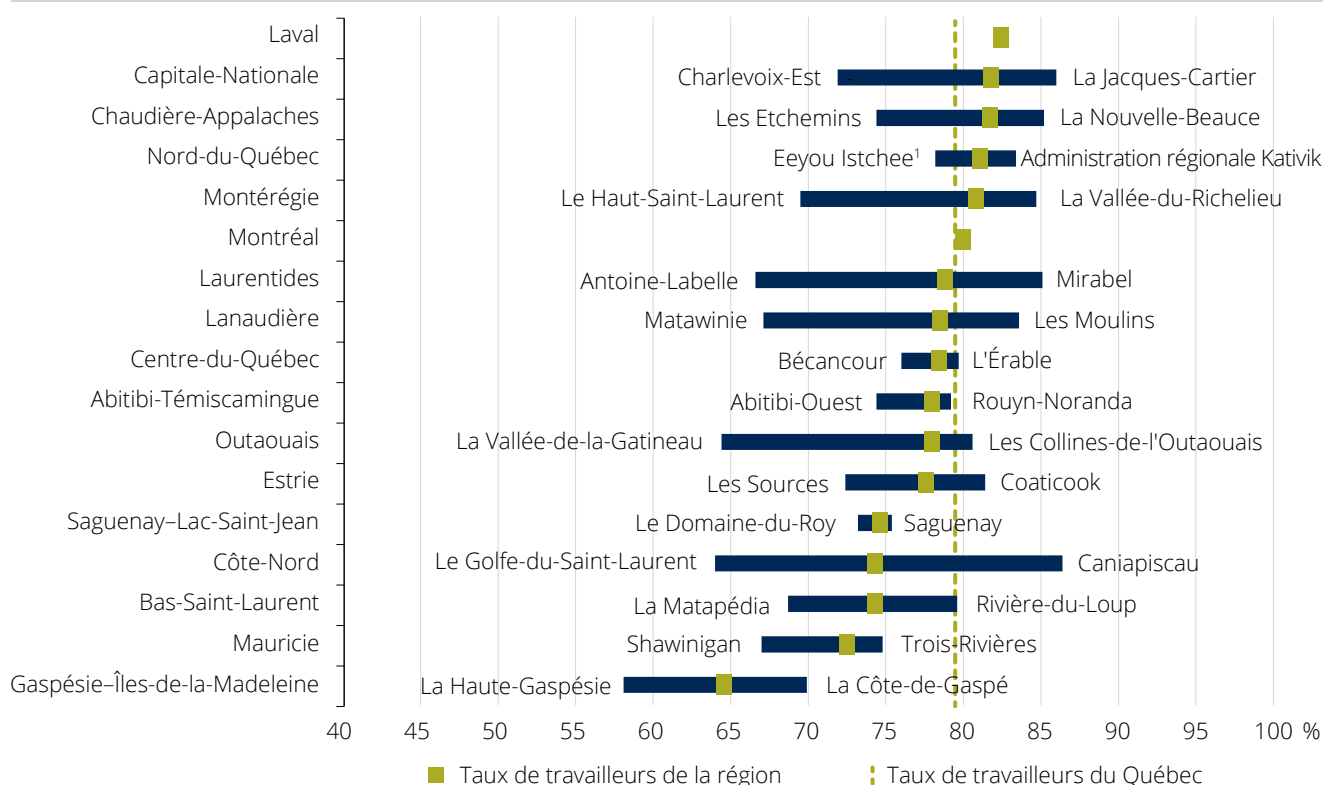
À Montréal, le taux de travailleurs a augmenté de 1,8 point de pourcentage en 2019. Une telle croissance n'avait pas été observée depuis 2007. Certaines MRC en périphérie de l'île de Montréal ont aussi connu des hausses supérieures ou égales à celles observées au Québec, comme Longueuil (+ 1,3 point) et Laval (+ 1,2 point).

En revanche, les MRC des Jardins-de-Napierville (+ 0,2 point), de Marguerite-D'Youville (+ 0,3 point) et de Rouville (+ 0,3 point), en Montérégie, et celle de Caniapiscau (+ 0,1 point), sur la Côte-Nord, sont celles qui ont enregistré les augmentations les plus modestes en 2019.

Par ailleurs, dans plusieurs MRC éloignées des grands centres urbains, en particulier celles aux prises avec un déclin important de leur population en âge de travailler, le taux de travailleurs n'a pas évolué dans la même direction que le nombre de travailleurs. En effet, plusieurs MRC qui accusaient un recul du nombre de travailleurs en 2019 connaissaient en revanche une augmentation de leur taux de travailleurs, comme La Haute-Gaspésie, Pontiac et le Témiscamingue. Le taux de travailleurs a grimpé dans ces territoires parce que la population âgée de 25 à 64 ans a diminué plus rapidement que le nombre de travailleurs appartenant à ce même groupe d'âge.

Figure 12.3.1

Écarts entre les MRC affichant le plus bas et le plus haut taux de travailleurs de 25 à 64 ans pour chacune des régions administratives, Québec, 2019



1. Nouveau toponyme officiel à venir.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

Taux élevé dans plusieurs MRC des régions métropolitaines de Montréal et de Québec

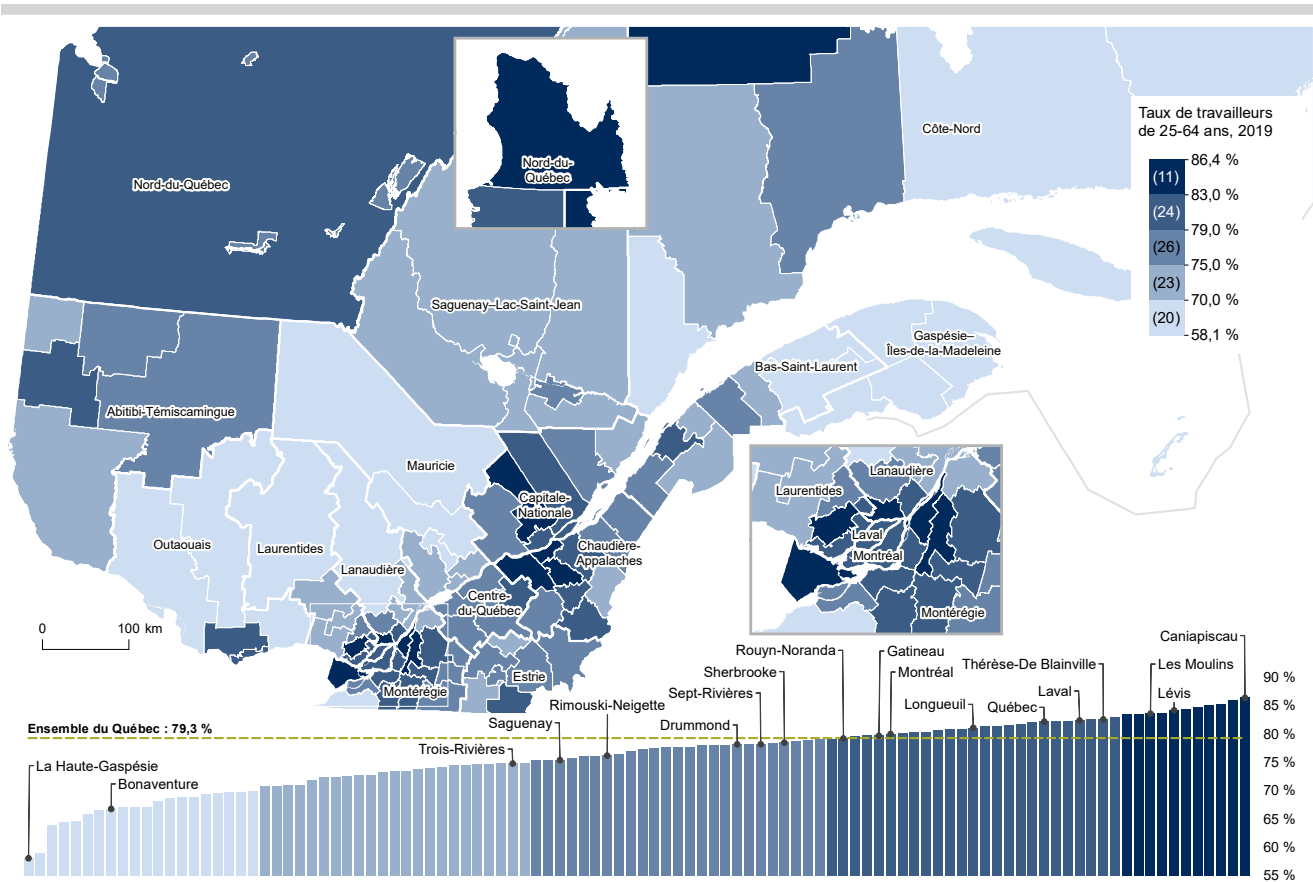
Les taux de travailleurs les plus élevés continuent d'être observés dans les régions métropolitaines de recensement (RMR) de Montréal et de Québec. Parmi les 31 MRC avec des taux de travailleurs de 80 % ou plus en 2019, sept sont situées en partie ou en totalité dans la RMR de Québec et 14 se trouvent dans la RMR de Montréal, dont Mirabel (85,1 %), La Vallée-du-Richelieu (84,7 %) et Marguerite-d'Youville (84,4 %). La MRC de Caniapiscau, qui affichait pour une troisième année consécutive le taux de travailleurs le plus élevé au Québec (86,4 %), fait ainsi figure d'exception, en étant l'une des seules situées dans une région dite éloignée à présenter un taux de travailleurs de 25 à 64 ans supérieur ou égal à 80 %.

À l'inverse, la majorité des MRC des régions du Bas-Saint-Laurent, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Côte-Nord, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et de la Mauricie se caractérisaient par des taux de travailleurs nettement plus faibles que le taux québécois. Cinq des six MRC de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine se classaient parmi les dix territoires présentant les taux les moins élevés en 2019. Ce sont d'ailleurs deux MRC de la péninsule gaspésienne qui présentaient les taux les plus bas au Québec, soit La Haute-Gaspésie (58,1 %) et Le Rocher-Percé (59,0 %).

Dans les MRC les plus septentrionales de l'Outaouais, des Laurentides et de Lanaudière, les taux de travailleurs étaient, là aussi, parmi les plus faibles de la province. Ils étaient par exemple de plus de dix points inférieurs au taux québécois dans les MRC de La Vallée-de-la-Gatineau (64,4 %), d'Antoine-Labelle (66,6 %) et de Matawinie (67,1 %). Par contraste, dans ces mêmes régions, les MRC les plus méridionales montraient des taux généralement plus élevés, comme l'illustrent les figures 12.3.1 et 12.3.2.

Figure 12.3.2

Taux de travailleurs de 25 à 64 ans, MRC du Québec, 2019



Sources : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec (données sur les taux de travailleurs).
Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Système sur les découpages administratifs (limites administratives).

Écart entre les sexes en ce qui a trait au taux de travailleurs dans les MRC

Au Québec, en 2019, le taux de travailleurs des 25 à 64 ans chez les hommes a progressé de 1,1 point de pourcentage en regard de 2018 pour s'établir à 81,2 %. Du côté des femmes, la croissance a été légèrement plus forte, soit de 1,2 point de pourcentage, pour se fixer à 77,4 %. Dans les deux cas, il s'agit de sommets historiques. Au cours des quinze dernières années, l'écart entre les sexes en ce qui a trait au taux de travailleurs s'est considérablement réduit dans la province : il est passé de 8,9 points de pourcentage en 2004 en faveur des hommes, à 3,8 points en 2019.

À l'échelle infraprovinciale, en 2019, le taux de travailleurs était plus faible chez les femmes que chez les hommes dans 92 des 104 MRC. La MRC de Caniapiscau ressort une nouvelle fois comme celle affichant l'écart le plus

important entre les deux sexes en ce qui concerne le taux de travailleurs, soit une différence de 8,6 points de pourcentage à l'avantage des hommes. L'écart s'est par contre passablement rétréci depuis 2006, année où il atteignait 20,5 points de pourcentage.

Les MRC d'Abitibi-Ouest, des Etchemins, de L'Islet et des Sources continuaient également de montrer de grandes disparités entre les hommes et les femmes. Dans ces territoires supralocaux, le taux des hommes dépassait de plus de 6 points de pourcentage celui des femmes en 2019.

En revanche, dans 12 MRC, majoritairement situées dans des régions éloignées des grands centres urbains, le taux des femmes était supérieur à celui des hommes (figure 12.3.3). Parmi ces MRC, six se trouvent en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et deux dans le Nord-du-Québec. L'écart en faveur des femmes en

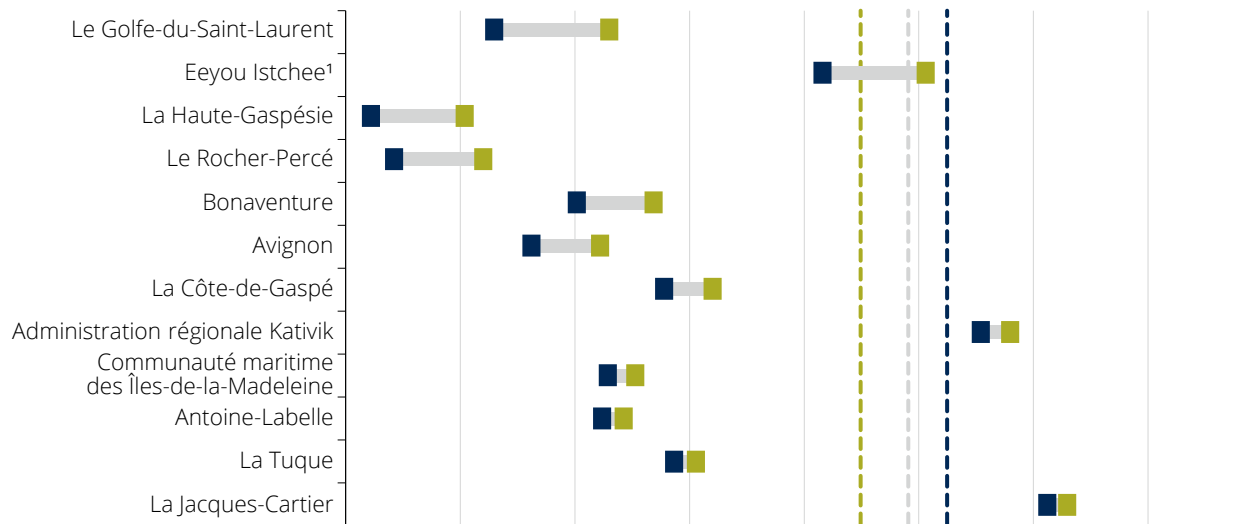
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine s'expliquerait essentiellement par la forte présence féminine dans les services, principal secteur d'emploi dans la région. En effet, selon le Recensement de 2016, la représentation des femmes dans ce secteur d'activité à prédominance féminine était nettement plus élevée en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

que dans le reste de la province (Statistique Canada, 2017). Enfin, notons que parmi les MRC où le taux de travailleurs était plus élevé chez les femmes que chez les hommes, les plus grands écarts ont été notés en 2019 dans Le Golfe-du-Saint-Laurent, Eeyou Istchee et La Haute-Gaspésie.

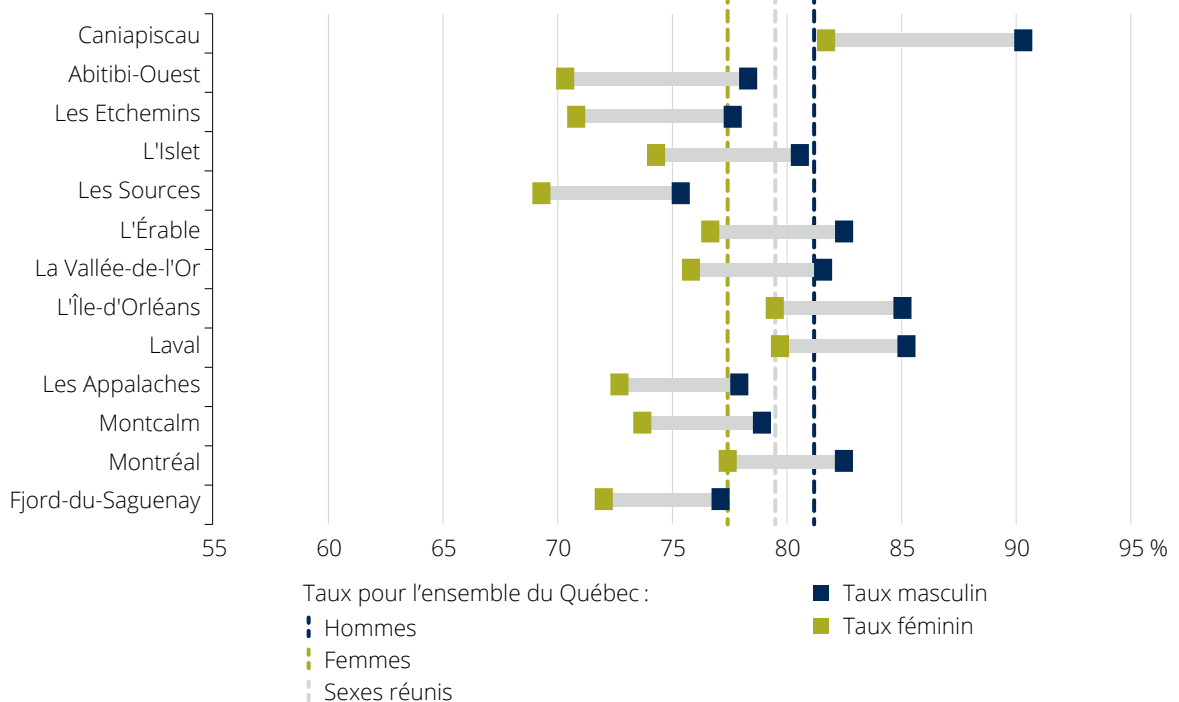
Figure 12.3.3

Écarts entre les hommes et les femmes, taux de travailleurs de 25 à 64 ans, pour certaines MRC, 2019

MRC où le taux féminin est supérieur au taux masculin



MRC où l'écart entre le taux masculin et le taux féminin est le plus élevé



1. Nouveau toponyme officiel à venir.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales de Revenu Québec.

Informations statistiques complémentaires

Des données détaillées par MRC sur le nombre et le taux de travailleurs ainsi que sur le revenu d'emploi sont disponibles sur le [site Web](#) de l'Institut de la statistique du Québec.

Références

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2021). Évolution du marché du travail dans les MRC. *Bilan de l'année 2019*, [En ligne], Québec, janvier, L'Institut, p. 1-22. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/evolution-du-marche-du-travail-dans-les-mrc-bilan-de-l-annee-2019.pdf].

STATISTIQUE CANADA (2017). *Catégorie de lieu de travail, industrie – Système de classification des industries de l'Amérique du Nord 2012, profession – Classification nationale des professions 2016 et sexe pour la population active occupée âgée de 15 ans et plus dans les ménages privés du Canada, provinces et territoires, divisions de recensement et subdivisions de recensement, Recensement de 2016*, [En ligne], produit n°98-400-X2016321 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Statistique Canada. [www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/dt-td/Rp-fra.cfm?LANG=F&A_PATH=3&DETAIL=0&DIM=0&FL=A&FREE=0&GC=0&GID=0&GK=0&GRP=1&PID=110710&PRID=10&PTYPE=109445&S=0&SHOWALL=0&SUB=0&Temporal=2017&THEME=124&VID=0&VNAMEE=&VNAMEF] (Consulté le 16 août 2021).

Tableau 12.3.1

Taux de travailleurs de 25 à 64 ans, selon le sexe, MRC¹ classées par régions administratives, 2014 à 2019

Code	MRC par régions administratives	2014	2015	2016	2017 ^r	2018 ^r	2019 ^p	Écart 2019-2018	Écart 2019-2014
		%						points de %	
01	Bas-Saint-Laurent	69,8	70,0	70,4	71,5	72,9	74,3	1,4	4,5
07	La Matapédia	64,5	64,5	64,8	66,3	67,2	68,7	1,5	4,2
	Hommes	65,0	65,0	65,5	67,2	68,2	69,8	1,6	4,8
	Femmes	64,0	64,0	64,1	65,4	66,2	67,7	1,5	3,7
08	La Matanie	65,1	65,4	65,3	66,5	68,0	69,8	1,8	4,7
	Hommes	66,0	66,3	66,4	67,6	69,1	71,2	2,1	5,2
	Femmes	64,2	64,4	64,2	65,4	66,9	68,5	1,6	4,3
09	La Mitis	66,2	65,9	66,5	68,0	69,4	70,7	1,3	4,5
	Hommes	66,9	66,0	66,6	68,8	70,6	72,1	1,5	5,2
	Femmes	65,4	65,7	66,5	67,0	68,0	69,3	1,3	3,9
10	Rimouski-Neigette	72,8	72,7	72,9	73,9	75,2	76,2	1,0	3,4
	Hommes	73,6	73,4	73,8	74,8	76,4	77,2	0,8	3,6
	Femmes	72,0	71,9	72,1	73,1	74,2	75,1	0,9	3,1
11	Les Basques	66,2	66,2	66,5	67,5	69,0	71,0	2,0	4,8
	Hommes	67,0	67,4	67,9	69,2	71,3	73,0	1,7	6,0
	Femmes	65,4	65,0	64,9	65,7	66,7	69,1	2,4	3,7
12	Rivière-du-Loup	73,8	74,5	75,1	76,3	78,0	79,6	1,6	5,8
	Hommes	76,2	76,7	77,3	78,5	79,8	81,4	1,6	5,2
	Femmes	71,4	72,2	72,8	74,1	76,1	77,7	1,6	6,3
13	Témiscouata	66,8	66,7	67,1	68,2	69,5	70,9	1,4	4,1
	Hommes	67,4	67,7	68,1	69,0	70,6	72,2	1,6	4,8
	Femmes	66,1	65,6	66,1	67,4	68,4	69,6	1,2	3,5
14	Kamouraska	72,0	72,9	73,5	74,3	75,7	77,0	1,3	5,0
	Hommes	74,1	75,2	75,3	76,5	77,9	79,0	1,1	4,9
	Femmes	69,8	70,5	71,7	72,1	73,5	74,9	1,4	5,1

Suite à la page 144

Tableau 12.3.1 (suite)

Taux de travailleurs de 25 à 64 ans, selon le sexe, MRC¹ classées par régions administratives, 2014 à 2019

Code	MRC par régions administratives	2014	2015	2016	2017 ^r	2018 ^r	2019 ^p	Écart 2019-2018	Écart 2019-2014
		%						points de %	
02	Saguenay-Lac-Saint-Jean	70,3	69,9	70,5	71,5	73,2	74,6	1,4	4,3
91	Le Domaine-du-Roy	69,1	68,8	69,5	70,1	71,8	73,2	1,4	4,1
	Hommes	71,1	70,1	70,7	71,4	73,3	74,5	1,2	3,4
	Femmes	67,1	67,4	68,3	68,7	70,3	71,8	1,5	4,7
92	Maria-Chapdelaine	68,8	68,8	68,9	70,0	71,6	73,4	1,8	4,6
	Hommes	70,5	70,1	70,6	71,6	73,7	75,1	1,4	4,6
	Femmes	66,9	67,3	67,0	68,3	69,4	71,5	2,1	4,6
93	Lac-Saint-Jean-Est	70,1	69,7	70,0	71,0	72,7	73,8	1,1	3,7
	Hommes	72,4	71,9	72,2	73,1	74,8	75,6	0,8	3,2
	Femmes	67,6	67,4	67,7	68,7	70,4	71,8	1,4	4,2
941	Saguenay	71,2	70,6	71,3	72,5	74,0	75,4	1,4	4,2
	Hommes	73,6	72,7	73,4	74,6	76,1	77,7	1,6	4,1
	Femmes	68,7	68,5	69,1	70,3	71,8	73,0	1,2	4,3
942	Le Fjord-du-Saguenay	68,4	68,3	69,2	70,6	72,8	74,7	1,9	6,3
	Hommes	71,8	70,8	71,9	73,0	75,3	77,1	1,8	5,3
	Femmes	64,5	65,5	66,3	68,0	70,1	72,0	1,9	7,5
03	Capitale-Nationale	78,1	78,2	78,8	79,7	80,7	81,8	1,1	3,7
15	Charlevoix-Est	68,8	68,1	68,5	70,0	71,3	71,9	0,6	3,1
	Hommes	70,5	69,6	70,2	71,7	72,9	73,5	0,6	3,0
	Femmes	67,0	66,6	66,9	68,4	69,6	70,4	0,8	3,4
16	Charlevoix	71,3	71,2	72,1	73,5	74,2	75,8	1,6	4,5
	Hommes	71,9	71,5	72,6	74,3	75,3	76,8	1,5	4,9
	Femmes	70,8	70,8	71,6	72,7	73,1	74,8	1,7	4,0
20	L'Île-d'Orléans	76,6	78,0	79,3	79,5	81,0	82,3 ^a	1,3	5,7
	Hommes	79,2	81,2	82,3	82,8	83,7 ^a	85,0 ^a	1,3	5,8
	Femmes	74,1	74,9	76,3	76,2	78,3	79,5	1,2	5,4
21	La Côte-de-Beaupré	78,1	78,0	78,3	78,9	80,1	80,8	0,7	2,7
	Hommes	78,6	78,3	78,8	79,8	80,9	81,5	0,6	2,9
	Femmes	77,6	77,7	77,7	78,0	79,3	80,0	0,7	2,4
22	La Jacques-Cartier	84,1	83,9	84,3	84,9	85,5	86,0	0,5	1,9
	Hommes	84,5	84,4	84,7	85,4	85,8	86,0	0,2	1,5
	Femmes	83,7	83,5	83,9	84,4	85,2	86,1	0,9	2,4
23	Québec	78,4	78,5	79,0	79,9	81,0	82,2	1,2	3,8
	Hommes	79,9	79,8	80,2	81,2	82,3	83,5	1,2	3,6
	Femmes	76,9	77,2	77,8	78,7	79,7	80,8	1,1	3,9
34	Portneuf	75,2	75,6	75,9	76,8	77,8	78,9	1,1	3,7
	Hommes	76,9	77,2	77,6	78,7	79,9	80,7	0,8	3,8
	Femmes	73,4	73,8	74,0	74,8	75,7	77,0	1,3	3,6

Suite à la page 145

Tableau 12.3.1 (suite)

Taux de travailleurs de 25 à 64 ans, selon le sexe, MRC¹ classées par régions administratives, 2014 à 2019

Code	MRC par régions administratives	2014	2015	2016	2017 ^r	2018 ^r	2019 ^p	Écart 2019-2018	Écart 2019-2014
		%						points de %	
04	Mauricie	68,6	68,6	69,2	70,3	71,5	72,5	1,0	3,9
35	Mékinac	66,0	65,6	66,1	67,2	67,5	68,2	0,7	2,2
	Hommes	67,8	66,7	67,5	68,7	69,4	70,0	0,6	2,2
	Femmes	64,1	64,5	64,6	65,6	65,5	66,4	0,9	2,3
36	Shawinigan	63,4	62,8	63,4	64,4	66,0	67,0	1,0	3,6
	Hommes	64,1	63,1	63,4	65,0	66,5	67,7	1,2	3,6
	Femmes	62,8	62,5	63,4	63,8	65,4	66,2	0,8	3,4
371	Trois-Rivières	71,0	71,1	71,5	72,6	73,8	74,8	1,0	3,8
	Hommes	72,5	72,4	72,9	74,2	75,0	76,1	1,1	3,6
	Femmes	69,4	69,9	70,2	71,1	72,6	73,4	0,8	4,0
372	Les Chenaux	70,5	70,5	71,4	73,0	74,0	74,6	0,6	4,1
	Hommes	71,9	71,4	72,4	74,5	75,1	75,8	0,7	3,9
	Femmes	69,0	69,7	70,4	71,4	72,8	73,4	0,6	4,4
51	Maskinongé	68,7	69,0	69,7	70,7	71,7	72,7	1,0	4,0
	Hommes	70,6	70,4	71,0	72,4	73,4	74,4	1,0	3,8
	Femmes	66,7	67,5	68,3	68,9	69,9	71,0	1,1	4,3
90	La Tuque	64,3	64,6	65,6	66,6	68,0	69,8	1,8	5,5
	Hommes	63,9	64,2	65,2	66,9	67,9	69,7 ^a	1,8	5,8
	Femmes	64,8	65,1	66,0	66,3	68,0	69,9	1,9	5,1
05	Estrie	73,9	73,9	74,3	75,2	76,3	77,6	1,3	3,7
30	Le Granit	73,4	73,6	74,1	74,8	75,5	77,3	1,8	3,9
	Hommes	75,8	75,4	76,1	76,7	77,2	78,9	1,7	3,1
	Femmes	70,9	71,5	71,9	72,7	73,6	75,6	2,0	4,7
40	Les Sources	67,3	67,3	67,8	69,3	70,3	72,4	2,1	5,1
	Hommes	70,7	69,8	70,7	71,7	73,3	75,4	2,1	4,7
	Femmes	63,9	64,7	64,8	66,7	67,2	69,3	2,1	5,4
41	Le Haut-Saint-François	71,7	71,6	72,5	73,4	74,8	76,0	1,2	4,3
	Hommes	72,6	72,3	73,3	74,1	75,9	77,2	1,3	4,6
	Femmes	70,7	70,9	71,6	72,7	73,6	74,8	1,2	4,1
42	Le Val-Saint-François	76,5	76,1	75,9	76,4	77,6	78,4	0,8	1,9
	Hommes	77,6	77,4	77,4	77,6	79,1	79,7	0,6	2,1
	Femmes	75,2	74,8	74,4	75,1	76,1	77,0	0,9	1,8
43	Sherbrooke	74,4	74,2	74,7	75,7	77,1	78,5	1,4	4,1
	Hommes	75,5	75,1	75,6	76,7	78,4	79,8	1,4	4,3
	Femmes	73,3	73,3	73,9	74,7	75,9	77,1	1,2	3,8
44	Coaticook	79,2	79,3	79,3	79,8	80,7	81,4	0,7	2,2
	Hommes	81,0	80,8	80,9	81,9	82,4	83,5	1,1	2,5
	Femmes	77,3	77,7	77,7	77,7	79,0	79,3	0,3	2,0
45	Memphrémagog	71,9	72,4	72,5	73,5	74,0	74,8	0,8	2,9
	Hommes	73,2	73,9	73,8	75,3	75,8	76,6	0,8	3,4
	Femmes	70,6	70,9	71,2	71,8	72,3	73,1	0,8	2,5

Suite à la page 146

Tableau 12.3.1 (suite)

Taux de travailleurs de 25 à 64 ans, selon le sexe, MRC¹ classées par régions administratives, 2014 à 2019

Code	MRC par régions administratives	2014	2015	2016	2017 ^r	2018 ^r	2019 ^p	Écart 2019-2018	Écart 2019-2014
		%						points de %	
06	Montréal	75,0	75,4	75,9	76,7	78,2	80,0	1,8	5,0
66	Montréal	75,0	75,4	75,9	76,7	78,2	80,0	1,8	5,0
	Hommes	77,6	77,9	78,4	79,3	80,8	82,5	1,7	4,9
	Femmes	72,4	72,9	73,4	74,2	75,6	77,4	1,8	5,0
07	Outaouais	75,7	75,3	75,5	76,2	77,2	78,0	0,8	2,3
80	Papineau	66,1	65,9	66,3	67,0	67,9	68,9	1,0	2,8
	Hommes	67,7	67,1	67,3	68,3	68,9	70,2	1,3	2,5
	Femmes	64,5	64,7	65,2	65,6	66,9	67,5	0,6	3,0
81	Gatineau	77,6	77,2	77,2	77,9	79,0	79,7	0,7	2,1
	Hommes	79,1	78,6	78,7	79,3	80,5	81,3	0,8	2,2
	Femmes	76,2	75,9	75,9	76,6	77,5	78,3	0,8	2,1
82	Les Collines-de-l'Outaouais	79,1	78,7	78,7	79,4	80,1	80,6	0,5	1,5
	Hommes	78,9	78,7	78,9	79,7	80,6	81,0	0,4	2,1
	Femmes	79,2	78,6	78,5	79,0	79,6	80,2	0,6	1,0
83	La Vallée-de-la-Gatineau	61,4	60,8	61,3	62,4	63,2	64,4	1,2	3,0
	Hommes	62,1	61,2	61,9	63,3	63,9	65,3	1,4	3,2
	Femmes	60,6	60,4	60,7	61,5	62,5	63,5	1,0	2,9
84	Pontiac	62,7	63,0	63,9	64,8	65,3	65,8	0,5	3,1
	Hommes	63,3	63,6	65,2	66,1	66,5	66,9	0,4	3,6
	Femmes	62,1	62,3	62,6	63,5	64,2	64,7	0,5	2,6
08	Abitibi-Témiscamingue	74,2	73,9	74,6	76,0	77,3	78,0	0,7	3,8
85	Témiscamingue	71,4	71,3	71,9	72,9	74,1	74,9	0,8	3,5
	Hommes	73,0	73,4	74,0	74,8	76,0	76,6	0,6	3,6
	Femmes	69,6	69,0	69,7	70,9	72,1	73,2	1,1	3,6
86	Rouyn-Noranda	75,7	75,4	75,7	77,2	78,6	79,2	0,6	3,5
	Hommes	78,1	78,0	78,0	79,8	81,1	81,1	0,0	3,0
	Femmes	73,2	72,7	73,3	74,5	76,0	77,3	1,3	4,1
87	Abitibi-Ouest	70,5	70,3	71,1	72,4	73,6	74,4	0,8	3,9
	Hommes	74,2	74,0	75,3	76,6	77,7	78,3	0,6	4,1
	Femmes	66,4	66,4	66,6	68,1	69,3	70,3	1,0	3,9
88	Abitibi	75,0	75,0	75,8	77,5	78,4	79,0	0,6	4,0
	Hommes	77,4	77,0	78,3	80,1	80,8	80,9	0,1	3,5
	Femmes	72,5	72,9	73,1	74,8	75,9	77,1	1,2	4,6
89	La Vallée-de-l'Or	74,9	74,5	75,3	76,6	78,2	78,8	0,6	3,9
	Hommes	78,2	77,6	78,6	80,2	81,4	81,6	0,2	3,4
	Femmes	71,4	71,1	71,7	72,7	74,8	75,8	1,0	4,4

Suite à la page 147

Tableau 12.3.1 (suite)

Taux de travailleurs de 25 à 64 ans, selon le sexe, MRC¹ classées par régions administratives, 2014 à 2019

Code	MRC par régions administratives	2014	2015	2016	2017 ^r	2018 ^r	2019 ^p	Écart 2019-2018	Écart 2019-2014
%								points de %	
09	Côte-Nord	71,5	70,9	70,4	71,6	73,1	74,3	1,2	2,8
95	La Haute-Côte-Nord	64,3	63,8	64,5	65,6	67,1	68,9	1,8	4,6
	Hommes	67,0	65,8	66,6	67,6	68,6	70,5	1,9	3,5
	Femmes	61,5	61,7	62,2	63,6	65,4	67,3	1,9	5,8
96	Manicouagan	69,9	69,6	69,3	70,4	71,7	72,8	1,1	2,9
	Hommes	70,7	69,6	69,5	70,9	72,1	73,4	1,3	2,7
	Femmes	69,1	69,6	69,0	69,8	71,3	72,2	0,9	3,1
971	Sept-Rivières	76,0	74,7	74,0	75,5	77,4	78,2	0,8	2,2
	Hommes	78,9	77,2	76,2	77,6	79,8	80,6	0,8	1,7
	Femmes	72,8	72,1	71,7	73,3	74,8	75,9	1,1	3,1
972	Caniapiscau	84,4	85,2	83,1	86,3	86,3	86,4	0,1	2,0
	Hommes	90,0	91,8	88,4	90,8	90,3	90,3	0,0	0,3
	Femmes	78,0	77,6	76,9	81,0	81,8	81,7	-0,1	3,7
981	Minganie	67,4	67,7	66,2	65,9	67,3	69,4	2,1	2,0
	Hommes	67,1	67,2	65,0	64,5	67,0	69,8	2,8	2,7
	Femmes	67,7	68,3	67,5	67,4	67,5	69,0	1,5	1,3
982	Le Golfe-du-Saint-Laurent	59,8	60,5	60,2	61,7	61,8	64,0	2,2	4,2
	Hommes	57,5	58,8	57,8	60,2	58,8	61,5	2,7	4,0
	Femmes	62,1	62,2	62,6	63,2	64,8	66,5	1,7	4,4
10	Nord-du-Québec	79,1	79,4	79,5	80,2	80,6	81,1	0,5	2,0
991	Jamésie	78,6	78,4	78,3	79,9	80,8	82,1	1,3	3,5
	Hommes	80,8	80,8	80,8	82,8	83,6	84,3	0,7	3,5
	Femmes	76,1	75,8	75,6	76,6	77,7	79,7	2,0	3,6
992	Administration régionale Kativik	82,6	83,7	84,3	83,9	84,0	83,4 ^a	-0,6	0,8
	Hommes	81,3	82,4	83,1	82,6	82,9	82,7 ^a	-0,2	1,4
	Femmes	83,8	85,1	85,5	85,4	85,2	84,0 ^a	-1,2	0,2
993	Eeyou Istchee ²	77,1	77,1	77,1	77,6	77,7 ^a	78,2 ^a	0,5	1,1
	Hommes	73,9 ^a	74,4 ^a	74,2 ^a	75,5 ^a	75,1 ^a	75,8 ^a	0,7	1,9
	Femmes	79,9	79,4	79,5	79,4	79,9	80,3 ^a	0,4	0,4

Suite à la page 148

Tableau 12.3.1 (suite)

Taux de travailleurs de 25 à 64 ans, selon le sexe, MRC¹ classées par régions administratives, 2014 à 2019

Code	MRC par régions administratives	2014	2015	2016	2017 ^r	2018 ^r	2019 ^p	Écart 2019-2018	Écart 2019-2014
%								points de %	
11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	59,6	60,1	60,6	61,8	63,1	64,6	1,5	5,0
01	Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine	61,9	62,4	62,7	65,2	66,2	67,0	0,8	5,1
	Hommes	59,5	60,8	60,6	64,3	65,2	66,4	1,2	6,9
	Femmes	64,4	64,0	64,7	66,0	67,3	67,6	0,3	3,2
02	Le Rocher-Percé	53,1	53,8	55,1	56,4	57,5	59,0	1,5	5,9
	Hommes	50,5	51,5	53,0	54,2	55,6	57,1	1,5	6,6
	Femmes	55,7	56,3	57,3	58,7	59,4	61,0	1,6	5,3
03	La Côte-de-Gaspé	65,7	66,0	66,1	67,1	68,4	69,9	1,5	4,2
	Hommes	64,1	64,5	64,3	66,2	67,3	68,9	1,6	4,8
	Femmes	67,3	67,5	67,8	68,0	69,4	71,0	1,6	3,7
04	La Haute-Gaspésie	53,2	53,1	54,5	55,9	56,8	58,1	1,3	4,9
	Hommes	51,5	51,7	52,9	54,2	55,2	56,1	0,9	4,6
	Femmes	55,0	54,6	56,1	57,6	58,4	60,2	1,8	5,2
05	Bonaventure	62,0	62,5	63,0	63,9	65,3	66,8	1,5	4,8
	Hommes	60,6	61,0	61,1	62,2	63,4	65,1	1,7	4,5
	Femmes	63,5	64,0	64,9	65,6	67,2	68,5	1,3	5,0
06	Avignon	60,4	61,0	60,7	61,2	62,9	64,6	1,7	4,2
	Hommes	59,0	59,3	59,2	59,6	61,2	63,1	1,9	4,1
	Femmes	61,7	62,6	62,0	62,7	64,5	66,1	1,6	4,4

Suite à la page 149

Tableau 12.3.1 (suite)

Taux de travailleurs de 25 à 64 ans, selon le sexe, MRC¹ classées par régions administratives, 2014 à 2019

Code	MRC par régions administratives	2014	2015	2016	2017 ^r	2018 ^r	2019 ^p	Écart 2019-2018	Écart 2019-2014
%								points de %	
12	Chaudière-Appalaches	78,3	78,5	78,9	79,8	80,8	81,7	0,9	3,4
17	L'Islet	74,1	74,2	74,7	75,6	76,2	77,6	1,4	3,5
	Hommes	77,6	77,6	78,1	78,8	79,5	80,6	1,1	3,0
	Femmes	70,3	70,5	71,1	72,0	72,6	74,3	1,7	4,0
18	Montmagny	73,0	73,2	74,0	75,0	76,5	77,5	1,0	4,5
	Hommes	75,6	75,5	76,3	77,1	77,9	79,0	1,1	3,4
	Femmes	70,4	70,8	71,5	72,7	75,0	75,9	0,9	5,5
19	Bellechasse	80,0	80,6	80,9	81,6	82,3	83,0	0,7	3,0
	Hommes	82,3	82,5	83,0	83,8	84,4	84,9	0,5	2,6
	Femmes	77,5	78,4	78,7	79,1	79,9	80,9	1,0	3,4
251	Lévis	81,7	81,7	81,8	82,7	83,3	84,2	0,9	2,5
	Hommes	83,4	83,2	83,3	84,3	84,9	85,7	0,8	2,3
	Femmes	80,1	80,1	80,3	81,1	81,7	82,8	1,1	2,7
26	La Nouvelle-Beauce	82,3	82,3	82,7	83,5	84,5	85,2	0,7	2,9
	Hommes	83,7	84,1	84,5	85,3	86,1	86,6	0,5	2,9
	Femmes	80,8	80,5	80,8	81,7	82,8	83,7	0,9	2,9
27	Robert-Cliche	78,0	78,4	78,9	79,2	80,7	81,5	0,8	3,5
	Hommes	80,9	81,3	81,4	81,6	83,1	83,5	0,4	2,6
	Femmes	74,7	75,2	76,2	76,5	78,0	79,3	1,3	4,6
28	Les Etchemins	70,5	70,9	70,8	72,0	73,2	74,4	1,2	3,9
	Hommes	74,0	74,1	74,0	75,4	76,7	77,6	0,9	3,6
	Femmes	66,6	67,4	67,3	68,2	69,3	70,8	1,5	4,2
29	Beauce-Sartigan	76,7	77,1	77,7	78,4	79,5	80,3	0,8	3,6
	Hommes	79,1	79,4	79,9	80,5	81,6	82,4	0,8	3,3
	Femmes	74,1	74,6	75,3	76,2	77,3	78,0	0,7	3,9
31	Les Appalaches	70,3	71,1	71,6	72,6	73,9	75,4	1,5	5,1
	Hommes	72,3	73,1	73,7	75,0	76,4	77,9	1,5	5,6
	Femmes	68,1	68,9	69,3	70,2	71,2	72,7	1,5	4,6
33	Lotbinière	79,3	79,3	79,8	81,3	82,4	83,5	1,1	4,2
	Hommes	80,6	80,1	80,8	82,6	83,4	84,6	1,2	4,0
	Femmes	77,8	78,3	78,7	79,8	81,2	82,3	1,1	4,5
13	Laval	79,6	79,4	79,6	80,2	81,2	82,4	1,2	2,8
65	Laval	79,6	79,4	79,6	80,2	81,2	82,4	1,2	2,8
	Hommes	82,2	82,1	82,3	82,9	84,0	85,2	1,2	3,0
	Femmes	77,1	76,9	77,0	77,6	78,6	79,7	1,1	2,6

Suite à la page 150

Tableau 12.3.1 (suite)

Taux de travailleurs de 25 à 64 ans, selon le sexe, MRC¹ classées par régions administratives, 2014 à 2019

Code	MRC par régions administratives	2014	2015	2016	2017 ^r	2018 ^r	2019 ^p	Écart 2019-2018	Écart 2019-2014
		%						points de %	
14	Lanaudière	75,7	75,4	75,8	76,5	77,6	78,5	0,9	2,8
52	D'Au-tray	70,6	70,2	70,8	71,4	72,7	74,0	1,3	3,4
	Hommes	73,5	72,5	73,4	74,3	75,3	76,2	0,9	2,7
	Femmes	67,6	67,7	68,0	68,3	70,0	71,7	1,7	4,1
60	L'Assomption	78,8	78,2	78,7	79,4	80,2	80,8	0,6	2,0
	Hommes	81,0	80,2	80,8	81,5	82,3	83,1	0,8	2,1
	Femmes	76,6	76,3	76,7	77,3	78,2	78,7	0,5	2,1
61	Joliette	71,0	70,8	71,2	71,6	72,7	74,1	1,4	3,1
	Hommes	72,8	72,4	72,9	73,5	74,4	75,4	1,0	2,6
	Femmes	69,3	69,3	69,6	69,8	71,0	72,8	1,8	3,5
62	Matawinie	63,6	63,4	63,9	65,4	66,4	67,1	0,7	3,5
	Hommes	64,7	64,4	64,9	66,3	67,5	68,1	0,6	3,4
	Femmes	62,5	62,4	62,8	64,3	65,1	66,0	0,9	3,5
63	Montcalm	72,4	72,3	73,0	74,1	75,5	76,4	0,9	4,0
	Hommes	75,4	74,8	75,7	76,6	77,9	78,9	1,0	3,5
	Femmes	69,2	69,6	70,1	71,4	72,9	73,7	0,8	4,5
64	Les Moulins	81,2	81,1	81,3	81,9	82,9	83,6	0,7	2,4
	Hommes	83,2	83,0	83,2	83,8	84,7	85,3	0,6	2,1
	Femmes	79,2	79,3	79,4	80,1	81,1	82,0	0,9	2,8
15	Laurentides	76,0	75,8	76,1	76,9	77,8	78,8	1,0	2,8
72	Deux-Montagnes	79,4	79,3	79,3	79,9	81,0	81,7	0,7	2,3
	Hommes	81,1	80,9	80,9	81,7	82,8	83,7	0,9	2,6
	Femmes	77,7	77,7	77,8	78,1	79,2	79,7	0,5	2,0
73	Thérèse-De Blainville	80,6	80,2	80,4	80,9	81,8	82,6	0,8	2,0
	Hommes	82,9	82,3	82,3	82,8	83,6	84,5	0,9	1,6
	Femmes	78,4	78,2	78,7	79,1	80,0	80,7	0,7	2,3
74	Mirabel	83,3	82,9	83,0	83,8	84,5	85,1	0,6	1,8
	Hommes	84,8	84,1	84,1	85,1	86,0	86,8	0,8	2,0
	Femmes	81,7	81,6	81,8	82,4	83,0	83,4	0,4	1,7
75	La Rivière-du-Nord	74,7	74,6	74,8	75,7	76,8	78,0	1,2	3,3
	Hommes	76,5	75,9	76,4	77,3	78,5	79,6	1,1	3,1
	Femmes	72,8	73,3	73,3	74,2	75,0	76,4	1,4	3,6
76	Argenteuil	68,0	67,2	68,1	69,2	70,1	70,8	0,7	2,8
	Hommes	69,9	69,1	70,2	71,3	72,1	72,4	0,3	2,5
	Femmes	66,0	65,3	65,9	66,9	68,0	69,2	1,2	3,2
77	Les Pays-d'en-Haut	70,3	70,2	70,7	71,1	71,6	72,5	0,9	2,2
	Hommes	71,8	71,7	71,8	72,3	72,9	73,8	0,9	2,0
	Femmes	68,9	68,7	69,7	70,0	70,5	71,3	0,8	2,4
78	Les Laurentides	70,3	70,3	70,7	71,7	72,6	73,5	0,9	3,2
	Hommes	70,6	70,8	71,0	72,2	73,3	74,0	0,7	3,4
	Femmes	69,9	69,8	70,4	71,1	72,1	73,1	1,0	3,2
79	Antoine-Labelle	62,5	62,2	62,7	63,8	64,8	66,6	1,8	4,1
	Hommes	62,7	62,4	63,0	64,2	65,0	66,5	1,5	3,8
	Femmes	62,2	62,0	62,4	63,4	64,5	66,8	2,3	4,6

Suite à la page 151

Tableau 12.3.1 (suite)

Taux de travailleurs de 25 à 64 ans, selon le sexe, MRC¹ classées par régions administratives, 2014 à 2019

Code	MRC par régions administratives	2014	2015	2016	2017 ^r	2018 ^r	2019 ^p	Écart 2019-2018	Écart 2019-2014
%								points de %	
16	Montérégie	78,0	78,0	78,2	79,1	80,0	80,8	0,8	2,8
46	Brome-Missisquoi	74,7	74,4	74,8	75,7	77,0	77,6	0,6	2,9
	Hommes	76,9	76,6	77,0	77,7	79,0	79,5	0,5	2,6
	Femmes	72,6	72,2	72,6	73,8	74,9	75,9	1,0	3,3
47	La Haute-Yamaska	75,3	74,9	74,9	75,7	76,8	77,6	0,8	2,3
	Hommes	77,3	76,8	76,7	77,5	78,7	79,1	0,4	1,8
	Femmes	73,4	73,0	73,0	73,9	74,9	76,1	1,2	2,7
48	Acton	74,3	74,6	75,1	75,9	76,8	78,0	1,2	3,7
	Hommes	76,6	76,4	77,0	77,6	78,6	79,6	1,0	3,0
	Femmes	71,8	72,6	73,2	74,0	74,8	76,3	1,5	4,5
53	Pierre-De Saurel	68,3	68,6	68,8	69,9	71,2	72,4	1,2	4,1
	Hommes	71,4	71,3	71,3	72,4	73,8	74,8	1,0	3,4
	Femmes	65,1	65,8	66,3	67,2	68,5	70,0	1,5	4,9
54	Les Maskoutains	77,0	77,1	77,4	78,4	79,4	80,3	0,9	3,3
	Hommes	78,8	78,9	79,2	80,2	81,2	82,0	0,8	3,2
	Femmes	75,2	75,2	75,4	76,6	77,4	78,4	1,0	3,2
55	Rouville	80,0	80,3	80,4	81,4	82,2	82,5	0,3	2,5
	Hommes	81,6	81,7	81,7	82,4	83,4	83,6	0,2	2,0
	Femmes	78,4	78,8	79,1	80,3	80,9	81,4	0,5	3,0
56	Le Haut-Richelieu	76,7	76,5	76,9	78,0	79,0	80,1	1,1	3,4
	Hommes	78,5	78,3	78,7	79,9	80,9	81,7	0,8	3,2
	Femmes	74,9	74,8	75,1	76,0	77,1	78,4	1,3	3,5
57	La Vallée-du-Richelieu	82,9	82,7	82,9	83,6	84,2	84,7	0,5	1,8
	Hommes	84,2	84,0	84,3	85,1	85,8	86,2	0,4	2,0
	Femmes	81,7	81,4	81,6	82,1	82,6	83,3	0,7	1,6
58	Longueuil	77,5	77,5	77,9	78,7	79,8	81,1	1,3	3,6
	Hommes	79,7	79,7	80,0	81,0	82,1	83,5	1,4	3,8
	Femmes	75,4	75,4	75,8	76,5	77,6	78,7	1,1	3,3
59	Marguerite-D'Youville	83,1	82,9	83,0	83,5	84,1	84,4	0,3	1,3
	Hommes	84,8	84,4	84,6	85,3	85,7	86,1	0,4	1,3
	Femmes	81,4	81,4	81,4	81,7	82,5	82,7	0,2	1,3
67	Roussillon	80,4	80,3	80,5	81,2	81,7	82,3	0,6	1,9
	Hommes	82,2	82,3	82,3	83,0	83,5	84,2	0,7	2,0
	Femmes	78,6	78,4	78,7	79,3	80,0	80,5	0,5	1,9
68	Les Jardins-de-Napierville	78,8	79,1	79,7	80,3	81,1	81,3	0,2	2,5
	Hommes	81,2	81,5	82,1	82,5	83,2	83,4*	0,2	2,2
	Femmes	76,4	76,6	77,1	77,9	78,8	79,1	0,3	2,7
69	Le Haut-Saint-Laurent	66,8	67,0	67,7	68,1	68,9	69,5	0,6	2,7
	Hommes	68,4	68,5	69,1	70,0	70,5	70,2	-0,3	1,8
	Femmes	65,1	65,4	66,4	66,2	67,3	68,8	1,5	3,7
70	Beauharnois-Salaberry	71,7	71,7	72,2	73,3	74,4	75,4	1,0	3,7
	Hommes	73,4	73,1	73,7	74,9	76,1	77,0	0,9	3,6
	Femmes	70,0	70,3	70,7	71,7	72,8	73,8	1,0	3,8
71	Vaudreuil-Soulanges	81,7	81,5	81,4	82,2	82,8	83,6	0,8	1,9
	Hommes	83,6	83,4	83,3	84,1	84,8	85,4	0,6	1,8
	Femmes	79,8	79,6	79,6	80,3	80,9	81,8	0,9	2,0

Suite à la page 152

Tableau 12.3.1 (suite)

Taux de travailleurs de 25 à 64 ans, selon le sexe, MRC¹ classées par régions administratives, 2014 à 2019

Code	MRC par régions administratives	2014	2015	2016	2017 ^r	2018 ^r	2019 ^p	Écart 2019-2018	Écart 2019-2014
%								points de %	
17	Centre-du-Québec	74,1	74,4	74,9	76,0	77,2	78,4	1,2	4,3
32	L'Érable	75,9	76,6	76,9	77,6	78,8	79,7	0,9	3,8
	Hommes	79,3	80,2	80,6	80,8	81,4	82,5	1,1	3,2
	Femmes	72,2	72,7	72,9	74,3	76,0	76,7	0,7	4,5
38	Bécancour	71,8	72,0	72,7	74,0	74,5	76,0	1,5	4,2
	Hommes	73,6	73,8	74,2	76,0	76,1	77,0	0,9	3,4
	Femmes	69,8	70,1	71,1	71,9	72,8	74,9	2,1	5,1
39	Arthabaska	74,9	75,1	75,6	76,6	77,8	79,0	1,2	4,1
	Hommes	77,1	77,0	77,5	78,7	79,7	80,8	1,1	3,7
	Femmes	72,8	73,1	73,7	74,6	75,9	77,2	1,3	4,4
49	Drummond	73,7	74,0	74,6	75,7	77,0	78,2	1,2	4,5
	Hommes	76,2	76,4	76,9	78,1	79,4	80,6	1,2	4,4
	Femmes	71,1	71,5	72,1	73,2	74,6	75,8	1,2	4,7
50	Nicolet-Yamaska	74,0	74,3	74,3	75,3	76,6	78,0	1,4	4,0
	Hommes	75,7	76,2	76,3	77,4	78,3	79,7	1,4	4,0
	Femmes	72,2	72,3	72,2	73,2	74,7	76,1	1,4	3,9
Ensemble du Québec		75,6	75,7	76,1	76,9	78,1	79,3	1,2	3,7
	Hommes	77,6	77,5	77,9	78,9	80,1	81,2	1,1	3,6
	Femmes	73,7	73,9	74,2	75,0	76,2	77,4	1,2	3,7

a Dans le présent tableau, les données sont accompagnées de la lettre a lorsque la MRC présente, pour une année donnée, un taux de couverture fiscale inférieur à 80 %. En raison d'une sous-couverture plus importante de la population, ces données doivent être interprétées avec prudence. La sous-couverture fiscale peut être attribuable aux facteurs suivants :

- Un certain nombre de particuliers ne produisent pas de déclaration de revenus puisqu'ils n'ont pas d'impôt à payer ou parce qu'ils ne souhaitent pas demander de crédits d'impôt provinciaux ou de remboursements fiscaux.
- La méthode de géocodage utilisée pour produire les estimations annuelles de la population à l'échelle des MRC est différente, à plusieurs égards, de celle utilisée pour répartir géographiquement les particuliers ayant produit une déclaration de revenus.
- La presque totalité des adresses inscrites dans les fichiers administratifs de Revenu Québec correspond à l'adresse de résidence du particulier. Toutefois, certaines personnes n'indiquent pas leur lieu de résidence comme adresse de correspondance, mais plutôt l'adresse de leur comptable ou du fiscaliste qui a rempli leur déclaration de revenus ou encore l'adresse du lieu d'affaires de leur entreprise, laquelle peut être située à l'extérieur de la MRC où se trouve leur résidence.

1. Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2019.

2. Nouveau toponyme officiel à venir.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

12.4 Valeur foncière des résidences unifamiliales

Par Raphaël Delobbe, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

L'analyse de la valeur foncière présentée dans cette section permet de dresser un portrait régional plus précis que celui proposé au chapitre 7, et de faire ressortir les écarts, parfois importants, qui existent entre les MRC d'une même région. Contrairement au chapitre 7, qui présente de l'information sur les copropriétés, la présente section est entièrement consacrée à l'examen des résidences unifamiliales, étant donné le nombre très limité, voire inexistant, de copropriétés dans certaines MRC de la province ([voir encadré](#)). L'évolution de la valeur moyenne des résidences unifamiliales présentée est celle observée entre les exercices financiers 2020 et 2021.

La méthodologie utilisée dans cette section est la même que celle présentée dans l'encadré du [chapitre 7](#). Le lecteur peut s'y référer afin d'obtenir davantage de précisions.

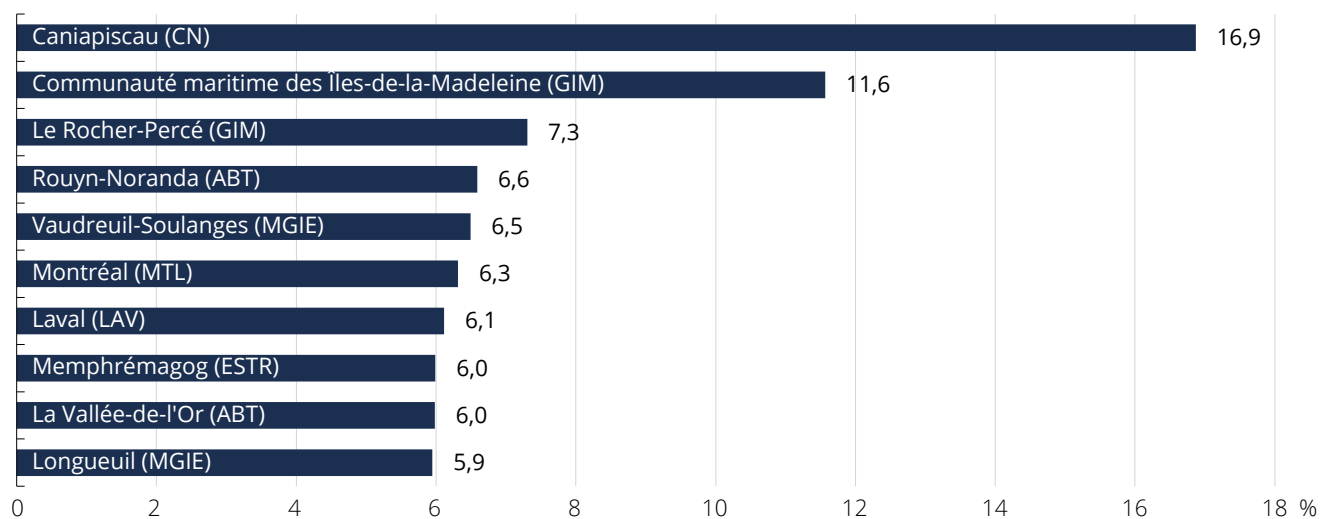
Rappelons que les villages nordiques et cris, le village naskapi ainsi que les réserves indiennes et les établissements indiens ne sont pas pris en compte dans les données. Ces localités n'ont pas à produire de rôle d'évaluation foncière étant donné qu'elles ne sont pas assujetties à la Loi sur la fiscalité municipale.

Croissance de la valeur des résidences unifamiliales : des différences marquées

Selon les sommaires du rôle d'évaluation foncière des municipalités de 2021, 97 MRC ont enregistré une croissance de la valeur moyenne des résidences unifamiliales par rapport à l'année précédente. Parmi celles-ci, 30 MRC ont connu une hausse supérieure ou égale à celle observée dans l'ensemble du Québec (+ 4,1 %) en 2021. Comme nous pouvons l'observer à la figure 12.4.1, la MRC de Caniapiscau a connu la plus forte augmentation (+ 16,9 %) au Québec en 2021. Le bilan de cette MRC, qui fait partie de la région administrative de la Côte-Nord, contraste avec celui des cinq autres MRC de la région, qui enregistrent des variations se situant entre 1,1 % et - 3,9 %. Il est également important de mentionner que trois des cinq MRC en décroissance dans l'ensemble du Québec en 2021 se situent sur la Côte-Nord, alors que les deux autres se trouvent en Mauricie. Parmi les autres MRC qui affichent les plus fortes progressions de la valeur des résidences unifamiliales en 2021, on compte deux MRC appartenant à la région administrative de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, soit la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine (+ 11,6 %) et Le Rocher-Percé (+ 7,3 %).

Figure 12.4.1

MRC du Québec affichant les plus fortes croissances de la valeur des résidences unifamiliales selon les exercices financiers 2020 et 2021 des municipalités



Source : Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, Sommaires du rôle d'évaluation foncière des municipalités.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

À la lecture de ces données, on constate qu'il importe de tenir compte du fait que les MRC présentent un profil différent quant au type de propriétés qui se trouvent sur leur territoire. En effet, les résidences unifamiliales sont présentes en grand nombre dans l'ensemble des MRC du Québec. Toutefois, les copropriétés sont, à Montréal, presque aussi nombreuses que les résidences unifamiliales. À l'opposé, une dizaine de MRC ne comptent, en 2021, aucune copropriété sur leur territoire. Au Québec, ce type de propriété se trouve principalement au sein des grandes zones urbaines à forte densité de population, soit à Montréal (42,7 %), Québec (10,5 %), Longueuil (9,3 %), Laval (6,8 %) et Gatineau (3,5 %).

Les MRC localisées en totalité ou en partie dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal font aussi bonne figure. En effet, les territoires supralocaux de Montréal (+ 6,3 %), de Laval (+ 6,1 %), de Vaudreuil-Soulanges (+ 6,5 %) et de Longueuil (+ 5,9 %) se situent parmi les dix MRC affichant les plus fortes croissances de la valeur moyenne des résidences unifamiliales au Québec en 2021.

Tableau 12.4.1

MRC du Québec affichant les valeurs moyennes des résidences unifamiliales les plus faibles et les plus élevées selon l'exercice financier 2021 des municipalités

MRC	Région administrative	Valeur moyenne	MRC	Région administrative	Valeur moyenne
		\$			\$
Valeurs les plus faibles			Valeurs les plus élevées		
Le Golfe-du-Saint-Laurent	CN	87 103	Montréal	MTL	639 098
La Haute-Gaspésie	GIM	107 369	Longueuil	MGIE	409 293
La Haute-Côte-Nord	CN	115 323	Laval	LAV	388 959
Témiscouata	BSL	120 291	Thérèse-De Blainville	LAUR	369 419
Le Rocher-Percé	GIM	121 404	La Vallée-du-Richelieu	MGIE	366 638
La Matapédia	BSL	123 524	Vaudreuil-Soulanges	MGIE	364 197
La Tuque	MAUR	125 895	L'Île-d'Orléans	CAPN	349 586
Les Basques	BSL	125 967	Roussillon	MGIE	340 892
La Vallée-de-la-Gatineau	OUT	128 671	Marguerite-D'Youville	MGIE	337 005
Les Etchemins	CHAPP	131 629	La Jacques-Cartier	CAPN	336 334

Source : Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, Sommaires du rôle d'évaluation foncière des municipalités.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Valeur des résidences unifamiliales : Montréal loin devant

Dans 14 MRC, la valeur moyenne des résidences unifamiliales est supérieure à celle observée dans l'ensemble du Québec (298 070 \$). Comme nous pouvons l'observer dans le tableau 12.4.1, les MRC qui ont les valeurs les plus élevées en 2021 se situent dans les grands centres urbains ou à proximité de ceux-ci. Tout comme en 2020, les trois MRC qui figurent en tête sont également celles qui ont les plus fortes densités de population par kilomètre carré à l'échelle du Québec. Montréal (639 098 \$) arrive ainsi en première position, loin devant Longueuil (409 293 \$) et Laval (388 959 \$).

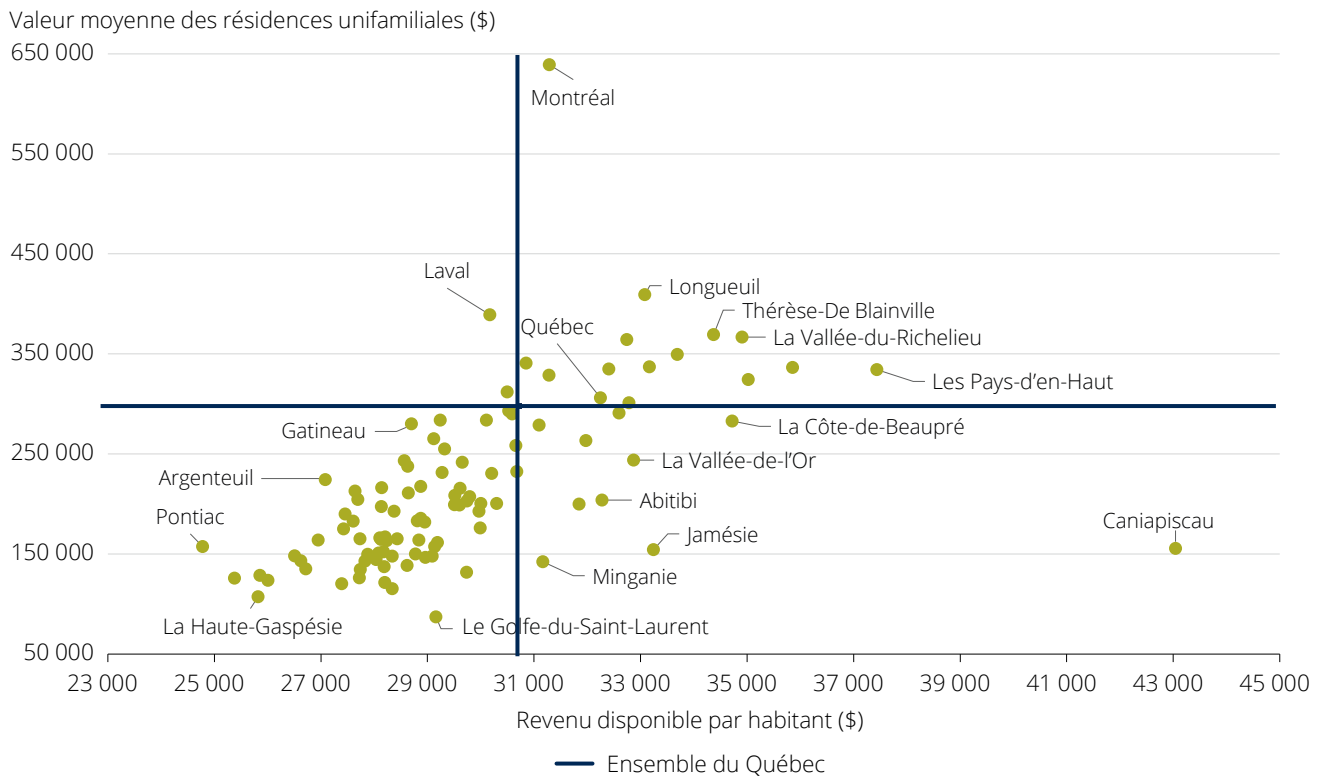
Parmi les dix MRC du Québec qui affichent les valeurs foncières moyennes les plus élevées, cinq se situent en Montérégie : il s'agit des MRC de Longueuil, de La Vallée-du-Richelieu (366 638 \$), de Vaudreuil-Soulanges (364 197 \$), de Roussillon (340 892 \$) et de Marguerite-D'Youville (337 005 \$). Les MRC de L'Île-d'Orléans (349 586 \$) et de La Jacques-Cartier (336 334 \$), dans la Capitale-Nationale, sont les plus éloignées de la région montréalaise à se classer dans les dix MRC affichant les valeurs moyennes les plus élevées.

En revanche, dans plusieurs MRC, la valeur foncière moyenne des résidences unifamiliales se situe nettement en dessous de celle observée dans l'ensemble du Québec. Les plus faibles valeurs se trouvent principalement à l'est de la province, dans des zones peu densément peuplées, dont certaines se caractérisent par un revenu disponible par habitant parmi les plus bas du Québec (figure 12.4.2). En 2021, la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent demeure la seule à enregistrer une valeur moyenne sous les 100 000 \$ (87 103 \$). Dans la région administrative de

la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, les MRC de La Haute-Gaspésie (107 369 \$) et du Rocher-Percé (121 404 \$) présentent également une valeur moyenne bien inférieure à l'ensemble du Québec. Finalement, parmi les huit MRC du Bas-Saint-Laurent, trois se classent dans les dix MRC présentant les plus faibles valeurs, soit les MRC de Témiscouata (120 291 \$), de La Matapédia (123 524 \$) et des Basques (125 967 \$).

Figure 12.4.2

Revenu disponible par habitant de 2019 et valeur moyenne des résidences unifamiliales selon l'exercice financier 2021 des municipalités, MRC du Québec



Sources : Institut de la statistique du Québec ; ministère des Affaires municipales et de l'Habitation ; ministère de l'Enseignement supérieur ; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris ; Retraite Québec ; Revenu Québec ; Services aux Autochtones Canada ; Société de l'assurance automobile du Québec ; Société d'habitation du Québec et Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Des écarts infrarégionaux importants

Dans plusieurs régions administratives, la valeur moyenne des résidences unifamiliales peut varier considérablement d'une MRC à l'autre. La figure 12.4.3 montre qu'en 2021, des écarts d'ampleur variable s'observent dans les régions du Québec.

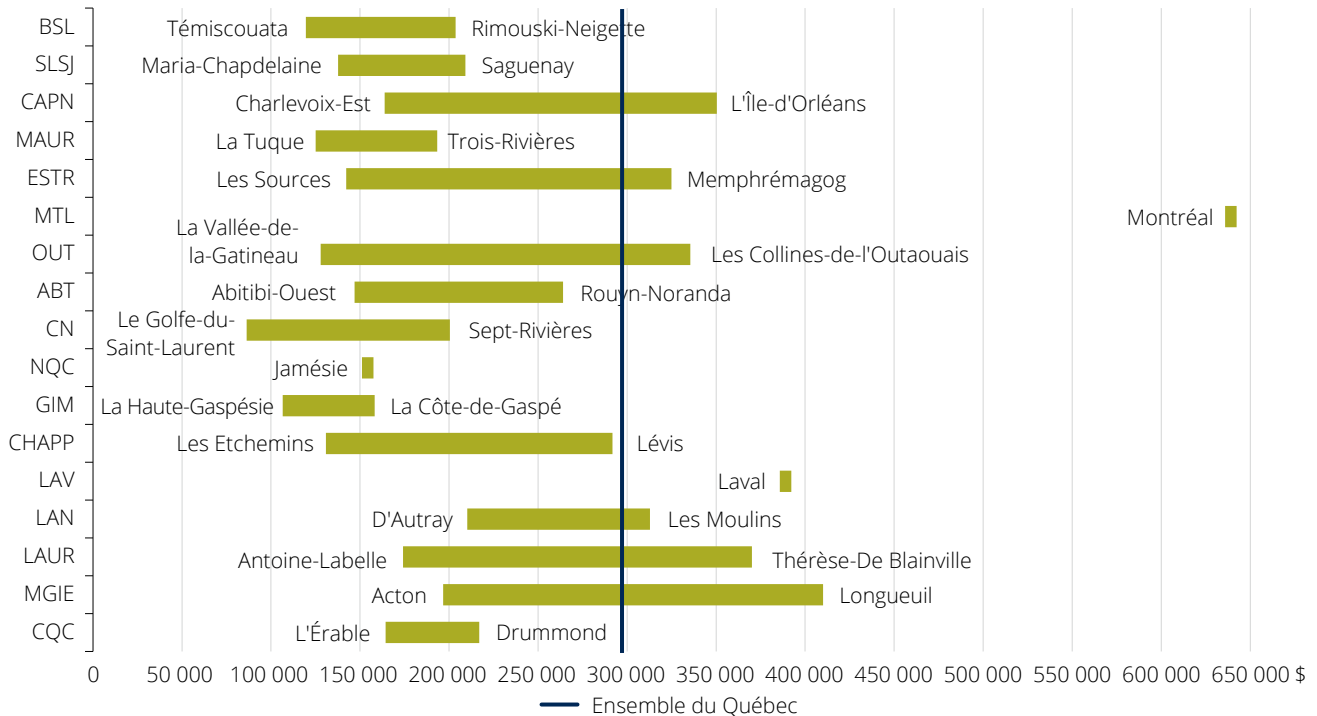
Dans sept régions, la valeur la plus élevée enregistrée pour une MRC est au moins deux fois plus importante que la valeur la plus faible. En Outaouais, on observe la situation la plus contrastée de la province. La MRC des Collines-de-l'Outaouais (334 757 \$) affiche une valeur moyenne 2,6 fois plus élevée que celle observée dans La Vallée-de-la-Gatineau (128 671 \$). Des écarts prononcés sont aussi enregistrés dans les régions de la Côte-Nord, de l'Estrie, de la Chaudière-Appalaches, de la Capitale-Nationale et des Laurentides. La Montérégie se distingue également par des différences infrarégionales

importantes ; la valeur des résidences unifamiliales est 2,1 fois plus élevée dans Longueuil (409 293 \$) que dans Acton (197 438 \$). L'écart se chiffre donc à plus de 210 000 \$ entre ces deux MRC.

Dans le Centre-du-Québec et en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, les écarts infrarégionaux sont moins marqués. Les résidences unifamiliales de La Haute-Gaspésie valent en moyenne 107 369 \$, soit 50 100 \$ de moins que la valeur moyenne de celles de la MRC de La Côte-de-Gaspé (157 469 \$). De même, l'écart entre la valeur moyenne des résidences de la MRC de Drummond (216 215 \$) et la MRC de L'Érable (165 069 \$) est de 51 146 \$. Dans le Centre-du-Québec, la valeur la plus faible enregistrée pour une MRC représente ainsi 76 % de la valeur la plus élevée, ce qui indique que les disparités sur le plan foncier y sont moins prononcées qu'ailleurs au Québec.

Figure 12.4.3

Écart entre la MRC affichant la valeur foncière des résidences unifamiliales la plus basse et celle affichant la plus élevée dans chacune des régions administratives, selon l'exercice financier 2021 des municipalités, Québec



1. Aucune donnée disponible pour les MRC de l'Administration régionale Kativik et d'Eeyou Istchee.

Source : Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, Sommaires du rôle d'évaluation foncière des municipalités.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 12.4.2

Valeur moyenne des résidences unifamiliales, MRC¹, régions administratives et ensemble du Québec, selon les exercices financiers 2016 à 2021 des municipalités

Code	MRC par régions administratives	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Variation 2021/ 2020	TCAM 2021/ 2016
\$								%	
01	Bas-Saint-Laurent	150 606	153 180	154 482	156 786	158 049	160 782	1,7	1,3
07	La Matapédia	105 121	108 943	112 763	116 918	120 064	123 524	2,9	3,3
08	La Matanie	135 894	137 382	136 786	134 450	133 680	134 468	0,6	-0,2
09	La Mitis	128 598	131 477	135 559	132 668	132 608	134 949	1,8	1,0
10	Rimouski-Neigette	197 527	198 982	197 356	201 793	201 331	202 899	0,8	0,5
11	Les Basques	110 655	112 792	116 820	120 158	121 742	125 967	3,5	2,6
12	Rivière-du-Loup	173 255	178 337	178 660	184 980	187 543	192 777	2,8	2,2
13	Témiscouata	112 058	112 579	114 780	115 436	117 168	120 291	2,7	1,4
14	Kamouraska	138 908	142 218	146 504	146 515	150 299	152 139	1,2	1,8
02	Saguenay-Lac-Saint-Jean	182 493	182 971	182 784	184 260	185 328	188 206	1,6	0,6
91	Le Domaine-du-Roy	146 699	149 221	153 556	158 502	160 256	163 808	2,2	2,2
92	Maria-Chapdelaine	127 837	131 907	132 018	133 475	135 391	138 460	2,3	1,6
93	Lac-Saint-Jean-Est	175 565	177 071	176 739	179 815	180 367	183 034	1,5	0,8
941	Saguenay	207 284	205 938	204 562	204 609	205 525	208 497	1,4	0,1
942	Le Fjord-du-Saguenay	174 517	175 984	176 752	178 152	179 721	181 829	1,2	0,8
03	Capitale-Nationale	279 553	281 490	284 448	285 641	285 904	290 168	1,5	0,7
15	Charlevoix-Est	154 072	157 874	160 477	162 025	163 785	164 579	0,5	1,3
16	Charlevoix	219 998	225 870	230 049	228 029	230 529	230 619	0,0	0,9
20	L'Île-d'Orléans	334 003	339 889	349 113	344 444	348 292	349 586	0,4	0,9
21	La Côte-de-Beaupré	260 079	265 982	271 309	276 354	280 320	282 982	0,9	1,7
22	La Jacques-Cartier	311 477	317 895	323 076	326 726	331 390	336 334	1,5	1,5
23	Québec	299 187	299 544	301 932	302 343	301 061	306 042	1,7	0,5
34	Portneuf	189 298	194 446	197 135	200 766	203 680	207 204	1,7	1,8
04	Mauricie	157 645	159 879	160 561	164 079	167 657	170 422	1,6	1,6
35	Mékinac	129 454	130 978	131 589	138 014	140 633	142 932	1,6	2,0
36	Shawinigan	146 714	144 935	143 313	147 091	149 796	148 120	-1,1	0,2
371	Trois-Rivières	178 156	181 283	181 179	184 853	187 783	192 646	2,6	1,6
372	Les Chenaux	153 526	155 010	160 429	161 972	164 307	163 921	-0,2	1,3
51	Maskinongé	144 882	149 487	150 187	154 252	161 876	165 175	2,0	2,7
90	La Tuque	110 220	112 444	119 347	118 949	120 556	125 895	4,4	2,7
05	Estrie	214 188	217 166	221 544	223 993	228 609	238 859	4,5	2,2
30	Le Granit	138 616	141 975	146 734	151 436	155 749	161 403	3,6	3,1
40	Les Sources	125 321	128 343	132 237	135 055	140 463	143 051	1,8	2,7
41	Le Haut-Saint-François	165 370	163 176	164 585	169 071	172 874	182 810	5,7	2,0
42	Le Val-Saint-François	213 976	220 586	224 383	226 068	230 283	241 807	5,0	2,5
43	Sherbrooke	227 587	227 994	233 429	234 623	235 544	243 227	3,3	1,3
44	Coaticook	176 483	181 599	191 021	185 878	189 562	200 610	5,8	2,6
45	Memphrémagog	279 797	287 140	288 954	293 997	305 893	324 219	6,0	3,0

Suite à la page 158

Tableau 12.4.2 (suite)

Valeur moyenne des résidences unifamiliales, MRC¹, régions administratives et ensemble du Québec, selon les exercices financiers 2016 à 2021 des municipalités

Code	MRC par régions administratives	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Variation 2021/ 2020	TCAM 2021/ 2016
\$								%	
06	Montréal	500 533	510 360	516 985	534 129	601 135	639 098	6,3	5,0
66	Montréal	500 533	510 360	516 985	534 129	601 135	639 098	6,3	5,0
07	Outaouais	248 162	249 722	248 166	251 982	258 614	266 634	3,1	1,4
80	Papineau	173 764	178 014	177 908	177 621	183 260	189 923	3,6	1,8
81	Gatineau	264 099	264 746	261 777	265 068	271 201	280 043	3,3	1,2
82	Les Collines-de-l'Outaouais	304 061	307 784	308 485	315 970	326 343	334 757	2,6	1,9
83	La Vallée-de-la-Gatineau	119 120	119 020	120 686	123 833	128 220	128 671	0,4	1,6
84	Pontiac	137 825	141 162	141 885	146 071	150 965	157 331	4,2	2,7
08	Abitibi-Témiscamingue	181 021	187 569	192 573	196 129	202 695	213 471	5,3	3,4
85	Témiscamingue	133 676	139 527	140 864	142 420	146 917	147 860	0,6	2,0
86	Rouyn-Noranda	225 343	229 631	234 157	239 910	247 038	263 312	6,6	3,2
87	Abitibi-Ouest	129 500	133 772	134 748	137 999	140 928	147 648	4,8	2,7
88	Abitibi	169 913	177 558	185 113	188 541	195 127	203 863	4,5	3,7
89	La Vallée-de-l'Or	200 090	210 124	218 181	220 830	230 048	243 807	6,0	4,0
09	Côte-Nord	165 177	163 472	159 780	158 433	158 193	156 149	- 1,3	- 1,1
95	La Haute-Côte-Nord	103 779	107 138	109 132	111 761	114 095	115 323	1,1	2,1
96	Manicouagan	152 877	154 069	153 596	149 878	147 470	146 647	- 0,6	- 0,8
971	Sept-Rivières	224 906	217 654	210 573	209 188	207 844	199 742	- 3,9	- 2,3
972	Caniapiscau	158 620	151 540	121 417	122 226	133 123	155 577	16,9	- 0,4
981	Minganie	151 436	152 909	152 470	147 005	144 517	142 102	- 1,7	- 1,3
982	Le Golfe-du-Saint-Laurent	77 108	77 499	75 857	80 916	86 211	87 103	1,0	2,5
10	Nord-du-Québec	140 544	140 128	146 765	145 368	153 051	154 340	0,8	1,9
991	Jamésie	140 544	140 128	146 765	145 368	153 051	154 340	0,8	1,9
992	Administration régionale Kativik	..	..	..	..	..	..	..	..
993	Eeyou Istchee ²	..	..	..	..	..	..	..	..
11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	126 168	126 947	127 341	129 698	133 593	139 863	4,7	2,1
01	Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine	132 429	128 472	128 392	130 942	138 830	154 885	11,6	3,2
02	Le Rocher-Percé	101 176	105 608	108 237	109 372	113 141	121 404	7,3	3,7
03	La Côte-de-Gaspé	148 982	148 860	147 268	150 240	151 292	157 469	4,1	1,1
04	La Haute-Gaspésie	102 197	100 620	104 783	105 071	106 163	107 369	1,1	1,0
05	Bonaventure	132 270	135 291	133 815	137 864	142 410	144 538	1,5	1,8
06	Avignon	138 977	139 817	138 657	141 290	146 635	150 039	2,3	1,5

Suite à la page 159

Tableau 12.4.2 (suite)

Valeur moyenne des résidences unifamiliales, MRC¹, régions administratives et ensemble du Québec, selon les exercices financiers 2016 à 2021 des municipalités

Code	MRC par régions administratives	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Variation 2021/ 2020	TCAM 2021/ 2016
\$								%	
12	Chaudière-Appalaches	195 749	199 703	200 420	202 376	204 356	208 331	1,9	1,3
17	L'Islet	120 660	125 821	125 177	128 010	132 428	137 199	3,6	2,6
18	Montmagny	152 751	155 408	156 958	159 413	161 417	163 168	1,1	1,3
19	Bellechasse	186 617	189 941	190 984	191 307	195 136	199 308	2,1	1,3
251	Lévis	283 785	287 964	286 548	288 146	286 724	290 987	1,5	0,5
26	La Nouvelle-Beauce	194 006	200 347	204 028	205 517	210 663	215 480	2,3	2,1
27	Robert-Cliche	136 545	141 597	143 489	145 515	148 914	151 030	1,4	2,0
28	Les Etchemins	114 275	119 541	121 769	125 226	128 181	131 629	2,7	2,9
29	Beauce-Sartigan	156 908	158 673	162 334	168 382	170 711	175 840	3,0	2,3
31	Les Appalaches	137 309	141 785	141 542	141 319	145 157	149 604	3,1	1,7
33	Lotbinière	193 861	195 574	195 273	196 052	198 442	200 444	1,0	0,7
13	Laval	336 805	337 584	345 399	358 286	366 541	388 959	6,1	2,9
65	Laval	336 805	337 584	345 399	358 286	366 541	388 959	6,1	2,9
14	Lanaudière	235 005	235 830	238 861	243 244	251 072	259 835	3,5	2,0
52	D'Autray	185 681	187 389	189 960	197 915	201 411	210 920	4,7	2,6
60	L'Assomption	268 770	269 499	271 446	274 784	284 784	292 984	2,9	1,7
61	Joliette	207 165	209 111	211 741	216 819	224 381	231 301	3,1	2,2
62	Matawinie	195 102	195 444	198 046	203 926	210 267	217 485	3,4	2,2
63	Montcalm	187 801	190 646	193 714	196 895	201 691	212 752	5,5	2,5
64	Les Moulins	283 383	283 300	288 302	292 311	301 972	312 067	3,3	1,9
15	Laurentides	263 824	265 721	269 875	273 544	281 394	291 768	3,7	2,0
72	Deux-Montagnes	253 228	255 943	261 917	268 143	275 230	283 654	3,1	2,3
73	Thérèse-De Blainville	331 023	333 703	341 160	344 468	354 858	369 419	4,1	2,2
74	Mirabel	286 523	288 833	299 626	304 252	314 744	328 826	4,5	2,8
75	La Rivière-du-Nord	238 935	241 103	245 051	248 004	254 936	265 123	4,0	2,1
76	Argenteuil	201 540	205 006	207 673	210 328	215 708	224 451	4,1	2,2
77	Les Pays-d'en-Haut	307 394	307 855	311 895	313 018	322 929	334 344	3,5	1,7
78	Les Laurentides	215 368	217 968	214 202	222 750	228 212	232 352	1,8	1,5
79	Antoine-Labelle	162 122	159 251	160 855	161 435	165 247	174 906	5,8	1,5

Suite à la page 160

Tableau 12.4.2 (suite)

Valeur moyenne des résidences unifamiliales, MRC¹, régions administratives et ensemble du Québec, selon les exercices financiers 2016 à 2021 des municipalités

Code	MRC par régions administratives	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Variation 2021/ 2020	TCAM 2021/ 2016
\$								%	
16	Montréal	286 425	289 286	294 636	302 556	313 346	328 706	4,9	2,8
46	Brome-Missisquoi	266 273	268 061	270 885	281 795	289 170	301 230	4,2	2,5
47	La Haute-Yamaska	227 830	232 164	237 513	241 224	246 838	254 831	3,2	2,3
48	Acton	171 967	174 140	176 704	182 423	192 332	197 438	2,7	2,8
53	Pierre-De Saurel	180 575	183 576	187 515	186 093	193 363	198 931	2,9	2,0
54	Les Maskoutains	233 185	236 415	240 697	244 847	248 515	258 407	4,0	2,1
55	Rouville	246 489	251 742	254 001	258 545	266 777	278 795	4,5	2,5
56	Le Haut-Richelieu	256 481	259 488	261 191	270 086	277 280	289 825	4,5	2,5
57	La Vallée-du-Richelieu	322 899	325 293	332 969	340 714	350 564	366 638	4,6	2,6
58	Longueuil	347 913	354 127	362 029	372 403	386 315	409 293	5,9	3,3
59	Marguerite-D'Youville	302 386	302 439	306 883	320 093	326 424	337 005	3,2	2,2
67	Roussillon	293 674	293 412	298 093	307 139	324 420	340 892	5,1	3,0
68	Les Jardins-de-Napierville	249 951	250 492	259 581	264 240	268 236	283 794	5,8	2,6
69	Le Haut-Saint-Laurent	183 306	185 025	189 898	201 240	204 287	204 592	0,1	2,2
70	Beauharnois-Salaberry	214 114	216 994	218 323	225 962	229 091	237 630	3,7	2,1
71	Vaudreuil-Soulanges	308 798	310 778	317 599	324 086	341 991	364 197	6,5	3,4
17	Centre-du-Québec	167 477	172 218	178 209	180 467	185 215	191 312	3,3	2,7
32	L'Érable	142 104	145 356	147 107	151 339	159 413	165 069	3,5	3,0
38	Bécancour	146 667	148 576	155 056	156 163	159 802	166 013	3,9	2,5
39	Arthabaska	162 816	168 663	172 434	174 300	178 623	185 491	3,8	2,6
49	Drummond	187 416	193 968	200 695	203 168	210 510	216 215	2,7	2,9
50	Nicolet-Yamaska	154 193	152 734	166 465	167 791	161 342	167 023	3,5	1,6
Ensemble du Québec		263 529	266 316	269 697	275 148	286 344	298 070	4,1	2,5

1. Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2020.

2. Nouveau toponyme officiel à venir.

Source : Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, Sommaires du rôle d'évaluation foncière des municipalités.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Annexe

Concepts et définitions



Démographie

► Âge moyen

Somme des âges des personnes composant une population rapportée à l'effectif total.

► Rapport de féminité

Nombre de femmes pour 100 hommes.

► Taux d'accroissement annuel

Variation annuelle de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée rapportée à la population moyenne de la période (exprimée en pour mille).

Marché du travail

► Chômeur

Personne disponible pour travailler, qui est sans emploi et qui se cherche activement un emploi.

► Emploi

Ensemble des personnes ayant effectué un travail quelconque contre rémunération ou en vue d'obtenir un bénéfice ainsi que celles absentes de leur travail, mais qui maintiennent un lien d'emploi. Ce terme regroupe les employés, les travailleurs autonomes ainsi que les travailleurs familiaux non rémunérés.

► Population active

Population civile de 15 ans et plus, hors institution et hors réserve, en emploi ou en chômage.

► Taux d'activité

Nombre de personnes faisant partie de la population active exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

► Taux d'emploi

Nombre de personnes occupées (en emploi) exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

► Taux de chômage

Nombre de personnes au chômage exprimé en pourcentage de la population active.

► Taux de travailleurs

Nombre de travailleurs, exprimé en pourcentage du nombre de déclarants de 25 à 64 ans.

► Nombre de travailleurs

Personnes âgées de 25 à 64 ans qui occupaient un emploi au cours d'une année donnée, qu'elles aient été employées ou travailleuses autonomes, et pour lesquelles une déclaration de revenus a été produite auprès de Revenu Québec. Les personnes qui étaient en emploi, mais qui n'étaient pas au travail, comme celles qui se sont prévaluées du congé parental offert par le Régime québécois d'assurance parentale, sont également considérées dans le nombre de travailleurs.

L'estimation du nombre de travailleurs est établie en fonction des revenus d'emploi déclarés par chaque particulier. Ces revenus de travail sont ensuite rapportés à l'ensemble des montants déclarés au titre de revenus d'emploi, d'assurance-emploi ajustés, d'aide financière de dernier recours et de retraite. Ainsi, selon cette méthode, un particulier qui a déclaré, pour une année donnée, 20 000 \$ en revenus d'emploi et 20 000 \$ en revenus d'assurance-emploi ajustés ne sera considéré en emploi que la moitié de l'année et sera donc comptabilisé comme 0,5 travailleur. En revanche, un particulier qui a déclaré uniquement des revenus d'emploi comptera pour 1,0 travailleur.

► Nombre de déclarants

Personnes de 25 à 64 ans ayant produit une déclaration de revenus (formulaire TP-1) auprès de Revenu Québec, qui étaient vivantes à la fin de l'année et dont l'adresse de résidence habituelle est au Québec.

Éducation

► Aucun certificat, diplôme ou grade

Ce niveau comprend les personnes n'ayant obtenu aucun certificat, diplôme ou grade, ni d'équivalent.

► Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence

Ce niveau comprend les titulaires d'un diplôme d'études secondaires ou d'une attestation d'équivalence qui n'ont obtenu aucun certificat, diplôme ou grade supérieur ; n'inclut pas les personnes ayant obtenu une qualification professionnelle dans le cadre d'un programme de formation professionnelle au secondaire.

► Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers

Ce niveau comprend les titulaires d'un certificat, d'un diplôme ou d'une attestation équivalente dans un métier spécialisé ou dans un emploi professionnel ou technique au niveau d'entrée ; comprend notamment, au Québec, les personnes ayant obtenu une qualification dans le cadre d'un programme de formation professionnelle de niveau secondaire.

► Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement non universitaire

Ce niveau comprend notamment les titulaires d'un certificat ou diplôme d'études postsecondaires décerné par un cégep, que ce soit en formation générale ou technique.

► Certificat, diplôme ou grade universitaire

Ce niveau comprend les titulaires d'un certificat ou diplôme inférieur au baccalauréat, d'un baccalauréat, d'un certificat ou diplôme supérieur au baccalauréat, d'un diplôme en médecine, en médecine dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie, d'une maîtrise ou encore d'un doctorat.

Produit intérieur brut

Valeur sans double compte des biens et services produits dans le territoire économique d'une région au cours d'une période donnée, sans égard au caractère étranger ou non de la propriété des facteurs de production. Le PIB aux prix de base correspond au PIB calculé aux prix du marché, moins les prélèvements fiscaux applicables aux produits, plus les subventions à la consommation.

Revenu disponible par habitant

► Revenu disponible

Somme de tous les revenus reçus par les résidents d'un territoire donné moins les transferts courants versés par ceux-ci à certains secteurs institutionnels. Plus précisément, le revenu disponible se compose du revenu primaire, des transferts courants que reçoivent les ménages des non-résidents, des sociétés financières, des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) et des administrations publiques moins les transferts courants que les ménages versent aux non-résidents, aux sociétés financières, aux ISBLSM, ainsi qu'aux administrations publiques comme les impôts sur le revenu et les cotisations aux régimes d'assurance sociale. Les transferts sociaux en nature ne sont pas considérés dans le revenu disponible.

► Revenu disponible par habitant

Il correspond au revenu disponible d'un territoire donné divisé par la population totale.

► Revenu primaire

Les revenus primaires sont les revenus qui échoient aux ménages du fait de leur participation aux processus de production, ou parce qu'ils possèdent les actifs nécessaires pour la production. Les revenus primaires se composent de la rémunération des salariés, du revenu mixte net et du revenu net de la propriété. Les revenus primaires ne comprennent pas les cotisations sociales aux régimes d'assurance sociale, ni les prestations versées à partir de ces régimes, les impôts courants sur le revenu, sur le patrimoine, etc., ni les autres transferts courants.

► **Rémunération des salariés**

Elle se définit comme la rémunération totale, en espèces ou en nature, à verser par une entreprise à un salarié pour le travail effectué par celui-ci durant la période comptable. La rémunération des salariés est enregistrée sur la base des droits et obligations ; elle est donc mesurée par la valeur de la rémunération en espèces ou en nature qu'un salarié est en droit de recevoir de la part de son employeur, pour le travail effectué au cours de la période concernée, que la rémunération soit payée à l'avance, au moment où le travail est effectué, ou après. Plus précisément, sont considérés dans la rémunération des salariés, les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les primes de rendement, les honoraires des directeurs et les allocations pour vacances et congés de maladie, ainsi que le solde et les indemnités militaires.

► **Revenu mixte net**

Il correspond au revenu que les entreprises non constituées en société tirent de la production de biens et de services. On l'appelle revenu mixte parce qu'il inclut à la fois le revenu imputé au facteur capital de la production, ainsi que le revenu imputé au facteur travail de la production (rémunération du travail effectué par le ou les propriétaires). Le revenu mixte net correspond au revenu mixte brut moins la consommation de capital fixe.

► **Revenu net de la propriété**

Il s'obtient en soustrayant le revenu de la propriété payé du revenu de la propriété reçu. Sont considérés dans les revenus de la propriété reçus les dividendes, les intérêts sur les obligations canadiennes, de même que les intérêts sur les dépôts en banque ou en société de fiducie. Les gains en capital y sont exclus.

► **Transferts courants des administrations publiques**

Paiements tels que les prestations fiscales pour enfants et les crédits d'impôt pour enfants, les prestations d'assurance-emploi, les pensions de sécurité de la vieillesse, les prestations d'aide financière de dernier recours, les bourses d'études et les subventions de recherche, les prestations d'indemnisation des accidents de travail, les subventions aux peuples autochtones, les pensions versées en vertu du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec.

► **Transferts courants des non-résidents**

Pensions payées par des administrations publiques étrangères à des résidents canadiens plus les versements faits par des non-résidents à des résidents canadiens.

► **Transferts courants des ISBLSM**

Transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ménages des ISBLSM.

► **Transferts courants aux non-résidents**

Versements par des résidents canadiens à des non-résidents et retenues d'impôt à la source versées à l'étranger.

► **Transferts courants aux ISBLSM**

Ils consistent en des transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ISBLSM, sous forme de cotisations, de souscriptions, de dons volontaires, etc. Ces transferts sont destinés à couvrir les coûts de la production non marchande des institutions sans but lucratif au service des ménages, ou à fournir les fonds permettant de financer les transferts courants aux ménages résidents ou non résidents, sous forme de prestations d'assistance sociale.

► **Transferts courants des ménages aux administrations publiques**

Impôts sur le revenu, cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts courants.

► **Transferts courants aux sociétés financières**

Contributions des employeurs et des employés à un régime de retraite à cotisation déterminée ou à prestations déterminées.

► **Transferts courants des sociétés financières**

Prestations reçues d'un régime de retraite à cotisation déterminée ou à prestations déterminées.

Conditions de vie

► Mesure du faible revenu

Mesure dont le seuil représente 50 % du revenu médian québécois après impôt des familles (incluant les personnes hors famille), préalablement ajusté en fonction de la taille et de la composition de la famille à l'aide d'une échelle d'équivalence. Ainsi, une famille est considérée comme à faible revenu lorsque son revenu ajusté est inférieur à ce seuil.

► Revenu médian

Le revenu médian après impôt des familles est la valeur centrale qui sépare en deux parties égales les familles ayant un revenu : la première moitié regroupe les familles ayant des revenus inférieurs à la médiane et la seconde moitié regroupe les familles ayant des revenus qui se situent au-dessus de la médiane.

Le revenu familial après impôt se compose des salaires, traitements et commissions, du revenu net provenant d'un travail autonome, des revenus de placements, des pensions de retraite privées, des transferts gouvernementaux et des autres revenus en espèces (pensions alimentaires, revenus de location, etc.). Sont soustraits du revenu familial les impôts provinciaux et fédéraux. L'impôt fédéral est ajusté pour tenir compte de l'abattement du Québec. Ne sont pas compris dans le revenu familial après impôt les prestations aux anciens combattants, les gains de loterie, les gains en capitaux ainsi que certains crédits d'impôt provinciaux remboursables.

Les revenus de tous les membres de la famille sont inclus dans le calcul du revenu familial.

► Taux de faible revenu des familles

Il correspond au nombre de familles à faible revenu divisé par le nombre total de familles.

► Famille de recensement

Une famille de recensement est composée d'un couple marié ou en union libre, avec ou sans enfants, ou d'un parent seul vivant avec au moins un enfant. Tous les membres d'une famille de recensement particulière habitent le même logement. Un couple peut être de sexe opposé ou de même sexe. Les enfants peuvent être des enfants biologiques, par le mariage, par l'union libre ou par adoption, peu importe leur âge ou leur état matrimonial, du moment qu'ils habitent dans le logement sans leur propre conjoint marié, partenaire en union libre ou enfant. Les petits-enfants habitant avec leurs grands-parents, alors qu'aucun des parents n'est présent, constituent également une famille de recensement.

Valeur foncière

► Valeur moyenne des résidences unifamiliales

Elle est obtenue en divisant la valeur totale imposable des résidences unifamiliales par le nombre de résidences unifamiliales imposables.

► Valeur moyenne des copropriétés

Elle est obtenue en divisant la valeur totale imposable des copropriétés par le nombre de copropriétés imposables.

► Valeur imposable uniformisée

Elle représente la valeur imposable des terrains et des bâtiments inscrite au rôle d'évaluation multipliée par le facteur comparatif établi pour chacun des exercices financiers des municipalités. Le facteur comparatif est l'inverse de la proportion médiane du rôle. Cette dernière est établie après le dépôt du rôle triennal, et elle est constituée par la donnée médiane d'une distribution de proportions individuelles mettant en relation le prix de vente des propriétés ayant fait l'objet de transaction et leur évaluation inscrite au rôle.

Investissements

► Dépenses en immobilisations ou investissements

Dépenses faites pour l'acquisition d'actifs durables neufs qui procurent un avantage économique à son propriétaire. Elles sont divisées entre les immobilisations corporelles (bâtiment, travaux de génie, matériel et outillage), incorporelles (logiciel, recherche et développement, prospection pétrolière, gazière et minérale, etc.) et financières (actions, obligations, prêts, créances, etc.). Elles excluent l'achat de terrains, de constructions déjà existantes, de matériel ou d'outillage d'occasion (à moins qu'ils n'aient été importés).

► Immobilisations de propriété publique

Dépenses en immobilisations des administrations, des entreprises et des organismes publics fédéraux, provinciaux et locaux. Par ailleurs, le secteur public inclut notamment les institutions d'enseignement et les établissements de santé et de services sociaux publics.

► Dépenses en immobilisations selon le pays de contrôle ou investissement sous contrôle étranger

Dépenses faites par les entreprises dont le contrôle est exercé majoritairement par des intérêts étrangers. Le pays de contrôle est attribué aux sociétés selon la règle de la propriété de 50 % des actions avec droits de vote. Lorsqu'il n'est pas possible d'attribuer le contrôle de la société à une personne ou à une entreprise, le lieu de son siège social est utilisé.

► Construction résidentielle

Constructions permanentes qui produisent un service de logement. Les constructions doivent avoir une salle de bain et une cuisine pour chaque logement. Elles comprennent, entre autres, les maisons, appartements, garages, chalets et maisons mobiles.

Tourisme

► Emplacement saisonnier

Emplacement pour lequel il existe un contrat de location valide pour une partie ou l'entièreté de la saison.

► Emplacement loué à des campeurs de passage

Emplacement loué à des campeurs en tente ou en véhicule récréatif (VR) : tente-roulotte, roulotte ou véhicule motorisé.

► Emplacements disponibles et loués (mis à part les prêts-à-camper)

Nombre total d'emplacements offerts en location (ou loués) à des campeurs saisonniers ou de passage en tente ou en VR.

► Établissement d'hébergement

Tout établissement exploité par une personne qui offre en location à des touristes, contre rémunération, au moins une unité d'hébergement pour une période n'excédant pas 31 jours.

► Établissement hôtelier

Établissement où est offert de l'hébergement en chambres, suites ou appartements meublés dotés d'un service d'autocuisine, incluant des services hôteliers.

► Prêt-à-camper

Structure installée sur une plateforme, sur des roues ou directement au sol, et pourvue de l'équipement nécessaire pour y séjourner, incluant un service d'autocuisine. Un chalet peut être un prêt-à-camper s'il n'est pas considéré comme une résidence de tourisme.

► Prix moyen de location

Prix à partir des revenus bruts de location des unités. Cela exclut les revenus découlant du service aux unités de location, la TPS, la TVQ et la taxe sur l'hébergement.

► Résidence de tourisme

Établissement où est offert de l'hébergement en appartements, maisons ou chalets meublés, incluant un service d'autocuisine.

► **Région touristique**

Division territoriale établie aux fins de développement d'un produit touristique régional et représentée auprès du ministère du Tourisme par un organisme du milieu.

► **Revenu de location**

Résultat des revenus bruts annuels ou mensuels lié à la location des unités d'hébergement.

► **Taux d'occupation**

Rapport entre le nombre d'unités de location occupées et le nombre d'unités de location disponibles.

► **Unités disponibles**

Estimations d'unités d'hébergement mises annuellement à la disposition de la clientèle des établissements d'hébergement en exploitation.

► **Unités louées**

Unités de location occupées quotidiennement dans les établissements d'hébergement : unités de location louées et celles offertes à titre gracieux.

Mines

► **Investissement minier**

L'investissement minier regroupe l'ensemble des dépenses en travaux d'exploration et de mise en valeur d'un gîte minéral. Il comprend également les dépenses en travaux d'aménagement nécessaires à la mise en production d'une mine et au renouvellement des réserves de minerai, le coût de la construction d'infrastructures et de l'acquisition d'équipement et de machinerie liés au complexe minier, ainsi que les coûts de réparation et d'entretien requis pour maintenir la valeur des immobilisations.

► **Production minérale**

La production minérale du Québec comprend uniquement les substances minérales extraites au Québec. Elle exclut les minéraux provenant des autres provinces et territoires canadiens ou de l'étranger. Elle exclut aussi les substances minérales recyclées ainsi que le pétrole et le gaz.

► **Quantité livrée**

Pour la plupart des métaux, la quantité livrée correspond au poids récupérable des métaux contenus dans le produit (brique d'or, concentré ou autre) livré par l'établissement minier. Lorsque l'établissement livre un produit fini ou un minerai vendu tel quel, c'est le poids brut de ces derniers qui est pris en compte.

► **Valeur des livraisons**

La valeur des livraisons d'une substance minérale est calculée en fonction de son prix moyen annuel sur les marchés internationaux pour l'année visée par l'enquête. Les valeurs sont converties en dollars canadiens à partir de la moyenne annuelle des taux de change fournis par la Banque du Canada. Lorsque le prix sur les marchés n'est pas disponible, la valeur des livraisons est calculée selon le prix de la substance minérale fourni par l'établissement.

► **Emploi du secteur minier**

Les données sur l'emploi portent sur les mines et les sites d'extraction de substances minérales de surface en exploitation sur le territoire québécois. Les données sur l'emploi portent aussi sur certaines usines de première transformation des métaux et usines de fabrication de produits minéraux non métalliques actives au Québec et qui traitent des substances extraites au Québec. Ces données excluent les activités des sociétés d'exploration minière de même que les mines en construction ou en mode de surveillance et d'entretien et n'ayant déclaré aucune livraison au cours de l'année visée par l'enquête.

Le nombre d'emplois est estimé à partir des heures payées déclarées par chacune des sociétés lors du *Recensement annuel sur la production minérale*. Pour des raisons statistiques, chaque emploi équivaut à un employé à temps plein travaillant de 40 à 60 heures payées déclarées par semaine.

Transport : véhicules électriques

► Véhicule entièrement électrique

Véhicule léger dont la motorisation est entièrement électrique, qui utilise l'énergie provenant d'une batterie, laquelle doit être rechargée à partir d'une source externe d'électricité.

► Véhicule hybride

Véhicule léger dont la motorisation est soit électrique et à essence, soit électrique et au diesel et qui utilise l'énergie provenant d'une batterie, laquelle ne peut pas être rechargée à partir d'une source externe d'électricité.

► Véhicule hybride rechargeable

Véhicule léger dont la motorisation est soit électrique et à essence, soit électrique et au diesel et qui utilise l'énergie provenant d'une batterie, laquelle peut être rechargée à partir d'une source externe d'électricité.

► Véhicules légers

Les véhicules légers comprennent les véhicules légers de promenade (privés) et les véhicules légers institutionnels, professionnels et commerciaux, incluant les taxis. Ils comprennent les automobiles et les camions légers.

► Automobile

Véhicule routier de 3 000 kg ou moins dont la fonction principale est le transport des passagers et dont la construction n'est pas sur un châssis de camion.

► Camion léger

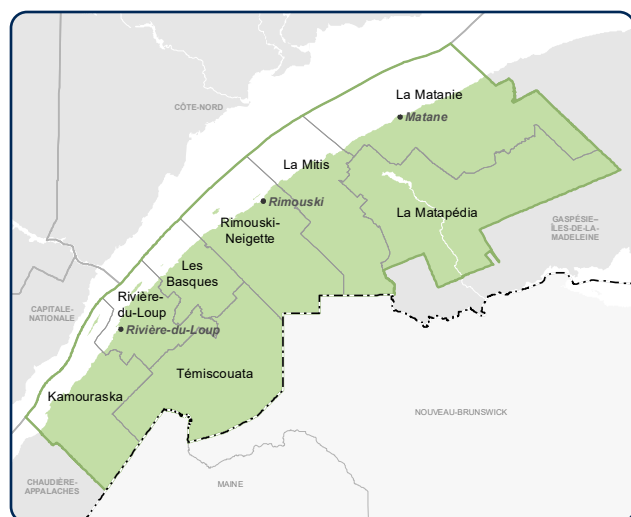
Véhicule routier de 4 000 kg ou moins, de type fourgonnette, camionnette ou véhicule tout usage (4 X 4).

Annexe

Coup d'œil sur les régions



Bas-Saint-Laurent



Superficie en terre ferme : 22 185 km²

Population (2020^p) : 197 987 hab.

Densité de la population : 8,9 hab./km²

Principales municipalités et population (2020^p) :

Rimouski	49 683 hab.
Rivière-du-Loup	20 045 hab.
Matane	14 054 hab.

Principaux secteurs économiques de la région¹ (2019) :

Soins de santé et assistance sociale	11,4 %
Services d'enseignement	7,9 %
Administrations publiques	7,4 %
Commerce de détail	6,9 %
Construction	6,9 %

1. Si on ne tient pas compte des secteurs suivants : *finance et assurances, services immobiliers et services de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises* (SCIAN 52, 53 et 55).

Statistiques de la région du Bas-Saint-Laurent

	Unité	2016	2017	2018	2019	2020
Population au 1 ^{er} juillet ¹	n	197 802	197 550 ^r	197 291 ^r	197 480 ^r	197 987 ^p
Taux de faible revenu des familles	%	6,5	6,4	6,3	..	..
Valeur moyenne des résidences unifamiliales ²	\$	150 606	153 180	154 482	156 786	158 049
Variation annuelle des dépenses en immobilisation ³	%	43,6	24,5	- 13,7	- 11,1	15,5 ^p
PIB aux prix de base par habitant	\$	35 657	37 382 ^r	38 816 ^{e,r}	40 144 ^e	..
Revenu disponible par habitant	\$	25 525	26 799 ^r	27 092 ^r	28 480 ^p	..
Taux d'activité	%	55,7 ^r	53,3 ^r	57,3 ^r	58,5 ^r	56,1
Taux d'emploi	%	51,1 ^r	50,1 ^r	54,2 ^r	55,2 ^r	52,1
Taux de chômage	%	8,2 ^r	6,2 ^r	5,5 ^r	5,6 ^r	7,0

1. Voir l'encadré de la [page 19](#).

2. Selon l'exercice financier des municipalités. Voir l'encadré de la [page 73](#).

3. Dépenses en immobilisation corporelle non résidentielle.

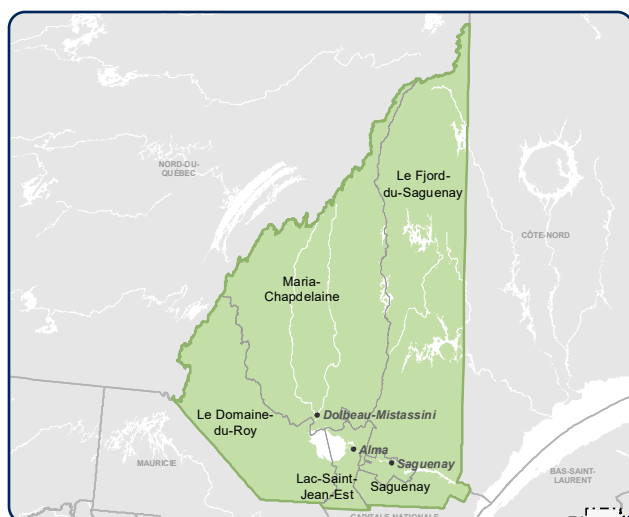
Statistiques des MRC du Bas-Saint-Laurent

	Population au 1 ^{er} juillet 2020 ^p		Revenu disponible par habitant 2019 ^p		Taux de travailleurs de 25-64 ans 2019 ^p	
	n	TAA ¹ 2019-2020 pour 1 000	\$	Variation 2019/2018 en %	%	Écart 2019-2018 en points de %
La Matapédia	17 659	1,1	26 010	5,6	68,7	1,5
La Matanie	20 836	- 2,4	27 739	6,7	69,8	1,8
La Mitis	18 079	3,0	26 716	4,1	70,7	1,3
Rimouski-Neigette	57 710	4,4	29 744	4,4	76,2	1,0
Les Basques	8 605	3,3	27 726	6,7	71,0	2,0
Rivière-du-Loup	34 915	3,7	29 970	5,3	79,6	1,6
Témiscouata	19 270	1,4	27 394	4,6	70,9	1,4
Kamouraska	20 913	2,3	28 179	5,3	77,0	1,3

1. Taux d'accroissement annuel, calculé en faisant le rapport entre la variation annuelle de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée et la population moyenne de la période. Voir l'encadré de la [page 125](#).

Note : Pour la population, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2020. Pour le revenu disponible par habitant et le taux de travailleurs, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2019.

Saguenay-Lac-Saint-Jean



Superficie en terre ferme :	95 761 km ²
Population (2020 ^p) :	278 971 hab.
Densité de la population :	2,9 hab./km ²
Principales municipalités et population (2020 ^p) :	
Saguenay	147 410 hab.
Alma	30 931 hab.
Dolbeau-Mistassini	14 024 hab.
Principaux secteurs économiques de la région ¹ (2019) :	
Soins de santé et assistance sociale	11,1 %
Services d'enseignement	7,9 %
Administrations publiques	7,3 %
Construction	7,2 %
Première transformation des métaux	x %

1. Si on ne tient pas compte des secteurs suivants : *finance et assurances, services immobiliers et services de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises* (SCIAN 52, 53 et 55).

Statistiques de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean

	Unité	2016	2017	2018	2019	2020
Population au 1 ^{er} juillet ¹	n	277 076	277 174 ^r	277 388 ^r	277 985 ^r	278 971 ^p
Taux de faible revenu des familles	%	6,3	6,2	5,9	..	..
Valeur moyenne des résidences unifamiliales ²	\$	182 493	182 971	182 784	184 260	185 328
Variation annuelle des dépenses en immobilisation ³	%	- 3,9	26,1	6,7	- 1,1	9,5 ^p
PIB aux prix de base par habitant	\$	37 730	39 566 ^r	42 047 ^{e,r}	42 520 ^e	..
Revenu disponible par habitant	\$	26 039	27 074 ^r	27 753 ^r	29 183 ^p	..
Taux d'activité	%	59,4 ^r	59,9 ^r	57,4 ^r	59,1 ^r	59,0
Taux d'emploi	%	54,6 ^r	55,7 ^r	53,9 ^r	55,8 ^r	53,5
Taux de chômage	%	8,1 ^r	6,9 ^r	6,1 ^r	5,6 ^r	9,3

1. Voir l'encadré de la [page 19](#).

2. Selon l'exercice financier des municipalités. Voir l'encadré de la [page 73](#).

3. Dépenses en immobilisation corporelle non résidentielle.

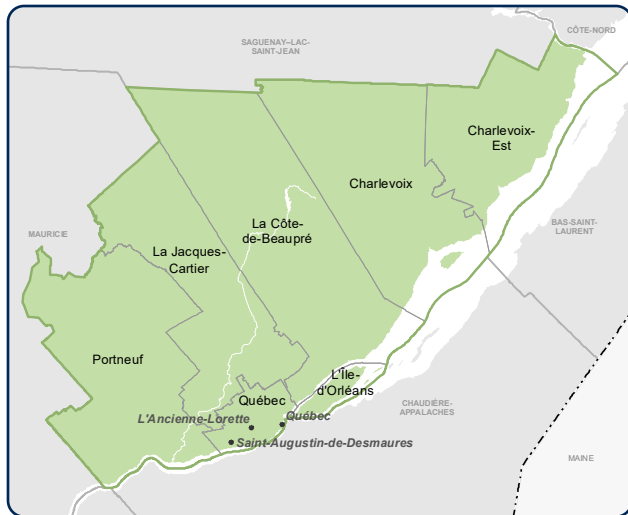
Statistiques des MRC du Saguenay-Lac-Saint-Jean

	Population au 1 ^{er} juillet 2020 ^p		Revenu disponible par habitant 2019 ^p		Taux de travailleurs de 25-64 ans 2019 ^p	
	n	TAA ¹ 2019-2020 pour 1 000	\$	Variation 2019/2018 en %	%	Écart 2019-2018 en points de %
Le Domaine-du-Roy	31 156	- 1,1	28 843	5,6	73,2	1,4
Maria-Chapdelaine	24 518	0,2	28 622	7,2	73,4	1,8
Lac-Saint-Jean-Est	53 107	2,6	28 812	6,0	73,8	1,1
Saguenay	147 410	3,3	29 517	4,5	75,4	1,4
Le Fjord-du-Saguenay	22 780	17,1	28 952	4,7	74,7	1,9

1. Taux d'accroissement annuel, calculé en faisant le rapport entre la variation annuelle de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée et la population moyenne de la période. Voir l'encadré de la [page 125](#).

Note : Pour la population, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2020. Pour le revenu disponible par habitant et le taux de travailleurs, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2019.

Capitale-Nationale



Superficie en terre ferme :	18 643 km ²
Population (2020 ^p) :	757 065 hab.
Densité de la population :	40,6 hab./km ²
Principales municipalités et population (2020 ^p) :	
Québec	550 326 hab.
Saint-Augustin-de-Desmaures	19 643 hab.
L'Ancienne-Lorette	16 755 hab.
Principaux secteurs économiques de la région ¹ (2019) :	
Administrations publiques	16,2 %
Soins de santé et assistance sociale	10,5 %
Services d'enseignement	7,0 %
Services professionnels, scientifiques et techniques	6,5 %
Construction	5,9 %

1. Si on ne tient pas compte des secteurs suivants : *finance et assurances, services immobiliers et services de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises* (SCIAN 52, 53 et 55).

Statistiques de la région de la Capitale-Nationale

	Unité	2016	2017	2018	2019	2020
Population au 1 ^{er} juillet ¹	n	733 847	738 620 ^r	744 399 ^r	751 345 ^r	757 065 ^p
Taux de faible revenu des familles	%	5,8	5,7	5,6	..	..
Valeur moyenne des résidences unifamiliales ²	\$	279 553	281 490	284 448	285 641	285 904
Variation annuelle des dépenses en immobilisation ³	%	- 1,9	22,3	23,9	0,0	4,2 ^p
PIB aux prix de base par habitant	\$	49 971	51 868 ^r	53 461 ^{e,r}	54 798 ^e	..
Revenu disponible par habitant	\$	28 774	30 156 ^r	30 794 ^r	32 284 ^p	..
Taux d'activité	%	68,3 ^r	67,7 ^r	66,0 ^r	67,3 ^r	63,3
Taux d'emploi	%	65,2 ^r	64,5 ^r	63,3 ^r	64,9 ^r	58,9
Taux de chômage	%	4,6 ^r	4,7 ^r	4,1 ^r	3,5 ^r	6,9

1. Voir l'encadré de la [page 19](#).

2. Selon l'exercice financier des municipalités. Voir l'encadré de la [page 73](#).

3. Dépenses en immobilisation corporelle non résidentielle.

Statistiques des MRC de la Capitale-Nationale

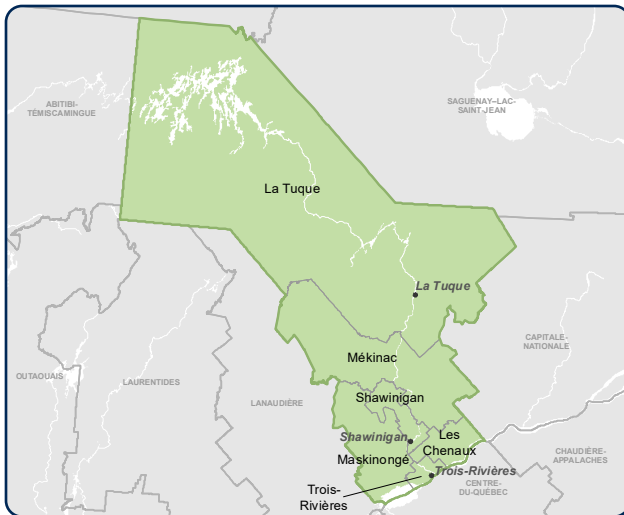
	Population au 1 ^{er} juillet 2020 ^p		Revenu disponible par habitant 2019 ^p		Taux de travailleurs de 25-64 ans 2019 ^p	
	n	TAA ¹ 2019-2020 pour 1 000	\$	Variation 2019/2018 en %	%	Écart 2019-2018 en points de %
Charlevoix-Est	15 346	3,3	28 130	5,4	71,9	0,6
Charlevoix	13 045	6,4	30 208	4,1	75,8	1,6
L'Île-d'Orléans	7 523	- 1,7	33 694	4,7	82,3 ^a	1,3
La Côte-de-Beaupré	29 771	17,5	34 721	6,6	80,8	0,7
La Jacques-Cartier	47 007	17,7	35 853	5,9	86,0	0,5
Québec	589 277	6,1	32 249	4,6	82,2	1,2
Portneuf	55 096	12,2	29 797	5,1	78,9	1,1

a Les données du taux de travailleurs sont accompagnées de la lettre a lorsque la MRC présente, pour une année donnée, un taux de couverture fiscale inférieur à 80 %. En raison d'une sous-couverture plus importante de la population, ces données doivent être interprétées avec prudence.

1. Taux d'accroissement annuel, calculé en faisant le rapport entre la variation annuelle de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée et la population moyenne de la période. Voir l'encadré de la [page 125](#).

Note : Pour la population, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2020. Pour le revenu disponible par habitant et le taux de travailleurs, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2019.

Mauricie



Superficie en terre ferme : 35 447 km²

Population (2020^p) : 274 013 hab.

Densité de la population : 7,7 hab./km²

Principales municipalités et population (2020^p) :

Trois-Rivières 140 420 hab.

Shawinigan 49 812 hab.

La Tuque 10 906 hab.

Principaux secteurs économiques de la région¹ (2019) :

Soins de santé et assistance sociale 12,4 %

Services d'enseignement 8,4 %

Administrations publiques 7,5 %

Commerce de détail 7,1 %

Construction 6,6 %

1. Si on ne tient pas compte des secteurs suivants : *finance et assurances, services immobiliers et services de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises* (SCIAN 52, 53 et 55).

Statistiques de la région de la Mauricie

	Unité	2016	2017	2018	2019	2020
Population au 1 ^{er} juillet ¹	n	267 021	268 434 ^r	269 455 ^r	271 181 ^r	274 013 ^p
Taux de faible revenu des familles	%	9,2	9,0	8,8	..	..
Valeur moyenne des résidences unifamiliales ²	\$	157 645	159 879	160 561	164 080	167 657
Variation annuelle des dépenses en immobilisation ³	%	6,5	20,2	12,4	- 11,4	12,5 ^p
PIB aux prix de base par habitant	\$	34 306	35 575 ^r	37 210 ^{e,r}	37 617 ^e	..
Revenu disponible par habitant	\$	25 315	26 454 ^r	26 592 ^r	27 656 ^p	..
Taux d'activité	%	57,6 ^r	56,6 ^r	55,6 ^r	56,8 ^r	59,4
Taux d'emploi	%	53,5 ^r	53,2 ^r	52,8 ^r	53,6 ^r	54,4
Taux de chômage	%	7,2 ^r	6,1 ^r	5,1 ^r	5,6 ^r	8,3

1. Voir l'encadré de la [page 19](#).

2. Selon l'exercice financier des municipalités. Voir l'encadré de la [page 73](#).

3. Dépenses en immobilisation corporelle non résidentielle.

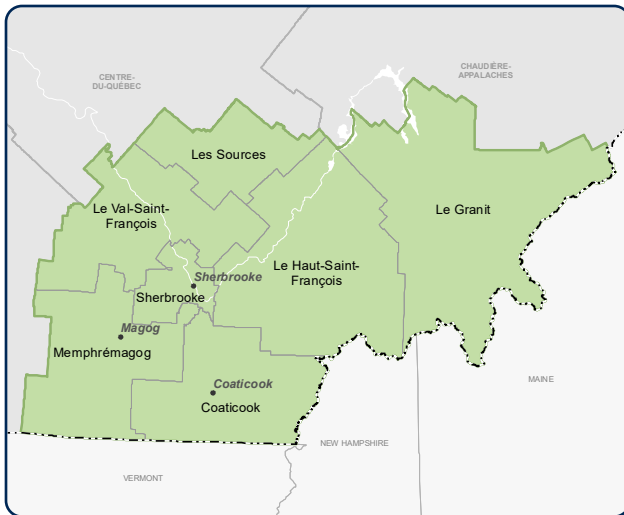
Statistiques des MRC de la Mauricie

	Population au 1 ^{er} juillet 2020 ^p		Revenu disponible par habitant 2019 ^p		Taux de travailleurs de 25-64 ans 2019 ^p	
	n	TAA ¹ 2019-2020 pour 1 000	\$	Variation 2019/2018 en %	%	Écart 2019-2018 en points de %
Mékinac	12 478	8,0	27 830	5,5	68,2	0,7
Shawinigan	49 812	7,7	26 510	4,5	67,0	1,0
Trois-Rivières	140 420	14,6	28 374	3,4	74,8	1,0
Les Chenaux	19 356	12,4	26 952	4,5	74,6	0,6
Maskinongé	36 854	0,9	27 734	4,9	72,7	1,0
La Tuque	15 093	2,5	25 380	4,1	69,8	1,8

1. Taux d'accroissement annuel, calculé en faisant le rapport entre la variation annuelle de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée et la population moyenne de la période. Voir l'encadré de la [page 125](#).

Note : Pour la population, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2020. Pour le revenu disponible par habitant et le taux de travailleurs, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2019.

Estrie



Superficie en terre ferme : 10 196 km²

Population (2020^p) : 333 704 hab.

Densité de la population : 32,7 hab./km²

Principales municipalités et population (2020^p) :

Sherbrooke 171 158 hab.

Magog 27 589 hab.

Coaticook 8 927 hab.

Principaux secteurs économiques de la région¹ (2019) :

Soins de santé et assistance sociale 12,0 %

Services d'enseignement 10,5 %

Construction 6,2 %

Administrations publiques 5,7 %

Commerce de détail 5,6 %

1. Si on ne tient pas compte des secteurs suivants : *finance et assurances, services immobiliers et services de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises* (SCIAN 52, 53 et 55).

Statistiques de la région de l'Estrie

	Unité	2016	2017	2018	2019	2020
Population au 1 ^{er} juillet ¹	n	320 452	322 664 ^r	325 833 ^r	329 325 ^r	333 704 ^p
Taux de faible revenu des familles	%	8,6	8,5	8,3	..	..
Valeur moyenne des résidences unifamiliales ²	\$	214 188	217 166	221 544	223 994	228 609
Variation annuelle des dépenses en immobilisation ³	%	-0,6	8,1	14,1	-1,8	26,2 ^p
PIB aux prix de base par habitant	\$	36 570	37 712 ^r	39 840 ^{e,r}	40 949 ^e	..
Revenu disponible par habitant	\$	26 641	27 798 ^r	28 410 ^r	29 681 ^p	..
Taux d'activité	%	59,9 ^r	60,3 ^r	61,7 ^r	62,0 ^r	61,7
Taux d'emploi	%	56,3 ^r	57,3 ^r	58,8 ^r	59,3 ^r	57,3
Taux de chômage	%	6,2 ^r	5,0 ^r	4,7 ^r	4,3 ^r	7,1

1. Voir l'encadré de la [page 19](#).

2. Selon l'exercice financier des municipalités. Voir l'encadré de la [page 73](#).

3. Dépenses en immobilisation corporelle non résidentielle.

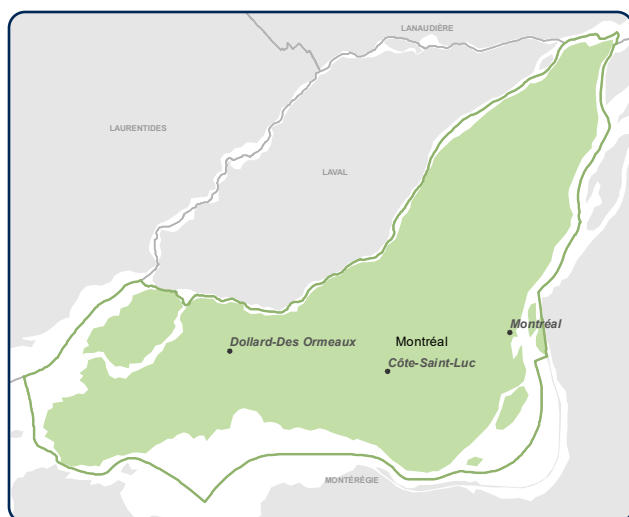
Statistiques des MRC de l'Estrie

	Population au 1 ^{er} juillet 2020 ^p		Revenu disponible par habitant 2019 ^p		Taux de travailleurs de 25-64 ans 2019 ^p	
	n	TAA ¹ 2019-2020 pour 1 000	\$	Variation 2019/2018 en %	%	Écart 2019-2018 en points de %
Le Granit	21 589	8,3	29 191	3,2	77,3	1,8
Les Sources	14 407	8,1	26 627	8,0	72,4	2,1
Le Haut-Saint-François	22 927	9,3	27 609	4,6	76,0	1,2
Le Val-Saint-François	31 743	13,0	29 652	4,0	78,4	0,8
Sherbrooke	171 158	14,1	28 569	4,5	78,5	1,4
Coaticook	18 860	7,8	30 300	4,5	81,4	0,7
Memphrémagog	53 020	17,5	35 022	4,3	74,8	0,8

1. Taux d'accroissement annuel, calculé en faisant le rapport entre la variation annuelle de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée et la population moyenne de la période. Voir l'encadré de la [page 125](#).

Note : Pour la population, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2020. Pour le revenu disponible par habitant et le taux de travailleurs, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2019.

Montréal



Superficie en terre ferme :	498 km ²
Population (2020 ^p) :	2 069 849 hab.
Densité de la population :	4 155,1 hab./km ²
Principales municipalités et population (2020 ^p) :	
Montréal	1 821 070 hab.
Dollard-Des Ormeaux	50 275 hab.
Côte-Saint-Luc	35 062 hab.
Principaux secteurs économiques de la région ¹ (2019) :	
Services professionnels, scientifiques et techniques	9,3 %
Soins de santé et assistance sociale	7,8 %
Construction	6,4 %
Transport et entreposage	6,3 %
Commerce de gros	6,1 %

1. Si on ne tient pas compte des secteurs suivants : *finance et assurances, services immobiliers et services de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises* (SCIAN 52, 53 et 55).

Statistiques de la région de Montréal

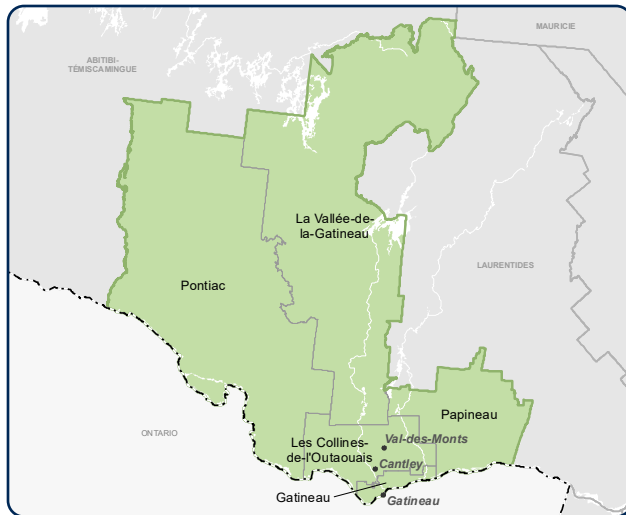
	Unité	2016	2017	2018	2019	2020
Population au 1 ^{er} juillet ¹	n	1 959 014	1 986 067 ^r	2 028 244 ^r	2 064 991 ^r	2 069 849 ^p
Taux de faible revenu des familles	%	16,2	16,3	15,8	..	..
Valeur moyenne des résidences unifamiliales ²	\$	500 533	510 360	516 985	534 129	601 135
Variation annuelle des dépenses en immobilisation ³	%	-0,5	8,3	19,8	12,4	-13,7 ^p
PIB aux prix de base par habitant	\$	65 323	67 493 ^r	70 327 ^{e,r}	72 914 ^e	..
Revenu disponible par habitant	\$	28 816	29 658 ^r	30 285 ^r	31 290 ^p	..
Taux d'activité	%	65,5 ^r	66,5 ^r	66,4 ^r	67,4 ^r	65,5
Taux d'emploi	%	59,2 ^r	61,0 ^r	61,6 ^r	62,5 ^r	58,1
Taux de chômage	%	9,6 ^r	8,2 ^r	7,2 ^r	7,3 ^r	11,4

1. Voir l'encadré de la [page 19](#).

2. Selon l'exercice financier des municipalités. Voir l'encadré de la [page 73](#).

3. Dépenses en immobilisation corporelle non résidentielle.

Outaouais



Superficie en terre ferme :	30 469 km ²
Population (2020 ^p) :	401 388 hab.
Densité de la population :	13,2 hab./km ²
Principales municipalités et population (2020 ^p) :	
Gatineau	290 239 hab.
Val-des-Monts	12 550 hab.
Cantley	11 399 hab.
Principaux secteurs économiques de la région ¹ (2019) :	
Administrations publiques	31,3 %
Soins de santé et assistance sociale	9,0 %
Construction	7,7 %
Services d'enseignement	6,2 %
Commerce de détail	5,8 %

1. Si on ne tient pas compte des secteurs suivants : *finance et assurances, services immobiliers et services de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises* (SCIAN 52, 53 et 55).

Statistiques de la région de l'Outaouais

	Unité	2016	2017	2018	2019	2020
Population au 1 ^{er} juillet ¹	n	385 385	388 330 ^r	392 200 ^r	397 004 ^r	401 388 ^p
Taux de faible revenu des familles	%	9,3	9,2	8,8	..	..
Valeur moyenne des résidences unifamiliales ²	\$	248 162	249 722	248 166	251 982	258 614
Variation annuelle des dépenses en immobilisation ³	%	- 24,9	4,8	27,5	16,0	- 23,6 ^p
PIB aux prix de base par habitant	\$	33 564	35 531 ^r	36 385 ^{e,r}	37 299 ^e	..
Revenu disponible par habitant	\$	26 231	27 472 ^r	27 879 ^r	28 820 ^p	..
Taux d'activité	%	66,3 ^r	65,8 ^r	65,9 ^r	66,9 ^r	62,8
Taux d'emploi	%	61,4 ^r	62,2 ^r	62,6 ^r	63,6 ^r	57,7
Taux de chômage	%	7,4 ^r	5,6 ^r	5,0 ^r	5,0 ^r	8,1

1. Voir l'encadré de la [page 19](#).

2. Selon l'exercice financier des municipalités. Voir l'encadré de la [page 73](#).

3. Dépenses en immobilisation corporelle non résidentielle.

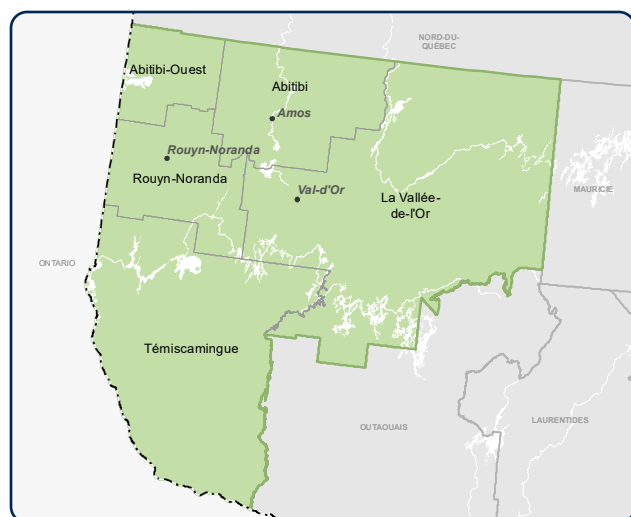
Statistiques des MRC de l'Outaouais

	Population au 1 ^{er} juillet 2020 ^p		Revenu disponible par habitant 2019 ^p		Taux de travailleurs de 25-64 ans 2019 ^p	
	n	TAA ¹ 2019-2020 pour 1 000	\$	Variation 2019/2018 en %	%	Écart 2019-2018 en points de %
Papineau	23 733	20,9	27 455	3,5	68,9	1,0
Gatineau	290 239	9,0	28 699	3,6	79,7	0,7
Les Collines-de-l'Outaouais	52 616	23,2	32 407	2,1	80,6	0,5
La Vallée-de-la-Gatineau	20 666	5,8	25 857	3,6	64,4	1,2
Pontiac	14 134	- 1,7	24 778	2,4	65,8	0,5

1. Taux d'accroissement annuel, calculé en faisant le rapport entre la variation annuelle de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée et la population moyenne de la période. Voir l'encadré de la [page 125](#).

Note : Pour la population, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2020. Pour le revenu disponible par habitant et le taux de travailleurs, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2019.

Abitibi-Témiscamingue



Superficie en terre ferme :	57 337 km ²
Population (2020 ^p) :	147 897 hab.
Densité de la population :	2,6 hab./km ²
Principales municipalités et population (2020 ^p) :	
Rouyn-Noranda	43 115 hab.
Val-d'Or	33 019 hab.
Amos	12 739 hab.
Principaux secteurs économiques de la région ¹ (2019) :	
Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz	19,7 %
Construction	8,4 %
Soins de santé et assistance sociale	7,7 %
Services d'enseignement	5,7 %
Première transformation des métaux	x %

1. Si on ne tient pas compte des secteurs suivants : *finance et assurances, services immobiliers et services de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises* (SCIAN 52, 53 et 55).

Statistiques de la région de l'Abitibi-Témiscamingue

	Unité	2016	2017	2018	2019	2020
Population au 1 ^{er} juillet ¹	n	147 293	147 609 ^r	147 607 ^r	147 625 ^r	147 897 ^p
Taux de faible revenu des familles	%	7,1	7,0	6,7	..	..
Valeur moyenne des résidences unifamiliales ²	\$	181 021	187 569	192 573	196 130	202 695
Variation annuelle des dépenses en immobilisation ³	%	9,6	18,9	14,8	- 12,5	2,6 ^p
PIB aux prix de base par habitant	\$	50 856	55 079 ^r	59 577 ^{e,r}	58 793 ^e	..
Revenu disponible par habitant	\$	28 011	29 654 ^r	30 430 ^r	31 501 ^p	..
Taux d'activité	%	64,8 ^r	65,5 ^r	66,1 ^r	66,4 ^r	61,6
Taux d'emploi	%	60,4 ^r	62,0 ^r	63,7 ^r	63,8 ^r	57,6
Taux de chômage	%	6,7 ^r	5,2 ^r	3,8 ^r	3,9 ^r	6,6

1. Voir l'encadré de la [page 19](#).

2. Selon l'exercice financier des municipalités. Voir l'encadré de la [page 73](#).

3. Dépenses en immobilisation corporelle non résidentielle.

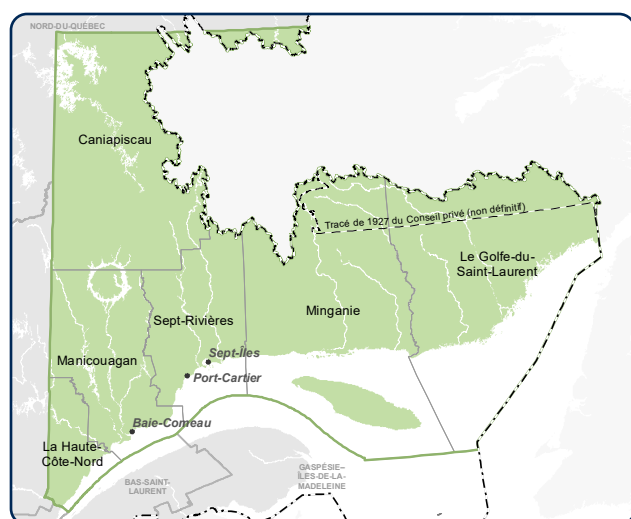
Statistiques des MRC de l'Abitibi-Témiscamingue

	Population au 1 ^{er} juillet 2020 ^p		Revenu disponible par habitant 2019 ^p		Taux de travailleurs de 25-64 ans 2019 ^p	
	n	TAA ¹ 2019-2020 pour 1 000	\$	Variation 2019/2018 en %	%	Écart 2019-2018 en points de %
Témiscamingue	15 792	4,3	28 341	4,0	74,9	0,8
Rouyn-Noranda	43 115	0,8	31 973	3,2	79,2	0,6
Abitibi-Ouest	20 539	- 1,9	29 090	3,1	74,4	0,8
Abitibi	24 803	3,3	32 277	3,7	79,0	0,6
La Vallée-de-l'Or	43 648	2,9	32 873	3,8	78,8	0,6

1. Taux d'accroissement annuel, calculé en faisant le rapport entre la variation annuelle de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée et la population moyenne de la période. Voir l'encadré de la [page 125](#).

Note : Pour la population, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2020. Pour le revenu disponible par habitant et le taux de travailleurs, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2019.

Côte-Nord



Superficie en terre ferme :	236 665 km ²
Population (2020 ^p) :	90 529 hab.
Densité de la population :	0,4 hab./km ²
Principales municipalités et population (2020 ^p) :	
Sept-Îles	25 047 hab.
Baie-Comeau	20 914 hab.
Port-Cartier	6 549 hab.
Principaux secteurs économiques de la région ¹ (2019) :	
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	26,4 %
Construction	13,1 %
Transport et entreposage	6,1 %
Services publics	x %
Première transformation des métaux	x %

1. Si on ne tient pas compte des secteurs suivants : *finance et assurances, services immobiliers et services de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises* (SCIAN 52, 53 et 55).

Statistiques de la région de la Côte-Nord

	Unité	2016	2017	2018	2019	2020
Population au 1 ^{er} juillet ¹	n	92 713	91 824 ^r	91 160 ^r	90 699 ^r	90 529 ^p
Taux de faible revenu des familles	%	8,8	9,1	8,7	..	..
Valeur moyenne des résidences unifamiliales ²	\$	165 177	163 472	159 780	158 433	158 193
Variation annuelle des dépenses en immobilisation ³	%	- 14,6	0,4	19,5	- 2,9	- 4,9 ^p
PIB aux prix de base par habitant	\$	65 939	70 989 ^r	78 891 ^{e,r}	81 787 ^e	..
Revenu disponible par habitant	\$	27 523	28 815 ^r	29 387 ^r	30 772 ^p	..
Taux d'activité ⁴	%	64,6 ^r	64,2 ^r	64,3 ^r	64,1 ^r	63,0
Taux d'emploi ⁴	%	59,1 ^r	60,3 ^r	61,1 ^r	61,0 ^r	58,1
Taux de chômage ⁴	%	8,5 ^r	5,8 ^r	5,0 ^r	4,8 ^r	7,6

1. Voir l'encadré de la [page 19](#).
2. Selon l'exercice financier des municipalités. Voir l'encadré de la [page 73](#).
3. Dépenses en immobilisation corporelle non résidentielle.
4. Données se rapportant aux régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.

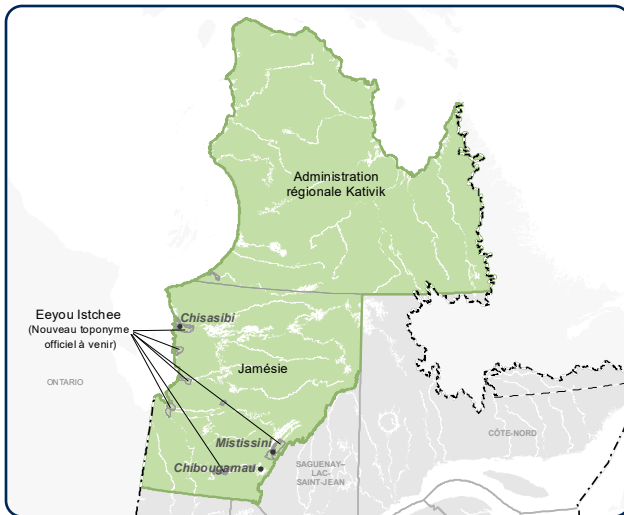
Statistiques des MRC de la Côte-Nord

	Population au 1 ^{er} juillet 2020 ^p		Revenu disponible par habitant 2019 ^p		Taux de travailleurs de 25-64 ans 2019 ^p	
	n	TAA ¹ 2019-2020 pour 1 000	\$	Variation 2019/2018 en %	%	Écart 2019-2018 en points de %
La Haute-Côte-Nord	10 482	- 4,9	28 343	7,5	68,9	1,8
Manicouagan	30 187	- 4,7	28 965	3,5	72,8	1,1
Sept-Rivières	34 910	1,0	31 848	5,0	78,2	0,8
Canipiscau	3 893	- 0,8	43 044	7,2	86,4	0,1
Minganie	6 437	- 0,2	31 166	3,5	69,4	2,1
Le Golfe-du-Saint-Laurent	4 620	- 1,3	29 160	2,3	64,0	2,2

1. Taux d'accroissement annuel, calculé en faisant le rapport entre la variation annuelle de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée et la population moyenne de la période. Voir l'encadré de la [page 125](#).

Note : Pour la population, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2020. Pour le revenu disponible par habitant et le taux de travailleurs, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2019.

Nord-du-Québec



Superficie en terre ferme :	707 112 km ²
Population (2020 ^p) :	46 178 hab.
Densité de la population :	0,1 hab./km ²
Principales municipalités et population (2020 ^p) :	
Chibougamau	7 405 hab.
Chisasibi	5 245 hab.
Mistissini	3 797 hab.
Principaux secteurs économiques de la région ¹ (2019) :	
Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz	42,9 %
Construction	14,0 %
Services publics	9,7 %
Administrations publiques	7,4 %
Soins de santé et assistance sociale	6,8 %

1. Si on ne tient pas compte des secteurs suivants : *finance et assurances, services immobiliers et services de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises* (SCIAN 52, 53 et 55).

Statistiques de la région du Nord-du-Québec

	Unité	2016	2017	2018	2019	2020
Population au 1 ^{er} juillet ¹	n	44 720	45 086 ^r	45 557 ^r	45 894 ^r	46 178 ^p
Taux de faible revenu des familles	%	17,2	17,9	18,1	..	..
Valeur moyenne des résidences unifamiliales ²	\$	140 544	140 128	146 765	145 368	153 051
Variation annuelle des dépenses en immobilisation ³	%	3,1	-0,0	-3,1	13,1	-31,7 ^p
PIB aux prix de base par habitant	\$	88 066	98 118 ^r	107 799 ^{e,r}	109 156 ^e	..
Revenu disponible par habitant	\$	25 645	27 099 ^r	27 338 ^r	28 021 ^p	..
Taux d'activité ⁴	%	64,6 ^r	64,2 ^r	64,3 ^r	64,1 ^r	63,0
Taux d'emploi ⁴	%	59,1 ^r	60,3 ^r	61,1 ^r	61,0 ^r	58,1
Taux de chômage ⁴	%	8,5 ^r	5,8 ^r	5,0 ^r	4,8 ^r	7,6

1. Voir l'encadré de la [page 19](#).
2. Selon l'exercice financier des municipalités. Voir l'encadré de la [page 73](#).
3. Dépenses en immobilisation corporelle non résidentielle.
4. Données se rapportant aux régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.

Statistiques des MRC du Nord-du-Québec

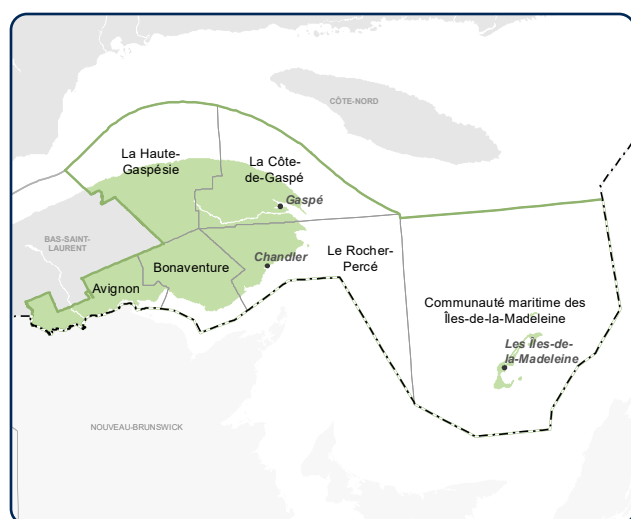
	Population au 1 ^{er} juillet 2020 ^p		Revenu disponible par habitant 2019 ^p		Taux de travailleurs de 25-64 ans 2019 ^p	
	n	TAA ¹ 2019-2020 pour 1 000	\$	Variation 2019/2018 en %	%	Écart 2019-2018 en points de %
Jamésie	13 470	-13,1	33 244	5,3	82,1	1,3
Administration régionale Kativik	14 361	17,6	23 178	3,2	83,4 ^a	-0,6
Eeyou Istchee ²	18 347	11,6	27 858	0,1	78,2 ^a	0,5

a Les données du taux de travailleurs sont accompagnées de la lettre a lorsque la MRC présente, pour une année donnée, un taux de couverture fiscale inférieur à 80 %. En raison d'une sous-couverture plus importante de la population, ces données doivent être interprétées avec prudence.

1. Taux d'accroissement annuel, calculé en faisant le rapport entre la variation annuelle de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée et la population moyenne de la période. Voir l'encadré de la [page 125](#).
2. Nouveau toponyme officiel à venir.

Note : Pour la population, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2020. Pour le revenu disponible par habitant et le taux de travailleurs, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2019.

Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine



Superficie en terre ferme :	20 272 km ²
Population (2020 ^p) :	90 697 hab.
Densité de la population :	4,5 hab./km ²
Principales municipalités et population (2020 ^p) :	
Gaspé	14 987 hab.
Les Îles-de-la-Madeleine	12 301 hab.
Chandler	7 361 hab.
Principaux secteurs économiques de la région ¹ (2019) :	
Soins de santé et assistance sociale	12,5 %
Administrations publiques	9,7 %
Construction	8,8 %
Services d'enseignement	7,9 %
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	x %

1. Si on ne tient pas compte des secteurs suivants : *finance et assurances, services immobiliers et services de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises* (SCIAN 52, 53 et 55).

Statistiques de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

	Unité	2016	2017	2018	2019	2020
Population au 1 ^{er} juillet ¹	n	90 740	90 537 ^r	90 615 ^r	90 412 ^r	90 697 ^p
Taux de faible revenu des familles	%	8,4	7,9	8,0	..	..
Valeur moyenne des résidences unifamiliales ²	\$	126 169	126 947	127 342	129 698	133 593
Variation annuelle des dépenses en immobilisation ³	%	32,5	- 45,3	- 35,3	12,1	15,8 ^p
PIB aux prix de base par habitant	\$	36 845	36 183 ^r	35 931 ^{e,r}	38 876 ^e	..
Revenu disponible par habitant	\$	25 426	26 990 ^r	27 396 ^r	28 641 ^p	..
Taux d'activité	%	53,1 ^r	54,2 ^r	51,7 ^r	51,0 ^r	46,4
Taux d'emploi	%	45,2 ^r	47,9 ^r	44,9 ^r	44,3 ^r	40,4
Taux de chômage	%	14,9 ^r	11,8 ^r	13,1 ^r	13,3 ^r	13,2

1. Voir l'encadré de la [page 19](#).

2. Selon l'exercice financier des municipalités. Voir l'encadré de la [page 73](#).

3. Dépenses en immobilisation corporelle non résidentielle.

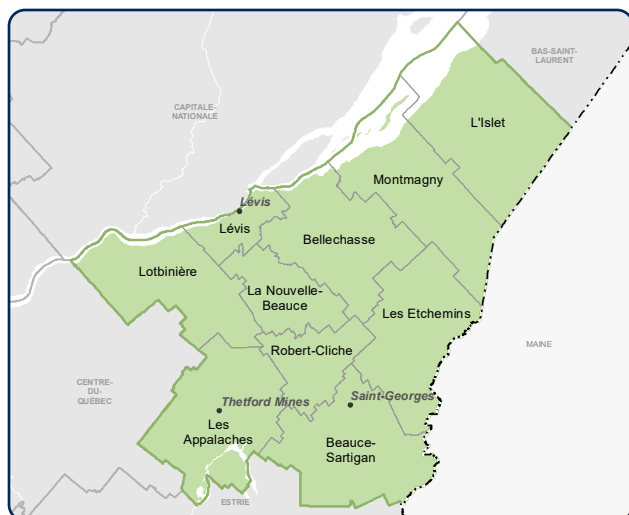
Statistiques des MRC de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

	Population au 1 ^{er} juillet 2020 ^p		Revenu disponible par habitant 2019 ^p		Taux de travailleurs de 25-64 ans 2019 ^p	
	n	TAA ¹ 2019-2020 pour 1 000	\$	Variation 2019/2018 en %	%	Écart 2019-2018 en points de %
Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine	12 774	10,4	31 672	2,9	67,0	0,8
Le Rocher-Percé	17 087	0,6	28 203	6,0	59,0	1,5
La Côte-de-Gaspé	17 429	- 2,7	29 139	3,4	69,9	1,5
La Haute-Gaspésie	10 965	- 0,1	25 820	4,2	58,1	1,3
Bonaventure	17 737	9,0	28 038	4,4	66,8	1,5
Avignon	14 705	2,1	28 778	6,2	64,6	1,7

1. Taux d'accroissement annuel, calculé en faisant le rapport entre la variation annuelle de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée et la population moyenne de la période. Voir l'encadré de la [page 125](#).

Note : Pour la population, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2020. Pour le revenu disponible par habitant et le taux de travailleurs, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2019.

Chaudière-Appalaches



Superficie en terre ferme : 15 074 km²

Population (2020^p) : 432 782 hab.

Densité de la population : 28,7 hab./km²

Principales municipalités et population (2020^p) :

Lévis 149 929 hab.

Saint-Georges 33 551 hab.

Thetford Mines 25 773 hab.

Principaux secteurs économiques de la région¹ (2019) :

Soins de santé et assistance sociale 8,5 %

Construction 6,6 %

Commerce de détail 5,9 %

Services d'enseignement 5,5 %

Commerce de gros 5,4 %

1. Si on ne tient pas compte des secteurs suivants : *finance et assurances, services immobiliers et services de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises* (SCIAN 52, 53 et 55).

Statistiques de la région de la Chaudière-Appalaches

	Unité	2016	2017	2018	2019	2020
Population au 1 ^{er} juillet ¹	n	422 019	424 188 ^r	426 578 ^r	428 947 ^r	432 782 ^p
Taux de faible revenu des familles	%	5,1	5,1	5,1	..	..
Valeur moyenne des résidences unifamiliales ²	\$	195 749	199 703	200 420	202 376	204 356
Variation annuelle des dépenses en immobilisation ³	%	-4,3	31,0	4,4	-10,5	4,2 ^p
PIB aux prix de base par habitant	\$	40 214	41 473 ^r	43 333 ^{e,r}	44 238 ^e	..
Revenu disponible par habitant	\$	27 199	28 465 ^r	28 993 ^r	30 342 ^p	..
Taux d'activité	%	64,8 ^r	63,1 ^r	64,7 ^r	64,9 ^r	66,6
Taux d'emploi	%	61,3 ^r	60,9 ^r	62,5 ^r	62,7 ^r	62,8
Taux de chômage	%	5,5 ^r	3,5 ^r	3,4 ^r	3,3 ^r	5,7

1. Voir l'encadré de la [page 19](#).

2. Selon l'exercice financier des municipalités. Voir l'encadré de la [page 73](#).

3. Dépenses en immobilisation corporelle non résidentielle.

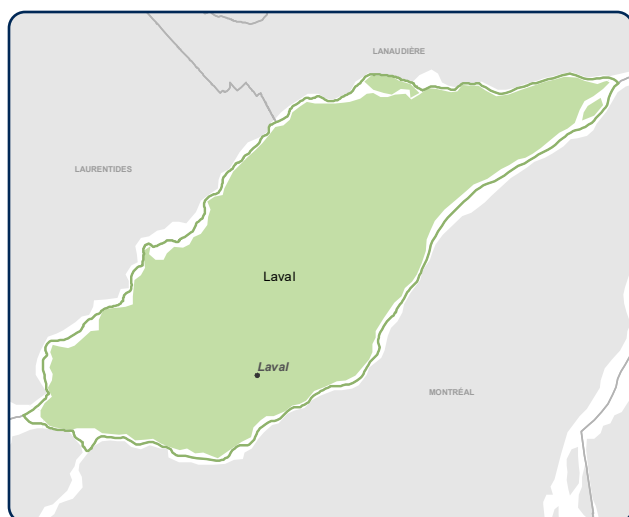
Statistiques des MRC de la Chaudière-Appalaches

	Population au 1 ^{er} juillet 2020 ^p		Revenu disponible par habitant 2019 ^p		Taux de travailleurs de 25-64 ans 2019 ^p	
	n	TAA ¹ 2019-2020 pour 1 000	\$	Variation 2019/2018 en %	%	Écart 2019-2018 en points de %
L'Islet	17 698	1,5	28 191	4,4	77,6	1,4
Montmagny	22 528	-1,5	28 235	3,7	77,5	1,0
Bellechasse	37 983	8,9	29 508	5,4	83,0	0,7
Lévis	149 929	14,6	32 598	5,1	84,2	0,9
La Nouvelle-Beauce	37 936	0,0	29 612	3,5	85,2	0,7
Robert-Cliche	19 333	1,6	28 083	0,9	81,5	0,8
Les Etchemins	16 566	5,8	29 735	8,2	74,4	1,2
Beauce-Sartigan	53 956	4,8	29 992	5,1	80,3	0,8
Les Appalaches	43 034	10,2	27 878	3,4	75,4	1,5
Lotbinière	33 819	14,8	30 002	4,4	83,5	1,1

1. Taux d'accroissement annuel, calculé en faisant le rapport entre la variation annuelle de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée et la population moyenne de la période. Voir l'encadré de la [page 125](#).

Note : Pour la population, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2020. Pour le revenu disponible par habitant et le taux de travailleurs, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2019.

Laval



Superficie en terre ferme :	246 km ²
Population (2020 ^p) :	442 648 hab.
Densité de la population :	1 798,4 hab./km ²
Principaux secteurs économiques de la région ¹ (2019) :	
Soins de santé et assistance sociale	8,8 %
Commerce de gros	8,6 %
Commerce de détail	8,3 %
Services professionnels, scientifiques et techniques	7,2 %
Administrations publiques	6,5 %

1. Si on ne tient pas compte des secteurs suivants : *finance et assurances, services immobiliers et services de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises* (SCIAN 52, 53 et 55).

Statistiques de la région de Laval

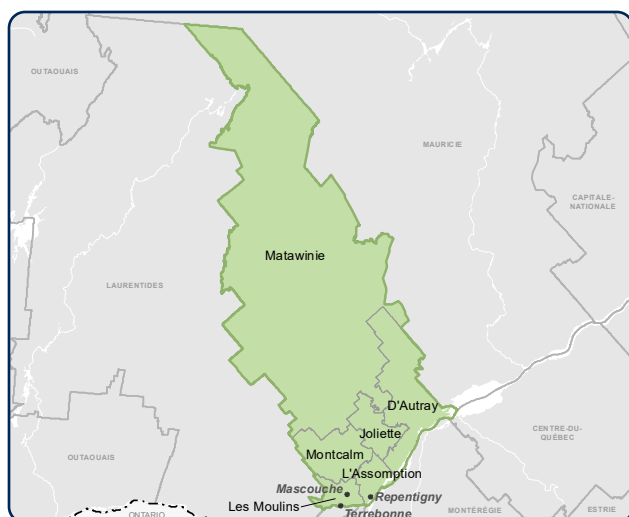
	Unité	2016	2017	2018	2019	2020
Population au 1 ^{er} juillet ¹	n	425 461	429 753 ^r	435 099 ^r	439 575 ^r	442 648 ^p
Taux de faible revenu des familles	%	9,2	9,1	9,0	..	..
Valeur moyenne des résidences unifamiliales ²	\$	336 805	337 584	345 399	358 286	366 541
Variation annuelle des dépenses en immobilisation ³	%	1,0	- 5,1	32,0	1,8	1,3 ^p
PIB aux prix de base par habitant	\$	35 754	37 016 ^r	38 375 ^{e,r}	40 009 ^e	..
Revenu disponible par habitant	\$	27 371	28 322 ^r	29 018 ^r	30 170 ^p	..
Taux d'activité	%	64,4 ^r	65,6 ^r	69,0 ^r	62,3 ^r	63,3
Taux d'emploi	%	59,7 ^r	61,2 ^r	65,4 ^r	59,5 ^r	58,1
Taux de chômage	%	7,4 ^r	6,7 ^r	5,3 ^r	4,4 ^r	8,2

1. Voir l'encadré de la [page 19](#).

2. Selon l'exercice financier des municipalités. Voir l'encadré de la [page 73](#).

3. Dépenses en immobilisation corporelle non résidentielle.

Lanaudière



Superficie en terre ferme :	12 308 km ²
Population (2020 ^p) :	524 368 hab.
Densité de la population :	42,6 hab./km ²
Principales municipalités et population (2020 ^p) :	
Terrebonne	119 450 hab.
Repentigny	86 468 hab.
Mascouche	50 499 hab.
Principaux secteurs économiques de la région ¹ (2019) :	
Soins de santé et assistance sociale	10,5 %
Commerce de détail	8,9 %
Construction	8,0 %
Services d'enseignement	7,7 %
Administrations publiques	5,2 %

1. Si on ne tient pas compte des secteurs suivants : *finance et assurances, services immobiliers et services de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises* (SCIAN 52, 53 et 55).

Statistiques de la région de Lanaudière

	Unité	2016	2017	2018	2019	2020
Population au 1 ^{er} juillet ¹	n	497 298	502 991 ^r	508 958 ^r	515 711 ^r	524 368 ^p
Taux de faible revenu des familles	%	8,1	7,9	7,7	..	..
Valeur moyenne des résidences unifamiliales ²	\$	235 005	235 830	238 862	243 244	251 072
Variation annuelle des dépenses en immobilisation ³	%	-4,3	3,9	10,2	13,1	1,4 ^p
PIB aux prix de base par habitant	\$	26 916	27 753 ^r	28 748 ^{e,r}	29 900 ^e	..
Revenu disponible par habitant	\$	26 862	28 034 ^r	28 591 ^r	29 710 ^p	..
Taux d'activité	%	63,9 ^r	65,9 ^r	63,5 ^r	64,6 ^r	68,4
Taux d'emploi	%	59,7 ^r	62,2 ^r	59,8 ^r	62,0 ^r	62,5
Taux de chômage	%	6,6 ^r	5,7 ^r	5,7 ^r	4,1 ^r	8,6

1. Voir l'encadré de la [page 19](#).

2. Selon l'exercice financier des municipalités. Voir l'encadré de la [page 73](#).

3. Dépenses en immobilisation corporelle non résidentielle.

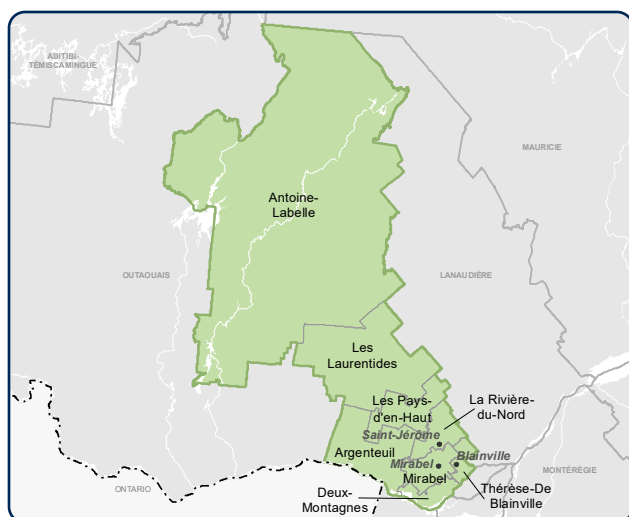
Statistiques des MRC de Lanaudière

	Population au 1 ^{er} juillet 2020 ^p		Revenu disponible par habitant 2019 ^p		Taux de travailleurs de 25-64 ans 2019 ^p	
	n	TAA ¹ 2019-2020 pour 1 000	\$	Variation 2019/2018 en %	%	Écart 2019-2018 en points de %
D'Autray	44 120	15,4	28 642	5,9	74,0	1,3
L'Assomption	128 622	8,0	30 526	2,6	80,8	0,6
Joliette	70 396	16,0	29 275	5,9	74,1	1,4
Matawinie	53 504	24,5	28 873	4,2	67,1	0,7
Montcalm	57 777	29,8	27 644	4,9	76,4	0,9
Les Moulins	169 949	16,9	30 500	3,3	83,6	0,7

1. Taux d'accroissement annuel, calculé en faisant le rapport entre la variation annuelle de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée et la population moyenne de la période. Voir l'encadré de la [page 125](#).

Note : Pour la population, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2020. Pour le revenu disponible par habitant et le taux de travailleurs, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2019.

Laurentides



Superficie en terre ferme :	20 548 km ²
Population (2020 ^p) :	631 592 hab.
Densité de la population :	30,7 hab./km ²
Principales municipalités et population (2020 ^p) :	
Saint-Jérôme	79 784 hab.
Blainville	61 592 hab.
Mirabel	59 633 hab.
Principaux secteurs économiques de la région ¹ (2019) :	
Soins de santé et assistance sociale	8,9 %
Commerce de détail	8,0 %
Construction	7,7 %
Fabrication de matériel de transport	7,7 %
Services d'enseignement	6,4 %

1. Si on ne tient pas compte des secteurs suivants : *finance et assurances, services immobiliers et services de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises* (SCIAN 52, 53 et 55).

Statistiques de la région des Laurentides

	Unité	2016	2017	2018	2019	2020
Population au 1 ^{er} juillet ¹	n	594 981	603 209 ^r	611 917 ^r	620 521 ^r	631 592 ^p
Taux de faible revenu des familles	%	7,8	7,9	7,6	..	..
Valeur moyenne des résidences unifamiliales ²	\$	263 824	265 721	269 875	273 544	281 394
Variation annuelle des dépenses en immobilisation ³	%	-4,4	5,9	21,1	4,3	6,1 ^p
PIB aux prix de base par habitant	\$	34 216	35 441 ^r	36 845 ^{e,r}	38 365 ^e	..
Revenu disponible par habitant	\$	28 426	29 651 ^r	30 307 ^r	31 364 ^p	..
Taux d'activité	%	66,0 ^r	64,2 ^r	64,3 ^r	64,5 ^r	60,2
Taux d'emploi	%	62,2 ^r	60,2 ^r	60,7 ^r	61,6 ^r	54,1
Taux de chômage	%	5,8 ^r	6,2 ^r	5,6 ^r	4,5 ^r	10,0

1. Voir l'encadré de la [page 19](#).

2. Selon l'exercice financier des municipalités. Voir l'encadré de la [page 73](#).

3. Dépenses en immobilisation corporelle non résidentielle.

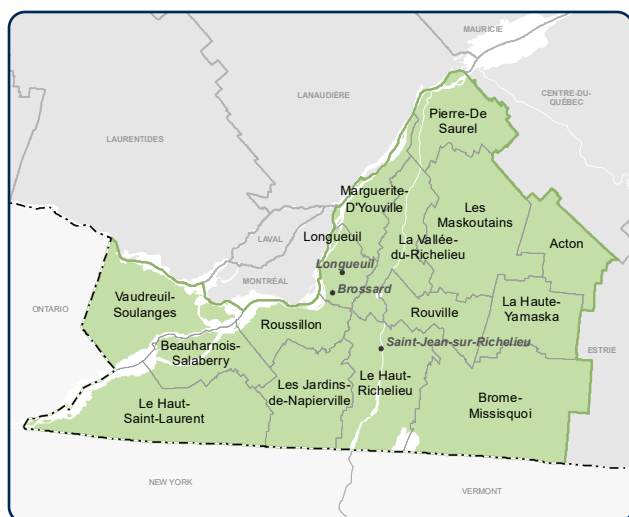
Statistiques des MRC des Laurentides

	Population au 1 ^{er} juillet 2020 ^p		Revenu disponible par habitant 2019 ^p		Taux de travailleurs de 25-64 ans 2019 ^p	
	n	TAA ¹ 2019-2020 pour 1 000	\$	Variation 2019/2018 en %	%	Écart 2019-2018 en points de %
Deux-Montagnes	104 472	8,9	30 110	3,4	81,7	0,7
Thérèse-De Blainville	164 556	11,6	34 375	3,1	82,6	0,8
Mirabel	59 633	35,6	31 282	4,3	85,1	0,6
La Rivière-du-Nord	139 058	18,8	29 117	4,5	78,0	1,2
Argenteuil	33 733	15,7	27 084	3,1	70,8	0,7
Les Pays-d'en-Haut	45 380	33,7	37 435	2,3	72,5	0,9
Les Laurentides	48 895	24,8	30 678	2,9	73,5	0,9
Antoine-Labelle	35 865	9,7	27 425	3,9	66,6	1,8

1. Taux d'accroissement annuel, calculé en faisant le rapport entre la variation annuelle de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée et la population moyenne de la période. Voir l'encadré de la [page 125](#).

Note : Pour la population, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2020. Pour le revenu disponible par habitant et le taux de travailleurs, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2019.

Montérégie



Superficie en terre ferme :	11 112 km ²
Population (2020 ^p) :	1 603 232 hab.
Densité de la population :	144,3 hab./km ²
Principales municipalités et population (2020 ^p) :	
Longueuil	252 828 hab.
Saint-Jean-sur-Richelieu	98 957 hab.
Brossard	90 530 hab.
Principaux secteurs économiques de la région ¹ (2019) :	
Soins de santé et assistance sociale	8,1 %
Construction	7,1 %
Commerce de détail	6,5 %
Commerce de gros	6,4 %
Services d'enseignement	5,9 %

1. Si on ne tient pas compte des secteurs suivants : *finance et assurances, services immobiliers et services de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises* (SCIAN 52, 53 et 55).

Statistiques de la région de la Montérégie

	Unité	2016	2017	2018	2019	2020
Population au 1 ^{er} juillet ¹	n	1 526 762	1 542 490 ^r	1 561 941 ^r	1 583 554 ^r	1 603 232 ^p
Taux de faible revenu des familles	%	8,1	8,1	8,0	..	..
Valeur moyenne des résidences unifamiliales ²	\$	286 425	289 286	294 636	302 556	313 346
Variation annuelle des dépenses en immobilisation ³	%	3,4	5,4	9,8	20,1	- 4,0 ^p
PIB aux prix de base par habitant	\$	37 163	38 551 ^r	40 021 ^{e,r}	41 277 ^e	..
Revenu disponible par habitant	\$	28 787	30 023 ^r	30 660 ^r	31 824 ^p	..
Taux d'activité	%	65,0 ^r	66,2 ^r	65,9 ^r	65,6 ^r	65,6
Taux d'emploi	%	61,0 ^r	63,2 ^r	62,9 ^r	62,8 ^r	60,1
Taux de chômage	%	6,1 ^r	4,6 ^r	4,5 ^r	4,2 ^r	8,4

1. Voir l'encadré de la [page 19](#).

2. Selon l'exercice financier des municipalités. Voir l'encadré de la [page 73](#).

3. Dépenses en immobilisation corporelle non résidentielle.

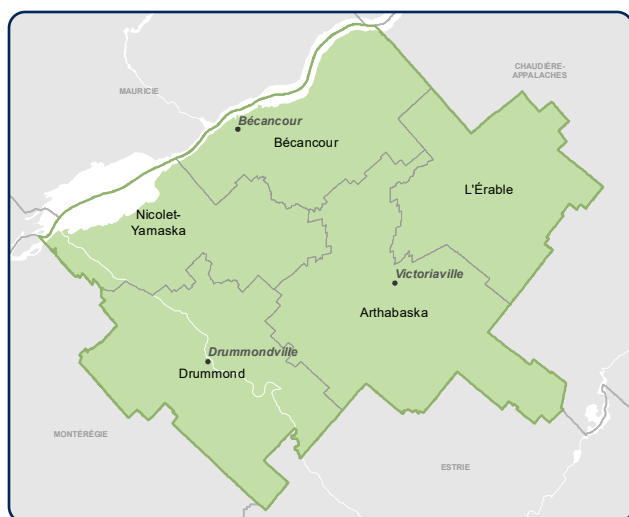
Statistiques des MRC de la Montérégie

	Population au 1 ^{er} juillet 2020 ^p		Revenu disponible par habitant 2019 ^p		Taux de travailleurs de 25-64 ans 2019 ^p	
	n	TAA ¹ 2019-2020 pour 1 000	\$	Variation 2019/2018 en %	%	Écart 2019-2018 en points de %
Brome-Missisquoi	63 476	29,9	32 784	3,8	77,6	0,6
La Haute-Yamaska	93 102	14,2	29 324	4,1	77,6	0,8
Acton	15 971	15,8	28 136	5,2	78,0	1,2
Pierre-De Saurel	51 833	10,1	29 600	4,1	72,4	1,2
Les Maskoutains	89 783	9,7	30 661	4,9	80,3	0,9
Rouville	37 794	8,5	31 095	4,7	82,5	0,3
Le Haut-Richelieu	122 555	12,8	30 590	4,0	80,1	1,1
La Vallée-du-Richelieu	132 259	10,7	34 906	3,2	84,7	0,5
Longueuil	435 671	7,5	33 083	3,2	81,1	1,3
Marguerite-D'Youville	80 823	10,9	33 169	2,6	84,4	0,3
Roussillon	195 016	13,4	30 854	4,0	82,3	0,6
Les Jardins-de-Napierville	30 951	10,8	29 239	5,1	81,3	0,2
Le Haut-Saint-Laurent	24 589	15,3	27 696	6,0	69,5	0,6
Beauharnois-Salaberry	67 902	14,0	28 634	4,1	75,4	1,0
Vaudreuil-Soulanges	161 507	19,9	32 746	4,5	83,6	0,8

1. Taux d'accroissement annuel, calculé en faisant le rapport entre la variation annuelle de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée et la population moyenne de la période. Voir l'encadré de la [page 125](#).

Note : Pour la population, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2020. Pour le revenu disponible par habitant et le taux de travailleurs, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2019.

Centre-du-Québec



Superficie en terre ferme :	6 921 km ²
Population (2020 ^p) :	251 671 hab.
Densité de la population :	36,4 hab./km ²
Principales municipalités et population (2020 ^p) :	
Drummondville	79 360 hab.
Victoriaville	47 756 hab.
Bécancour	13 829 hab.
Principaux secteurs économiques de la région ¹ (2019) :	
Commerce de gros	8,7 %
Soins de santé et assistance sociale	8,1 %
Services d'enseignement	6,1 %
Construction	6,0 %
Commerce de détail	5,8 %

1. Si on ne tient pas compte des secteurs suivants : *finance et assurances, services immobiliers et services de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises* (SCIAN 52, 53 et 55).

Statistiques de la région du Centre-du-Québec

	Unité	2016	2017	2018	2019	2020
Population au 1 ^{er} juillet ¹	n	243 366	245 537 ^r	247 496 ^r	249 454 ^r	251 671 ^p
Taux de faible revenu des familles	%	8,1	8,0	7,8	..	..
Valeur moyenne des résidences unifamiliales ²	\$	167 477	172 218	178 209	180 467	185 215
Variation annuelle des dépenses en immobilisation ³	%	16,3	5,4	-3,6	15,7	-6,3 ^p
PIB aux prix de base par habitant	\$	37 483	38 828 ^r	41 234 ^{e,r}	42 392 ^e	..
Revenu disponible par habitant	\$	25 784	26 946 ^r	27 314 ^r	28 393 ^p	..
Taux d'activité	%	64,2 ^r	63,4 ^r	61,0 ^r	64,0 ^r	62,8
Taux d'emploi	%	60,8 ^r	59,8 ^r	57,6 ^r	61,4 ^r	59,0
Taux de chômage	%	5,4 ^r	5,7 ^r	5,5 ^r	4,0 ^r	6,1

1. Voir l'encadré de la [page 19](#).

2. Selon l'exercice financier des municipalités. Voir l'encadré de la [page 73](#).

3. Dépenses en immobilisation corporelle non résidentielle.

Statistiques des MRC du Centre-du-Québec

	Population au 1 ^{er} juillet 2020 ^p		Revenu disponible par habitant 2019 ^p		Taux de travailleurs de 25-64 ans 2019 ^p	
	n	TAA ¹ 2019-2020 pour 1 000	\$	Variation 2019/2018 en %	%	Écart 2019-2018 en points de %
L'Érable	23 997	10,5	28 433	3,2	79,7	0,9
Bécancour	21 079	13,3	28 108	3,8	76,0	1,5
Arthabaska	74 480	4,8	28 878	6,8	79,0	1,2
Drummond	108 288	10,9	28 144	2,7	78,2	1,2
Nicolet-Yamaska	23 827	6,8	28 209	2,0	78,0	1,4

1. Taux d'accroissement annuel, calculé en faisant le rapport entre la variation annuelle de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée et la population moyenne de la période. Voir l'encadré de la [page 125](#).

Note : Pour la population, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2020. Pour le revenu disponible par habitant et le taux de travailleurs, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2019.

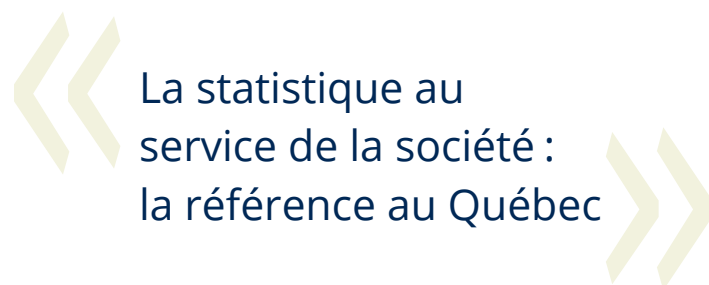
Publié annuellement, le *Panorama des régions du Québec* dresse un portrait socioéconomique des 17 régions administratives et des municipalités régionales de comté (MRC) qui les constituent, à partir des données administratives et d'enquêtes les plus récentes.

L'édition 2021 contient :

- onze chapitres qui présentent les régions administratives selon différentes thématiques : démographie, marché du travail, éducation, PIB régional, revenu disponible par habitant, revenu des familles, valeur foncière, investissements, hébergement touristique, secteur minier et transport électrique ;
- des statistiques détaillées traçant l'évolution, à l'échelle des MRC, de quatre indicateurs clés, à savoir la population, le revenu disponible par habitant, le taux de travailleurs et la valeur foncière ;
- un portrait statistique de chaque région administrative disponible en un coup d'œil.

Pour certaines thématiques, des données se rapportant aux années 2020 et 2021 permettent de jeter un regard sur les répercussions économiques de la crise sanitaire provoquée par la pandémie de COVID-19 à l'échelle régionale.

Référence en matière d'analyses statistiques régionales et supralocales depuis 2009, le *Panorama des régions du Québec* se veut un outil d'aide à la prise de décision pour les différents acteurs régionaux.



statistique.quebec.ca